This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

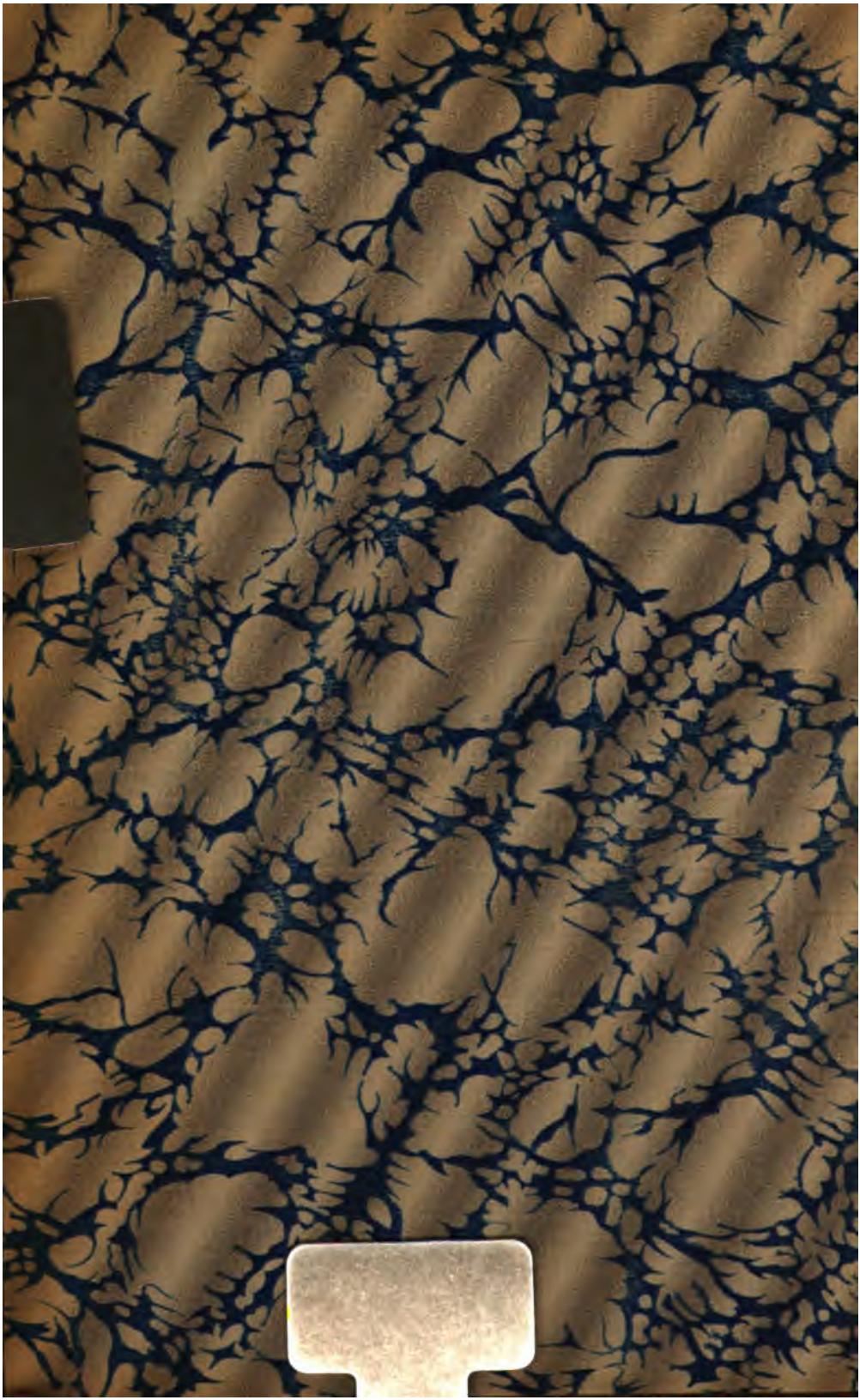

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

NOBILIAIRE

UNIVERSEL

DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ LESPINE, DE SAINT-PONS

ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

TOME DIX-NEUVIÈME

PREMIÈRE PARTIE

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

BACHELIN-DEFLORENNE

Société anonyme au capital de 1,500,000 francs.

SIÉGE SOCIAL : 3, QUAI MALAQUAIS, 3

MDCCCLXXVII

NOBILIAIRE UNIVERSEL

DE FRANCE.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE

J. ROBERT.

NOBILIAIRE UNIVERSEL

DE FRANCE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES

DE CE ROYAUME,

Faisant suite au DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA NOBLESSE DE FRANCE *qui paraissait, avec* PRIVILÉGE DU ROI, *avant la Révolution ;*

Par M. DE SAINT-ALLAIS, auteur des Généalogies historiques des Maisons souveraines de l'Europe.

DIEU ET LES BOURBONS.

TOME DIX-NEUVIÈME.

A PARIS,

Au Bureau du NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE.

1840

Réimprimé en 1876.

A LA LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

BACHELIN-DEFLORENNE

Société anonyme au capital de 1,500,000 francs.

Siége social : 3, Quai Malaquais, 3.

CS
587
S15
1872
v.19

59374-12P

MAISON BONAPARTE,

ORIGINAIRE D'ITALIE ET DE CORSE,

DEVENUE IMPÉRIALE DE FRANCE.

L'ancienneté de la Maison Bonaparte dans l'ordre de la Noblesse d'Italie est constatée par les documens les plus authentiques. On sait que la municipalité de Trévise s'empressa, en 1807, de présenter à l'Empereur Napoléon, à son passage en cette ville, un recueil d'anciens diplômes attestant l'existence distinguée de ses ancêtres dans cette ville, et que l'Empereur remercia ces magistrats en ces termes : « *Dans ce monde, chacun est fils de ses œuvres; mes titres, je les tiens du peuple français.* » Il en avait d'autres cependant, car il est avéré que cette famille existait au moment de la fondation de la ville d'Ajaccio, en Corse, et qu'elle était propriétaire d'une partie du terroir sur lequel cette ville a été bâtie.

Un certificat des Nobles principaux de la ville d'Ajaccio, du 19 août 1711, atteste que cette famille a toujours été comptée au nombre des plus anciennes et des plus Nobles, tant de son fait que par rapport aux alliances qu'elle a contractées avec

la Noblesse la plus distinguée de ce pays et de l'Italie, entre autres avec la Maison de Gondi et d'Attavanti.

La branche établie en Corse avait une origine commune avec celle qui était établie en Toscane, ce qui est attesté par un acte de reconnaissance de celle-ci, du 28 juin 1759; cette branche de Toscane jouissait du patriciat, et, par conséquent, du plus haut degré de Noblesse, comme il est constaté par un extrait des lettres-patentes du 28 mai 1757, délivrées par le Grand-Duc de Toscane.

Un arrêt du Conseil supérieur de Corse, du 13 septembre 1771, relate l'acte par lequel la famille Bonaparte de Florence, l'une des plus anciennes de la Toscane, déclare qu'elle a la même origine que celle de Charles Bonaparte d'Ajaccio (le père de l'Empereur). Ces actes, sous les dates de 1759 et de 1771, étant bien antérieurs à l'élévation de cette famille en France, ne prouvent que d'une manière bien plus évidente la véracité de leur contenu.

La Maison Bonaparte portait pour armes : de gueules à deux cotices d'argent, accompagnées de deux étoiles à six rais du même, une en chef et une en pointe.

La plupart des matériaux qui servent de base à la présente généalogie sont extraits de l'ouvrage périodique connu sous le nom de *Revue rétrospective* du mois de septembre 1834, n° 12.

I. N.... Bonaparte, vivant en 1120, fut exilé de

Florence, comme servant le parti des Gibelins ; *ob nimiam potestatem* (voir le livre *del Chiodo*).

II. Curado Bonaparte, Chevalier de l'ordre du Pape en 1170.

III. Jacques Bonaparte, Chevalier de l'ordre du Pape en 1210.

IV. N..... Bonaparte, Syndic d'Ascoli, fut nommé Commissaire pour recevoir la soumission de Monte-Gallo. Il vivait en 1250.

V. Bonsemblant Bonaparte fut nommé Plénipotentiaire pour faire la paix entre Trévise et Padoue. Il vivait en 1279.

VI. Nordius Bonaparte, Podestat de Parme, vivait en 1272.

VII. Pierre Bonaparte, Podestat de Padoue, détruisit la tyrannie des Princes Caminesi, qui pesait sur cette ville; il fut Chevalier de l'ordre de la Vierge-Glorieuse, et vivait en 1285.

VIII. Jean Bonaparte, premier du nom, fut nommé Commissaire pour négocier la paix avec Carera; il vivait en 1296. Il fut Ambassadeur auprès du Gouvernement de la Marche, et vivait encore en 1314.

IX. Jean Bonaparte, deuxième du nom, Podestat de Florence, 1333.

X. Jean Bonaparte, troisième du nom, vivant

en 1404, fut nommé Plénipotentiaire pour négocier la paix avec Gabriel Visconti, Duc de Milan. Il épousa la nièce du Pape Nicolas V (Thomas de Sarzane).

XI. César Bonaparte, élu Chef des Anciens de la ville de Sarzane. Il vivait en 1440.

XII. Nicolas Bonaparte, Ambassadeur du Pape Nicolas V près diverses Cours, fut Vice-Gérant pour le Saint-Siége à Ascoli. Il vivait en 1454.

XIII. Jacques Bonaparte, qui a écrit l'histoire du sac de Rome, vivant en 1527.

XIV. François Bonaparte, premier du nom[1]. Il est prouvé, par un acte de l'année 1567, qu'il fut père de :

XV. Gabriel Bonaparte, qui jouissait du titre de Messire, qu'on n'accordait alors qu'aux Nobles les plus distingués, ce qui est justifié par des actes de 1567 et de 1568. Il s'établit à Ajaccio, y fit élever des tours pour défendre la ville contre les Barbaresques, et obtint plusieurs concessions de la République. Un acte de 1572 prouve qu'il fut père de :

XVI. Jérôme Bonaparte, premier du nom,

---

[1] C'est de ce degré que commencent les preuves de d'Hozier; il suffisait qu'elles fussent centenaires ou de quatre degrés. Pour les meilleures maisons, on ne les remontait pas plus haut, pour le service militaire ou l'admission à Saint-Cyr.

qualifié, dans un décret du Sénat de Gênes : *Egregium hieronimum de Buonaparte, procuratorem nobilium.* Il avait été élu Chef des Anciens de la ville d'Ajaccio, jouissant du titre de *Magnifique*, ce qui est prouvé par des actes des années 1562 et 1594 ; il était propriétaire de la Tour des Salines, avec domaines et fermes aux environs, formant une appartenance noble, ainsi qu'il appert par des actes de 1597 et 1601. Il fut aussi Député de cette ville auprès du Sénat de Gênes, et fut père de :

XVII. François Bonaparte, deuxième du nom, Capitaine de la ville, et élu Ancien d'Ajaccio en 1596, avec le titre de *Magnifique*. Il laissa les enfans qui suivent :

1° Sébastien, dont l'article viendra ;

2° Fulvio Bonaparte, qui fut père de :

A. Louis Bonaparte, qui épousa, en 1632, Marie de Gondi, de l'illustre Maison de ce nom. Étant devenue veuve, elle épousa en secondes noces, en 1651, Hyacinthe Manelli, Chevalier de l'ordre de Saint-Étienne.

XVIII. Sébastien Bonaparte, premier du nom, dont on a produit l'acte de baptême de l'an 1603, et deux actes de 1635 et 1648, qui constatent que ledit Sébastien était Noble. Il était père de :

XIX. Charles Bonaparte, premier du nom. Un décret du Commissaire de la République Gênes, du 1er septembre 1661, lui donne le titre

de *Noble*, et un autre acte, de l'an 1681, prouve qu'il était élu Ancien de la ville d'Ajaccio et qu'il jouissait du titre de *Magnifique*. Il fut père de :

XX. Joseph Bonaparte, premier du nom, qui fut élu Ancien de la ville d'Ajaccio, le 3 mars 1702, avec le titre de *Magnifique* ; il fut père de :

XXI. Sébastien Bonaparte, deuxième du nom, élu le 17 avril 1720, Ancien de la ville d'Ajaccio, et jouissant du titre de *Magnifique* ; il fut père de :

XXII. Joseph Bonaparte, deuxième du nom, élu, en 1760, Ancien de la ville d'Ajaccio, et jouissant du titre de *Magnifique* ; il fut père de :

XXIII. Charles-Marie Bonaparte, né le 29 mars 1746. Il fut baptisé sous ces deux noms, mais il ne signa que celui de Charles. Des lettres-patentes de l'Archevêque de Pise, en Toscane, du 30 novembre 1769, lui reconnaissent les titres de *Noble* et de *Patrice*. Il fut élu plusieurs fois Membre de la commission intermédiaire des États de Corse.

Cette contrée ayant été réunie à la France en 1768, sous le règne de Louis XV, ses habitans envoyèrent, en 1776, au Roi Louis XVI, son successeur, une députation de tous les Ordres ; Charles Bonaparte fut chargé de représenter celui de la Noblesse du pays dans cette solennité ; c'est ce qui le fit connaître et accueillir à la Cour de France. Il conduisit au collége d'Autun, en 1777, ses fils Joseph et Napoléon, et obtint pour celui-ci une

place à l'École Militaire de Brienne. Il mourut à Montpellier en 1785. Il avait épousé Lætitia Ramolino, issue également d'une famille Noble; elle fut connue sous le nom de *Madame-Mère* depuis l'élévation de Napoléon à l'Empire. Les enfans issus de ce mariage sont :

1.° Joseph Bonaparte, né à Corte le 7 janvier 1768, depuis Roi de Naples et d'Espagne; connu aujourd'hui sous le nom de Comte de Survilliers. A la chute de l'Empereur, il se retira aux États-Unis, où il a de vastes proprietés, puis il s'établit en Angleterre, où il réside actuellement à Uxbridge, près de Londres. Il a épousé, le 1er août 1794, Marie-Julie Clary, sœur aînée de la Reine de Suède de nos jours, épouse du Roi Charles-Jean ; de ce mariage sont issues :

A. Zénaïde-Julia, Infante d'Espagne, née le 8 juillet 1801, mariée à Charles Bonaparte, Prince de Musignano, son cousin, fils du Prince Lucien ;

B. Charlotte, Infante d'Espagne, morte en 1839, mariée au Prince Napoléon-Louis, son cousin, fils du Roi Louis ; il mourut à Forli le 17 mars 1831.

2.° Napoléon Bonaparte, né à Ajaccio, le 15 août 1769, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin dont l'article suivra, p. 11 ;

3.° Lucien Bonaparte, Prince de Canino,

né à Ajaccio en 1775, mort à Viterbe, le 25 juin 1840, père, entre autres enfans, de :

A. Charlotte Bonaparte, mariée au Prince romain Gabrielli ;

B. Christine, mariée à Lord Dudley-Stuart ;

C. Charles, Prince de Musignano, il a épousé Zénaïde-Julie, fille du Roi Joseph ;

D. N....., mariée au Prince d'Hercolani ;

E. Pierre-Napoléon.

4.° Louis Bonaparte, né à Ajaccio le 2 septembre 1778, Roi de Hollande le 5 juin 1806. Il a épousé, le 3 janvier 1802, la Princesse Hortense-Eugénie de Beauharnais, née le 10 avril 1783, fille du premier mariage de l'Impératrice Joséphine avec Alexandre, Vicomte de Beauharnais. Elle fut connue depuis sous le nom de Duchesse de Saint-Leu, et mourut le 3 octobre 1837 (*voy.* p. 39). De ce mariage sont issus :

A. Napoléon-Charles, Prince Royal de Hollande, mort à la Haye le 5 mars 1807 ;

B. Napoléon-Louis, Grand-Duc de Bergh et de Clèves, mort, le 17 mars 1831, à Forli, en Italie ; il avait épousé la princesse Charlotte, fille de Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, morte en 1837.

C. Napoléon-Louis-Charles, né à Paris le 8 avril 1808, résidait à Arnenberg, en Suisse (événement de Strasbourg) ; il est retiré aujourd'hui à Londres.

5.° Jérôme Bonaparte, né à Ajaccio le 15 décembre 1784, Roi de Westphalie le 1er décembre 1807. Il a épousé, le 12 août de cette même année, Catherine-Sophie-Dorothée, Princesse Royale de Wurtemberg, morte en 1835. Il est connu aujourd'hui sous le nom de Prince de Montfort, et réside à Florence. De ce mariage sont issus :

A. Jérôme - Frédéric - Napoléon - Louis - Charles - Félix, Prince de Montfort, né à Trieste le 24 août 1814, Major au service de son oncle, le Roi de Wurtemberg.

B. Napoléon - Joseph - Charles - Paul, né à Trieste le 9 septembre 1822, Lieutenant au service de son oncle, le Roi de Wurtemberg ;

C. Mathilde - Lætitia - Frédérique - Louise-Élisa, née à Trieste le 27 mai 1820.

6.° Marie - Anne-Élisa Bonaparte, née à Ajaccio le 3 janvier 1777, élève de la Maison Royale de Saint-Cyr, Princesse de Lucques et de Piombino, Grande-Duchesse de Toscane. Elle mourut au mois d'août 1820, et avait épousé, le 5 mars 1797, Félix Bacciochi, d'une famille Noble de Corse, né le 18 mai 1762. De ce mariage vinrent :

A. Napoléone - Élisa, Princesse de Piombino, née le 3 juin 1806, mariée au Comte Camerata ;

B. N....., mort, d'une chute de cheval, à Rome.

7.° Marie-Pauline, d'abord, veuve du Général Leclerc et remariée, en secondes noces, le 6 novembre 1803, au Prince Camille Borghèse; elle fut créée Princesse et Duchesse de Guastalla le 30 mars 1806, décédée sans postérité;

8.° Marie-Annonciade-Caroline, née à Ajaccio le 25 mars 1782, mariée, le 20 janvier 1800, à Joachim Murat, Roi de Naples le 15 juillet 1808; morte à Florence, le 18 mai 1839, sous le nom de Comtesse de Lipona. De ce mariage sont issus :

A. Napoléon-Achille, Prince Royal des Deux-Siciles, né le 21 janvier 1801. Il s'était retiré aux États-Unis d'Amérique, mais il réside en France actuellement;

B. Napoléon-Lucien-Charles, né le 16 mars 1803, marié à une Mexicaine, propriétaire en Amérique;

C. Lætitia-Josèphe, née le 25 avril 1802, mariée au Comte Pepoli, dans les États Romains;

D. Louise-Julie-Caroline, née le 22 mars 1805, mariée au Comte Razponi.

Le Roi Joachim Murat avait un frère qui fut père de M. Gaëtan Murat, Membre de la Chambre des Députés, dont le fils, Joachim Murat, est léga-

taire universel de la Comtesse de Lipona (l'ex-Reine de Naples).

Une autre nièce du Roi Joachim, *Antoinette Murat*, née le 5 janvier 1793, a épousé, le 4 février 1808, Charles-Antoine-Frédéric, Prince régnant de Hohenzollern-Sigmaringen; de ce mariage est issu Charles-Antoine-Joachim, Prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen, né le 7 septembre 1811, marié, le 21 octobre 1834, à la Princesse Joséphine-Frédérique-Louise de Bade, fille du Grand-Duc de Bade et de la Princesse Stéphanie de Beauharnais, son épouse.

XXIV. Napoléon Bonaparte, né le 14 août 1769, Empereur des Français le 18 mars 1804, sacré et couronné, à Paris, par Sa Sainteté Pie VII, le 2 décembre de la même année; couronné Roi d'Italie le 26 mars 1805; mariée : 1° en 1796, à Joséphine-Rose Tascher de La Pagerie, veuve d'Alexandre, Vicomte de Beauharnais. Elle mourut le 29 mars 1814, sans avoir eu d'enfans de Napoléon, qui se maria en secondes noces, le 11 mars 1810, à Marie-Louise, Archiduchesse d'Autriche, née le 12 décembre 1791, aujourd'hui Duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla. Il mourut à l'Ile Saint-Hélène le samedi 5 mai 1821. Voici ce que porte son testament : « *Je désire être enterré sur « les bords de la Seine, au milieu des Français « que j'ai tant aimés.* » Effectivement, les derniers mots qu'il prononça furent : *France ! France !* Il faut l'avouer, son génie et sa grandeur d'âme

avaient terminé uns révolution, une anarchie dont les suites ne pouvaient que prolonger les malheurs de la France. Ses codes, ses lois, en assurant les droits de chaque citoyen, formèrent la base de notre ordre social, et servent encore de type à notre législation, à notre jurisprudence. Il avait soumis tous les Rois de l'Europe, et les avait forçés à reconnaître la supériorité de nos armes et l'augmentation de notre territoire. Le commerce, les sciences et les arts, protégés par sa vaste puissance et sa générosité brillèrent sous son règne d'un nouvel éclat et comblèrent la France et les pays étrangers de leurs riches productions. Enfin, l'honneur et le bien de la patrie furent constamment le but de ses travaux. Il laissa de son second mariage :

I. Napoléon - François - Charles - Joseph, Prince Impérial des Français, Roi de Rome, né le 20 mars 1811, décédé à Vienne le 22 juillet 1832.

MAISON

DE BEAUHARNAIS.

DE BEAUHARNOIS ou BEAUHARNOYS, et, dans les temps modernes, DE BEAUHARNAIS, *Marquis* de la Ferté-Beauharnais, *Comtes* des Roches-Baritaud, *Barons* de Beauville, *Seigneurs* de Beaumont, de Villechauve, de la Grillière, de Miramion, de la Chaussée, de Nesmond, de Longuesve, de Sédenay, d'Outreville, de la Bretesche, de la Boische, de Beaumont, de Moulon, de la Boufferie, de la Cour, etc. Le nombre considérable des Seigneuries possédées par cette maison peuvent donner une idée de son importance sous le Gouvernement féodal; mais, ce qui ajoutera encore plus de mérite aux yeux du public et de la famille même, ce sont des services continuels, du plus haut intérêt, rendus au prince et au pays, dans l'exercice des charges de magistrature, dans la pratique des armes, et dans le commandement des armées de terre et de mer; les membres de cette maison ont donc scellé de leur sang et payé de leur vie la célébrité qu'ils ont acquise; l'histoire de notre marine l'atteste de la manière la plus glorieuse. L'humanité et la philanthropie n'ont rien perdu par les

distractions de la guerre; des fondations pieuses, dss institutions de charité et de libéralité, qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, doivent irrévocablement fixer l'opinion sur cette famille.

I. Guillaume de Beauharnais, premier du nom, Seigneur de Miramion et de la Chaussée, épousa, le 20 janvier 1390, Marguerite de Bourges, de laquelle il eut :

1.° Jean de Beauharnais, qui fut l'un des témoins au procès fait pour la justification de la Pucelle d'Orléans; de son mariage, accordé en 1423 avec Anne de Loynes, il eut N... de Beauharnais, Conseiller du Roi, Maître des requêtes ordinaire de son hôtel, qui fut commis à l'administration du Duché d'Orléans pendant que le Duc, depuis Roi sous le nom de Louis XII, était détenu prisonnier à Bourges. Il mourut sans enfans ;

2.° Guillaume II, dont l'article viendra ;

3.° Jeanne de Beauharnais, mariée à Jean d'Hilaire, issu d'une famille distinguée et ancienne de la ville d'Orléans.

II. Guillaume de Beauharnais, deuxième du nom, Seigneur de Miramion et de la Chaussée, épousa, le 15 novembre 1425, Jacquette Lemaire, dont il eut les enfans ci-après :

1.° Jacques de Beauharnais, qui mourut sans alliance;

2.° Pierre de Beauharnais, mort sans alliance;

3.° Jean Ier, qui continua la descendance, et dont l'article va suivre;

4.° Marion de Beauharnais, qui épousa Pierre de Payères, dont elle était veuve en 1493.

III. Jean de Beauharnais, premier du nom, Seigneur de Miramion et de la Chaussée, épousa, le 7 février 1472, Jeanne de Boislève, dont un fils qui suit :

IV. Guillaume de Beauharnais, troisième du nom, Seigneur de Miramion, de la Chaussée, de la Grillière et de Villechauve, qui donna son aveu à la Chambre des Comptes de Paris, l'an 1504, des terres de Miramion et de la Chaussée. Il épousa, le 20 septembre 1499, Marie le Vassor, fille d'Aignan le Vassor et de Jeanne Compain, de laquelle il eut sept enfans, savoir :

1.° Pierre de Beauharnais, Chanoine de l'église de Saint-Aignan d'Orléans, et Prieur de Saint-Barthélemy de Semoy;

2.° Guillaume IV, qui va suivre;

3.° Aignan de Beauharnais, aussi Chanoine de Saint-Aignan;

4.° Jeanne de Beauharnais, qui épousa, le 13 novembre 1517, François de Contes, duquel mariage naquit, entre autres enfans, noble homme Pierre de Contes, Seigneur de la Chapelle près Rouen, qui parvint, par ses services, au grade de Capitaine des vaisseaux du Roi;

5.° Marie de Beauharnais, qui épousa, le

19 juillet 1521, Nicolas de Buastier (elle fut la bisaïeule de Madeleine *Fabry*, femme du Chancelier Séguier);

6.° Claudine de Beauharnais, mariée, le 29 juin 1531, à Jacques de Contes, Seigneur de Brion et de Villechauve, duquel mariage naquit, entre autres enfans, Jacques de Contes, Seigneur de Villechauve, qui fut Lieutenant de l'artillerie de France, ès provinces de Languedoc, Touraine et Bretagne;

7.° Et Anne de Beauharnais, Religieuse de l'ordre de Fontevrault, au couvent de la Madeleine d'Orléans.

V. Guillaume de Beauharnais, quatrième du nom, Seigneur de Miramion, de la Chaussée, d'Outreville, la Grillière, Longuesve, Villechauve, Beaumont, Sédenay, etc., épousa, le 11 février 1531, Jeanne de Saint-Mesmin, Dame de Sédenay, fille de François de Saint-Mesmin et de Marie Leclerc (dont la mère, Agnès de Saint-Mesmin, était fille d'Aignan de Saint-Mesmin, Écuyer, Seigneur de Breuil et de la Cloye, Chambellan du Duc d'Orléans, et de Jeanne Simon, sœur de Jean Simon, Évêque de Paris, et de N. Simon, Avocat-Général au Parlement de Paris). Il vivait encore le 5 avril 1564, et eut de son mariage le fils qui suit :

VI. François de Beauharnais, premier du nom, Écuyer, Seigneur de Miramion, de la Chaussée, etc., etc., est compris dans l'état de la Noblesse du Châtelet de la ville d'Orléans, dans le procès-

verbal qui fut fait le 13 avril pour la rédaction de la Coutume. Il avait épousé, le 27 avril 1561, demoiselle Madeleine Bourdineau (dont la bisaïeule, Marguerite de la Saussaye, était grand'tante de Mathurin de la Saussaye, sacré Évêque d'Orléans le 4 mars 1564) ; elle était cousine de Marie Bourdineau, femme de Méric de Vic, Garde-des-Sceaux de France, et fille de Jacques Bourdineau, Seigneur de Villemblin et de Bussy, et de dame Anne de Troyes. Elle devint veuve avant le 8 mars 1588, et mourut avant le 15 mars 1599. De son mariage naquirent les enfans ci-après :

1.° Charles de Beauharnais, Seigneur de Villechauve, mourut au service du Roi, en 1589, sans laisser de postérité ;

2.° Guillaume de Beauharnais, Écuyer, Seigneur d'Outreville, etc., etc., Conseiller-d'État, né vers l'an 1567. Il partagea avec sa mère et ses frères et sœurs, le 25 mai 1589, la succession dudit Seigneur de Miramion, leur père. Il avait d'abord embrassé la profession des armes, mais il se fit ensuite pourvoir d'une charge de Président-Trésorier-Général de France au bureau des finances d'Orléans. Les services qu'il rendit au Roi lui méritèrent d'être nommé, le 18 janvier 1620, Conseiller de Sa Majesté en ses Conseils d'État et privé, pour laquelle charge il prêta serment, le 14 février suivant, entre les mains du Chancelier de Sillery, et fut confirmé dans cette dignité le 15 juin 1635. Il fit son testament le 10 février 1642, et depuis encore trois

codicilles (des 12 février même année, 29 mai 1646 et 10 novembre 1653). Il mourut le 27 novembre 1653, et n'eut point d'enfans de son mariage avec demoiselle Marie Rousseau, fille de Jacques Rousseau, Conseiller du Roi, Trésorier-Général de sa maison, et de Jeanne Allego ; mais, de Françoise Pothier, il eut un *fils naturel* nommé *Guillaume de Beauharnais*, Seigneur de la Bretesche, Conseiller-Magistrat au bailliage et présidial d'Orléans, qui fut légitimé au mois de mai 1641. Il fut légataire de son père en 1642, fit un testament, le 3 juin 1664, qui fut révoqué par un autre du 19 septembre 1669, et mourut en la même année, sans laisser de postérité ; il fut inhumé dans l'église de Saint-Paul d'Orléans, où est une des sépultures de la famille de Beauharnais ;

3.° François II, qui continua la postérité, et dont l'article suivra ;

4.° Jacques de Beauharnais, Seigneur de Sédenay, Conseiller du Roi, Contrôleur-Général de l'extraordinaire des guerres et de la cavalerie légère, qui vivait encore le 15 mars 1599, et mourut sans alliance ;

5.° Aignan de Beauharnais, Seigneur de Miramion et de la Chouarde, ou Couarde, Conseiller-d'État et Contrôleur-Général de l'extraordinaire des guerres et de la cavalerie légère, le 27 février 1628, mourut à Paris au mois de mai 1652, et fut inhumé, le 10 de ce mois, à Saint-Nicolas-des-Champs. De son mariage accordé,

dès le 13 septembre 1618, avec demoiselle Marguerite de Choisy (sœur de Jean de Choisy, Conseiller-d'État et Chancelier du Duc d'Orléans, et de Madelaine de Choisy, femme de Louis Lefebvre, Seigneur de Caumartin, Conseiller du Roi en ses Conseils et Président en sa Cour de Parlement de Paris, fils du Garde-des-Sceaux de ce nom); elle était fille de Jean de Choisy, Seigneur de Baleroy, Conseiller-d'État, et de demoiselle Madeleine de Charron, sa femme. De ce mariage naquirent deux enfans :

A. Jean-Jacques de Beauharnais, qualifié Chevalier, Seigneur de Miramion, Conseiller au Parlement de Paris, reçu en 1644; marié, le 17 avril 1645, avec demoiselle Marie Bonneau, fille de Jacques Bonneau, Seigneur de Rubelles, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France, et de ses Finances, et de dame Marie d'Ivry. Il mourut à Paris au mois de novembre de la même année, et fut inhumé, le 5 du même mois, à Saint-Nicolas-des-Champs. Son épouse était sœur de Toussaint Bonneau, Seigneur de Rubelles, Conseiller au Parlement de Paris; d'Henri Bonneau, Chevalier, Seigneur de Tracy, Capitaine aux Gardes-Françaises, Maréchal-de-Camp et Gouverneur de Tournay; et de Claude Bonneau, Chevalier, Seigneur de Purnon, Chambellan de son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans. Devenue veuve, elle consacra sa vie à l'exercice de la piété

et de la charité : elle fonda une communauté de filles, dont le devoir était de travailler, visiter les pauvres malades, leur administrer les médicamens, les saignées, et enfin tout ce que leur état pouvait réclamer de la religion et de l'humanité. Ces filles furent appelées *Miramiones*, du nom de leur fondatrice, qui mourut en odeur de sainteté, le 24 mars 1696, âgée de soixante-six ans. Elle avait eu de son mariage une fille nommée Marie-Marguerite de Beauharnais, qui fut mariée, le 22 juin 1660, avec Guillaume de Nesmond, son cousin, Chevalier, Seigneur de Saint-Dizan, Conseiller du Roi en ses Conseils et Président à Mortier au Parlement de Paris. Elle mourut à Paris, le 6 novembre 1725, âgée de quatre-vingts ans, dans un exercice continuel de toutes les vertus chrétiennes, étant restée veuve sans enfans le 19 mars 1693.

B. Madeleine de Beauharnais, Religieuse au couvent de la Visitation de Saint-Denis, en France.

6.° Marie de Beauharnais, qui fut mariée avec André Charreton, Seigneur de La Douze, Conseiller au Parlement de Paris, par contrat du 4 juin 1597, et en face d'église le 14 juillet suivant. Elle mourut *de la peste* le 20 du même mois, sept jours après son mariage;

7.° Marguerite de Beauharnais, mourut aussi de la peste le même jour que sa sœur, la dame de La Douze;

8.° Anne de Beauharnais, épousa, le 11 juin 1605, Paul Phelipeaux, Chevalier, Seigneur de Pontchartrain, Secrétaire des Commandemens de la Reine, et depuis Secrétaire-d'État ; aïeul du Chancelier de Pontchartrain et trisaïeul du Comte de Maurepas, Ministre-Secrétaire-d'État de la marine. Elle devint veuve en 1621, mourut à Paris au mois de janvier 1653, et fut inhumée à Saint-Germain-l'Auxerrois le 21 du même mois.

VII. François de Beauharnais, deuxième du nom, Seigneur de la Grillière et de Villechauve, Conseiller-d'État, premier Président et Lieutenant-Général au bailliage et siége présidial d'Orléans en 1593, Maître des requêtes ordinaire de la Reine le 2 janvier 1610, et, enfin, Conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, et de ses finances, le 20 septembre 1616. Il avait épousé, le 17 février 1599, demoiselle Anne Brachet, Dame de la Boische, morte avant le 17 février 1628, fille d'Antoine Brachet, Écuyer, Seigneur de Marolles et de la Boische, et de Dame Jeanne Jamet ; il fut Député à l'Assemblée des États tenus à Paris, au mois d'octobre 1614, par l'ordre de la Noblesse et du Tiers-État ; et il est dit, à cette occasion, dans l'*Histoire d'Orléans*, imprimée en 1650, qu'il se fit admirer en cette célèbre Assemblée, comme il s'était signalé dans Orléans, faisant les fonctions de sa charge avec une merveilleuse prudence et intégrité l'espace de trente-sept ans. Dans l'*Histoire et les*

Antiquités de la ville d'Orléans, imprimée en cette ville en 1648, p. 251, l'auteur fait encore mention dudit Seigneur de la Grillière dans ces termes honorables : « Je ne veux point raconter avec « quelle intégrité et équité il a exercé sa charge « pendant trente-sept ans, et avec quelle force il « en a soutenu le poids, puisque chacun en est « rempli d'admiration ; mais seulement dire que sa « députation aux États de Paris, en 1615, le fit « paraître l'un des plus suffisans, ayant été élu « Président de la province d'Orléans, et aussi pour « faire dresser les cahiers présentés au Roi. » Il mourut en 1651, avant le 20 octobre, et eut de son mariage les enfans qui suivent :

1.° François de Beauharnais, Seigneur de la Grillière et de Villechauve, Conseiller-d'État, et du Conseil de Gaston, Duc d'Orléans ; était de plus Conseiller de la Reine, mère du Roi, et Maître des requêtes ordinaire de son hôtel (acte du 27 février 1628), temps auquel il était marié avec demoiselle Anne de Mareau, fille d'Hector de Mareau, Écuyer, Seigneur de Villerégis et de Chilly, Gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, et de demoiselle Geneviève Lamirault, d'une famille très-ancienne et très-distinguée dans l'ordre de la Noblesse. Cette première femme étant morte sans enfans, il épousa le 10 février 1630, demoiselle Charlotte de Bugy, fille unique de Jean de Bugy, Seigneur de Moulinet ; il fut nommé, en 1635, Président et Lieutenant-Général au bailliage et siége présidial d'Orléans. Il

était fort considéré de Gaston, Duc d'Orléans, ainsi que l'on en juge par une lettre que ce Prince écrivit le 31 décembre 1651, aux Officiers-Généraux et autres qui passaient aux environs des métairies et fermes situées dans l'étendue du duché d'Orléans, appartenantes audit sieur de Villechauve; cette lettre est ainsi conçue : « Messieurs, « l'estime que je fais du sieur de Villechauve de « Beauharnais, et la recommandation qui m'a « été faite en sa faveur par des personnes que « j'affectionne particulièrement, me convient à « vous faire cette lettre pour vous témoigner « que vous me ferez un singulier plaisir d'em- « pêcher que les troupes que vous commandez « ne logent et ne fassent point de dégât dans ses « maisons, terres et fermes situées dans l'éten- « due de mon duché d'Orléans ; vous assurant « que les soins que vous prendrez pour lacon- « servation de ces lieux me seront autant de « témoignages de votre affection, et me feront « connaître l'état que vous faites de ce qui vous « est recommandé de la part, Messieurs, de « votre affectionné ami, signé Gaston. » De son deuxième mariage il eut les enfans qui suivent :

A. François de Beauharnais, Seigneur de la Grillière, mort sans alliance ;

B. Charlotte de Beauharnais, morte aussi sans alliance ;

C. Marie-Anne de Beauharnais, mariée le 16 septembre 1683, à Jean Phelypeaux,

son cousin, Chevalier, Comte de Montlhéry, Seigneur d'Outreville, Conseiller-d'État et Intendant de Paris, frère du Chancelier de Pontchartrain ;

2.° Jacques de Beauharnais, tué au siége de Cazal, sous le nom du sieur de la Grillière-Beauharnais. Il avait été fait Directeur des fortifications de Lérida, en Catalogne, le 22 septembre 1642 ;

3.° Guillaume de Beauharnais servit le Roi dans le corps de la marine, et fut Capitaine d'un vaisseau de la flotte commandée par l'*Archevêque* de Bordeaux, en 1640 ;

4.° Jean II°, qui continue la descendance, et dont l'article viendra ;

5.° Michel de Beauharnais, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Aumônier de Gaston, Duc d'Orléans ;

6.° Anne de Beauharnais, mariée, par contrat du 27 février 1628, à Nicolas Thoynard, depuis Conseiller du Roi et Président au siége présidial d'Orléans ; ils vivaient l'un et l'autre le 20 octobre 1651 ;

7.° Madeleine de Beauharnais, qui épousa, le 7 juillet 1641, Claude le Gloux, Écuyer, Conseiller du Roi, Trésorier de France, et Général de ses finances en la généralité de Soissons ; mort, en 1651, sans enfans. Cette Dame fonda à perpétuité trente places de pauvres entretenus dans l'hôpital d'Orléans, à la nomination de l'aîné de la famille de Beauharnais, et fit son testament le 14 novembre 1682.

VIII. Jean de Beauharnais, deuxième du nom, Chevalier, Seigneur de la Boische, de Villechauve, de Beaumont et de la Chaussée, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre et Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté. Il fut d'abord Secrétaire de la chambre du Roi Louis XIII, et ensuite Gentilhomme ordinaire de sa chambre, et Gentilhomme à la suite de Gaston, Duc d'Orléans. Il servit en Catalogne, et fut fait Conseiller-Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 4 septembre 1652. Nommé, le 30 avril 1653, Chevalier de l'Ordre, il en reçut le collier, le 15 juin suivant, des mains du Maréchal d'Estrées, Chevalier du même Ordre, commis à cet effet par Sa Majesté. Il avait épousé, par contrat du 12 avril 1636, demoiselle Marie Mallet, fille de Claude Mallet, Écuyer, Seigneur de Merisau, et de demoiselle Marie de Varanne; et mourut, à son château de la Chaussée, au mois d'avril 1661, laissant les enfans qui suivent :

1.° François III, dont on parlera ci-après;

2.° Elisabeth de Beauharnais, mariée, depuis 1668, à Charles de Drouin, Marquis de Bonville, Gouverneur de Pithiviers, morte sans enfans ;

3.° Agnès de Beauharnais, qui épousa, par contrat du 16 juillet 1673, Charles Égrot, Seigneur d'Hurdy et conseiller du Roi.

IX. François de Beauharnais, troisième du nom, Chevalier, Seigneur de la Boische, de la Chaussée, de Beaumont, de Beauville, etc.; il servit

avec distinction lors de la convocation de la Noblesse du royaume. Il épousa, par contrat du 14 septembre 1664, demoiselle Marguerite-Françoise Pyvart de Chastullé, laquelle était encore vivante le 26 juin 1700, fille de noble Jacques Pyvart, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Blois, et de Demoiselle Catherine Thierry. De ce mariage naquirent quatorze enfans, parmi lesquels on distingue :

1.° Jacques de Beauharnais de la Boische, Capitaine d'infanterie au régiment du Maine, par commission du 7 juin 1688, tué au siége de Mayence sans avoir été marié;

2.° François de Beauharnais, Chevalier, Baron de Beauville, Seigneur de la Chaussée, de Beaumont, etc.; Conseiller du Roi en ses conseils, et Intendant-Général de ses armées navales; qualifié *haut et puissant Seigneur* dans les actes qui le concernent, fut successivement Commissaire de la marine, Commissaire-Général des armées navales, Intendant de justice, police et finances des pays de la Nouvelle-France, Acadie, îles de Terre-Neuve, et autres pays de la France septentrionale, le 1er avril 1702, Intendant-Général de la marine en 1704, Intendant de l'armée navale du Roi, commandée par le Comte de Toulouse, le 1er janvier 1706; Intendant de la marine, ayant inspection générale sur les classes des officiers, mariniers et matelots du Royaume, le 1er janvier 1710; Intendant de la marine, à Rochefort, le 24 mars 1711; In-

tendant de justice, police et finances de La Rochelle le 30 mars 1710, et Commissaire départi pour l'exécution des ordres du Roi au pays d'Aulnis, îles adjacentes, et dans les provinces de Saintonge et d'Angoumois; Intendant des armées navales dans la mer Océane; et enfin, Intendant-Général des armées navales le 1er avril 1739. Il avait épousé Anne des Grés, morte sans enfans le 24 septembre 1731, âgée de 63 ans. Il obtint, le 2 avril 1707, un brevet du Roi, par lequel Sa Majesté, voulant favoriser le dessein qu'il avait de former un établissement à la côte de l'Acadie, au lieu appelé le Port-Maltois, qui ne serait pas moins avantageux à ceux de ses sujets qui viendraient y faire la pêche, lui fit don dudit lieu de Port-Maltois, la rivière comprise, de quatre lieues de front sur deux de profondeur, tirant du côté de la heve, à l'est-quart-nord-est, avec les îles et îlettes adjacentes, pour en jouir par lui, ses héritiers ou ayant-cause *à perpétuité*, comme de leur propre, à titre de fief et seigneurie, haute moyenne et basse justice, droit de chasse, pêche et traite, etc., avec tous les droits seigneuriaux. Les sauvages qui existaient dans ladite contrée furent compris dans cette cession, qui eut lieu, à la charge de prêter foi et hommage à S. M. au château de Saint-Louis de Québec. Le Roi érigea en sa faveur ladite terre et seigneurie de Port-Maltois en Baronie, sous le nom de *Beauville*, par lettres-patentes du 25 juin de ladite année, dûment registrées; le tout

en considération de ses services et de ceux de sa famille. Il mourut âgé de quatre-vingt-un ans, le 8 octobre 1746, après soixante ans de service.

3.° Jean-François de Beauharnais, Chevalier, Seigneur de Moulon, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, était Lieutenant des vaisseaux du Roi en juillet 1707; il avait épousé, par contrat du 26 juin 1700, demoiselle Marie-Madeleine de Penillon, Dame de Moulon, terre qu'elle apporta en mariage, fille de Maurice-Nicolas de Penillon, Écuyer, Seigneur de Mondreville, de Courbasson et de Moulon, Seigneur et Patron d'Ouzouër-des-Champs, et de Dame Jacqueline des Prés de Mondreville de Moulon. De ce mariage sont issues trois filles, savoir :

A. Marie-Madeleine de Beauharnais, femme de Messire Georges-François de Ravault, Chevalier, Seigneur de Mousseaux;

B. Marguerite-Françoise de Beauharnais, Religieuse au couvent de Saint-Dominique de Montargis, puis Abbesse;

C. Anne de Beauharnais de Moulon, mariée, par contrat du 8 mai 1741, à Messire Guillaume Bouvier, Chevalier, Marquis de Cepoy, etc., Colonel d'infanterie, Chevalier, de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Gouverneur, Grand-Bailli d'Epée, et Capitaine des chasses de Montargis.

4.° Charles de Beauharnais de la Boische, Marquis de Beauharnais, Chevalier, Lieutenant-Général des armées navales, Commandeur de l'ordre

Royal et Militaire de Saint-Louis, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi du Canada, et Gouverneur de Québec, en 1748. Il est qualifié *haut et puissant Seigneur* dans les actes qui le concernent, et parvint à tous les grades de la marine, par ses services signalés, et donna des marques de la plus grande valeur dans toutes les occasions qui se présentèrent; on peut en juger par la lettre que lui écrivit, le 21 avril 1732, le Comte de Maurepas, Ministre de la Marine, à l'occasion du titre de Commandeur qu'il obtint du Roi : « Vous ne devez pas douter du plaisir » que je me suis fait de vous procurer une grâce » que vous désiriez, et que vous aviez méritée; et » en rendant compte à Sa Majesté des motifs qui » intéressaient son service, et qui rendaient cette » décoration nécessaire à votre caractère, je n'ai » pas oublié de faire mention des services que » vous lui avez rendus, tant dans la charge que » vous remplissez avec distinction en Canada, que » dans le commandement des vaisseaux qui vous » ont été confiés, où vous vous êtes signalé dans » diverses occasions de la guerre, etc. » Le Marquis de Beauharnais avait épousé, par contrat du 6 août 1716, dame Renée Pays (sœur de Louis Pays, Seigneur de Bourjolly), veuve, en secondes noces, de Pierre Hardouineau, Ecuyer, Seigneur de Laudianière, beau-père de Claude de Beauharnais, son frère. Il mourut sans enfans, le 12 juin 1749, après soixante-trois années de service; sa femme était décédée dès le 14 août 1744.

5.° Claude Ier qui a continué la descendance, et dont l'article viendra ;

6.° Guillaume de Beauharnais de Beauville, Chevalier, Capitaine des vaisseaux du Roi, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, servit quarante ans dans le corps de la marine. Il fut successivement l'un des Gentilshommes-Gardes de la marine en 1697 ; Lieutenant d'infanterie en Canada en 1702 ; Capitaine d'une compagnie du détachement de la marine le 1er juin 1704 ; Enseigne de vaisseau, le 1er novembre 1705 ; Aide-Major des armées navales et du port de Rochefort, et Capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la marine le 20 avril 1711 ; Lieutenant de vaisseau, même année ; Chevalier de Saint-Louis, le 23 décembre 1721, reçu le 20 janvier 1724, et enfin Capitaine de vaisseau le 10 mars 1734. Il fut blessé d'un coup de fusil au bras, dans un combat naval, en 1705 ; et, dans toutes les occasions qui se présentèrent, il ne cessa de donner des preuves de sa valeur. Il mourut au Petit-Goave, île de Saint-Domingue, en 1741, sans avoir été marié.

7.° Jeanne-Elisabeth de Beauharnais épousa Michel Bégon, Chevalier, Seigneur de la Picardière, de Saint-Sulpice, de Pommeraye, de Marbelin, de la Sistière, de Sérigny, de Meunes, etc. ; Conseiller du Roi en ses conseils et en sa cour de Parlement de Metz ; premier Président au Conseil-Souverain et Intendant du Canada, et depuis, Intendant du Havre et des armées na-

vales, frère de Scipion-Jérôme Bégon, Conseiller du Roi en son Conseil-d'État, Evêque-Comte de Toul, Prince du Saint-Empire. De ce mariage sont issus : 1.° Michel Bégon, Conseiller au Parlement de Metz, et Intendant de la marine à Dunkerque ; 2.° Jeanne-Élisabeth-Françoise Bégon, mariée par contrat du 22 février 1737, à Messire Louis-François-Nicolas de Lorgeril, Chevalier, Seigneur de Lorgeril, etc., Chef de nom et d'armes de la maison de Lorgeril en Bretagne, Capitaine des vaisseaux du Roi, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis ; 3.° Catherine Bégon, femme de Messire François de la Fond, Chevalier, Seigneur de Laduye, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Capitaine au régiment de Berry (cavalerie) ; 4.° et N..... Bégon, Religieuse.

8.° Anne de Beauharnais, mariée, le 26 juin 1700, à Pierre-François Lejuge, Chevalier, Seigneur de Loigny, de Gourry, de Bagneaux, de Bazoches, etc. ;

9.° Catherine-Françoise de Beauharnais assista, le 26 juin 1700, au contrat de mariage de Jean-François de Beauharnais, Seigneur de Moulon, son frère.

X. Claude de Beauharnais, premier du nom, Chevalier, Seigneur de Beaumont et de Villechauve, Capitaine des vaisseaux du Roi et Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, fut fait successivement l'un des Gentilshommes-Gardes de

la marine, Enseigne, puis Lieutenant de vaisseau; Capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la marine le 12 mai 1707, Capitaine de frégate le 25 novembre 1712, Chevalier de Saint-Louis, nommé le 28 juin 1718, et reçu, le 10 juillet, par le Roi en personne, étant à Paris; et enfin Capitaine des vaisseaux de Sa Majesté le 17 mars 1727. Il avait épousé, par contrat du 11 mai 1713, Demoiselle Renée Hardouineau, fille de Messire Pierre Hardouineau, Écuyer, Seigneur de Laudianière, Lacul, Juge-Pie, la Pivauterie, et Conseiller du Roi, Receveur-Général des domaines et bois de la généralité de La Rochelle, et de dame Renée Pays, sa veuve, laquelle se remaria, en 1716, avec le Marquis de Beauharnais, frère de son gendre. Il mourut au mois de janvier 1738, après avoir servi trente-huit ans dans le corps de la marine. De son mariage naquirent les deux enfans ci-après, savoir :

1.° François IV, dont l'article va suivre;

2.° Claude de Beauharnais, Comte des Roches-Baritaud, qui forme la seconde branche, rapportée p. 44.

XI. François de Beauharnais, quatrième du nom, Chevalier, Marquis de la Ferté-Beauharnais, Baron de Beauville, Seigneur de Villechauve, de Montvoy, etc., Chef d'escadre des armées navales du Roi en 1764, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi, à la Martinique, et qualifié

de haut et puissant Seigneur dans les actes qui le concernent, naquit à La Rochelle le 8 février 1714. Il a été successivement l'un des Gentilshommes-Gardes de la marine en 1729, etc. Il obtint du Roi, au mois de juillet 1756, des lettres-patentes dûment enregistrées, portant érection en Marquisat de la Châtellenie, terre et Seigneurie de la Ferté-Aurain, sous le nom de *la Ferté-Beauharnais*, en considération des services de sa famille, et de ceux qu'il avait lui-même rendus à Sa Majesté depuis trente-cinq ans, tant en sa qualité de Chef d'escadre des armées navales, qu'en celle de Gouverneur de la Martinique, ayant chassé les Anglais qui avaient débarqué dans cette île pour s'en emparer. Il avait aussi le gouvernement de îles de la Guadeloupe, de la Désirade, Marie-Galande, la Dominique, Sainte-Lucie, la Grenade, Tabago, etc. Il avait épousé, le 6 septembre 1751, Marie-Anne-Henriette Pyvart de Chastullé, sa cousine-germaine, sœur de François- Louis-Marie Pyvart, Chevalier, Seigneur de Chastullé, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Capitaine aux Gardes-Françaises. De ce mariage sont issus :

1.° François, cinquième du nom, dont l'article suivra ;

2.° Alexandre, souche des Ducs de Leuchtenberg, dont l'article viendra page 38.

XII. François, Marquis de Beauharnais, cinquième du nom, Chevalier, né à La Rochelle le 12 août 1756, fut nommé Député de la Noblesse par

la ville de Paris, aux États-Généraux de 1789. Il vota constamment avec le côté droit, et signa la protestation des 12 et 15 septembre 1791, contre les changemens décrétés par cette Assemblée. Il combattit avec énergie la motion d'enlever au Roi le commandement des armées, ainsi que tous les amendemens qu'elle occasionna, en disant : « Il n'y a point d'amendement avec l'honneur, » ce qui le fit surnommer le *féal Beauharnais*. Il fut un des ôtages de Louis XVI, et chargé, avec M. Malouet, de sa défense. Il émigra et devint Major-Général de l'armée du Prince de Condé. Il écrivit au Président de la Convention la lettre suivante, pour démontrer l'illégalité du procès du Roi, et s'offrit pour être du nombre des défenseurs de cet infortuné Monarque :

« MONSIEUR,

« J'apprends avec l'Europe, étonnée de ce forfait nouveau, qn'on veut attenter à la personne sacrée du Roi en voulant prononcer son jugement. Je demande à être son défenseur, à plaider la cause de mon maître, de mon Roi, de l'homme le plus vertueux de son Royaume.

« Vous voudrez bien faire connaître à la Convention mon vœu ; vous voudrez bien me faire savoir sa réponse.

« Ce n'est point dans cette lettre que j'indiquerai mes moyens de défense, ce n'est point ici que je démontrerai quel est le droit politique des peuples

sur leur souverain légitime, et, respectivement, quel est le devoir des souverains envers leurs sujets.

« C'est moins devant une assemblée factieuse et usurpatrice, qui s'est arrogé tous les pouvoirs, que devant le peuple français, que j'énoncerai des faits qui lui feront connaître et les crimes de ces zélés sectateurs d'une liberté destructive de tout ordre social, et les vertus de Louis XVI, de ce Monarque infortuné, fait pour être l'objet de la vénération de ses sujets, qui, triste jouet du sort, et coupable peut-être de trop de bontés, s'est trouvé tour-à-tour persécuté, trahi, et enfin lâchement abandonné par ceux qu'il avait comblés de ses bienfaits.

« C'est à cette tribune publique que je dévoilerai les complots criminels de ces fourbes politiques qui se sont emparés des rênes du gouvernement, sous le voile du bien public, pour cacher plus adroitement leurs desseins ambitieux.

« Je désignerai les grands criminels, je ferai voir les replis tortueux *de cette politique dangereuse pour tous les gouvernemens*.

« La Convention nationale pourra juger si j'ambitionne la faveur insigne de défendre mon Roi, puisque je ne crains pas d'abaisser mon front devant des rebelles, puisque je ne rougis point de supplier ce tribunal d'inquisition de m'accorder cette grâce spéciale.

« L'anarchie dans laquelle est plongée ma malheureuse patrie depuis la révolution, les crimes dont s'est souillée une partie de la nation française, ses attentats envers la famille royale, ses persécu-

tions envers les ministres des autels, et, plus que tout, le désir si naturel à tout sujet fidèle de sauver son Roi et de l'arracher des mains de ses bourreaux, voilà les motifs qui m'ont fait quitter ma patrie. Ce dévouement volontaire, que je partage avec un grand nombre de mes vertueux concitoyens, est un titre dont je me glorifie hautement. Vous pouvez, Monsieur, en instruire l'Assemblée.

« Après m'être opposé de tout mon pouvoir à la destruction de la monarchie, *avec cette minorité de l'Assemblée nationale de laquelle je fais gloire d'avoir été constamment*, je suis venu me rallier aux drapeaux de l'honneur pour mourir en soldat, après avoir protesté solennellement contre cette même constitution que vous aviez juré de maintenir, et que vous anéantissez de votre propre autorité.

« J'attends de vous, Monsieur, une réponse simple et précise : couvrez vos attentats de la justice que je réclame, et que tout accusé doit attendre.

« Si vous oubliez *que Louis XVI est Roi*, souvenez-vous qu'il est homme ; montrez votre impartialité dans une cause qui intéresse tous les gouvernemens, sur laquelle l'Europe attentive suspend son jugement, et dont la postérité recueillera précieusement toutes les circonstances. »

J'ai l'honneur d'être,

FRANÇOIS, Marquis DE BEAUHARNAIS,

Député par l'ordre de la Noblesse de Paris aux États-Généraux de France.

Paris, décembre 1792

Rappelé dans la suite par l'influence de l'Impératrice Joséphine, sa belle-sœur, le Marquis de Beauharnais fut nommé Ambassadeur de France en Italie, Envoyé extraordinaire près la Reine d'Etrurie, puis, en 1806, Ambassadeur en Espagne près le Roi Charles IV; mais, s'étant prononcé contre les intrigues du Prince de la Paix, l'Empereur Napoléon le rappela et l'exila dans sa terre de Sologne, exil qui ne prit fin qu'à la Restauration. Il est Lieutenant-Général des armées du Roi, Grand'Croix des ordres d'Autriche, d'Espagne et de la Fidélité de Bade, puis de Malte, pour services rendus à l'ordre; Chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'honneur, et membre de plusieurs académies. Il a épousé: 1.° Marie-Françoise de Beauharnais, sa cousine-germaine, fille du comte Claude de Beauharnais, premier du nom, Chef d'escadre, dont il est question p. 44; elle est décédée en 1822; 2.° la Baronne Christine-Gertrude-Joseph-Xavier-Walburge de Cohaûsen, décorée de l'ordre de Drubeck, en Saxe.

Du premier lit :

1.° Emilie-Louise de Beauharnais, qui épousa, en 1802, Marie Châmans, Comte *de la Valette*, ancien Aide-de-Camp de Napoléon, puis Conseiller-d'État-Directeur-Général des Postes, condamné à mort le 21 novembre 1815. L'histoire assigne la place la plus honorable au dévouement et au courage de madame la Comtesse de la Valette, qui se rendit à la prison de son époux la veille de l'exé-

cution, le revêtit de ses habits de femme, et le fit ainsi évader en restant à sa place!...

Du second lit :

2.° Auguste-Eugénie-Françoise, Comtesse de Beauharnais, Dame Chanoinesse du Chapitre Royal de Bavière, décédée à Paris en 1831 ;

3.° Hortense-Louise-Françoise, Marquise de Beauharnais, Dame Chanoinesse du Chapitre Royal de Munich, née en 1812.

XII. Alexandre, Vicomte de Beauharnais, Chevalier de Malte de minorité, frère du précédent, était né à la Martinique le 28 mai 1760 ; il entra, en 1774, dans la compagnie des Mousquetaires du Roi, puis devint Major du régiment de Hainaut. Il fut Député de la Noblesse de Blois aux États-Généraux de 1789, et remplit, à diverses reprises, la présidence de l'Assemblée nationale. Le 30 mai 1793, il prit le commandement en chef de l'armée du Rhin, et fut nommé Ministre de la guerre le 13 juin suivant; mais il refusa le ministère, et donna, quelques mois après, la démission de son commandement. Sa loyauté et ses talens ne purent le garantir de la sombre jalousie des révolutionnaires, qui le traduisirent devant leur tribunal, et le firent condamner à mort le 23 juillet 1794, à l'âge de 34 ans. Plus tard on rendit justice à sa mémoire, en lui élevant une statue qui fut placée au nombre de celles qui décoraient le grand escalier du palais du Luxembourg, lors de l'installation du

Sénat conservateur, aujourd'hui Chambre des Pairs. Il avait épousé, le 13 décembre 1779, Marie-Rose-Joséphine *Tascher de la Pagerie*, née à la Martinique le 24 juin 1763. Elle se remaria, le 8 mars 1769, à Napoléon Bonaparte, depuis Empereur des Français en 1804; elle en fut séparée en 1810, sans avoir eu d'enfans de ce second mariage; elle mourut à la Malmaison le 29 mai 1814. « Peu de « femmes, disent les auteurs de la *Biographie des « Contemporains*, ont mieux mérité de fixer les « regards de la société, où elle fut toujours chérie « et distinguée. Sur le trône, elle se souvint tou- « jours d'elle-même, et donna, par l'affabilité, et « presque par la simplicité de ses manières, une « parure toute nouvelle à la majesté impériale; « aussi laissa-t-elle de profonds souvenirs, après « avoir été pendant vingt ans l'objet de l'admiration « et du respect de l'Europe. » Les enfans de son « premier lit furent :

1.° Eugène de Beauharnais, dont l'article suivra;

2.° Hortense-Eugénie de Beauharnais, née le 10 avril 1783, mariée, le 3 janvier 1802, à Louis Bonaparte, depuis *Roi de Hollande* en 1806. Semblable à son auguste mère, elle ne se laissa point éblouir par l'éclat du trône; on la vit constamment protéger le malheur, et couvrir d'un vif intérêt les sciences et les arts; toujours modeste, naturelle, et corrigeant, par la simplicité et la pureté de son âme, cette grandeur exté-

rieure que sa position politique lui imposait. Lors de la chute de l'empire, les Souverains alliés, forcés de rendre hommage à ses brillantes qualités, intervinrent pour faire établir en sa faveur le *duché de Saint-Leu*, reversible sur les enfans. Lorsque l'Empereur Napoléon revint de l'Ile d'Elbe, en 1815, elle s'empressa de solliciter sa protection pour la Duchesse Douairière d'*Orléans* et pour la Duchesse de *Bourbon*, qui étaient restées à Paris : sa bonté n'avait point d'opinion, le malheur seul excitait en elle les plus généreux sentimens. La perte de la bataille de Waterloo ayant dépouillé de nouveau la famille de Napoléon, la Reine Hortense quitta la France le 17 juillet 1815 et résida à Arnenberg, en Suisse. Elle est morte le 3 octobre 1837. De son mariage :

A. Napoléon-Charles, Prince Royal de Hollande, mort à La Haye le 5 mars 1807;

B. Napoléon-Louis, Grand-Duc de Berg et de Clèves, né le 4 octobre 1804, mort le 17 mars 1831 en Italie, avait épousé la Princesse Charlotte, fille de Joseph Bonaparte, Roi d'Espagne, morte en 1837;

C. Napoléon-Louis-Charles, né à Paris le 20 avril 1808, Capitaine honoraire d'artillerie en Suisse, actuellement retiré à Londres.

XIII. Eugène, Comte de Beauharnais, fils du Vicomte Alexandre de Beauharnais et de Marie-Rose-Joséphine Tascher de la Pagerie, naquit le 3

septembre 1780; sa mère, devenue veuve, épousa, en secondes noces, Napoléon Bonaparte, depuis Empereur des Français, qui voua au jeune Comte l'affection la plus tendre, et lui tint lieu d'un second père; il fit, avec Napoléon, les campagnes d'Italie et d'Égypte; après l'établissement du gouvernement impérial, il fut élevé à la dignité de *Prince français, et nommé Archi-Chanchelier d'État* le premier février 1805, *puis Vice-Roi d'Italie, et* enfin reconnu *fils adoptif de l'Empereur* par décret impérial du 12 janvier 1806. Napoléon, distinguant en ce jeune Prince toutes les qualités et toutes les talens qui constituent et l'homme d'État et l'homme de guerre, le déclara, en outre, le 20 décembre 1807, son héritier au royaume d'Italie, en y joignant le titre de *Prince de Venise,* les provinces de cette république ayant été réunies un an auparavant au royaume d'Italie. La guerre étant survenue en 1809 entre la France et l'Autriche, le Prince Eugène fut chargé de défendre l'Italie, conjointement avec les Généraux Macdonald et Baraguey-d'Illiers; il fit en cette circonstance, des prodiges de valeur, et déploya l'habileté la plus consommée dans l'art militaire. Ses manœuvres ayant triomphé de toutes les entreprises des Autrichiens, il vint se joindre à la grande armée de l'Empereur, qui s'était rendu maître de Vienne, et marcha de là en Hongrie, où il gagna la mémorable bataille de *Raab,* dans la même position où, près d'un siècle et demi auparavant, Montécuculli avait remporté une victoire signalée sur les Turcs;

il assista ensuite à la bataille de Wagram, qui termina cette guerre, et y signala les mêmes talens et la même bravoure. Le 3 mars 1810, le Prince Primat ayant été déclaré *Grand-Duc de Francfort*, le Prince Eugène, fut nommé son successeur; mais la guerre qui éclata entre Napoléon et la Russie, en 1813, et dans laquelle le Prince Eugène, malgré les revers de l'Empereur, se couvrit encore de gloire, ayant eu les résultats les plus funestes et entraîné la chute de la maison impériale de France, le Prince Eugène se retira à Munich, auprès de Sa Majesté le Roi de Bavière, son beau-père, qui lui conféra, en 1817, le titre de *Duc de Leuchtenberg*, avec celui *d'Altesse Royale*, en lui faisant cession de la principauté d'Eichstaedt. Le même Monarque déclara la famille du Prince Eugène *la première maison princière* du royaume de Bavière, et assigna son rang immédiatement après celui des Princes de la famille royale.

Par un autre acte royal, en date de 1818, le Duc de Leuchtenberg et ses descendans, par ordre de primogéniture, sont déclarés premiers Pairs héréditaires (Reichsrathe) de la couronne de Bavière.

Le Prince Eugène, mourut le 21 février 1824, emportant dans la tombe les regrets de toute l'Europe; il avait épousé, le 14 janvier 1806, la Princesse Auguste-Amélie de Bavière, fille du Roi Maximilien-Joseph, et de Marie-Wilhelmine, Princesse de Hesse-Darmstadt. De ce mariage sont issus :

1.° Auguste-Charles-Eugène, Duc de

Leuchtenberg, né le 9 décembre 1810, marié, en 1835, à la Reine de Portugal, Dona Maria ; mort à Lisbonne, la même année, sans postérité ;

2.° Maximilien - Joseph - Auguste - Eugène, dont l'article suivra, p. 44 ;

3.° Joséphine - Maximilienne - Auguste - Eugénie, née le 14 mars 1807, mariée le 22 mai 1823, à Joseph-François-Oscar, *Prince royal de Suède,* né le 4 juillet 1799. De ce mariage sont issus :

A. Charles - Louis - Eugène, Duc de Scanie, né le 5 mai 1826 ;

B. François - Gustave - Oscar, Duc d'Upland, né le 18 juin 1827 ;

C. Oscar - Frédéric, Duc d'Ostrogothie, né le 21 janvier 1829 ;

D. Nicolas-Auguste, Duc de Dalécarlie, né le 24 août 1831 ;

E. Charlotte - Eugénrie -Auguste - Amélie, née le 24 avril 1830 ;

4.° Eugénie - Napoléone, née le 25 décembre 1808, mariée, le 22 mai 1826, à Frédéric-Guillaume-Constantin, *Prince régnant de Hohenzollern-Hechingen,* né le 16 février 1801 ;

5.° Amélie-Eugénie, née le 31 juillet 1812, mariée, le 2 août 1829, à Don Pédro de Bragance, *Empereur du Brésil,* mort en 1834;

6° Théodelinde - Louise - Eugénie, née le 13 avril 1814.

XIV. Maximilien-Eugène-Joseph, Duc de Leuchtenberg, Prince d'Eischtædt, né le 2 octobre 1817, Général de brigade de l'armée russe, Grand'Croix de l'ordre de Saint-André, marié, le 14 juillet 1839, à S. A. I. Marie Nicolavitch, Grande-Duchesse de Russie, fille de S. M. l'Empereur Nicolas, et de Frédérique-Louise-Charlotte Wilhelmine Princesse royale de Prusse. De ce mariage est issue :

S. A. I. Alexandra-Maximilienova, née le 9 avril 1840.

SECONDE BRANCHE, *dite des Comtes des Roches-Baritaud.*

XI. Claude de Beauharnais, premier du nom de cette branche, Comte des Roches-Baritaud (*voy.* p. 32), Seigneur de la Chaussée, de la Boufferie, de la Cour, etc., né à Rochefort le 16 janvier 1717, qualifié haut et puissant Seigneur dans les actes qui le concernent, est entré au service en qualité de l'un des Gentilshommes-Gardes de la marine, et est parvenu successivement aux grades d'Enseigne et de Lieutenant de vaisseau de l'artillerie de la marine; a été aussi pendant quatre ans Commandant de l'artillerie au Canada, fait Capitaine de galiote, d'artillerie et des bombardiers du Roi, tant dans ses ports qu'à la suite de ses armées navales, le 15 novembre 1754; Chevalier de Saint-Louis, et Capitaine de vaisseau, le 15 mai 1756. Il obtint du Roi, au mois de juin 1750, des lettres-patentes dûment enregistrées, portant érection de la châtellenie, terre et seigneurie des Roches-Baritaud, en Comté,

en considération des services de ses ancêtres et de ceux qu'il avait rendus à Sa Majesté en qualité de Commandant de ses vaisseaux, et en dernier lieu de la *Bellone*, avec laquelle il avait essuyé un combat de cinq heures, des plus meurtriers, contre les Anglais, et dans lequel il venait de donner des marques d'une valeur à toute épreuve. Il mourut Chef d'escadre, et avait épousé, par contrat du 1er mars 1753, Demoiselle Marie-Anne-Françoise Mouchard de Chaban, fille de François-Abraham-Marie Mouchard, Écuyer, Seigneur de la Garde, de Croix-Chapeaux et de Chamboneil, Conseiller-Secrétaire du Roi, et d'Anne-Louise Lazur. Elle fut connue dans le monde littéraire sous le nom de Comtesse *Fanny Beauharnais*. Un esprit délicat, une grâce naturelle, une teinte philosophique caractérisée brillent dans ses nombreux ouvrages; elle réunissait chez elle les savans et les littérateurs les plus distingués; l'immortel Buffon l'appelait *sa fille chérie*; elle était en correspondance suivie avec le Grand Frédéric, Voltaire, J.-J. Rousseau, et avec tous les hommes les plus illustres du dix-huitième siècle. Elle mourut à Paris, en 1813, à l'âge de soixante-quinze ans. De ce mariage vinrent:

1.° Claude II, dont l'article suivra;

2.° Marie-Françoise, première femme du Marquis François de Beauharnais, cinquième du nom, dont l'article se trouve p. 33;

3.° Anne-Amédée, mariée, le 21 août 1781, à André-Horace-François, Marquis de Barral, Maréchal des camps et armées du Roi, dont deux fils.

XII. Claude de Beauharnais, deuxième du nom, Comte des Roches-Baritaud, né à La Rochelle le 29 septembre 1756, fut Capitaine au régiment des Gardes-Françaises, puis membre du Sénat conservateur le 21 avril 1804, Comte de l'Empire, Grand'Croix de l'ordre de la Fidélité de Bade, Chevalier d'honneur de l'Impératrice Marie-Louise d'Autriche, Grand-Officier de la Légion-d'honneur, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis; créé, par Sa Majesté Louis XVIII, Pair de France le 4 juin 1814. Il mourut le 10 janvier 1819, et avait épousé : 1.° Claude-Françoise-Gabrielle-Adrienne de Lézay-Marnézia, fille du Marquis de Marnézia, Député de la Noblesse aux États-Généraux; 2.° mademoiselle Fortin, fille de M. Fortin, ancien Capitaine de cavalerie, puis Mousquetaire du Roi, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, et de Suzanne-Élisabeth Marie de Lieutaud de Trois-Villes.

Du premier lit :

1.° Stéphanie-Louise-Adrienne de Beauharnais, Grande-Duchesse de Bade, dont l'article suivra.

Du second lit :

2.° Joséphine-Désirée de Beauharnais, mariée, le 7 novembre 1832, à Adrien-Hippolite, Marquis de Quiquéran de Beaujeu, ancien Gendarme de la garde du Roi et ancien Capitaine de cavalerie, issu d'une maison des plus distinguées de Pro-

vence, alliée à celle de Sabran, de Glandevès, de Grimaldi, de Castillon, Forbin, de Castellane, de Villeneuve, d'Arlatan, d'Adhémar, etc.

XIII. Stéphanie-Louise-Adrienne de Beauharnais, née le 26 août 1789, fille adoptive de l'Empereur Napoléon, mariée, le 7 avril 1806, à Charles-Louis-Frédéric, Prince héréditaire de Bade, qui devint Grand-Duc le 10 juin 1811. Il était frère de l'Impératrice de Russie, de la Reine de Bavière, de la Reine de Suède et de la Grande-Duchesse de Hesse-Darmstadt. Ce mariage fut célébré à Paris, à la Cour Impériale, avec la plus grande pompe. Mais ce qu'il y a de remarquable dans la famille de Beauharnais, c'est que l'éclat des grandeurs, la possession d'un trône même, ne changent jamais le caractère de bonté qui est propre à chacun de ses membres; la Princesse Stéphanie, devenue Souveraine, n'employa jamais son crédit, son autorité, que pour devenir la protectrice, la bienfaitrice de ses sujets et des savans et des artistes qui invoquaient son appui. Son mari étant mort le 8 décembre 1818, elle se retira à Manheim, où elle se livra tout entière à l'éducation des Princesses, ses filles, seul soulagement qu'elle pût opposer à la perte cruelle qu'elle venait d'éprouver. Elle a eu de son mariage les enfans qui suivent :

1.° et 2.° Deux Princes, morts en bas âge ;

3.° Louise-Amélie-Stéphanie, Princesse de Bade, née le 5 juin 1811, mariée, le 9 novembre 1830, au Prince *Gustave Wasa*, né le 9 no-

vembre 1799, fils de l'ancien Roi de Suède, Gustave IV; il est Feld-Maréchal au service d'Autriche;

4.° Joséphine-Frédérique-Louise, Princesse de Bade, née le 21 octobre 1813, mariée, le 21 octobre 1834, à Antoine-Joseph, Prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen;

5.° Marie-Élisabeth-Amélie-Caroline, Princesse de Bade, née le 11 octobre 1817.

Armes de la maison de Beauharnais: *d'argent, à la fasce de sable, surmontée de trois merlettes du même.*

Couronne royale pour le royaume d'Italie.

Devise: AUTRE NE SERS.

Le Landgraviat de Leuchtenberg était placé au nombre des Principautés de l'Empire d'Allemagne, cercle de Bavière, dès l'an 1334; le premier Landgrave connu est Udalric Ier, qui fut la souche d'une longue série de Princes, qui s'éteignit, en 1646, dans la personne du Landgrave Maximilien-Adam, dont la sœur Mathilde avait épousé le Prince Albert de Bavière, à qui elle porta cette Principauté qui, dès cette époque, demeura unie au Duché de Bavière. Les Ducs de Bavière ajoutèrent constamment à leurs titres celui de Landgraves de Leuchtenberg; S. M. Maximilien-Jeseph Ier, Roi de Bavière, concéda, en 1817, le titre de Duc de Leuchtenberg et d'Altesse Royale au Prince Engène de Beauharnais, son gendre, pour lui et sa postérité.

N. B. Cette généalogie, dans tous ses premiers degrés, est littéralement extraite du registre 5 de l'*Armorial général de France*, dressé en 1764, par M. d'Hozier, juge d'armes de France et généalogiste du Roi, pour lui certifier la noblesse des gentilshommes qui entraient au service de Sa Majesté. Cette maison, dans l'Histoire des faits d'armes de la marine (*Histoire de Duguay-Trouin, Tourville, etc.*), est connue sous les noms de *Beauharnois*, de *Nesmond*, de *Beauville*, de *Beaumond*, etc.

MAISON DE DRUMMOND.

Les empires éprouvent souvent des révolutions qui entraînent dans leurs désastres les familles qui étaient appelées à les gouverner depuis des siècles. C'est ainsi qu'on a vu la dynastie des rois saxons, qui régnaient sur l'Angleterre depuis l'an 449, chassée du trône, par les rois de Danemarck et ensuite par Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie, qui se rendit maître de l'Angleterre en 1066.

Edmond II, *dit* Côte-de-Fer, de cette race saxonne, régnait encore sur l'Angleterre en 1016, et disputait son trône les armes à la main, à Canut *dit* le Grand, roi de Danemarck, mais le poison ayant terminé ses jours en 1017, son compétiteur resta maître de cet empire, et le fils d'Edmond, nommé Édouard, qui était son héritier présomptif, fut forcé d'aller chercher un asile en Hongrie, où il fut accueilli avec la plus sincère hospitalité par André Ier, qui y régnait alors, et il y épousa la princesse Agathe, sœur de la reine de Hongrie,

et fille du Grand Duc de Moscovie. Le Prince Édouard ayant cependant conçu quelque espérance d'être rappelé au trône, retourna à Londres en 1057, sous le règne d'Édouard-le-Confesseur, son oncle, qui s'était ressaisi du trône sur les Danois et qui, n'ayant point de postérité, avait témoigné l'intention de choisir son neveu pour successeur. Mais la mort de celui-ci vint interrompre ce projet et celle d'Édouard-le-Confesseur, arrivée en 1066, jeta de nouveaux troubles en Angleterre qui favorisèrent l'usurpation d'Harold, fils du Comte Goodwine, qui ne s'assit un moment sur le trône que pour être renversé par Guillaume, duc de Normandie, qui assura sa conquête par la bataille d'Hastings, qu'il gagna sur Harold, le 14 octobre 1066.

Guillaume resta maître de l'Angleterre au préjudice d'Edgard-Atheling, fils du Prince Édouard, dont il a été question ci-dessus, et qui était le véritable et unique héritier présomptif de la couronne; ce Prince, qui était né en Hongrie, où son père s'était réfugié, quitta cette contrée avec ses deux sœurs Marguerite et Christine pour venir réclamer ses droits sur l'Angleterre; mais il était trop jeune pour y trouver un parti puissant, quoique les Anglais vissent avec une certaine émotion le rejeton de leurs anciens Rois; mais Guillaume-le-Conquérant, plus puissant que lui, fit évanouir toutes ses espérances. Il fut obligé de se soumettre et de se contenter du Comté d'Oxford pour toute indemnité. Pendant leur séjour en Hongrie, les Princes anglais

avaient été comblés d'honneurs et de soins par le Roi André Ier; mais celui-ci ayant été détrôné par Bela Ier, son frère, après une guerre des plus cruelles, avait fini ses jours dans la proscription, en 1062. Les enfants qu'il avait laissés furent également obligés de fuir, pour se soustraire aux vengeances de Bela Ier; on cite parmi eux Salomon, qui régna néanmoins dans la suite, mais qui fut forcé de se réfugier chez l'empereur Henri IV, son beau-frère; et le prince Georges de Hongrie, frère puîné d'André Ier et oncle de Salomon, fut également obligé de chercher une retraite pour se soustraire à la persécution; c'est de ce dernier dont descend la maison de Drummond d'Ecosse, dont la généalogie va suivre :

I. Georges (Yourick) de Hongrie, frère puîné, selon la tradition de plusieurs auteurs accrédités, d'André Ier et de Bela Ier, Rois de Hongrie, seconda les intentions bienveillantes d'André Ier pour le prince Édouard, héritier présomptif et fils d'Edmond II, *dit* Côte-de-Fer, Roi d'Angleterre, qui avait été détrôné par Canut, Roi des Danois; Édouard voulant éviter le sort de son frère Alfred, qui avait été assassiné l'an 1017, vint chercher un refuge en Hongrie auprès du Roi André Ier, qui l'accueillit avec la plus généreuse hospitalité, et lui fit épouser la sœur de la Reine Anastasie, sa femme, fille d'Iaroslaf Ier, Grand Duc de Moscovie. Ce fut dans cette circonstance que le Prince Georges se lia d'amitié avec le Prince Édouard; mais Bela Ier,

frère d'André Ier, ayant détrôné celui-ci, s'assit sur le trône de Hongrie en 1061, et le prince Georges, craignant d'être enveloppé dans la disgrâce d'André Ier, dont il avait soutenu les intérêts contre Bela Ier, qui était également son frère, se tint pendant long-temps dans une retraite inconnue. Il fut père de :

II. Maurice Ier, surnommé le Hongrois, du nom de sa patrie et de sa race; pendant le séjour, dans cette contrée, des Princes anglais Édouard et Edgar-Atheling, son fils, il avait contracté avec eux des liaisons d'amitié qui lui inspirèrent de se rendre auprès d'eux en Angleterre [1], pour fuir la proscription qui pesait sur lui, de la part de Belá Ier, son oncle. Il fut bien accueilli du prince Edgar-Atheling, et des Princesses Marguerite et Christine, ses sœurs. Le prince Édgar, dont le parti s'était augmenté en Angleterre, se laissa persuader de se rendre en Écosse avec ses deux sœurs, pour y attendre le résultat de ses efforts. Ce fut Maurice de Hongrie qui fut chargé du commandement du vaisseau qui transportait le Prince Edgar, la Princesse Agathe, sa mère, et les deux Princesses Marguerite et Christine, ses sœurs. Une violente tempête fit craindre pour un dépôt aussi précieux, mais l'expé-

---

[1] Le P. Ménetrier dit qu'à la même époque un certain nombre des familles hongroises les plus illustres quittèrent la Hongrie pour se rendre en Angleterre, et l'on cite parmi elles celle d'Elphinston, qui conserva des rapports de famille et d'alliance avec la maison de Drummond.

rience et la présence d'esprit de Maurice le firent triompher des élémens, et il aborda bientôt en Écosse, à un port sur la rivière de Forth, qui fut depuis appelée Ste.-Marguerite, du nom de la Princesse. Malcolm III, qui régnait alors (1068), les reçut avec tous les égards dus à leur rang; les vertus et les charmes de la Princesse Marguerite le déterminèrent à l'épouser; elle fut couronnée en 1070 et devint la consolation des Écossais par les réformes salutaires qu'elle fit opérer dans le Gouvernement. Elle mourut en 1093 et fut canonisée.

Le roi Malcolm III, en reconnaissance des services éminens que Maurice lui avait rendus, ainsi qu'à la famille de la Reine, lui concéda de grands biens, parmi lesquels se trouva la Seigneurie de Drummond, dont sa postérité prit le nom. Il reçut une récompense plus flatteuse encore, ce fut une armure ou cotte d'armes dont ses descendans s'honorèrent dans les siècles postérieurs. Il fut, en outre, élevé à la dignité héréditaire de Thane de Lennox, et fut tué à Alnwick en 1093.

Ses descendans ont toujours à cœur de le citer comme un brave et un héros, dont l'origine et les faits ne pouvaient que les honorer; c'est pourquoi John Escortio Drummond, de la branche de *Stobhall*, qui s'était établi dans les îles de Madère vers l'an 1418, sous la protection du Roi de Portugal, voulant justifier qu'il était fils de Jean Drummond, Seigneur de Stobhall, frère d'Anabella de Drummond, qui avait épousé Robert III, Roi d'Écosse

et mère de Jacques Ier, fit dresser une information légale sur l'origine de sa famille ; cette information fut envoyée dans la suite de Portugal en Écosse, sous la minorité du Roi Jacques V, à David, lord Drummond, chef de la famille en Écosse, à l'effet d'obtenir des lettres-patentes qui justifiassent authentiquement de l'origine de cette maison ; en conséquence, David, lord Dummond, s'empressa de présenter une requête an Conseil-d'État d'Écosse à l'appui de laquelle il fournit toutes les pièces nécessaires pour prouver l'origine de la famille en général et la descendance particulière de chacun de ses membres. Ladite requête était encore appuyée de ses cousins, le Comte d'Angus, le Comte de Huntley, et de plusieurs autres gentilshommes ; elle rappelait que la maison Drummond descendait en ligne directe et légitime de Maurice le Hongrois, Amiral, qui avait commandé le vaisseau qui transporta d'Angleterre en Écosse le prince Edgar-Atheling, Ste.-Marguerite et Christine, ses sœurs. La véracité de ces faits ayant été vérifiée par le Conseil-d'État, celui-ci fit droit à la demande de David Drummond, et délivra en conséquence, sous le grand sceau de l'État, une attestation et certificat de ladite origine ; ledit acte fut, en outre, revêtu de la signature et du sceau particulier des grands dignitaires et des Conseillers-d'État qui y avaient pris part, dans l'ordre suivant :

Jacques, Archevêque de Saint-André
Gavin, Évêque d'Aberdeen ;

Jacques, Évêque de Dumblan ;

Archibald, Comte d'Angus, Lord Douglas ;

Georges, Comte de Huntley, Lord Gordon ;

Colin, Comte d'Argill, Lord Campbell et Lorn ;

Jean, Comte de Lennox, Lord Darnlie ;

Cutbert, Comte de Glaincairn, Lord Kilmars ;

Jean, Lord Lindsay ;

Jean, Sterlin de Keer ;

Le Chevalier *Jacques*, Toures d'Innerleith ;

Le Chevalier *Jean*, Charters d'Amersfeild ;

Il est en outre revêtu et scellé du grand sceau de l'État, c'est-à-dire du Royaume d'Écosse.

Un autre acte de la plus haute importance, qui atteste non-seulement que Maurice Ier était d'origine hongroise, mais encore qu'il était issu des Rois de cette contrée, est la lettre de David, Lord Drummond, à son cousin, établi aux îles de Madère, dans laquelle il dit, sous la date du 1er décembre 1519, que le Prince Édouard, fils d'Édmond II, *dit* Côte-de-Fer, Roi d'Angleterre, ayant été proscrit, se réfugia en Hongrie et y épousa la Princesse Agathe, sœur de la Reine de Hongrie, dont il eut un fils nommé Edgar-Atheling, héritier présomptif du trône d'Angleterre, et deux filles, qui furent Sainte-Marguerite, depuis Reine d'Écosse, et Christine. Après la mort d'Édouard, qui s'était rendu en Angleterre pour ressaisir le trône de ses pères, ses enfants, que nous venons de nommer, se rendirent également à Londres pour faire valoir leurs

droits, mais Guillaume-le-Conquérant, Duc de Normandie, s'étant rendu maître de ce Royaume, Edgar et ses sœurs se réfugièrent en Écosse, en s'embarquant sur un vaisseau dont le commandement fut donné à Maurice, *dit* le Hongrois, lequel est désigné dans ladite relation comme cousin et Conseiller de ces Princes. Il était effectivement leur parent et leur allié, puisque la mère d'Edgar et de ses sœurs était la propre sœur de la Reine de Hongrie, femme d'André Ier, frère de Georges et oncle de Maurice. Cette Princesse avait fait épouser à Maurice Ier une de ses Dames d'Honneur, de laquelle il laissa le fils qui suit :

III. Malcolm Ier prit le nom de Drummond d'un des grands fiefs qui avaient été donnés à son père Maurice par le Roi Malcolm III ; ce fief était situé dans la Vicomté de Dumbarton. Il fut, comme son père, revêtu de la charge de Thane (chef ou Comte du Clan ou de la contrée) héréditaire de Lennox. On peut juger par son nom qu'il fut tenu sur les fonts de baptême par le Roi d'Écosse Malcolm III, mort en 1130 ; il fut père de :

IV. Maurice II de Drummond, troisième Thane ou Sénéchal héréditaire de Lennox, mort en 1155 ; il laissa pour fils :

V. Jean Ier de Drummond, quatrième Thane héréditaire de Lennox, mort en 1180, qui fut père de :

VI. Malcom II de Drummond, cinquième Thane héréditaire de Lennox, qui mourut vers l'an 1200, et fut père de :

1.° Malcom III, *dit* le Beg, dont l'article suit;

2.° Roderick, mentionnné dans des actes de partage pour des domaines dans le comté de Dumbarton, avec son frère Malcolm-le-Beg, en 1234.

VII. Malcolm III de Drummond, surnommé le Beg ou le Petit, sixième Thane ou Sénéchal héréditaire de Lennox; il est désigné comme ayant servi de témoin dans plusieurs actes de Maldwin, Comte de Lennox, dont il épousa la fille nommée Ada, qui était l'héritière de ce Seigneur.

Malcolm III mourut avant l'an 1260, et laissa de son mariage plusieurs enfans, parmi lesquels :

1.° Malcom IV, qui suit;

2.° Jean de Drummond, Grand Forestier héréditaire d'Écosse et Sénéchal de Houston.

VIII. Malcolm IV de Drummond, qui est qualifié de *Dominus de eodem* dans un acte de l'an 1260, et comme fils aîné de Malcolm-le-Beg; il fut le septième Thane ou Sénéchal héréditaire de Lennox; on le trouve encore cité dans des actes de 1272 et 1273; il mourut en 1278 et fut père des enfants qui suivent :

1.° Jean II, dont l'article viendra;

2.° Gilbert de Drummond, mentionné dans des actes de 1280 et 1290; il fut père de :

A. Malcolm de Drummond, qui, conjoin-

tement avec son père, prêta serment de fidélité à Edouard Ier, Roi d'Angleterre.

3.° Thomas de Drummond de Balfrou, qui est désigné par le Pape Clément V, de l'an 1305, avec la qualité *de Nobilem hominem*;

4.° N... de Drummond, femme du dernier Comte de Monteith, de laquelle il n'eut pas de postérité;

5.° N... de Drummond, femme de N... de Lennox, frère d'Ada, femme de Malcolm III.

IX. Jean II de Drummond, huitième Sénéchal héréditaire de Lennox, durant les guerres d'Angleterre et d'Écosse; il avait été fait prisonnier par le Roi d'Angleterre Édouard Ier, qui ne lui rendit sa liberté que sous la condition qu'il le servirait dans ses guerres contre la France. Dans la suite, une haine implacable éclata entre la maison de Drummond et celle des Comtes de Monteith, qui avait détourné le frère d'Ada de Lennox, femme de Malcolm III, et mari de la sœur de ce Jean de Monteith, de laisser à la maison de Drummond le Comté de Lennox, qui passa depuis aux Stuarts, et qui devait réellement revenir aux Drummond, attendu que le frère d'Ada n'avait laissé aucune postérité. La guerre éclata entre ses Seigneurs d'une manière si violente, que Monteith perdit trois de ses fils dans un combat où il fut vaincu, et que le roi d'Ecosse fut obligé d'interposer son autorité pour faire mettre bas les armes aux parties belligérantes. Les grands du royaume s'assemblèrent

même pour cette pacification, de laquelle furent garans les Comtes de Douglas, d'Angus et d'Arran, et Milord Robert, neveu du roi Robert Bruce. Drummond ayant perdu, par l'un des articles du traité, les terres qu'il possédait au comté de Lennox, à cause de la mort des trois fils de Jean de Monteith, se retira avec sa famille dans la province de Perth, où il possédait les terres de Stobhall et de Cargill. Il avait épousé N... de Monteith, fille du Comte Walter de Monteith, de laquelle il laissa :

1.° Malcolm V, dont l'article suit ;

2.° Gilbert de Drummond, dont il est fait mention dans des actes de ratification, concernant les terres et l'église de Kilpatrick, en 1330 ;

3.° Walter de Drummond, Secrétaire du Roi d'Écosse, Robert Bruce, en 1323, et Ambassadeur en Angleterre.

X. Malcolm V de Drummond, neuvième Thane héréditaire de Lennox, qui succéda à son père en 1301 ; il assista au Parlement en qualité d'un des *Barones majores Regni* ; il fut célèbre dans les guerres de son temps. Le Roi d'Angleterre, Édouard Ier, ayant appris qu'il avait été fait prisonnier dans une bataille où il servait les intérêts du Roi d'Ecosse, le considérait comme un ennemi si redoutable, qu'il en fit ordonner des actions de grâce qui furent célébrées dans l'église cathédrale de Glascow le 25 mai 1301. Rendu à la liberté, il commanda à la bataille de Bannocburn, en 1315 ; la valeur qu'il y déploya lui fit concéder, par le

Roi d'Écosse Robert Bruce, plusieurs Seigneuries considérables, avec le droit d'adjoindre à ses armoiries un semé de chausse-trapes, pour perpétuer dans sa famille le souvenir de cet événement. Il mourut en 1325, et avait épousé N..., fille de sir Patrick Graham de Kincardine, de laquelle il laissa le fils qui suit :

XI. Malcolm VI de Drummond, dixième Thane héréditaire de Lennox. L'attachement inviolable qu'il avait voué à Robert Bruce, Roi d'Écosse, son souverain, lui attira la haine et les persécutions d'Édouard III, Roi d'Angleterre ; mais David Bruce, qui avait succédé à Robert, son père, au trône d'Ecosse, récompensa sa fidélité en confirmant, par deux actes solennels, la cession qui lui avait été faite des domaines et Seigneuries de Tulliecraven et de Dronan, et en l'élevant à la dignité de Gouverneur du Comté de Perth. Il fut tué à la bataille de Durham, en 1346. Il laissa les enfants qui suivent :

1.° Malcolm VII, dont l'article suit ;

2.° Jean III, dont l'article viendra après celui de son frère ;

3.° Maurice de Drummond, souche des branches de *Concraig, de Culqualzie, de Pilkellony, de Balloch*, etc. ;

4.° Walter de Drummond, qui par une charte de David II, Roi d'Écosse, est désigné comme ayant la direction des registres de ce Royaume.

XII. Malcolm VII de Drummond, onzième

Thane héréditaire de Lennox, qui épousa Isabelle de Douglas, Comtesse héréditaire de Marr, et se lia d'une étroite amitié avec le Comte de Douglas, son beau-frère, qu'il assista de tous ses moyens dans la guerre qu'il fit aux Anglais ; il se signala, en 1388, à la sanglante bataille d'Otterburn, où il fit prisonnier Ralph Percy, Général de ces derniers ; il fut gratifié d'une pension viagère par le Roi d'Écosse pour cette action ; il mourut en 1403, ne laissant pas de postérité ; ce fut son frère, Jean III, qui lui succéda.

XII. Jean III de Drummond, douzième Thane, frère du précédent, devint, par sa mort, chef de nom et d'armes de cette illustre famille ; il fut Comte de Stobhall et de Cargill, Seigneuries dont la concession lui fut confirmée par acte royal de David II, qui lui donna en même temps le Gouvernement du Bailliage d'Abtain et de Dull dans le Comté d'Athol. Il épousa la fille aînée et héritière de Guillaume de Montefex (ou Monfichet), de laquelle il laissa :

1.° Jean IV, dont l'article suivra ;

2.° Guillaume de Drummond, Seigneur de Carnock, qui fonda la branche de ce nom et celles de *Maidhope et de Hawthorden* ; il avait épousé la fille du Baron d'Airth, qui lui apporta en dot la baronnie de Carnock.

MAISON ROYALE D'ÉCOSSE.

3.° Anabella de Drummond, qui épousa Robert III, Roi d'Écosse, chef de la Maison de

Stuart, qui régna depuis sur l'Angleterre ; cette Reine est fort louée par les historiens de sa nation, qui rendent hommage à ses vertus, à la prudence et à la sagesse qui présidèrent à toutes les actions de sa vie. Elle fut couronnée à Scone, au mois de septembre 1390.

4.° Marguerite de Drummond, femme d'Archibald, Comte d'Argill.

5.° Marie de Drummond, mariée à Alexandre Macdonald, fils aîné du Comte de Ross.

XIII. Jean IV de Drummond, treizième Thane, Comte de Stobhall et de Cargill, qui fut Grand-Justicier d'Écosse dès l'an 1391 ; il mourut en 1448, et avait épousé Elisabeth, fille de Guillaume-Henri de Sinclar, comte d'Orckeney et petite-fille de la reine de Danemarck ; de ce mariage vinrent :

1.° Walter Drummond, Ier du nom, dont l'article suit ;

2.° Thomas Drummond, qui épousa Marguerite, fille de Brus d'Achinboraceorvie ;

3.° Guillaume Drummond, qui épousa Elisabeth, fille de Sir Guillaume Antharnoek ;

4.° Robert Drummond, qui épousa l'héritière de Barnboughall ;

5.° Jean Drummond, surnommé Escortio, qui s'établit aux Isles de Madère vers l'an 1418, sous la protection du Roi de Portugal ; c'est lui qui fit dresser et reconnaître par des actes authentiques la généalogie de sa famille, qui fut ad-

mise et confirmée par arrêt du Conseil-d'État et des grands du royaume d'Écosse, à la requête de David Drummond Ier, mentionné au degré XIX.

6.° Elisabeth Drummond, qui épousa Thomas Baron de Kinnaird-Thusilk.

XIV. Walter Drummond, quatorzième Thane, Ier du nom, Comte de Cargill et de Stobhall, mort en 1455; il avait épousé Marguerite, fille de Guillaume Patrick-Ruthven, chef d'une très-noble maison d'Écosse; il laissa d'elle les enfans qui suivent :

1.° Malcolm VIII, dont l'article suivra;

2.° Jean Drummond, Doyen de l'Église Cathédrale de Dunblan, dont il fut nommé Évêque postérieurement; il fut fait, en 1486, Chevalier de l'Ordre du Pape;

3.° Walter Drummond, Baron de Liderif, qui fut la souche de la branche de Drummond, dite de *Blair*, qui produisit deux autres branches, celles de *Newton* et de *Gardrum*. Il vivait encore en 1486, et laissa deux enfans.

XV. Malcolm VIII, quinzième Thane, Comte de Drummond, mort en 1470; il avait épousé, en 1445, Marie Murrai, fille de sir David Murrai d'Hunie de Tullibardine, famille dont descendent les Marquis d'Athol; de ce mariage il laissa les enfans qui suivent :

1.° Jean V de Drummond, dont l'article suivra;

2.° Walter Drummond, Seigneur de Deanston, chef des registres d'Ecosse ;

3.° Jacques Drummond, Seigneur de Baltoch et de Corywauhter;

4.° Guillaume Drummond, Seigneur de Muthill;

5.° Thomas Drummond, Seigneur de Druminerinoch, duquel sont sorties les branches *d'Invernay, de Cultmalindre, de Comrie et de Pitcairns*, et les branches naturelles d'Achlaick et de Smithiestowne;

6.° André Drummond, Vicaire de Stregette.

XVI. Jean V, de Drummond, seizième Thane, Comte de Cargill et de Stobhall, fut d'abord créé Baron et Pair du Royaume d'Ecosse, avec le titre de Lord Baron de Drummond, limité en 1471, aux héritiers mâles, et ensuite Sénateur de la Cour de Justice puis premier Pair et grand Justicier d'Écosse, charge qui était la principale du Royaume. Il rendit les services les plus considérables à Jacques III, roi d'Écosse, dont il commanda les armées, et dissipa, les armes à la main, les rebelles commandés par le comte de Lennox, qui voulait s'emparer de la personne de ce Prince. Il fut ensuite nommé, en 1487, Ambassadeur et Ministre plénipotentiaire en Angleterre, pour conclure un traité de paix avec Richard III.

Après la mort du Roi Jacques IV, son gendre, on le dépouilla de ses biens et de ses charges, parce qu'il avait donné un soufflet à un roi d'armes, qui était venu le citer dans le Château de Drummond à comparaître au Parlement, pour y rendre compte du mariage de la Reine; mais l'intercession des grands du Royaume, fit qu'en considération de sa

noblesse et de ses services, on le rétablit dans ses biens et dans ses honneurs deux jours après.

Outre les grands biens qu'il avait acquis en Écosse du Baron Concraig, son parent, il jouissait encore de la dignité de Sénéchal héréditaire de la province de Stralthern ; il mourut en 1519. Il avait épousé Élisabeth Lindsay ou Lindsey, fille du célèbre Comte de Crawford; de ce mariage sont issus les enfans qui suivent :

1.° Guillaume Ier, dont l'article viendra ;

2.° David Drummond. Il prit une part très-active dans la guerre qui existait entre sa famille et celle de Murrai.

3.° Jean Drummond, qui épousa Lady Saltosen. Il fut le premier Baron d'*Innerpeffrie*, et d'un de ses fils descendit la branche de *Ricarton*.

DEUXIÈME ALLIANCE AVEC LES ROIS D'ÉCOSSE.

4.° Marguerite Drummond, qui épousa Jacques IV, Roi d'Écosse, son parent ; ce mariage fut tenu secret en attendant les dispenses du Pape; mais quelques grands du Royaume, jaloux du crédit que cette seconde alliance donnerait à la maison de Drummond, firent empoisonner Marguerite, afin que cette maison n'eût pas la gloire d'avoir fourni deux Reines à l'Écosse ; de ce mariage vint une fille qui fut mariée au Comte de Huntley ;

5.° Élisabeth Drummond, qui épousa Georges Douglas, Comte d'Angus ;

6.° Béatrix, femme de Jacques, Comte d'Arran ;

7.° Euphémie Drummond, femme de Georges, Lord Fleeming ;

8.° Annabelle, femme de Guillaume Graham, qui vivait en 1504, Comte de Montrose;

9.° Sibylle, morte demoiselle.

XVII. Guillaume Ier, second Lord Drummond, Comte de Cargill et de Stobhall. Il entra en guerre, lui et sa famille, avec celle de Murrai ; quelques-uns de ses amis, qui commandaient ses troupes, ayant brûlé, dans l'église de Minivard, quelques gentilshommes de la maison de Murrai, il fut condamné à mort, quoique innocent de ce crime ; la sentence fut exécutée en 1511. Il avait épousé Isabelle, fille de Collin Campbell, Comte d'Argyll, de laquelle il laissa les deux fils qui suivent :

1.° Walter II, dont l'article suivra ;

2.° André Drummond, qui fut créé Baron de *Belliclon* ; et fut la souche d'une branche de ce nom, dont le dernier mâle, Maurice Drummond, ne laissa que des filles.

XVIII. Walter II, troisième Lord Drummond. Il avait épousé, en 1513, Élisabeth Graham, fille du Comte de Montrose, de laquelle il laissa :

XIX. David, premier du nom, quatrième Lord Drummond, succéda aux titres et honneurs de ses prédécesseurs ; ce fut lui qui obtint, sous la minorité du Roi Jacques V, des lettres-patentes qui confirment la généalogie de la maison de Drummond,

que Jean de Drummond, *dit* Escortio, établi aux îles de Madère, avait fait reconnaître par le Roi de Portugal, et qui fut admise et reconnue par le Conseil-d'État du Roi d'Écosse et par les grands du Royaume (*Voyez ce qui est dit au commencement de ce travail*, page 9). David Ier, épousa en 1535 : 1.° Marguerite Stuart, fille d'Alexandre Stuart et petite-fille d'Alexandre, Duc d'Albany, Vice-Roi d'Écosse, et fils puîné du Roi Jacques III ; 2.° en 1559, Lilia Gordon, fille de Patrick Gordon, Lord Ruthven.

Du premier lit vint :

1.° Sibylle Drummond, qui fut mariée à Gilbert Ogilvy de Pury ;

Du second lit vinrent :

2.° Patrick Ier, cinquième Lord Drummond, dont l'article suit ;

3.° Jacques Drummond, qui fut créé, en 1607, premier Lord Maddertie ; il fonda la branche de ce nom, dont sont encore issues celles de Machany et de Strathallan ;

4.° Jeanne, mariée à Jean, Comte de Montrose, Chancelier et Vice-Roi d'Écosse ;

5.° Anne, qui épousa Jean, Comte de Marr, grand Trésorier d'Écosse ;

6.° Lilia Drummond, femme du Comte Crawford ;

7.° Catherine Drummond, mariée à Jean, Comte de Tullibardine ;

8.° Marie Drummond, mariée à Sir Jean Sterling de Keir.

XX. Patrick, premier du nom, cinquième Lord Drummond, fut marié à Marguerite, fille de Sir David Lindsay ou Lindsey, Comte de Crawfrod, avec laquelle il continua la branche aînée des Lords Drummond, Comtes de Perth ; il laissa de ce mariage les enfans qui suivent :

1.° Jacques Ier, dont l'article viendra ;

2.° Jean VI, dont l'article suivra après celui de son frère ;

3.° Catherine Drummond, mariée au Comte de Rothe ;

4.° Lilia, mariée à Alexandre Seattone, Comte de Dumferlin ; elle fut mère des Comtes de Lauderdale, de Kelly, de Balcarres et de Cathneff ;

5.° Jeanne Drummond, Comtesse de Roxborough, fut gouvernante des enfans de Charles Ier ;

6.° Anne Drummond, mariée au Comte de Barclay ;

7.° Élisabeth Drummond, femme de Milord Elphingston.

XXI. Jacques, premier du nom, sixième Lord Drummond et premier Comte de Perth et de Stobhall et baron de Montifex, par lettres-patentes de l'an 1605, qui transmettent aux héritiers mâles, sans exception, le droit de succession à ces titres, et par ordre de primogéniture ; il fut envoyé, par le Roi Jacques VI, Ambassadeur en Espagne avec le Comte

de Nottingham, et, à son retour, il fut honoré, lui et ses héritiers, de tous les titres et honneurs de Comte de Perth, de Stobhall, et baron de Montifex; il épousa Isabelle Seatton, fille de Robert, premier Comte de Winton, de laquelle il ne laissa qu'une fille, qui fut Comtesse de Sutherland; son frère, Jean VI, lui succéda.

XXI. Jean VI, septième Lord Drummond et second Comte de Perth, frère du précédent, fut un des plus zélés serviteurs du malheureux Charles Ier, Roi d'Angleterre et d'Écosse, et se joignit au Marquis de Montrose pour soutenir ses intérêts; mais il fut fait prisonnier à la bataille de Philiphangh contre Cromwell, en 1646, et fut obligé de payer 5,000 livres sterling de rançon. Il avait épousé Jeanne Keer, fille du Comte de Roxborough, de laquelle il eut les enfans qui suivent:

1.° Jacques II, dont l'article viendra;

2.° Robert Drummond, qui mourut en France;

3.° Jean Drummond, qui a fait la branche de Logi-Almond;

4.° Guillaume Drummond, Comte de Roxborough, auteur de la branche de ce nom et de celle de Bellandin;

5.° Jeanne Drummond, femme de Jean, Lord Fleeming, Comte de Wigton;

6.° Lilia ..... Drummond, Comtesse de Tullibardine.

XXII. Jacques II, huitième Lord Drummond

et troisième Comte de Perth, demeura fidèle aux intérêts de Charles Ier, Roi d'Angleterre et d'Écosse; il souffrit avec résignation et constance les persécutions et la prison que l'usurpateur Cromwel lui fit éprouver. Il avait épousé Anne Gordon, fille de Georges, Marquis de Huntley; de ce mariage sont issus les enfans qui suivent :

1.° Jacques III, dont l'article viendra;

2.° Jean Drummond, d'abord Comte, puis Duc de Melfort, Chevalier de la Jarretière, auteur de la branche des Ducs de Melfort, en France, qui sera rapportée plus bas, page 73;

3.° Anne Drummond, qui vivait encore en 1695; elle avait épousé le Comte d'Éroll, Connétable héréditaire d'Écosse.

XXIII. Jacques III, neuvième Lord Drummond et quatrième Comte de Perth, Chevalier de la Jarretière et de Saint-André, fut créé Conseiller-d'État en 1678, puis Grand-Justicier du royaume d'Écosse en 1682, et grand Chancelier en 1684. Son attachement au service des rois Charles II et Jacques II, ainsi qu'à la religion catholique, apostolique et romaine, lui attirèrent de grandes persécutions; il fut détenu pendant près de trois ans au château de Sterling, d'où il sortit pour se rendre à Rome; de là, il passa en France pour rejoindre le Roi Jacques II, qui le créa Duc de Perth, le fit son premier gentilhomme et le nomma Gouverneur de Jacques III, son fils; il fut aussi Grand Chambellan de la Reine-mère. Il mourut à Saint-

Germain-en-Laye, le 10 mai 1716, dans la 68e année de son âge. Son corps fut porté à Paris, où il fut inhumé au Collége des Écossais. Il avait épousé : 1.° Jeanne Douglas, fille de Guillaume, Marquis de Douglas et cousine-germaine de Guillaume, Duc d'Hamilton; 2.° Lilia Drummond, Comtesse de Tullibardine; 3.° Marie Gordon, fille de Louis, Marquis d'Huntley et sœur du Duc de Gordon.

Du premier lit sont issus :

1.° Jacques IV, dont l'article viendra;

2.° Marie Drummond, femme de Guillaume, Comte de Marshall, Maréchal héréditaire d'Écosse;

3.° Anne Drummond, non mariée.

Du second lit vinrent :

4.° Jean Drummond de Perth, pour lequel le régiment Royal-Écossais fut créé en 1743; mort, en 1748, Maréchal des camps et armées du Roi;

5.° Charles Drummond, mort enfant.

XXIV. Jacques IV, dixième Lord Drummond et deuxième Duc de Perth; il avait été élevé à Paris, qu'il quitta à l'âge de quinze ans, pour passer en Irlande avec le Roi Jacques II, en 1689. Il se trouva au siége de Londondery, aux combats de Newton, de Butler et de la Boyne; il rentra avec

le Roi Jacques en France, d'où il retourna en Écosse en 1695, et y épousa Marie Gordon, sa cousine-germaine, fille du Duc de Gordon et d'Elisabeth Howard, fille de Henri Howard, Duc de Norfolk; il suivit ensuite le parti du prétendant, qui le créa Chevalier de l'Ordre de Saint-André et de la Jarretière; son attachement pour la Maison de Stuart le fit condamner pour haute trahison en 1715, étant encore Lord Drummond, ce qui l'empêcha de pouvoir succéder à la mort de son père, en 1716, au titre de Comte de Perth, en Ecosse, qui se trouve dormant ou suspendu depuis cette époque. Il laissa de son mariage les enfants qui suivent :

1.° Jacques V, dont l'article suit;

2.° Jean Drummond, qui succéda à son frère aîné et dont l'article se trouve ci-après ;

3.° Marie Drummond, morte demoiselle;

4.° Henriette Drummond, morte demoiselle.

XXV. Jacques V, onzième Lord Drummond, et troisième Duc de Perth, qui succéda aux titres de son père; mais il fut victime de son dévouement à la religion catholique et au parti des Stuarts; un décret, prononcé par le Parlement d'Angleterre, le priva des immenses propriétés qu'il possédait dans la Grande-Bretagne ; il mourut sans postérité à bord de la frégate la Bellone, pendant la traversée, le 13 mai 1746, des blessures reçues à la bataille de Culloden.

XXV. Jean Drummond, succéda à son frère et mourut non marié en 1747, il eut pour successeur son oncle Jean, second frère de son père, mort non marié en 1757, et ce dernier fut remplacé par le troisième frère, Édouard, mort non marié en 1760. Ici finit la branche aînée de la maison de Drummond.

Deuxième branche de la maison de Drummond issue des comtes de Perth, établie en France sous le titre de ducs de Melfort, et formant la première branche du nom de Melfort.

XXIII. Jean de Drummond, premier du nom, créé Vicomte de Melfort le 20 avril 1685, et Comte de Melfort en Ecosse le 12 août 1686, Pair d'Irlande, Baron de Cleworth, par patente du 7 août 1688, puis Duc de Melfort en France le 17 avril 1692 ; tous par patentes limitées aux enfans mâles du second mariage avec Euphémie Wallace, par ordre de primogéniture. Il était second fils de Jacques II, huitième Lord Drummond, troisième Comte de Perth, et d'Anne Gordon; il fut aussi attaché que son frère aîné, Jacques III, Comte de Perth, Grand-Chancelier d'Écosse, à la personne des Rois d'Angleterre, Charles II et Jacques II, ainsi qu'à la religion catholique; il demeura victime de ce dévouement par le décret qui fut prononcé contre lui par le Parlement d'Écosse en 1695. Il avait été Gouverneur d'Edimbourg, puis Trésorier et premier Secrétaire-d'État d'Écosse; Chevalier de l'Ordre du Chardon, de la Jarretière et de la Toison-d'Or, Ambassadeur du Roi Jacques II à Rome et à Paris. Il avait épousé : 1.° Sophie Lundey ou Lundin, héritière de sa maison,

morte en 1679; 2.° Euphémie Wallace, fille de Sir Thomas Wallace de Craigie, Baron et Seigneur Justicier d'Écosse, morte, le 6 mai 1743, au château de Saint-Germain-en-Laye.

Du premier lit sont issus :

1.° Jacques Drummond de Lundey, mort enfant;

2.° Robert Drummond de Lundey, dont l'article suit;

3.° Anne, mariée à Sir John Houston.

4.° Elisabeth, femme du second Vicomte Drummond de Strathallan.

5.° Marie, qui épousa Sir Walter Scott.

Du second lit vinrent :

6.° Jean Drummond, deuxième Duc de Melfort, dont l'article suivra, page 76;

7.° Thomas mort au service d'Autriche, sans alliance, en 1715;

8.° Guillaume Drummond, Grand-Prieur de l'Ordre de Malte, à Liége; mort nonce du Pape en Espagne en 1742;

9.° André Drummond, souche des Comtes de Melfort, dont la branche est rapportée page 81, sous le degré XXIV;

10.° Bernard, mort enfant, au collége de Douay;

11.° Philippe, tué au siége de Philisbourg, en 1714;

12.° Marie Drummond, première femme de Joseph de Roxas, Comte de Castelblanco;

13.° Françoise Drummond, seconde femme de Joseph de Roxas, Comte de Castelblanco, son beau-frère, avec dispense du Pape[1].

XXIV. Robert Drummond, Baron de Lundey, épousa Anne Inglis, qui le fit père de :

1.° Jean, dont l'article suivra ;

2.° Jacques, qui succéda à son frère, et dont l'article viendra.

XXV. Jean Drummond, Baron de Lundey, qui mourut sans alliance.

XXV. Jacques Drummond, premier du nom de cette branche, Baron de Lundey, après la mort de son frère et de son cousin en 1760, qui ne laissaient pas de postérité ; fut Comte et Duc de Perth, comme petit-fils issu du premier mariage de Jean Drum-

---

(1). *De ce mariage est issue* Marguerite Roxas y Drummond, qui épousa don Joseph de Vallabriga, Grand d'Espagne, et qui eut pour fille :

Dona Maria Theresa Roxas y Drummond-Vallabriga, qui épousa, en 1776, l'Infant d'Espagne, don Louis de Bourbon, frère du Roi Charles VI; duquel mariage sont issus :

1.° Louis de Bourbon, Archevêque de Tolède;

2.° Pierre de Bourbon, Duc de San Fernando;

3.° Maria-Theresa de Bourbon, Duchesse de Chinchon.

mond, Comte de Melfort, avec Sophie de Lundey ; il épousa Lady Rachel Bruce, de laquelle il eut les enfans qui suivent :

1.° Robert, mort jeune ;

2.° Thomas, mort jeune ;

3.° Jacques, deuxième du nom, dont l'article suit ;

4.° Rachel, morte sans alliance.

XXV. Jacques Drummond, deuxième du nom de cette branche, Baron de Lundey, fut créé Baron de Perth, Pair d'Angleterre, en 1797, épousa Clémentine Elphinston, de laquelle il eut :

1.° Jacques, mort, en 1799, âgé de 9 ans ;

1.° Clémentine Drummond, aujourd'hui lady Willoughby, femme de Lord Willoughby d'Eresby, Grand-Chambellan héréditaire d'Angleterre.

Cette branche des Barons de Lundey et de Perth s'étant éteinte en 1800, les Ducs de Melfort de la deuxième branche devinrent dès lors chefs de nom et d'armes de la maison de Drummond.

Deuxième branche des ducs de Melfort.

XXIV. Jean Drummond, premier du nom de cette branche, fils aîné du second lit de Jean Drummond, premier Duc de Melfort, et d'Euphémie Wallace, naquit en Écosse en 1682, fut deuxième Duc de Melfort, Pair d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, Marquis de Forth, Major-Général de l'armée du

Prince Charles-Édouard, en Écosse, en 1745 ; il épousa, en 1707, Marie-Gabrielle d'Audibert de Lussan, fille de Jean d'Audibert, Comte de Lussan, Baron de Valrose, Chevalier des Ordres du Roi, et veuve de Henri Fitz-James, Duc d'Albermale, Lieutenant-Général des armées navales de France, fils naturel de Jacques II, Roi d'Angleterre, et frère du Maréchal de Berwick ; Jean de Drummond, Duc de Melfort, laissa de ce mariage :

1.° Jacques de Drummond, Duc de Melfort, Comte de Lussan, né à Saint-Germain en 1708, dont l'article suivra sous le degré XXV, page 79.

2.° Louis de Drummond de Perth, Comte de Melfort, d'abord Capitaine réformé au Régiment Irlandais de Berwick par commission du 23 Janvier 1734. Il se trouva à l'attaque des lignes d'Étlingen et au siége de Philisbourg la même année, à l'affaire de Clausen en 1735 ; il parvint à une compagnie, le 11 Janvier 1742, à la bataille de Dettingen en 1743 ; obtint, le 19 mai 1744, une Commission pour tenir rang de Colonel d'Infanterie ; servit aux siéges de Menin et d'Ypres aux mois de mai et de juin ; passa au mois de juillet à l'armée commandée par le Maréchal de Saxe, et finit la campagne au camp de Courtray. Il passa à une compagnie dans le régiment Royal-Écossais le 30 mars 1745, en quittant celle qu'il avait dans le régiment de Berwick ; la commanda à la bataille de Fontenay, aux siéges des ville et citadelle de Tournay, devint Lieutenant-

Colonel de son régiment le 15 juin, et servit aux siéges d'Oudenarde, de Gand, d'Ostende et de Nieuport. Il passa avec son régiment en Écosse sur la fin de l'année, y servit en 1745 et 1746, et en fut fait Colonel-Lieutenant par commission du 8 novembre de cette dernière année. Il succéda à son cousin, Jean Drummond de Perth, comme Colonel, propriétaire du régiment Royal-Écossais, qu'il commanda au siége de Mastrick en 1748, et obtint le grade de Brigadier par brevet du 10 mai. Il servit avec son régiment au camp d'Aimeries sur Sambre en 1753, au camp de Calais en 1756, en Flandres en 1757, 1758, et 1759, à l'armée d'Allemagne en 1760. Il se distingua particulièrement à la défense de Marbourg le 14 février 1761 ; il y commandait les quatre Bataillons de Bulkley, Claire, Dillon et Roth. Attaqué trois fois de suite à la barrière de la ville, il combattit avec la plus grande valeur, repoussa les ennemis à toutes leurs attaques, et les culbuta à la troisième fois. Le Général Brettemback, qui les commandait, son major, son Aide-de-Camp, et sept autres officiers, furent tués à cette troisième attaque, à laquelle Lord Drummond resta maître de trois pièces de canon prises sur l'ennemi, et qu'il présenta alors au Comte de Rougé qui commandait en chef dans Marbourg. Cette action obligea les ennemis d'abandonner ce siége. Maréchal-de-Camp par brevet du 20 du même mois, il se trouva à l'affaire de Filinghausen, le 15 juillet, et était à la

tête des troupes qui emportèrent le village et la redoute de Scheydingen, le 16 au matin. Il possédait encore le régiment Royal-Écossais, lorsque ce régiment a été réformé et incorporé dans les régimens Irlandais par ordonnance du 21 décembre 1762; il fut Lieutenant-Général, Cordon rouge, et mourut sans alliance;

3.° Jean de Drummond, Comte de Melfort, Capitaine des gardes de la couronne de Pologne, mort sans postérité.

XXV. Jacques Drummond, premier du nom de cette branche, fut troisième Duc de Melfort, Comte de Lussan et Marquis de Forth, Pair d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, né à Saint-Germain en 1708; il était fils aîné de Jean Drummond, premier du nom de cette branche, et second Duc de Melfort, et de Marie-Gabrielle d'Audibert, Comtesse de Lussan; après s'être retiré du service, il alla se fixer en Languedoc, dans son Comté de Lussan. Il avait été tenu sur les fonts de baptême par le Roi d'Angleterre, Jacques III. Il avait épousé, en 1755, Marie de Bérenger, de laquelle il laissa les enfans qui suivent:

1.° Jacques-Louis Ier, dont l'article viendra;

2.° Charles-Édouard Drummond, investi des titres de cinquième Duc de Melfort et de Comte de Lussan; mais sa qualité d'ecclésiastique et de Prélat à la Cour de Rome, fait passer lesdits titres, par ordre de succession légitime et de primogéniture, à son neveu Georges Ier, dont

l'article vient ci-dessous, sous le degré XXVII; (il est mort à Rome le 9 avril 1840).

3.° Henri-Benoît Drummond de Melfort, Lieutenant de vaisseau, tué dans un combat en 1777. Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et de l'ordre de Saint-Louis. Mort non marié;

4.° Maurice Drummond de Melfort, qui a continué la lignée, et dont l'article viendra ci-dessous sous le degré XXVI;

5.° Marie-Cécile-Henriette Drummond de Melfort, morte sans alliance;

6.° Émélie-Félicité Drummond de Melfort, vivant en 1840.

XXVI. Jacques-Louis Drummond, premier du nom de cette branche, quatrième Duc de Melfort, Comte de Lussan en France, Comte de Melfort en Écosse, et Baron de Cleworth en Irlande; Maréchal des Camps et armées du Roi, épousa mademoiselle d'Oms-d'Alais, mort en 1800 sans postérité.

XXVI. Maurice Drummond, premier du nom de cette branche, né à Lussan en 1761, Comte de Melfort (son frère Charles-Edouard, Prélat en cour de Rome, étant investi, en qualité d'aîné, du titre ducal), fut Lieutenant-Colonel en 1791; il mourut en Angleterre en 1826. Il avait épousé, en 1794, demoiselle Luce-Élisabeth de Longuemare, de laquelle il laissa:

1.° Georges, dont l'article suit:

2.° Clémentine, mariée à Henri Davis, Écuyer.

XXVII. Georges Drummond, de Melfort Perth, premier du nom de cette branche, né à Londres en 1807, Duc de Melfort, Comte de Lussan en France, et Comte de Perth et de Melfort en Écosse, et Lord-Baron de Cleworth, en Irlande, par succession directe et par droit de primogéniture, chef de nom et d'armes de la famille par l'extinction de tous les mâles des premières branches de Perth et de Lundey, et par la mort de Charles-Édouard Drummond, mentionné page 79, décédé à Rome, le 9 avril 1840; il a épousé, le 19 mai 1831, la Baronne Albertine de Rotberg-Coligny, veuve de M. le Général Comte Rapp, Pair de France; de ce mariage sont issus :

1.° Jacques-Maurice-Willougby Drummond, né en 1832, mort en 1833;

2.° Malcolm Drummond, neuvième du nom, marquis de Forth, né à Naples le 13 mai 1834;

3.° Annabella Drummond de Melfort, née en 1835, morte en 1838.

TROISIÈME BRANCHE DES COMTES DE MELFORT.

XXIV. André Drummond, Comte de Melfort, quatrième fils du deuxième lit de Jean Drummond, premier Duc de Melfort, et d'Euphémie Wallace, était frère puîné de Jean de Drummond, deuxième Duc de Melfort, dont il vient d'être question; il fut Colonel de cavalerie, Mestre-de-Camp, puis Lieutenant-Général des armées du Roi et Grand'-Croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il épousa

Madeleine-Sylvie de Sainte-Hermine, fille de Louis-Henri, Marquis de Sainte-Hermine et de Marie Geneviève Morel de Putanges, de laquelle il eut :

XXV. Louis Drummond, Comte de Melfort, né le 1er novembre 1722 ; Cornette au régiment de cavalerie de Gesvres le 15 avril 1735 ; il fit cette campagne sur le Rhin et se trouva à l'affaire de Clausen ; Capitaine au régiment Royal-Piémont, par commission du 7 novembre 1739, il commanda sa compagnie à l'armée de Westphalie sur les frontières de Bohême, au secours de Braunau, au ravitaillement d'Égra, à la défense de plusieurs postes de la Bavière, et sur le Rhin ; en 1741, 1742 et 1743, à la conquête du comté de Nice, au siége de Demont, à celui de Cony et à la bataille de la Madoma-del-Ulmo en 1744 ; Colonel du régiment d'infanterie de la Marche, par commission du 26 mai 1745, il le commanda cette campagne à l'armée du Bas-Rhin, sous les ordres de M. le Prince de Conty ; à la marche de Maubeuge sur Herentals en Brabant, aux ordres du Comte d'Estrées ; aux siéges de Mons, Charleroy, de Namur et à la bataille de Raucoux, en 1746 ; Mestre-de-Camp, Lieutenant du régiment de cavalerie d'Orléans, en se démettant de celui de la Marche, par commission du 3 mars 1747 ; il le commanda à la bataille de Lawfeld, le 2 juillet ; au siége de Mastrick en 1748 ; il se démit de ce régiment et servit avec le régiment Royal-Écossais ; au camp de la Sambre ; en 1753 au camp de Calais en 175... ; Aide Maréchal général des logis de

l'armée d'Allemagne, par ordre du 15 juin 1757 ; il se trouva à la bataille d'Hastembeck, à la prise de Minden et de Hanôvre, au camp de Closterseven, à la marche sur Zell la même année. Obtint le grade de Brigadier par brevet du 1er mai 1758, et combattit à Crewelt, le 23 juin ; il eut, le 24 février 1759, un ordre pour commander une brigade de troupes légères composée des volontaires de Flandres, de ceux du Hainault, des volontaires étrangers et des volontaires Liégeois. Employé Brigadier à la même armée, par lettres du 1er mai, il couvrit avec sa brigade la marche de l'armée, dissipa les ennemis qui occupaient Borck de l'autre côté de la Lippe, dont il s'empara le 29 juin ; se trouva à la bataille de Minden, le 1er août ; enleva au mois de septembre un détachement de dragons hanôvriens à Mardoff, près Hombourg, sur l'Ohm ; attaqua, le 27 octobre, un détachement des ennemis baraqués à Nordecken et environs, les surprit, les dispersa et prit trente dragons et une vingtaine de hussards; Colonel de la Légion-Royale, par commission du 16 mai 1760, il la commanda à Corback et à Warbourg, et se distingua particulièrement sous les ordres du Comte de Stainville, le 13 septembre à Radern, où le corps de Général Bulow fut battu et dissipé entièrement, après avoir perdu son canon et ses munitions ; Maréchal-de-Camp, par brevet du 20 février 1761, il s'est démis de la légion royale ; a été employé à l'armée d'Allemagne par lettres des 8 avril 1761 et 1er mai 1762. Il s'est distingué, en 1761,

à l'attaque de Verle, sous les ordres du Marquis de Voyer, et a soutenu pendant la même campagne les troupes qui se sont emparées d'Osnabruck. Il avait été nommé, par commission du 27 mars 1761, l'un des deux Inspecteurs des troupes légères de France; créé Lieutenant-Général des armées du Roi le 1er mars 1780, et Grand'-Croix de l'ordre royal militaire de Saint-Louis; il fut auteur du premier traité sur la cavalerie. Il avait épousé, le 28 janvier 1759, Jeanne-Élisabeth de la Porte, fille de Pierre-Jean-François de la Porte, Marquis de Presles, Seigneur de Meslay, Intendant du Dauphiné, et d'Anne-Élisabeth Lefebvre de Caumartin; de ce mariage sont issus :

1.° Louis-Pierre-Malcolm, dont l'article suivra :

2.° Louis-Édouard-Geneviève Drummond de Melfort, né le 11 septembre 1767, reçu Chevalier de Malte de minorité, dans la langue de France, le 5 février 1777, mort, en 1832, sans enfans ;

3.° Annabelle-Henriette Drummond de Melfort, Dame de Madame Élisabeth de France, mariée à M. le Comte de Marguerye.

XXVI. Louis-Pierre-Malcolm Drummond de Melfort, né le 2 février 1760; mort Maréchal-de-Camp en 1833. Il avait épousé : 1.° Lady Caroline Barrimore; 2.° Lady Caroline Mackenzie, de laquelle il a eu :

1.° Louis Drummond, Comte de Melfort, Chef d'escadron au corps royal d'état-major, Che-

valier de Saint-Louis, de la Légion-d'Honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, marié à demoiselle Saulnier de Cherrière, dont il a trois demoiselles;

2.° Édouard Drummond, Vicomte de Melfort, ancien Capitaine de hussards, marié à demoiselle Naysmith, dont deux demoiselles.

Armes : Écartelé : au 1er, *d'or, à 3 faces ondées de gueules* pour Drummond; au 2e, *de gueules, à trois chevrons d'or* pour Montifex, par succession; au 3e, *d'or, au lion de gueules* (armes royales d'Écosse), enfermé dans un double trècheur fleuronné et contre-fleuronné du même, par concession pour la maison de Melfort; au 4e, *d'or*, au *lion de gueules*, pour de Lussan, par succession.

L'écu, posé sur *une terrasse de sinople*, semée de *chausse-trapes de sable*, par concession royale d'Écosse, en mémoire du gain de la bataille de Bannockburn, avec cette devise : Gang-Warily (*Marche avec prudence*).

Couronne Ducale.

1re Légende au bout de l'écu : *Sanguis Regum hungariæ*;

2° *Ab uno ad omnes*, pour Melfort.

Supports : 1. Pour Drummond, *deux sauvages* au naturel, couronnés et ceints de guirlandes et armés de leurs massues ;

2. Pour Melfort, *deux lions de gueules* avec un *collier d'or* couvert de *trois chardons* ;

3. Pour de Lussan, *deux lions d'or*.

Crest pour Drummond, *un lévrier sur une couronne ducale* ;

Crest pour Melfort, *un soleil issant d'une couronne ducale*.

Tableau généalogique des Rois d'Écosse, d'Angleterre et de Hanôvre, des Maisons de Stuart et de Brunswick, issus de la Reine Annabella Drummond.

testa en 1524; il épousa Claude de Laudun, de laquelle il laissa :

1.° Joachim;

2.° Gaspard, dont l'article suit :

III. Gaspard D'AUDIBERT, Seigneur de Lussan, Capitaine d'infanterie en 1533; il testa le 29 août 1555, avant son départ pour l'armée d'Italie; il épousa :

1.° Jeanne Bourdal d'Aramon; 2.° Gabrielle de Pelegrin. Il laissa du premier lit :

1.° Gabriel Alexandre, dont l'article viendra :

Du second lit :

2.° Simon, souche de la deuxième branche, qui sera rapportée plus bas;

3.° Jean.

IV. GABRIEL ALEXANDRE D'AUDIBERT, Seigneur de Lussan et de Valrose, Capitaine d'une compagnie de Chevau-légers, en 1574; il testa le 11 juillet 1595, et avait épousé, le 11 novembre 1558, Gabrielle de Budos, fille de Jean de Budos, Baron de Portes, et de Louise de Porcellet-Maillane; qui le fit père des enfans qui suivent :

1.° Charles, dont l'article suit;

2.° Jean d'Audibert, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1582;

3.° Adam, Chevalier du même ordre, en 1584;

4.° Nœmi, qui épousa Jeanne de Bérard de Montalet.

V. Charles d'Audibert, Seigneur de Lussan et de Valrose; il testa le 10 mars 1624, et avait épousé, le 10 janvier 1588, Marguerite d'Albert, fille d'Édouard d'Albert, Seigneur de Saint-André, Chevalier de l'ordre du Roi, Gouverneur d'Aiguemorte; elle le fit père des enfants qui suivent :

1.° Jacques, dont l'article viendra;

2.° Gabrielle d'Audibert de Lussan, mariée en 1612, à Jacques de La Fare.

VI. Jacques d'Audibert, Seigneur de Lussan, Baron de Valrose, en faveur duquel les terres et seigneuries de Lussan, Valrose, Saint-André d'Olerargues, Saint-Martin de Careiret, furent unies et érigées en Comté, par lettres-patentes du Roi du mois d'octobre 1645. Il fut Lieutenant des Maréchaux de France pour le diocèse d'Uzès, en 1645, et avait mis sur pied un régiment d'infanterie de son nom en 1627, d'après les ordres du Duc de Montmorency, et fut créé Maréchal-de-Camp en juin 1655. Il épousa, le 20 juillet 1628, Jeanne de Beauvoir du Roure; de ce mariage sont issus :

1.° Jean, dont l'article suivra ;

2.° Joseph, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1666 ;

3.° François ;

4.° Jeanne, femme de François de Marcel, Baron du Poët.

VII. Jean d'Audibert, Comte de Lussan, Baron de Valrose, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. le Prince de Condé, créé Chevalier des ordres du Roi, le 31 décembre 1688, mort en février 1712 ; il avait épousé, en 1674, Françoise de Raymond, qui mourut le 8 octobre 1716 ; fille de Henri de Raymond, Seigneur de Brignon, Rosières, Senillac, etc., et de Marguerite Bruez de Sainte-Chapte ; de ce mariage il ne vint qu'une fille, dont l'article suit :

VIII. Marie-Gabrielle d'Audibert de Lussan, héritière du comté de Lussan, qui mourut au château de Saint-Germain-en-Laye le 15 mai 1741. Elle avait épousé : 1.° Henri Fitz-James, Duc d'Albermale, Chevalier de la Jarretière, Lieutenant-Général des armées navales de France, fils naturel de Jacques II, Roi de la Grande-Bretagne, et frère du Maréchal de Berwick ; il mourut le 27 décembre 1702 ; 2.° le 12 mars 1707, Jean, Lord Drummond, Duc de Melfort, Marquis de Forth ; de ce mariage sont issus :

1.° Jacques Drummond, Duc de Melfort, dont l'article suivra;

2.° Louis Drummond, Comte de Melfort, Colonel du régiment Royal-Écossais, Lieutenant-Général des armées du Roi de France en 1784 et Cordon rouge;

3.° Jean Drummond, Comte de Melfort, Capitaine des gardes de la couronne de Pologne, avec rang de Lieutenant-Général.

IX. Jacques Drummond, né à Saint-Germain-en-Laye en 1708, fut troisième Duc de Melfort, quatrième Comte de Lussan; il épousa Marie de Bérenger en 1755, et laissa de son mariage :

1.° Jacques-Louis, quatrième Duc de Melfort et cinquième Comte de Lussan, Maréchal-de-Camp en 1788; il épousa mademoiselle d'Oms d'Alès et mourut en 1800, sans postérité;

2.° Charles-Édouard, cinquième Duc de Melfort, sixième Comte de Lussan, Prélat à la cour de Rome, mort en 1840;

3.° Henri-Benoît, Officier de marine, tué en 1779;

4.° Maurice, né à Lussan en 1761, Lieutenant-Colonel en 1791; il épousa, en 1794, Marie-Élisabeth de Longuemare, et mourut à Londres en 1816, laissant deux enfans :

A. Georges, dont l'article suit;

B. Clémentine Drummond.

XI. Georges, né à Londres en 1807, sixième Duc de Melfort et septième Comte de Lussan, le titulaire, qui était ecclésiastique, étant mort à Rome le 9 avril 1840; il a épousé, en 1831, la Baronne Albertine de Rotberg-Coligny, veuve du Général Comte Rapp, Pair de France. De ce mariage est issu :

XII. Malcolm Drummond, marquis de Forth, né à Naples en 1834.

DEUXIÈME BRANCHE DE LA MAISON D'AUDIBERT DE LUSSAN.

IV. Simon d'Audibert de Lussan, second fils de Gaspard d'Audibert de Lussan, mentionné ci-dessus au degré III, testa le 28 février 1621; il avait épousé Claude de Mirman, de Fau, qui le fit père des enfans qui suivent :

1.° Charles, dont l'article viendra;

2.° Louise, souche de la troisième branche qui sera rapportée ci-après;

3.° Hercule d'Audibert, vivant en 1621.

V. Charles Ier d'Audibert, Seigneur de la Pise, habitant à Jean de Marvejols, au diocèse d'Uzès, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction par jugement du 29 novembre 1668; il fut père de :

VI. Charles II d'Audibert, Seigneur de la Pise, Mousquetaire du Roi en 1665 ; il fut père de :

VII. Jacques d'Audibert, Seigneur d'Alairac.

TROISIÈME BRANCHE DITE DE MASSILLAN.

V. Louis d'Audibert, second fils de Simon, mentionné ci-dessus au degré IV, fut Seigneur de Massillan, de la Roche-Chéri et de Saint-Pons ; il était sergent de bataille dès l'an 1641, Capitaine des chevau-légers de la garde du Roi le 21 juillet 1649, Maréchal des camps et armées du Roi le 9 juin 1655, Capitaine-Châtelain du château de Baix, au diocèse de Viviers. Il avait épousé, le 17 mai 1643, Magdeleine du Pont, qui le fit père de :

VI. Jacques-Alexandre d'Audibert, Seigneur de Massillan, Colonel d'infanterie, tué dans les guerres du Vivarais, en mai 1709 ; il avait épousé, le 29 avril 1692, Jeanne de Chiéza, morte en 1723, fille de Sebastien de Chiéza, Comte d'Eutrope et de Senicenque, Ambassadeur des États-Généraux à la cour d'Espagne ; de ce mariage vinrent :

1.° Charles-Claude-Joachim, dont l'article viendra ;

2.° Jacques-Louis d'Audibert de Lussan, Archevêque de Bordeaux en 1744 ;

3.° Alexandre-Louis d'Audibert de Lussan,

Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem en 1719.

VII. Charles-Claude-Joachim D'AUDIBERT, Comte de Lussan, Seigneur de Roche, Saint-Pons et Baix, Lieutenant-Général des armées du Roi en 1748, premier Gentilhomme de la Chambre du Comte de Charolais ; il mourut le 12 avril 1761.

Armes de la Maison d'Audibert de Lussan : d'or, au lion de gueules ;

Couronne de Marquis ;

Supports : *deux lions d'or*.

MAISON DES COMTES D'ARLES
ET DE PROVENCE

ET DES

VICOMTES DE MARSEILLE,

DONT SONT ISSUS LES SEIGNEURS DE FOZ.

Dans le partage qui se fit entre les enfans de Louis le Débonnaire, la Provence échut, avec l'Empire et la Bourgogne, à Lothaire. Celui-ci partagea encore ses états à ses trois fils ; Louis II, qui était l'aîné, eut l'Empire avec la Provence, le Viennois et la Savoie, sous le titre de Royaume de Provence ; et ce Prince, étant mort sans postérité masculine, la Provence retourna à Charles-le-Chauve, son oncle, qui en établit Gouverneur Bozon Ier, lequel fut nommé Comte de ce pays, en 926, par Hugues, Roi d'Italie, lorsque ce Prince alla prendre possession de cette dernière contrée ; il y eut alors dans le royaume de Provence un Comté particulier de ce nom, borné au nord par le Diois, le Graisivaudan et le Briançonnais, au midi, par la Méditerranée, au levant par les Alpes, et au couchant par le Rhône. Bozon trouva bientôt les moyens de se rendre Comte héréditaire incommutable, de Comte bénéficiaire qu'il était ; mais ce

Prince étant mort, vers 948, sans laisser aucune postérité, fut remplacé par un Comte du même nom que lui, avec lequel il n'avait cependant aucune parenté ; ce fut Bozon II, qui descendait des anciens Comtes d'Arles, dont la généalogie va suivre :

I. Rotbold Ier, *dit* aussi Robold ou Robaud, était Comte d'Arles dès l'an 900 ; il mourut en 923. Il avait épousé N....., fille de Bozon, Roi d'Arles, et sœur de Louis l'Aveugle, Roi d'Italie, puis Empereur. De ce mariage sont issus :

1.° Bozon, qui fut Comte d'Arles après la mort de son père, en 923 ; il mourut en 944 (selon M. Bouche). Il avait épousé Berthe, nièce de Hugues, Roi d'Italie, qui ne lui donna pas d'enfans ; elle se remaria à Raymond II, Comte de Rouergue et de Toulouse ; d'autres auteurs font Berthe femme de Bozon Ier, dont il a été question ci-dessus ;

2.° Rotbold II, dont l'article suit :

II. Rotbold II, Comte d'Arles ou de Provence en 944, après son frère cité à l'article précédent, et qui ne laissait pas de postérité. Il mourut en 948 et fut père de :

1.° Bozon II, dont l'article viendra :

2.° Guillaume, qui fut Comte de Forcalquier et mourut sans postérité.

III. Bozon II, Comte d'Arles, fut nommé Comte

héréditaire de Provence par Conrad-le-Pacifique en 948, d'autres disent 950 ; il mourut en 968. De Constance, qui fut sa seconde femme, il laissa les fils qui suivent :

1.° Guillaume Ier dont l'article suit ;

2.° Rotbold III, qui fut aussi Comte de Provence par indivis avec son frère Guillaume Ier, mais il régna plus particulièrement sur le Comté de Forcalquier, en la Provence occidentale, et sur le Venaissin ; il défit les Sarrazins à la bataille de Fraxinet. Il fit plusieurs donations à l'abbaye de Montmajour, entre autres la ville de Perthuis, et mourut vers l'an 1008 ; d'Ermengarde, sa femme, qui vivait encore en 1005, il laissa :

A. Guillaume, qui lui succéda dans le gouvernement par indivis de la Provence, avec Guillaume II, son cousin, et avec les fils de celui-ci ; il fut aussi Comte de Forcalquier et de Venaissin, et fit, en 1030, avec sa femme Lucie, une donation à l'abbaye de Cluny et à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille ; il mourut sans postérité en 1037 ;

B. Emme, Comtesse de Forcalquier et de Venaissin, qui avait épousé Guillaume Taillefer, Comte de Toulouse, et lui porta ses droits sur une partie du Comté ou Marquisat de Provence.

3.° Pons Ier, *dit* le Jeune, qui fit la tige des Vicomtes de Marseille ; deuxième branche des

anciens Comtes de Provence, rapportée ici page 101.

IV. Guillaume Ier, Comte d'Arles et de la Provence orientale, succéda, en 968, à son père Bozon II. Il défit les Sarrazins en 972, à la bataille de Fraxinet, conjointement avec son frère Rotbold, dont il a été question ci-dessus. Il continua ses victoires sur ces peuples, qu'il finit par expulser entièrement de ses états. La sagesse et l'habileté qu'il fit paraître dans son gouvernement lui méritèrent le glorieux nom de Père de la Patrie, qui lui est donné dans la vie de saint Mayeul, Abbé de Cluny, et dans une charte du même monastère. On le voit aussi nommé Prince et Duc, en d'autres actes. Il avait cédé la Vicomté de Marseille à Pons Ier, son troisième frère, sous la condition de l'hommage, comme étant suzerain de toute la Provence, ce qui a fait que divers auteurs l'ont considéré comme premier Vicomte de Marseille, sous le titre de Guillaume Ier (*Voyez* les Vicomtes de Marseille, p. 101). Guillaume mourut vers l'an 992, entre les bras de saint Mayeul, qui le revêtit de l'habit monastique, suivant l'usage du temps ; il avait épousé : 1.° Arsinde ; 2.° Adélaïde, *dite* Blanche, fille de Geoffroy Grisegonelle, Comte d'Anjou, morte l'an 1002, et qui le fit père, selon l'historien Bouche, des enfans qui suivent :

1.° Guillaume II, dont l'article suit ;

2.° Ermengarde, qui épousa : 1.° Robert, Comte d'Auvergne ; 2.° Hugues, Comte de Cailan ;

3.° Odile, femme de Roger, Comte de Vence.

V. Guillaume II, Comte de Provence en 1008, après la mort de son oncle Rotbold; ce fut à lui et à sa mère Adélaïde, qui gouvernait avec lui, que le Pape Benoit VIII s'adressa par lettre, vers l'an 1014, pour les engager à réprimer les brigandages des Seigneurs qui envahissaient les biens de l'abbaye de Saint-Gilles. Guillaume II mourut l'an 1018 et fut inhumé dans les fondemens de l'église de Montmajour, que l'on bâtissait alors, exemple assez commun dans les anciens temps, suivant la remarque de Dom Mabillon, pour empêcher qu'on ne violât les tombeaux des morts. De Gerberge, son épouse, fille d'Otte-Guillaume, Comte de Bourgogne, il laissa quatre fils en bas âge, qui furent mis sous la tutelle de Gerberge, leur mère, et d'Adélaïde d'Anjou, leur aïeule; ces enfants furent :

1.° Geoffroi Ier, *dit* aussi Guillaume-Geoffroi, dont l'article suit sous le degré VI.

2.° Bertrand Ier, *dit* aussi Guillaume-Bertrand, fut également Comte d'Arles et de Provence en 1018; il mourut en 1054. Il laissa d'Adelarde ou Adélaïde, sa femme, les enfans qui suivent :

A. Guillaume-Bertrand II, qui mourut l'an 1083, laissant d'Adélaïde, sa femme, une fille du même nom, qu'Ermengaud IV, Comte d'Urgel, épousa en secondes noces;

B. Geoffroy II, qui partagea avec son frère et avec Geoffroy Ier, son oncle, les droits

qu'ils avaient sur une moitié indivise de la Provence. Il mourut sans postérité en 1094.

C. N....., femme de Raymond IV, *dit* de Saint-Gilles, Comte de Toulouse.

3.° Foulques, titré également de Comte de Provence.

VI. Geoffroy Ier, *dit* aussi Guillaume-Geoffroy, fut Comte d'Arles et de Provence en 1054, à la mort de Guillaume-Bertrand son frère puîné; il se qualifiait Comte par la grâce de Dieu, ainsi que son frère Bertrand; il mourut en 1063. D'Étiennette, *dite* aussi Douce, sa femme, il laissa :

1.° Bertrand II, dont l'article suit;

2.° Gerberge, qui épousa Gilbert, Vicomte de Milhaud et de Gévaudan, qui mourut en 1108. De ce mariage sont issues :

A. Douce, qui épousa, le 3 février 1112, Raymond-Bérenger, troisième du nom, Comte de Barcelone, et lui porta moitié du Comté de Provence, avec d'autres domaines qu'elle avait obtenus de sa mère. Leur fils, Raymond-Bérenger IV, dit le Vieux, fut Prince d'Aragon, par son mariage avec Pétronille, fille du roi Ramire II, et en outre Comte de Barcelone et de Provence, et laissa pour fils Alphonse II, Roi d'Aragon, qui fut aussi Comte de Barcelone et de Provence, etc.;

B. Stéphanie, femme de Raymond de Baux.

VII. Bertrand II. Ce Prince se qualifia de Comte de toute la Provence dans une donation

qu'il fit vers l'an 1065, à l'abbaye de Saint-Victor ; effrayé par les excommunications multipliées que le Pape Grégoire VII lançait contre l'Empereur Henri IV, Roi d'Arles et de Bourgogne, et contre ses adhérens, il refusa de reconnaître ce Prince pour son suzerain. L'aveugle soumission de ce Comte aux décrets de la Cour de Rome le fit consentir à tout ce que le Pape exigea de lui, et le porta même à faire hommage de ses états au Saint-Siége, en 1081. L'incapacité de ce Comte fit que la plupart de ses vassaux secouèrent le joug de son autorité, et Raymond de Saint-Gilles, Comte de Toulouse, qui avait des droits sur la Provence, s'empressa dès lors de les faire valoir. Bertrand II mourut vers 1090, d'autres disent 1093, sans laisser de postérité légitime de sa femme Mathilde, mais il avait eu une fille naturelle nommée Cécile, qu'il avait mariée, l'an 1083, à Bernard-Atton, Vicomte d'Alby, de Nismes et de Carcassonne.

Ainsi finit dans ses mâles la branche aînée des Comtes d'Arles et de Provence ; nous allons maintenant nous occuper de la seconde branche, qui est celle des Vicomtes de Marseille.

DEUXIÈME BRANCHE DITE DES VICOMTE DE MARSEILLE, ISSUS DES ANCIENS COMTES D'ARLES ET DE PROVENCE.

(La Vicomté de Marseille était le *quatrième fief souverain*, mouvant du grand royaume d'Arles.)

IV. Pons Ier, *dit* le Jeune, troisième fils de Bozon II, Comte d'Arles, et frère de Guillaume Ier,

aussi Comte souverain d'Arles et Suzerain de la Vicomté de Marseille, obtint en partage ladite Vicomté, sous la condition de l'hommage à Guillaume Ier, son frère aîné, Comte d'Arles, qui, en sa qualité de suzerain, fut compté par plusieurs auteurs au nombre et même comme le premier des Vicomtes de Marseille. Les historiens de Provence, MM. Bouche, Ruffi père, Gaufrédi, Maynier et Expilly, sont tous de ce sentiment; M. Ruffi fils, qui l'avait d'abord adopté, a voulu revenir contre, sans donner des preuves suffisantes pour cette nouvelle opinion, car voici comme le Président Maynier, l'historien le plus sage de son siècle, s'en explique : « Bozon II, Comte d'Arles et de « Provence, eut trois fils, Guillaume Ier, Rot- « bold II et Pons, auxquels il partagea ses états ; « Guillaume Ier eut la Comté de Provence; Rot- « bold II, la Comté de Forcalquier ; et *Pons* Ier, *la* « *Vicomté de Marseille*. Les plus anciens histo- « riens et les modernes qui s'y rapportent con- « viennent tous de la descendance de cette maison « de Bozon ; Ruffi fils, historien de Marseille, n'en « disconvenait pas dans ses premiers ouvrages, « mais, par ses nouvelles dissertations, s'étant « fondé sur des chartes de quelques abbayes et « chapitres, il a renversé ce que les historiens de « plus de foi que lui, et son propre père, dans son « *Histoire des Comtes de Provence et de Mar-* « *seille*, des plus savans hommes de l'antiquité ont « établi ; il a prétendu bouleverser, s'il m'est per- « mis de parler ainsi, la vérité constamment éta-

« blie de l'histoire générale, par des chartres tou-
« jours *très-suspectes*, où les noms ont été changés
« et confondus par des raisons d'intérêt. »

Les savans Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur n'ont pu davantage dissimuler, dans leur *Art de vérifier les dates*, les fautes de M. Ruffi fils, car à l'article de *Guillaume* Ier, *Comte d'Arles*, t. 10, p. 395, édition donnée par M. de Saint-Allais en 1818, ils disent: « M. Ruffi fils prétend
« qu'Arsinde et Adèle sont la même personne, mais
« *il se trompe*, comme le prouve dom Vaissette,
« et *il se trompe encore* en donnant à Guillaume Ier
« trois filles, etc. »

M. Maynier (2e partie, p. 36) dit en outre « que
« la plus ancienne Vicomté de Provence est celle
« de Marseille, par le partage que fit Bozon II,
« Roi d'Arles de ses états entre ses trois fils, Guil-
« laume Ier, Rotbold et Pons; Guillaume l'aîné eut
« la Comté de Provence, Rotbold celle de Forcal-
« quier, et Pons, Marseille et les côtes de la mer,
« attitrées de Vicomté; les terres du cadet furent
« inférieures à celles de l'aîné et du puîné; cette
« vicomté finit deux siècles avant la réunion de la
« Provence à la couronne en 1214, que la commu-
« nauté de Marseille acquit les portions de plusieurs
« branches de la maison des Vicomtes qui, outre
« la ville et le territoire de Marseille, possédaient
« encore les belles Seigneuries de Sixfours, Soliers,
« Ceireste, Cuges et Ollières. »

Cette branche fit son habitation la plus ordinaire au château de Fos, situé sur l'étang de Berre; et

c'est là qu'elle souscrivit la plupart de ses actes; ses membres ne se rendaient à Marseille que pour les affaires majeures de leur gouvernement. Leur séjour continuel au château de Fos, fit qu'on les appela de ce nom et qu'on rencontre constamment cette dénomination : Pons de Fos, premier du nom, Vicomte de Marseille; Guillaume de Fos, deuxième ou troisième du nom, Vicomte de Marseille, etc.

Pons, selon M. Bouche, le Président Maynier et les écrivains les plus estimés, forma la tige des Vicomtes de Marseille, et l'on trouve immédiatement après lui :

1.° Guillaume II, dont l'article suit;

2.° Saint Honoré, son frère, évêque de Marseille, qui fit rebatir la célèbre abbaye de Saint-Victor, que les Sarrazins avaient ruinée.

V. Guillaume II, Vicomte de Marseille (Guillaume, son oncle, Comte de Provence et Suzerain de Marseille, comptant comme Guillaume Ier, certains écrivains ont pensé que ce Guillaume II avait eu pour père un autre Guillaume qui n'était que son oncle), ce Prince, après avoir gouverné pendant quelques années, se retira à l'abbaye de Saint-Victor, y prit l'habit de religieux (selon l'usage du temps) et y mourut vers l'an 1004; il avait épousé : 1.° Bilièle ; 2.° Ermengarde ; du premier lit vinrent :

1.° Guillaume III, dont l'article suivra;

2.° Foulques, Vicomte de Marseille par indivis, qui fit, conjointement avec Guillaume III, son frère, plusieurs donations aux Abbayes de

Saint-Victor, de Saint-Honoré, de Lérins et de Montmajour ; il mourut, en 1069, sans postérité d'Odde, sa femme ;

3.° Pons, qui fut Évêque de Marseille après son oncle, Saint-Honoré ;

4.° Bilièle.

VI. Guillaume III, *dit* le Gros, Vicomte de Marseille, mourut en 1047 ; il avait épousé : 1.° Aiceline ; 2.° Étiennette ; du premier lit vinrent :

1.° Guillaume IV, dont l'article suit ;

2.° Aicard, Vicomte de Marseille par indivis ; il ne laissa qu'une fille ;

3.° Pons, Évêque de Marseille en 1040 ;

4.° Foulques, qui était mort avant son père ;

5.° Geoffroy Ier, souche de la troisième branche formant la seconde des Vicomtes de Marseille, rapportée ici page 106.

Du second lit vinrent :

6.° et 7.° Étienne et Bertrand, qui moururent jeunes ;

8.° Pierre, surnommé *Saumade*, qui eut pour son partage quelques terres en Provence, et laissa une *postérité* qui a formé *plusieurs branches* qui nous sont inconnues.

VII. Guillaume IV, *dit* le Jeune, Vicomte de Marseille, mort en 1085, laissant de sa femme Aldegarde :

1.° Guillaume V ;

2.° Foulques;

3.° Geoffroy;

4.° Aicard.

Ces quatre frères portèrent le titre de Vicomte de Marseille et moururent sans postérité;

5.° Pons II, dont l'article suit.

VIII. Pons II fut Vicomte de Marseille après la mort, sans postérité, de ses quatre frères; il avait épousé Salomé, *dite* Burgundia, de laquelle il laissa :

1.° Guillaume VI, dont l'article suit;

2.° Foulques, mort sans lignée.

IX. Guillaume VI, Vicomte de Marseille, lequel mourut également sans lignée.

Ainsi finit la première branche des Vicomtes de Marseille.

TROISIÈME BRANCHE DES COMTES DE PROVENCE, FORMANT LA SECONDE DES VICOMTES DE MARSEILLE.

VII. Geoffroy Ier, cinquième fils de Guillaume III, *dit* le Gros, fut titré d'abord de Vicomte d'Arles; il hérita ensuite de la branche aînée, et devint Vicomte de Marseille. Il mourut en 1090, laissant de sa femme Rixende les enfans qui suivent :

1.° Hugues-Geoffroy Ier, dont l'article viendra;

2.° Geoffroy, qui mourut sans alliance;

3.° Aicard, Archevêque d'Arles en 1063; il se trouva au Concile tenu à Avignon en 1080;

4.° Raymond, Évêque de Marseille;

5.° Foulques, Religieux à l'Abbaye de Saint-Victor ;

6.° Pierre, Archevêque d'Aix en 1802, assista au Concile qui y fut tenu en 1095 ;...

7.° Pons III, Vicomte de Marseille, Seigneur de Peynier, qui a fait la *souche de la quatrième branche* rapportée ici page 113.

VIII. Hugues-Geoffroy Ier, Vicomte de Marseille, qui mourut en 1150, laissant de Douce d'Albaron, sa femme, le fils qui suit :

IX. Raymond-Geoffroy Ier, qui fut vicomte de Marseille ; l'époque de sa mort est ignorée. Il laissa de Pontia, sa femme, les enfans qui suivent :

1.° Hugues-Geoffroy II, dont l'article viendra ;

2.° Bertrand, dont la destinée est ignorée ;

3.° Geoffroy, qui laissa de Sarde, sa femme :

A. Geoffroy ;

B. Hugues.

X. Hugues-Geoffroy, deuxième du nom, fut Vicomte de Marseille et Seigneur de Tretz ; il mourut en 1170, laissant de sa femme, nommée Cécile, les enfans qui suivent :

1.° Hugues-Geoffroy III, dont l'article viendra ;

2.° Guillaume, *dit* le Gros, Vicomte de Marseille par indivis, ne laissa qu'une fille du nom de :

A. Mabille, qui épousa Gérard Adhémar, Seigneur de Monteil ; ils vendirent, vers l'an

1210, leur portion de la Vicomté de Marseille à la communauté de cette ville, pour la somme de cinquante mille sols royaux et une pension annuelle de cent livres;

3.° Barral, qui fut aussi Vicomte de Marseille par indivis, et Gouverneur de Provence; il mourut en 1192. Il avait épousé : 1.° Adélaïde de Roquemartine : 2.° Marie de Montpellier; il ne laissa qu'une fille nommée :

A. Barrale, femme de Hugues de Baux, fils du Prince d'Orange; elle vendit, en 1216, conjointement avec son mari, leur portion de la Vicomté de Marseille, à la communauté de cette ville, pour 46,000 sols royaux, et 300 livres de rente;

4.° Raymond-Geoffroy II, dont l'article viendra;

5.° Roncelin, qui avait d'abord embrassé l'état religieux qu'il délaissa pour se marier; il vendit également sa portion de la Vicomté de Marseille.

L'historien du Comtat-Venaissin fait mention d'un Raymond de Fos, Consul de la ville d'Avignon en 1199, qui approuva la donation faite par Rostaing de Fos, d'un domaine, à l'hôpital de Saint-Jean de ladite ville.

XI. Hugues-Geoffroy III, Vicomte de Marseille, mourut l'an 1190, laissant de sa femme Sybille :

1.° Rostaing, surnommé d'Agout, qui mourut sans postérité vers 1200;

2.° Raymond-Geoffroy;

3.° Geoffroy.

Ces trois frères moururent sans laisser de postérité.

4.° Alix, *dite* Adélaïde, qui épousa Raymond de Baux, à qui elle porta sa portion de la Vicomté de Marseille, qu'ils vendirent à la communauté de cette ville pour 80,000 sols royaux couronnés.

XI. Raymond-Geoffroy II, frère de Hugues-Geoffroy III, fut surnommé Barral; il était Seigneur de Tretz et d'Olières. Il vendit aussi aux habitans de Marseille, du consentement de sa femme, nommée Marquise, et de ses deux fils, sa portion de la Vicomté pour 40,000 sols royaux. Ses enfans furent :

1.° Geoffroy II, surnommé Reforciat, qui ne laissa qu'une fille qui suit :

A. Sybille, qui n'ayant pas d'enfant de son mari, nommé Cassian, Gentilhomme provençal, légua en 1261, par son testament, tous ses biens à Charles Ier d'Anjou, Comte de Provence;

2.° Burgondion Ier, dont l'article suit.

XII. Burgondion Ier était Seigneur de Tretz et d'Olières; il épousa Mabile d'Agout, fille d'Isnard Ier d'Agout, Baron de Sault. Cette alliance a fait présumer à plusieurs auteurs que les Seigneurs d'Agout descendaient de ce Burgondion, sans réfléchir qu'il y avait un personnage qui portait aussi

ce nom, dans la propre maison d'Agout, et dont descendent effectivement les Seigneurs d'Olières et de Roquefeuil du nom de d'Agout.

Ce Burgondion eut un fils nommé Raymond-Geoffroy, qui se fit Religieux de l'ordre de Saint-François, et se rendit si respectable par ses vertus, qu'on l'élut Général des Frères Mineurs, au chapitre tenu à Rieti en 1289, en présence du Pape Nicolas IV; il refusa l'évêché de Padoue, qui lui fut offert.

Ici finit la postérité mâle de la troisième branche des Comtes d'Arles, formant la seconde des Vicomtes de Marseille, qui s'intitulaient : *Dei gratiâ vice-comites Massilienses.* On a vu dans cet historique que cette Vicomté, ayant été possédée par indivis par un grand nombre de frères et de cousins, dont les droits même avaient passé aux filles, fut vendue, par chaque propriétaire de portion, à la communauté de la ville de Marseille. Les habitans de cette ville obtinrent de Raymond-Bérenger V, Comte de Provence, l'approbation et l'investiture des différentes acquisitions qu'ils avaient faites de cette Vicomté, moyennant une somme fixe qu'ils lui donnèrent pour les droits et lods.

Le célèbre Abbé d'Expilly, dans son *Dictionnaire des Gaules,* tome 5, page 1004, en parlant des anciens Vicomtes de Marseille et des diverses cessions que leurs successeurs et héritiers firent de leurs droits aux habitans, c'est-à-dire à la communauté de cette ville, s'en explique ainsi :

« La postérité de Pons se maintint en posses-

sion de la Vicomté de Marseille pendant huit ou neuf générations, jusqu'au commencement du treizième siècle ; qu'étant alors divisée en plusieurs branches, cette Vicomté sortit des mains de ses anciens possesseurs. Les habitans et la communauté de Marseille en acquirent presque toutes les portions, savoir : 1.° la portion d'Adélaïde, femme de Raymond de Baux, pour la somme de 80,000 sols couronnés ; 2.° la portion de Mabile, mariée à Gérard-Adhémard, Souverain de Monteil en Dauphiné, pour la somme de 50,000 sols royaux couronnés, et 100 livres de pension annuelle et perpétuelle ; 3.° en 1226, la portion de Barrale, femme de Hugues de Baux, fils du Prince d'Orange, pour la somme de 46,000 sols royaux, et 300 de pension annuelle et perpétuelle ; 4.° la portion de Raymond-Geoffroy, pour la somme de 40,00 sols royaux ; 5.° la portion de Roncelin, environ l'an 1214, pour la somme de 600 livres royales en sus de ce que cette portion avait été vendue à un particulier de Marseille, de qui la ville la racheta ; 6.° quant à la sixième portion de cette Vicomté, Sybille, fille unique de Geoffroy Reforciat, Seigneur de Tretz et de Toulon, Vicomte de Marseille, la laissa en mourant à Charles d'Anjou, Comte de Provence, qu'elle institua son héritier, l'an 1261. Dans la suite, cette sixième portion l'a emporté sur les autres cinq et les a toutes absorbées. » (Ces diverses ventes et cessions faites par les descendans *apanagés* des Vicomtes de Marseille, qui s'éteignirent successivement, ainsi qu'on vient de le voir, ont fait croire

à divers historiens qu'il ne restait plus aucune postérité de cette illustre maison, tandis qu'il restait encore les Seigneurs de Fos, apanagés non-seulement de cette Seigneurie, qui était le plus ancien domaine patrimonial de cette maison, mais encore des Seigneuries de Peynier, d'Hières, de la Garde, de Ouers, de Borme, de la Mole, de Colobrière, etc., qui formèrent plusieurs rameaux, que nous mentionnerons ci-dessous.)

« La domination des anciens Vicomtes de Marseille, continue Expilly, était d'une étendue assez considérable. Peut-être qu'au commencement ils n'étaient maîtres que de la seule ville de Marseille, et de quelque peu de terres les plus voisines de cette ville. Avec le temps, ils s'agrandirent tellement, qu'ils furent possesseurs effectifs de toutes les places, depuis la ville d'Hières jusqu'aux Martigues et Foz, non-seulement le long de la mer, mais encore un peu avant dans les terres; savoir : des villes de Toulon et d'Hières ; des villes de Six-fours, Olières, Soliers, Bregançon, La Ciotat, Cassis, Ceyreste, Tretz, Belcodenes, Porrières, Peynier, la Cadière, le Castellet, Le Bausset, Aubagne, Puilobier, Alauch, Saint-Julien, Saint-Marcel, Roquevaire, Auriol, Puipin, Saint-Savournin, Cujes, Signe, Juillans, les Penes, Venel, Gardane, Colongue, Cabris, Trebillane, Cignac, Les Martigues, Châteauneuf-les-Martigues, La Tour-d'Embouc, Foz, Roquefeuil, Rousset, Châteauneuf-le-Rouge, Fuveau, Greasque, Mimet, Pechauris et Ners. »

QUATRIÈME BRANCHE DES VICOMTES DE MARSEILLE DONT DESCENDENT LES MARQUIS DE FOS.

VIII. Pons III, septième fils de Geoffroy Ier et de Rixende (voyez page 106, degré VII) ; il fut Vicomte de Marseille, en partie, et Seigneur de Peynier ; il épousa Guérarde, de laquelle il laissa :

1.° Geoffroy II, dont l'article suit ;

2.° Aicard, qui mourut sans lignée ;

3.° Amiel, souche d'une branche qui s'éteignit à la quatrième génération ;

4.° Rostang, Archevêque d'Aix.

IX. Geoffroy, deuxième du nom, Vicomte de Marseille par indivis, qui fut père de :

X. Pons IV, Vicomte de Marseille par indivis, fut surnommé de Fos à cause de la terre de ce nom qu'il possédait en propre, laquelle est située auprès de Martigues, dans la Viguerie d'Aix, au diocèse d'Arles (on a déjà dit que la Seigneurie et le château de Fos, que les Vicomtes de Marseille habitaient le plus ordinairement, les avaient constamment fait surnommer de Fos, c'est-à-dire Seigneurs de Fos, et c'est ce nom qui s'est conservé à perpétuité dans les diverses branches issues des Vicomtes de Marseille). Pons IV fut père de :

1.° Geoffroi-Yvat

2.° Guillaume de la Garde ;

3.° Guy-umerlenc.

Ces trois frères, qui étaient les aînés, vendirent

en 1215, à la Communauté de Marseille, les droits qu'ils avaient sur Hyères et Bregançon, on croit qu'ils ne laissèrent pas de postérité.

4.° Pons V, dont l'article suit.

XI. Pons V, dit de Fos, co-Seigneur de la ville d'Aix, Seigneur de Fos, d'Hières, Cuers et de la Garde; il continua la postérité, ses trois frères aînés étant morts sans enfans; il épousa Valpurge d'Agout, de laquelle il laissa les enfans qui suivent :

1.° Amiel Ier, dont l'article viendra;

2.° Guy, qui, du consentement de son frère Amiel, vendit la part qu'il avait dans la Seigneurie de Fos, à Guillaume de Porcelet et à ses frères, par acte du 8 mars 1180. Depuis ce temps-là, la Seigneurie de Fos se trouvant partagée entre la maison de Fos et celle de Porcelet, ces Seigneurs avaient un sceau commun entre eux, et l'on trouve dans les archives des Messieurs de Rénaud-d'Alein, qui possèdent la plus grande partie de la terre de Fos qu'ils ont eue de la maison de Porcelet, un titre de l'an 1208, duquel pend un sceau de plomb, où d'un côté est empreinte la figure d'un lion (armes de la maison de Fos) et de l'autre un Porceau (armes de la maison Porcelet), et autour on lit ces mots : *Bulla dominorum castri de Fossis*;

3.° Trois autres fils, qu'on dit morts sans alliance.

XII. Amiel de Fos, premier du nom de cette branche, et titré de Marquis de Fos, fut Seigneur souverain d'Hières, de Cuers et de la Garde; il fut attaqué dans ses possessions par Alphonse II, Roi d'Aragon et Comte de Provence, qui lui disputait le droit de souveraineté, et il déploya tant de valeur dans cette circonstance, qu'il força ce Prince à opérer sa retraite; il vivait encore en 1202; il épousa Alazie de Laydet, Dame de Lavéna, de laquelle il eut les enfans qui suivent :

1.° Raymond-Geoffroy, Marquis de Fos, Seigneur d'Hières, en partie, et de Bregançon, vivant en 1212; de Sibille, sa femme, il laissa :

A. Rostaing de Fos, dont on ignore la destinée;

B. Guillemette de Fos, qui épousa Obert de Vintimille, qui vendit aux Génois sa portion du Comté de Vintimille; il vivait encore le 28 juillet 1217;

2.° Guillaume, Marquis de Fos, surnommé le Grand, dont la mort est mise par Nostradamus, historien de Provence, sous la date de 1252. Il était co-Seigneur de la ville d'Hières, et ne laissa pas de postérité;

3.° Roger de Fos Ier, dont l'article suivra;

4.° Bertrand de Fos, Seigneur de la Garde et de la Valette, qui échangea ces terres avec Charles Ier, Comte de Provence, contre celles du Canet et de Pierrefeu; on ignore sa postérité;

5.° Guy de Fos, dont le sort est ignoré ;

6.° Mabile de Fos, mariée au Seigneur d'Agout, Baron de Saut.

Tous ces enfans, qui restèrent fieffés (possédant fiefs), furent obligés de souscrire au traité de soumission et d'échange qui leur fut imposé par Charles Ier, Duc d'Anjou et Comte de Provence, qui redoutait leur puissance dans la contrée et voulait les éloigner du littoral de la mer.

On trouve encore, à la même époque, Athon de Fos, qui souscrivit, au mois de juin 1262, à Montpellier, avec Jaubert, Vicomte de Castelnau, Didier de Termes, Raimond-Gaucelin, Seigneur de Lunel, Gausserand de Pins, Fernand Sanchez, fils du Roi d'Aragon, le contrat de mariage de Pierre, Infant d'Aragon, avec Constance, Princesse de Sicile.

XIII. Roger de Fos, premier du nom, Seigneur d'Hières, fut contraint de céder à la force et de donner sa ville d'Hières et les îles et châteaux qui en dépendaient à Charles d'Anjou, premier du nom, Comte de Provence, pour les terres de Borme, de la Mole, de Colobrières et autres, que ce Prince lui donna en échange, en vertu d'un traité fait entre eux au mois d'octobre de l'an 1257. Il fut marié avec Tiburgette, fille de Guillaume III de Baux, Prince d'Orange, et de Valpurge d'Agout-Mison. Il laissa de ce mariage les enfans qui suivent :

1.° Guillaume de Fos, premier du nom, dont l'article viendra ;

2.° Philippe de Fos, surnommé de Lavèna que nous considérons comme chef de la cinquième branche, qui fut celle des Seigneurs de Briançon ; il fut grand Sénéchal de Provence et accompagna son frère Guillaume et son neveu Roger II, qui suivirent Charles d'Anjou à la conquête du royaume de Naples. Walpurge d'Agout, son aïeule, lui donna, en 1272, la terre du Poët en Gapençois. De lui descendaient :

A. Jean de Fos, dit Lavèna, co-Seigneur de Sigoyer, qui fut père de Anne de Fos, qui épousa Jacques Ier de Fos, mentionné plus bas au degré XXI, page 120 ;

B. Honoré de Fos, co-Seigneur de Sigoyer, dont la fille, nommée Louise, fut la deuxième femme du même Jacques de Fos, mentionné plus bas au degré XXI.

La branche de Fos actuellement existante possède un titre de René d'Anjou, Comte de Provence, en faveur de cet Honoré, sous la date de 1463.

3.° Bellette de Fos, qui épousa Boniface de Castellane.

XIV. Guillaume, Marquis de Fos, fut Seigneur de Borme, de la Mole, de Colobrières et des autres terres que le Comte de Provence avait données en échange à son père. Il accompagna Charles d'Anjou, Comte de Provence et frère de saint Louis, à la conquête du royaume de Naples, conjointement

avec son frère Philippe. Il fut un des Chevaliers qui servirent de témoins, en 1272, de l'hommage que Raymond de Baux, Prince d'Orange, rendit, du Château de Suze, à Bertrand de Clansayes, Évêque de Saint-Pol ; il fut père de :

XV. Roger, Marquis de Fos, deuxième du nom, Seigneur et Baron de Borme, de la Mole, de Colobrières et des autres terres que le Comte de Provence avait données en échange à son aïeul ; il suivit, ainsi que son père et son oncle Philippe, Charles d'Anjou, Comte de Provence, à la conquête du royaume de Naples ; il fit son testament en 1286. Il avait épousé Barrasse de Barras, de laquelle il laissa les fils qui suivent :

1.° Rossolin de Fos Ier, dont l'article viendra ;

2.° Rostaing de Fos, co-Seigneur de Borme, qui fut père de :

A. Consoline de Fos, femme, en 1286, de Raymond d'Agout, Baron de Saut, Gouverneur de Marseille, Grand-Sénéchal et Capitaine général de Provence.

XVI. Rossolin de Fos, premier du nom. L'histoire du Comtat Venaissin dit que Rossolin de Fos, Grand-Maître de la milice du Temple, en Provence, traita, en 1264, avec les Chanoines de l'Église d'Orange, pour un legs qui leur avait été fait par Guillaume de Baux, Prince d'Orange ; Rossolin avait épousé, le 24 novembre 1286, Mabille d'Agout, fille de Reforciat d'Agout, Seigneur de Tretz,

et de Raibaudé de Cauzols-Cypières; de ce mariage vint :

XVII. Rossolin de Fos, deuxième du nom, qui prit pour femme Dulceline de Gantelme, de laquelle il laissa les deux fils du même nom dont l'article suit :

1.° Rossolin III, dont l'article viendra;

2.° Rossolin, *dit* le Jeune, eut en partage les terres de la Mole et de Colobrières; il fut père de :

A. Jacques de Fos, Seigneur de Colobrières, qui mourut sans postérité en 1418;

B. Baronne de Fos, qui porta à Jean de Boniface, son mari, la terre de la Mole en dot;

3.° Béatrix de Fos, qui épousa, en 1333, Raymond d'Agout, Seigneur de Mison et de Luc.

XVIII. Rossolin de Fos, troisième du nom, Seigneur et Baron de Borme, épousa Isoarde de Porcelet, qui le fit père de :

XIX. Rossolin de Fos, quatrième du nom, Seigneur et Baron de Borme, qui testa en 1386, et laissa, de sa femme Baucette de Blacas, les fils qui suivent :

1.° Rossolin V, dont l'article viendra;

2.° Albert de Fos, premier du nom, souche de la cinquième branche rapportée ci-dessous.

On trouve à la même époque :

Sybille de Fos, qui épousa noble Pierre Riqueti, qualifié Chevalier dans le testament de son fils,

du 5 mars 1411; de ce mariage vint Noble Antoine Riqueti, souche des marquis de Mirabeau.

XX. Rossolin de Fos, cinquième du nom, Seigneur et Baron de Borme, mourut sans enfans de Louise de Pierrefeu, sa femme, qu'il fit son héritière, et qui donna la Baronnie de Borme, en 1422, à Bertrand de Grasse, son frère utérin, Seigneur du Bar.

CINQUIÈME BRANCHE DE LA MAISON DE FOS, QUI PREND LE NOM ET LES ARMES DE LAIDET.

XX. Albert de Fos, premier du nom, fils de Rossolin IV, et frère de Rossolin V, avait été destiné à l'ordre de Malte, qu'il quitta pour épouser, dans un âge avancé, Mabile de Laidet, Dame de Sigoyer, sa parente au septième degré, comme descendante de Philippe de Fos, dit Lavèna, dont il est question page 117; de ce mariage vinrent plusieurs enfans dont le sort est ignoré; on ne connaît que celui qui suit :

XXI. Jacques de Fos, premier du nom, qui hérita des biens de Mabile de Laidet, sa mère, à la charge de prendre le nom et les armes de Laidet, qui sont : *de gueules, à la tour ronde, pavillonnée d'or*[1]. Il fit son testament le 25 novembre 1468,

---

[1] La critique de l'*Histoire de la Noblesse de Provence* (2 vol. in-fol., manuscrits) qui a pesé sur la majeure partie des meilleures familles de cette contrée veut révoquer en doute la pos-

et avait épousé : 1.° Anne de Fos-Lavèna, fille de Jean de Fos, dit Lavèna, co-Seigneur de Sigoyer, dont il a été question page 117; 2.° Louise de Fos-Sigoyer, fille d'Honoré de Fos, autre co-Seigneur de Sigoyer, dont il a été question page 117.

Du premier lit vint :

1.° Barthélemy de Fos, *dit* Laidet, qui fut père de :

A. François de Fos, *dit* Laidet, Seigneur de Sigoyer, qui, ayant embrassé la religion

---

sibilité de cette alliance, prétendant que la maison de Fos s'est éteinte dans les diverses branches des Vicomtes de Marseille; cette opinion prit racine dans la vente que les divers descendans des Vicomtes de Marseille firent tous des portions qu'ils tenaient dans cette Vicomté à la ville même de ce nom, et aussi dans l'extinction réelle de cette branche des Vicomtes, dont il est question ici, page 111. Mais la branche des Seigneurs de Fos, qui fut apanagée de la terre de Borme, resta immuable et continua sa descendance en ne cessant jamais de conserver son nom de Fos, jusqu'au mariage d'Albert de Fos avec Mabile de Laydet, Dame de Sigoyer, qui imposa à Jacques de Fos, son fils, l'obligation de quitter son nom pour prendre le nom et les armes de Laydet, afin de jouir de son héritage; on crut dès lors à l'extinction des descendans de la maison de Fos parce que quelques-uns de ses membres ayant embrassé le Protestantisme, tels que François de Fos, propre neveu de Jacques de Fos, dont il est ici question, et Albert de Fos, cousin dudit François, les écrivains catholiques ne voulurent faire aucune attention à leur descendance, et cependant il est avéré qu'il existait encore des de Fos à la mort dudit François de Fos, neveu de Jacques, puisqu'il testa en faveur de ses parens du nom de de Fos.

prétendue réformée, se trouva obligé de sortir du royaume; il se retira auprès de l'Électeur Palatin, dont il fut Chambellan. Il mourut sans enfans après avoir fait son testament en faveur *de ses parens du nom de Fos.*

Du deuxième lit vinrent :

2.° Antoine de Fos, *dit* de Laidet, premier du nom, dont l'article suivra;

3.° Libert de Fos, qui fut la souche de la sixième branche qui sera rapportée ci-après.

XXII. Antoine de Fos, *dit* de Laidet, premier du nom, fut Seigneur de Borme et de Sigoyer, en partie, par acte du 22 juillet 1485; il fut aussi Chevalier de l'Ordre du Roi. Il avait épousé Alix de Grolée de Bressieu, de laquelle il eut Jean de Fos, *dit* de Laidet, qui continua cette branche, qui n'est connue de nos jours que sous le nom de Laidet, qu'elle a soutenu avec le plus grand honneur, soit par ses emplois et ses services militaires, soit par les alliances qu'elle a formées avec les maisons les plus illustres de France. Ladite branche a donné origine à celles des Seigneurs de Laidet de Calissanne, et de Laidet, marquis de Sigoyer.

On trouve encore à peu près à la même époque N..... de Fos, qui fut s'établir à Béziers, où il est dit qu'il épousa Marie de Saint-Félix, fille de Bremond de Saint-Félix, Seigneur de Saussan et de la Pailhade, Conseiller au Parlement de Toulouse et Général des Aides de Languedoc.

SIXIÈME BRANCHE ÉTABLIE A ORBAN ET A ALBY.

XXII. Libert de Fos, troisième fils de Jacques de Fos, premier du nom, fut père de :

XXIII. Albert de Fos, premier du nom de cette branche, qui, à l'instar de François de Fos, *dit* Laidet, son cousin, fils de Barthélemy de Fos, mentionné ci-dessus, embrassa la religion protestante, et fut comme lui persécuté et forcé de quitter le royaume; il passa en Espagne, où il prit du service et s'y maria. Il revint en France et établit sa résidence à Orban, dans les environs d'Alby, il y fonda une branche de son nom; mais comme tous ceux de la religion protestante furent pendant plus de deux siècles persécutés à outrance, et perpétuellement pillés et incendiés dans les guerres dites de religion, les titres, actes et divers papiers, tant des archives publiques que des archives particulières, furent enlevés et dispersés, et tous ceux qui concernaient personnellement cette branche disparurent par ces ravages, qui forcèrent même les protestans, qui avaient joui précédemment d'un rang et d'une fortune considérables, à former des établissemens de commerce et de fabrique, ou à exercer les professions d'avocats et de magistrat, pour subvenir à leur entretien et à celui de leur famille. Il fut père de :

1.° Jacques de Fos, premier du nom, dont l'article suivra;

2.° David de Fos, né à Castres en 1570, Con-

seiller du Roi, et Contrôleur de ses domaines au Comté de Castres, en 1603; auteur d'un ouvrage intitulé *Traité des droits du Comté de Castres*, 1 vol. in-4.°, imprimé à Toulouse en 1633[1].

XXIV. Jacques de Fos, premier du nom de cette branche, avait été ainsi nommé du nom de son bisaïeul; il se fixa dans la ville de Castres, il fut Consul en 1583. Il fut père de :

XXV. Daniel de Fos, premier du nom, qui quitta la ville de Castres pour établir sa résidence à Alby; il avait épousé Judith de Parisson, de laquelle il eut :

XXVI. Guillaume de Fos, premier du nom de cette branche, né le 31 juillet 1599; il quitta la résidence d'Alby, pour se fixer à Montaren, près d'Uzès; il avait épousé Catherine de Peyre, de laquelle il eut :

1.° Pierre de Fos, premier du nom, dont l'article suit;

2.° Isabeau de Fos, mariée à M. Thabaud de Blauzac.

XXVII. Pierre de Fos, premier du nom, qui mourut le 14 août 1682; il avait épousé : 1.° Antoi-

---

[1] Des branches fixées à Castres et à Alby dérivèrent d'autres rameaux: 1.° celui de MM. de Fos d'Orban; 2.° MM. de Fos d'Aussac; 3.° MM. de Fos de Beauzèle; 4.° MM. de Fos de Lacan, qui s'étaient établis à Alais; 5.° de Fos de Réalmont; et 6.° MM. de Fos de la Salle.

nette de Lafond, qui mourut le 13 janvier 1678; 4.° Isabeau de Bonnetie.

Du premier lit vinrent:

1.° Jacques de Fos;
2.° Étienne;
3.° Pierre;
4.° Jean;
5.° Anne;
6.° Marie.

Tous morts jeunes ou sans postérité.

Du deuxième lit vinrent:

7.° Étienne, premier du nom, dont l'article suivra;
8.° Diane;
9.° Jenny.

XXVIII. Étienne de Fos, premier du nom, né le 29 avril 1679; il établit des fabriques considérables à Montaren, pour subvenir aux besoins des protestans, ses co-religionnaires, qui étaient réduits à la plus affreuse misère. Il mourut le 14 juin 1759; il avait épousé Isabeau de Mazel, de laquelle il eut plusieurs enfans, parmi lesquels:

1.° Daniel de Fos, deuxième du nom, dont l'article suit;
2.° Étienne de Fos, auteur de la septième branche rapportée plus bas, page 126.

XXIX. Daniel de Fos, deuxième du nom, né

le 15 août 1715; il continua les établissemens de son père à Montaren et mourut le 31 mai 1792; il avait épousé Marie Bonnaud de Sauzet, de laquelle il eut :

1.° Étienne de Fos, deuxième du nom de cette branche;

2.° Henri de Fos;

3.° Daniel de Fos;

4.° Marie de Fos;

5.° Elisabeth de Fos;

6.° Elisabeth-Marie de Fos.

Cette branche, qui a fourni deux Gardes du Roi, continue d'exister avec honneur à Montaren et à Alby, où ses membres occupent des fonctions publiques distinguées.

SEPTIÈME BRANCHE ÉTABLIE A SAUMUR.

XXIX. Étienne de Fos, premier du nom de cette branche, deuxième fils d'Étienne, premier du nom, chef de la sixième branche qui précède (*voy.* plus haut degré XXVIII), né en 1722, entra d'abord dans la Compagnie des Gens d'Armes de la maison du Roi, mais ayant eu le malheur de tuer en duel un de ses officiers, il fut obligé de quitter ce corps pour entrer dans les Carabiniers de Monsieur (depuis S. M. Louis XVIII), qui étaient en garnison à Saumur. Il se maria dans ce pays avec Demoiselle Marie Massonneau, qui, étant de la religion catholique, témoigna de la répugnance à épouser un protestant; ce fut alors que Étienne de-

Fos consentit à faire abjuration, le 3 septembre 1748, à Plumartin, Évêché de Poitiers. Il se forma alors une nouvelle patrie du pays de son épouse, et institua un établissement à Beaufort, où il mourut au mois de juin 1753, laissant de son mariage :

XXX. Étienne de Fos, deuxième du nom de cette branche, né posthume le 10 août 1753. Il fut compris dans le partage des biens d'Étienne de Fos, premier du nom, son aïeul, chef de la branche de Montaren. Étienne II épousa, le 26 juillet 1784, demoiselle Anne-Françoise-Renée Huart, et vint se fixer après ce mariage, dans la ville de Saumur, où il remplit diverses fonctions publiques de manière à mériter l'estime de ses concitoyens; de ce mariage sont issus :

1.° Étienne de Fos, troisième du nom de cette branche, Avocat à Beaupréau, né le 11 août 1785 (non marié) ;

2.° Fortuné de Fos, premier du nom, dont l'article suit ;

3.° Théophile, mort jeune :

4.° Renée-Anne-Euphrosie de Fos, née le 22 octobre 1786, qui a épousé M. Guille, de Saumur ;

5.° Émilie-Louise de Fos, née le 15 novembre 1788, décédée en août 1790 ;

6.° Hortense, née le 7 mai 1792, morte le 7 septembre 1794.

XXXI. Fortuné de Fos, premier du nom, né le 15 décembre 1790, chef de la branche établie à Saumur, où il a exercé diverses fonctions publiques. Il a épousé, le 2 août 1814, demoiselle Geneviève Letheulle; de ce mariage sont issus :

1.° Charles de Fos, né le 24 juin 1816, décédé le 19 novembre 1825;

2.° Gustave-Fortuné de Fos, né le 15 février 1826, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem par bulle du 8 février 1840;

3.° Jacques-Ernest de Fos, né le 19 septembre 1827;

4.° Léon de Fos, né le 6 février 1831;

5.° Anaïs de Fos, née le 17 novembre 1820, morte le 3 mai 1823.

On a vu dans le cours de cette généalogie, que les titres de Comtes souverains d'Arles et de Provence, de Vicomtes souverains de Marseille, de Marquis de Fos, de Barons de Borme, etc., etc., ont été portés depuis plusieurs siècles par divers membres de cette maison, dont les armes sont : de gueules, au lion d'or, couronné du même.

Couronne de Vicomte;

Supports : *deux lions.*

MAISON DE HAYNIN.

Maison ancienne et illustre dans le Hainaut, qui s'est éteinte dans les deux branches de Wambrechies, qui était l'aînée, et dans celle des Seigneurs du Cornet, qui était la cadette. L'ancienne tradition de cette Maison est de tirer son nom de la Hayne, rivière près de Mons, et d'être cadette des anciens Seigneurs de Denen, actuellement écrit Denain, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg ou un village.

Pour prouver l'origine de cette Maison, conforme à la Généalogie que nous allons en donner, il est bon de remonter à Baudouin, Comte de Flandres, *dit* de Mons, qui fut père par Richilde, Comtesse de Hainaut, de Baudouin, *dit* de Jérusalem, Comte de Hainaut, mort en 1101, allié à Ide, sœur du Duc de Louvain ; ils laissèrent leur fille Alix de Hainaut, épouse de Hugues, Sire de Rumigny, et de Florinnes. De ce mariage vinrent, entre autres enfans, Béatrix de Rumigny, fille aînée, qui s'allia avec Gossuin de Mons, premier Pair de Hainaut, Sire de Baudour ; ils eurent plusieurs enfans, entre autres Ide de Mons, mariée en secondes noces à

Regnier de Jausse ; et Rose de Mons, Dame de Haynin, laquelle épousa Étienne Denain, vivant en 1205, qui prit le nom de Haynin, et conserva les armes de Denain. Nous répétons ici son article :

I. Etienne de Haynin fut la tige de cette maison ; il avait épousé Rose de Mons, de laquelle il laissa :

II. Gossuin de Haynin, qui épousa N..... de Jausse, de laquelle il laissa :

III. Waltier, premier du nom, Sire de Haynin et de Quincy, mort en 1260. Il avait épousé Josine, morte en 1280 ; de ce mariage vint :

IV. Broignart, Sire de Haynin, qui vendit du bien en 1260. De son mariage avec N..... d'Anfroiprez, fille et héritière de Valgran, vivant en 1205, Seigneur dudit lieu, sont issus :

1.° Gossuin, fondateur d'une chapelle à Haynin en 1299, mort sans hoirs de Marie Desmaret, sa femme ;

2.° Waltier qui suit.

V. Waltier, deuxième de Haynin, Chevalier, Sire de Quincy, Grand-Bailli de Hainaut en 1305 et 1313, épousa Isabeau de Bousies, fille du Seigneur de Bousies et d'Alix de Hainaut. Il mourut en 1319 et fut père de :

VI. Etienne, *dit* Broignart de Haynin, Seigneur dudit lieu, qui obtint, au mois d'octobre 1318, de Guillaume, Comte de Hainaut, « pour les bons et « longs services qu'il lui avait fait la haulteur « haut et bas dens grand champs et petit champs,

« et sur toute la terre de Saint-Amant, avec un « faucon-fort à tenir de lui, et des Comtes de Hai- « naut ses héritiers, en foi et homage. » Il épousa Marie du Broeucq, fille de Jean, Seigneur dudit lieu, dont sont issus :

1.° Jean, dont l'article suit. Dans l'église de Wargny-le-Grand, sur une tombe élevée, est couché un homme armé, vêtu de la cotte d'armes, et auprès de lui un petit enfant avec cette inscription :

Chy gist Noble home *Jean* Bastart *de Hainin*, Sr. de Frites et de Maing, qui trespassa l'an de grace 1417, le 4e jour de septembre, et y gist *Villar*, son fils, qui eüst de Noble Dame *Marie*, héritière *Dou Grand-Wargny*, qui trespassa en Aubis ce dit an, le 21e jour de novembre, laquelle Dame *Marie de Grand-Wargny*, qui dencoste le grand autel gist avec son premier mary *Jacques*, Seigneur de *Cantaing*. Priex pour leurs ames.

2.° Aubert, auteur de la branche des Seigneurs de Haynin-du-Cornet, qui est rapportée ci-après, page 157.

VII. Jean, *dit* Broignart de Haynin, Sire dudit lieu, d'Anfroiprez et du Broeucq, épousa Marie de Pottes, qui portait pour armes : burelé d'argent et d'azur de 8 pièces, à la bande de gueules brochant sur le tout ; elle était veuve de Gérard de Barbançon, et fille de Gérard, Chevalier, Seigneur de Pottes, et de N..... de Lalain ; de ce mariage vint :

VIII. Jean de Haynin, *dit* Broignart, deuxième du nom, Chevalier, Seigneur d'Anfroiprex, du Broeucq, de Malaquet, qu'il acquit; il accompagna le Comte de Hainaut contre les Frisons, domptés en 1396; épousa Marie de Wargny, *dite* de Roisin, fille de N....., Seigneur de Wargny, et de N.... de Beaumont; elle portait pour armes : bandé d'argent et de gueules de six pièces. Il mourut en 1402, et il gît avec sa femme, morte la même année à Haynin, où l'on voit leur épitaphe. De ce mariage vinrent :

1.° Pierre, qui suit;

2.° Thierry de Haynin, Seigneur d'Oby, Baviseau et d'Anfroiprez, qu'il vendit à son frère, Pierre, Grand-Bailli de Hainaut; il épousa N...., de Le Sauch, qui porte pour armes : d'or, à l'aigle d'azur, becquée et membrée de gueules; de ce mariage vint :

A. Quinte de Haynin, dame d'Oby, Baviseau, épouse de Colart d'Ath;

3.° Brongniart de Haynin, Chevalier, lequel fut entre les Ducs, Comtes, Vicomtes et Chevaliers qui furent en Frise l'an 1386.

IX. Pierre *dit* Broignart de Haynin, Chevalier, Seigneur de Haynin, d'Anfroiprez, du Broeucq, Malaquet, Bétrechies, Guisignies, etc., Conseiller du bon Duc Guillaume, dont il porta le pennon à la bataille de Liége, Grand-Bailli de Hainaut; c'était une charge triennale qui donnait autrefois, à celui qui la possédait, le titre de Gouverneur de la Province, de Capitaine-Général du pays, de

Chef de la Police et de la Milice, ainsi que les droits de Souveraineté et d'Officier suprême, même le pouvoir de faire grâce aux criminels, et de créer et de nommer des Magistrats. Il fit bâtir le château d'Anfroiprez, *édifia* le château de Haynin, et mourut à Haynin en 1431; ayant épousé Jeanne du Chastel de la Houvarderie, Dame de Louvignies, fille de Pierre, aliàs Jean, et de Marguerite de Louvignies. Elle mourut en 1443 ; elle portait pour armes : de gueules, au lion d'or, armé et lampassé d'azur. De ce mariage vinrent :

1.° Jean, qui suit ;

2.° Colart de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Chevalier, époux de Marie de Lannoy, fille de Gossuin, qui le fit père de :

A. Philippe de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Guiseniès, Bétrechies, Prévôt-le-Comte en la ville de Valenciennes, en 1498 ;

3.° Pierre de Haynin, prêtre séculier, lequel a fondé la maison des pauvres prêtres à Valenciennes, pour neuf prêtres anciens et non pourvus (1446).

X. Jean, troisième du nom, Seigneur de Haynin, Louvignies, Anfroiprez, Guisignies et Oby, épousa Jeanne de la Bouverie, *dite* de Viane, fille de Bertrand, Seigneur de la Bouverie, Haut-Avoué de Liége, et d'Isabeau de Melun, laquelle Isabeau était veuve, en premières noces, de Robert de Namur, Seigneur de Renclis, etc., et était fille de Hugues de Melun, Chevalier, Seigneur d'Antoing,

Épinoy, etc., et de Marie de Pequigny. De Jean de Melun, frère aîné de ladite Isabeau, sont issus les Princes d'Épinoy. Jeanne de la Bouverie portait pour armes : de gueules, à la bande de vair de plusieurs traits. De ce mariage est issu :

XI. Jean, quatrième du nom, Seigneur de Haynin, Louvignies, Anfroiprez, Oby et du Broeucq né en 1423, mort en 1495. Il avait épousé Marie de Roisin, fille de Baudry, Chevalier, Seigneur Banneret, Baron de Roisin, Seigneur de Rongy, et de Jeanne de Sars ; les armes de Roisin sont : bandé d'argent et de gueules de six pièces. De ce mariage sont issus :

1.° François qui suit ;

2.° Nicole de Haynin, alliée à Jean de Thiant, Seigneur d'Aubry, fils de Jacques, Seigneur de Thiant, et de Jeanne Grebert ; on trouve à l'église de Saint-Nicolas, à Douay, ces quartiers : Ghistelle, Fontaine, la Barre, Wielant, Baenst, Malet, Thiant et Haynin ; et à Munte, pays de Roo, les huit quartiers d'Anne de Mérode, épouse de Richard de la Rivière, qui sont : Mérode, Warfusée, van der Aa, Bacx, Thiant, Haynin, Ghistelle et la Barre ; et à l'église de Saint-Michel, à Gand, ceux de François Pottelsberghe, de la manière suivante : Pottelsberghe, Snibbels, Steelant, Neve, Bonnieres, Baine, Thiant, Haynin. Thiant porte : de sinople, semé de billettes d'argent, au lion du même, armé et lampassé de gueules ;

3.°, 4.° et 5.° Jean, Pierre et Louis, morts jeunes ;

6.° Jeanne de Haynin, Dame des Eaux en Perssant, mariée, en premières noces, à Jean de Goegnies, Seigneur du Fay et de Sotteville, qui portait pour armes : d'azur, à la croix ancrée d'argent ; et en secondes noces, à Guillaume de Hosden, Seigneur de la Chapelle, Chevalier, qui portait pour armes : de gueules à trois étriers d'argent ;

7.° Madeleine, Chanoinesse à Maubeuge ;

8.° et 9.° Catherine et Barbe, mortes jeunes;

10° Gislain de Haynin, Chevalier, Seigneur de Louvignies, qui portait : écartelé au 2 et 3 de gueules, semé de billettes d'argent, au lion du même. Il épousa Jeanne de Hun, qui portait pour armes : écartelé : au 1 et 4, de sable, au chef émanché d'or ; au 2 et 3, d'azur, semé de fleurs de lys d'argent. De ce mariage vinrent :

1.° Jeanne Haynin, et Dame de Louvignies, mariée à Jean-Baptiste de Ferrare, maître-d'hôtel du Duc de Lorraine, il portait : d'or, au sautoir d'azur ;

2.° Une fille, alliée à Antoine de Ghistelles, qui portait : de gueules, au chevron d'hermines.

11.° Philippe de Haynin, Seigneur d'Anfroipont, Bétrechies, Gaeskercke, Maître-d'hôtel, Conseiller et Chambellan du Roi don Philippe

et de Charles son fils, mort le 26 décembre 1517, et inhumé aux Carmes, à Malines.

XII. François, Sire de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Guisignies, Oby, Baviseau et du Broeuq, laissa, d'une Demoiselle noble, une fille bâtarde, nommée Marie de Haynin, mariée à George d'Oostendorf. Il épousa : 1.° Isabeau de Rosimbos, fille d'Antoine, Seigneur dudit lieu, et de Gertrude de Lichtervelde, qui portait : bandé d'argent et de gueules de six pièces ; 2.° Marie de Gosson, morte sans enfans, et dont les armes étaient : écartelé: aux 1 et 4, de gueules fretté d'or ; aux 2 et 3, d'argent, à trois fasces de gueules, au sautoir de sable brochant sur le tout ; et 3.° Antoinette de Tenremonde, fille d'Antoine, Seigneur de Mérignies, et d'Antoinette de Cuinghien, Dame de Bachy, qui portait : papelonné d'or et de sable ; ils gisent aux Jacobins, à Lille, où l'on voyait, à la droite du maître-autel, contre le mur en haut, un riche mémoire d'albâtre doré, représentant un homme armé et ses trois femmes, prians, avec les armes de Haynin, surmontées d'un casque, et pour cimier deux pieds de cerf au naturel, onglés de sable ; puis en losanges, celles de Rosimbos, celles de Gosson (sans bâton en sautoir) et celles de Tenremonde ; suivaient les armes ou quartiers ; savoir, les quatre supérieurs : 1, d'or, à la croix engrêlée de gueules ; 2, bandé d'argent et de gueules de six pièces ; 3, écartelé de gueules, au lion d'or et de gueules, à dix losanges accolées d'argent 3, 3, 3, 1 ;

4, de gueules semé de billettes d'argent, au lion du même; les quatre suivans: 5, de gueules, à la bande d'argent, au lambel de..... de 4 pendans; 6, d'argent, à la croix d'azur; 7, d'azur, à 7 besans d'or 3, 3, 1, au chef du même; 8, fascé d'argent et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules; les quatre autres plus bas : 9, bandé d'argent et de gueules de six pièces; 10, burelé d'argent et d'azur de huit pièces, au chevron de gueules brochant sur le tout; 11, d'or, à la bande de gueules, chargée de trois lions d'argent; 12, de gueules, à la fasce d'or, surmontée d'une fasce vivrée du même; et les quatre derniers : 13, écartelé d'or, à la bande de gueules, et d'argent, à trois lions de gueules; 14, fascé de vair et de gueules de six pièces, la première fasce de gueules chargée d'un écusson d'or, à cinq bâtons de gueules en bande; 15, d'or, au lion de sable, et 16, d'azur, à la croix d'or, accompagnée de vingt croisettes recroisettées du même, posées en sautoir. Scohier blasonne le cinquième quartier, de gueules à la bande de vair de plusieurs traits; le sixième écartelé d'argent, à la croix d'azur, et vairé d'argent et d'azur, et appelle ce quartier *Liers*; le septième il l'écartèle d'*Anthoing;* le dixième il l'appelle *Molembais*, d'argent, à quatre fasces d'azur, au lambel de gueules brochant sur le tout; le douzième, il le brise d'une croisette de gueules; le treizième, il le blasonne écartelé de *Hennin-Lietard* et de *Luxembourg*, et l'appelle *Fontaine*; le quinzième, il l'appelle *Namur*; et le seizième, il l'appelle *Saint-Sauflieu*.

Dessous les susdites armes se trouve l'inscription suivante :

Chy gist vertueulx et Noble Chlr. Monsr. Franchoys de Haynin, en son vivant Sr. dudit Haynin, Damfroiprez, Guisignies, Oby et Baviseau, etc. qui eust trois femmes ; la première fut Dame Isabeau de Rosimbos, dont il eust feu Phles, en son vivant Chlr. Sr. de Haynin quy laissa de Dame Claire de Croix ung fils à pnt. Jehan Sr. dud. Haynin et quatre filles.

Sa seconde femme fut Dame Marie Gosson, terminée sans hoirs ;

Et sa troisième femme fut Dame Antoinette de Termonde, dont il eut quatorze enfans comprins quatre décédez en bas eage.

Sçavoir Franchoys à pnt Sr. d'Amfroiprez, Bettrechies, Guisignies, etc.

Denis terminé Religieulx à St. Bavon à Gand.

Adrien terminé sans génération, Sr. du d. Bettrechies.

Guislain à pnt. Sr. du Breucq.

Marie terminée Religieuse à Dinse lez Gand.

Dame Anne, décédée sans enfans, vefve du Sr. de la Trouillère, Beaumanoir, etc. Chlr.

Dle. Charlotte à pnt. espeuse à Jehan Verdière, Sr. de Péronne.

Jacquelynne Dale. Religieuse à Messines.

Dle. Anthonette espeuse Henri Sr. de la Cornehuse.

Et Dle. Jehenne.

Lequel Monsr. Franchoys de Haynin fina ses jours à l'eage de 74 ans au Chasteau de Lille, Illeq Lieuten. du Capitaine, le xiij de Mars. Priez Dieu pour les âmes des trespassés.

Du premier lit sont issus :

1.° Philippe, dont l'article suit;

2.° Jeanne, morte sans hoirs.

Du troisième lit sont issus :

3.° François de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Gusignies, Oby, Bavisseau, Bétrechies, Frémicourt, allié, en premières noces, à Marie d'Estable ou de Stable, fille de Jean et de Bonne du Hem; elle portait : de gueules, à six coquilles d'argent 3, 2, 1; en secondes noces, à Jeanne Monnoie, *dite* de Herimez, Dame de Sache, morte sans postérité; elle portait : de sable, à six billettes d'argent. au lion d'or, armé et lampassé de gueules, brochant; et en troisièmes noces, à Antoinette de Bercus, qui portait : d'or, à trois trèfles de sable.

Du premier lit vinrent :

A. François, Seigneur d'Anfroiprez, mort sans alliance.

B. Charlotte, alias Colle, mariée : 1.° à Charles de Harchies, Seigneur de Sars, qui portait : écartelé, aux 1 et 4, d'or, à cinq bâtons de gueules en bande, au canton du même; aux 2 et 3, échiqueté d'or et de gueules; 2.° A Nicolas de la Pierre, Seigneur d'Aubry, fils de Nico-

las, Seigneur de Bousies, Pair du Cambresis, et de Jeanne de Thiant, qui portait: d'argent, à trois aigles éployées de sable, becquées et membrées de gueules;

C. Marie, Dame-d'honneur de la Duchesse de Bavière, alliée à N... d'Oxdort, Grand-Veneur de Bavière;

D. Claude, Seigneur d'Anfroiprez après son frère, de Gusignies, Oby, Bavisseau, Bétrechies et Frémicourt, mari de Jacqueline de Carondelet, fille de Ferri, Seigneur de Potelles, et de Catherine d'Esne, Dame de Marque, qui portait: d'azur, à la bande d'or, accompagnée de six besans en orle du même. De ce mariage vinrent:

A. Jacques de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Oby, Bavisseau, qui épousa Françoise-Marie de la Pierre, qui le rendit père de Nicolas et de Jacques, jumeaux, morts sans alliance, et d'Hélène de Haynin, mariée à Pierre-Philippe du Chasteler, Seigneur de Wespelaer, Releghem, Vicomte de Bavay, mort sans enfans: ses armes étaient: d'argent, à la bande de gueules, surmontée d'un lion rampant de sable, couronné d'or, armé et lampassé de gueules.

B. Charles, Seigneur de Gusignies et de Frémicourt, allié à Louise de Ruelin, Dame d'Eth et de Florines, fille d'Antoine, Seigneur dudit lieu, et de Barbe de Waha, Dame de Sorines ou Florines. Ruelin por-

tait : d'or, à un sauvage d'azur. De ce mariage vinrent : 1.° Antoine, Seigneur de Gusignies et Frémicourt; 2.° Gilles, mort sans alliance; 3.° Anne de Haynin, Dame d'Eth, mariée, en 1626, à Jacques de Haynin, Seigneur d'Anfroiprez, Mestre-de-Camp, Gouverneur de Landrechies, puis de Hulst, commandant les armées de Sa Majesté au pays de Gueldres; 4.° François, Seigneur de Hautmontaye, époux de Marie de Longueval, qui portait : bandé de vair et de gueules de six pièces; 5.° Ferry de Haynin, Seigneur de Bétrechies, mort au siége d'Ostende; 6.° Denis, Religieux de Saint-Bavon à Gand; 7.° Adrien, Seigneur de Bettrechies, mort sans postérité; 8.° Gislain, auteur de la branche des Seigneurs de Broeucq, qui sera rapportée ci-après; 9.° Marie, Religieuse à Denise lez Gand; 10.° Anne, mariée à Jacques de la Trouillière, Seigneur de Beaumanoir et de Houplines, Maître-d'hôtel de l'Empereur Maximilien, sans postérité; il portait pour armes : de gueules, à la bande d'hermines; 11.° Charlotte, née en 1514, épouse de Jean de Verdière, Seigneur de Péronne, Fontaine, Warwanne, etc. A Péronne en Melanthoys, au milieu du chœur, est une tombe élevée, de jaspe, au milieu de laquelle est couché un homme en cotte d'armes; à ses deux côtés, un homme et une femme enveloppés dans un suaire; aux qua-

tre coins, quatre vertus; à la tête et aux côtés, les armes et quartiers suivans: Verdière, Bovines, Colins de Gros; au pied est écrit:

Messire Jean de Verdière, fils de George, en son vivant Chlr., Sr. de ce lieu, Péronne, Fontaine, Warwanne, et eut de Dame Josine Colins sa femme, fille de noble homme Adrien Colins, XIIII enfans, dont les X compris Guille, qui ichy giste, terminèrent vie par mort sans parvenir au mariage.

Ses autres quatre enfans furent allyez par mariage, à sçavoir Jehan de Verdière en ce mois d'octobre de l'an de grace 1533, Sr. desd. lieux et aiant au d. tempore à ses despens fait construire et eriger ceste tombe, estoit allyé par mariage à noble Damoiselle madamoiselle Charlotte de Hainin, fille de feu Messire Franchois, en son vivant Chlr. Sr. desd. Hainin, Amfroiprez, etc.

Feu Bauduin de Verdière en son vivant Sr. de ladicte Warwanne eust espousé Demoiselle Marguerite Ruffault, fille du feu Messire Jehan Ruffault, en son vivant Chlr. Sr. de Neufville-Lambersart, de lequel n'eut nuls enfans.

Feue Isabeau de Verdière eut espousé noble homme feu Antoine de Sempy, en son vivant Baron d'Ordre, Sr. de Marquinghem, duquel eust aussi plusieurs enfans.

Et feue Jacqueline l'aisnée de toutes ses sœurs, eust espousé feu Messire Adrien Betz, en son vivant Chlr. Sr. d'Angreaul, et duquel elle eust aussi plusieurs enfans.

Pries Dieu pour les trespassés.

A l'entour de l'homme est écrit :

Chy gist noble et vertueulx homme Guille de Verdière en son vivant Sr. de ce lieu de Peronne, de la Warwanne et fils aîné de feu Messire Jean Chevalier Sr. desd. lieux qui naquit le ix febvrier de l'an 1473, et fist reddifier en son temps et restaurer cette église de fonds en comble et s'y fina ses jours sans avoir esté marié le vii d'avril 1551, pries Dieu pour son ame.

Chy gist noble homme Jehan de Verdière en son vivant Sr. de ce lieu, de Peronne, Fontaine, la Warwanne, etc., fils de feu Messire Jehan Chlr. Sr. desd. lieux qui nascquit le 21 jour de may l'an 1487, lequel pour mémoire des trespassés fist faire à ses despens cette tombe ériger au mois d'octobre l'an 1553, et fina ses jours l'an.....

Puis d'un côté les armes de Verdière, et de l'autre celles de Haynin, avec l'inscription suivante :

Cy gist noble Damoiselle Charlotte de Hainin, fille de Messire Franchois, Chlr. Sr. dud. lieu de Hainin, Amfroiprez, etc. espeuse à noble homme Jehan de Verdière, Sr. de ce lieu, de Péronne, Fontaine et Warwanne, laquelle nasquit le premier jour de novembre au chasteau de Lille 1514 et fina ses jours.

Verdière portait : écartelé : aux 1 et 4, de gueules, à trois merlettes d'or ; aux 2 et 3, d'or, à trois lions léopardés de sable, passans l'un sur l'autre.

12.° Jacqueline, Abbesse de Messines;

13.° Antoinette, alliée à Henri, Seigneur de la Cornhuse sous Cassel, fils de Charles et de Jeanne de Penssins; il portait : de gueules, à la fasce brétessée et contrebrétessée d'or; 14.° Jeanne de Haynin, épouse de Henri de Wilperch ou Wilpert, Chevalier, Seigneur dudit lieu et de Blommendael, qui portait : de sable, à la fasce d'or; 15.° Guillaume, auteur de la branche éteinte des Barons de Bermeulen.

XIII. Philippe de Haynin, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Maître-d'hôtel de Philippe, Archiduc d'Autriche, en 1501; il mourut le 6 août 1528, et gît à Wambrechies, avec son épouse, Claire de Croix, Dame de Wambrechies, Lesquin et la Motte, par la mort de son frère Daniel de Croix; morte le 5 août 1535, fille de Gérard, Seigneur dudit lieu, et d'Adrienne van der Gracht. Au chœur de l'église de Wambrechies, il y a un tableau contre le mur représentant un homme et sa femme priant, avec les armes de De Croix, au milieu en losange, surmontées d'une crosse, et d'un côté les mêmes armes, puis les mêmes encore en losange, parti d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, le chevron chargé en chef d'un écusson d'argent, à trois lions de sable; et de l'autre côté les armes de Haynin, puis les mêmes en losange, parti de celles de De Croix, et ensuite l'inscription suivante :

Chy devant gist Noble Homme Gerard De Croix,

fils de feu Baulduin, en son vivant Sr. de Wambrechies, quy trespassa le xxix jour d'Octobre l'an 1524.

Et Dame Adrienne des Fossés espeuse, Dame de Weetoultre, qui fut en premières nopces femme et espeuse de Mess. Jehan de Lichtervelde Chlr., laquelle aiant eu dix-sept enfans de ses deux maris, deceda de ce monde le ix jour de Jullet 1507.

Auprès desquels gist aussi Daniel De Croix, en son vivant Escuier Sr. desd. lieux, leur fils, qui trespassa le x jour de Septembre l'an 1531.

Chy devant gist Messire Phles. en son vivant Sr. de Haynin Chlr. qui trespassa le vi d'Aoust l'an 1528.

Et jouxte luy Dame Claire De Croix sa chiere espeuse, héritiere de Wambrechies, laquelle termina le 3 jour d'Aoust 1538 pries Dieu pour leurs ames.

Dame Agnès De Croix, Abbesse de Marquette lès Lille, a fait mettre ces épitaphes à ses très doulx et très chieres pere, mere, frere, sœur et beaufrere, et sa tante Catherine De Croix, l'an d'incarnation 1553. Du mariage de Philippe de Haynin, avec Claire De Croix, qui portait pour armes : d'argent, à la croix d'azur, sont issus :

1.° Jean, dont l'article suit ;

2.° Péronne, morte sans postérité d'Antoine de Haudion, Seigneur de Ghyberchies, dont les armes étaient : d'argent, à dix losanges accolées d'azur, 3 3 3 1 ; et de Jean de Varennes, Seigneur

de Haulmes, qui portait : d'hermines, à trois chevrons de sable ;

3.° Catherine, mariée à Denis de Zoete, Chevalier, Seigneur de Hautin, le Val, etc. Gouverneur de Maestricht, mort en 1560 ; il portait : écartelé : aux 1 et 4, de sable, au chevron d'argent ; aux 2 et 3, d'argent, à trois pals de gueules ;

4.° Françoise de Haynin, épouse de... Frero, *dit* de Baiencourt, Seigneur de Meurison, et une autre fille.

XIV. Jean de Haynin, cinquième du nom, Seigneur dudit lieu, de Wambrechies et de Lesquin, épousa Anne d'Ongnies, Dame du Petit Warlembecque, sœur d'Adrien, Gouverneur de Lille, et fille de François, Seigneur de Willerval et de Beaurepaire ; et de Bonne, aliàs Anne-Bonne de Lannoy Dame de Willerval fille de Guillebert de Lannoy, Seigneur dudit lieu, et de Jeanne de Neufville d'Ongnies ; elle portait : écartelé : aux 1 et 4, de sinople, à la fasce d'hermines ; aux 2 et 3, d'argent, à trois lions de sable, armés et lampassés de gueules. De cette alliance vinrent :

1.° François, mort sans être marié ;

2.° Jean, Seigneur de Haynin et de Wambrechies, allié à Marguerite de Lens, Dame héritière d'Audrigny, qui portait : écartelé d'or et de sable ;

3.° Philippe, dont l'article suit ;

4.° Louis, mort à l'estocade d'Anvers, à côté du Prince de Parme, dont il était Page-d'armes ;

5.° Marie-Marguerite, Chanoinesse de Nivelles et élue Abbesse séculière de ce noble Chapitre, où elle fut installée le dernier août 1594, morte en 1623. Le Baron le Roi, dans son Théât. prof. du Brabant, tome II, page 10, parlant du fief de Rognon, rapporte ce que Jean Blondeau en dit en ces termes :

« Les Ducs de Brabant étant par divers Empe-
« reurs, établis avouez et protecteurs de l'église de
« Nivelle, et depuis en ont obtenu la Souveraineté
« (comme Dieu aydant nous faisons voir ailleurs)
« ont tâché d'y augmenter leur autorité par l'achapt
« du fief de Rognon, dont la jurisdiction est fort
« ample et s'étend sur dix-neuf cent Banniers, tant
« dedans que dehors, et aux environs de la même
« ville. Jean, Seigneur de Trasignies et de Silly,
« par ses lettres données en l'an 1324, transporta
« et vendit à Jean III, Duc de Brabant, son fief de
« Rognon, tout ainsi et en la même forme que lui
« et ses ancêtres l'avoient tenu en fief du Duc, et
« en même tems, le Seigneur de Trasignies manda
« aux Echevins de ce fief qu'il les absolvoit du
« serment à lui prêté en qualité de propriétaire,
« et les renvoya au Duc, pour lui prêter nouveau
« serment, comme à leur souverain Seigneur. Cet
« acquest a fort établi l'autorité du Duc en ladite
« ville, quoique ç'ait été la pépinière d'un nombre
« infini de querelles et disputes qu'il y a eu entre
« les officiers du Duc et ceux de la Dame Abbesse
« de Nivelle. Madame Marguerite de Noyelles, en
« l'an 1563, l'obtient par engagere de sa Majesté,

« et les Dames qui lui ont succédé l'ont tenu jus-
« ques à ce que les Archiducs Albert et Isabelle l'ont
« désengagé, et réuni à leur domaine, pendant le
« gouvernement de la prudente et judicieuse Ab-
« besse Dame Marguerite de Haynin, qui reçeut
« la somme de 2623 florins, qui étoit le prix de
« l'engagere, laquelle somme fut employée en
« achapt de rentes incorporées à l'abbatialité;

6.° Anne, épouse de Jean d'Andelot, Seigneur de Reusme, Hoves et de l'Esclatière, fils de George (fils de Jean d'Andelot, Baron de Jonvelles, Gouverneur de Dôle, et de Philippine, Dame de Hove et de Reusme), et d'Honorine, Dame de l'Esclatière, fille d'André, Seigneur de l'Esclatière, d'Isque, de Roquemont, Ploix, etc., et de Jacqueline de Brant, Dame d'Ayseaux; Andelot portait : échiqueté d'argent et d'azur, au lion de gueules brochant sur le tout;

7.° Josine, Chanoinesse à Maubeuge;

8.° Jeanne, Chanoinesse du Chapitre de Sainte-Aldegonde;

9.° Bonne, Chanoinesse et ensuite Abbesse dudit Chapitre de Maubeuge, en 1639.

XV. Philippe de Haynin, Seigneur dudit lieu, de Wambrechies, Lesquin, la Motte et Warlembecque, mourut le 22 mars 1620, et gît à Wambrechies : il avait épousé Jeanne de Douvrin, Dame d'Hamélincourt, fille de Robert, Seigneur de Flers, Longueville, et de Marguerite de Ghistelles, tante de la Comtesse douairière d'Egmond; Douvrin

porte : d'or, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent. De ce mariage vinrent :

1.° François, dont l'article suit ;

2.° Henri de Haynin, Chevalier, Seigneur de Lesquin, allié à Marie Louvers ou Louvel, Dame de Fontaine, fille de Philippe, Seigneur dudit lieu, et de Marie de Tilly ; Louvers porte : écartelé d'or et de sable, à la bande de gueules brochante sur le tout. De ce mariage vint :

A. Bonne-Françoise de Haynin, épouse de Michel de Kessel, Seigneur de Wattignies.

XVI. François de Haynin, deuxième du nom, Seigneur dudit lieu et de Wambrechies, Baron d'Amélincourt, qui épousa, le 22 novembre 1610, Florence-Marie d'Estourmel-Créton, ci-devant Chanoinesse de Nivelles, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Vandeville, Baron de Douxlieu, et de Florence de la Viefville ; et sœur de la Comtesse de Croy-Rœux. D'Estourmel porte : de gueules, à la croix engrêlée d'argent. De ce mariage vinrent :

1.° Philippe, dont l'article suit ;

2.° François-Isidore, Abbé de Marchiennes ;

3.° Robert, Évêque de Bruges, mort en 1668.

On lit dans Sanderus, Flandr. ill., tom. II, pag. 57, ce qui suit : « Robertus de Haynin, S. Theol. et « J. U. Licentiatus, ex Baronibus d'Amélincourt, « Toparcha de Wamberchies, Demaelines, et « Demarets, natus in castro de Wambrechies « propè Insulas in Gallo-Flandria, ex perillustri « prosapia comitum de Haynin, ab Imperatore

« *Carolo-Calvo* genus ducente (vide Baronium ad « annum 876), patrem habuit Franciscum Ducto- « rem legionis in obsequio Catholici Regis, ac dein « gubernatorem urbis et castri Valencenensis, « matrem verò Mariam Destourmel, ac fratrem « Franciscum-Isidorum, Abbatem Marcianensem « Ordinis S. Benedicti in Gallo-Flandria, studiis « tum Theologicis, tum juridicis in Academiâ « Duacena imbutus, susceptâque illic licentiæ lau- « reâ, à Philippo IV, Hispaniarum rege, designatus « est anno 1648 Præpositus Ecclesiæ Collegiatæ « Divi Petri Casleti.

« Inde anno 1662, decimus Brugensium Epis- « copus inauguratus est Brugis in Ædе Cathedrali « die 22 Octobris per Andream Cruesen, Archiepis- « copum Mechliniensem, assistentibus Carolo van « den Bosch, Gandavensi, ejus Prædecessore, et « Eugenio-Alberto d'Allamont Ruremundensi Epis- « copis. Cùm potentissimus Monarcha Carolus II, « Hispaniarum Rex solemni pompâ Gandavi inau- « guraretur Comes Flandriæ per procuratorem suum « excellentissimum Dominum Marchionem de Cas- « tel-Rodrigo, Belgii Gubernatorem, die 2 Maii « anni 1666. Ipse cum Episcopo Iprensi eumdem « actum suâ venerabili præsentiâ condecoravit, ac « in Ecclesiâ Cathedrali Gandensi, tamquam senior « Provinciæ Ordinarius, solemniter *Te Deum* et « collectam de gratiarum actione cantavit.

« Posteaquam commissum sibi gregem per « sexennium pastorali sollicitudine gubernasset, « cunctos tum doctrinâ, tum exemplo ad virtutem

« exstimulans, tandem anno 1668, in Castro suo « de Wamberchies, die 10 Decembris vitæ ac « dignitati cessit ætatis suæ anno quinquagesimo « quinto, Sepultus in Choro Cathedralis suæ ad « dexteram summi altaris juxta Tumbam Ludovici « Nivernensis Comitis Flandriæ.

« Legitur illic sequens Epitaphium albo marmori « insculptum cum Stemmatibus et Insigniis curâ « Nepotis ejus R. D. Roberti de Haynin, Cathedra- « lis Ecclesiæ S. Donatiani Canonici :

In Cruce Gloria.
D. O. M.
Hic jacet.

Stemma Familiæ Paternæ. — Robertus de Haynin, — Stemma Familiæ Maternæ.

Ex Baronibus
De Wamberchies
È præposito Casletano
Decimus Brugensium
Episcopus
Dignissimus.

Obiit X Decembris 1668. R. I. P.

Stemma Familiæ Paternæ.		Stemma Familiæ Maternæ.	
Haynin.	Douvrin.	Estourmel.	La Viefville.
Rosimbos.	Daveluys.	Barbuçon.	Bourgogne.
Croix.	Van den Berghe.	Estourmel.	Auxy.
Van der Gracht.	Baillœul.	Noyelle, Wyon.	Villers. Lille Adam.
Ongnies.	Ghistelle.	Bailloeul.	Nedonchel.
Rubembré.	Stavele.	Van de V[illegible]le.	Le Vasseur.
Lannoy.	Schore.	Cleves. Ravestain.	Haveskercke.
Ribemont. Neufville.	Buusere.	Lichterwelde.	Wercqui-gnuœl.

4.° Marie-Philippe, Chanoinesse à Maubeuge, qui épousa Philippe-François de Haynin, Seigneur de Wavrans, Baron de Reckem, qui portait : écartelé aux 2 et 3 de gueules, à la bande d'or ;

5.° N... de Haynin, Prieur d'Anchin.

XVII. Philippe de Haynin, deuxième du nom, Baron d'Hamélincourt, Seigneur de Haynin et de Wambrechies, épousa, par contrat du 1er septembre 1654, Anne-Jeanne de Lieedkercke, Chanoinesse de Maubeuge, Dame de Harlebeek, fille de Charles-Philippe, Baron d'Acre, et de Philippine d'Ongnies; elle portait : de gueules, à trois lions d'or. De ce mariage vinrent :

1.° Philippe, Chanoine de Sainte-Gertrude, à Louvain, mort en 1707 ;

2.° Charles, Chanoine de Seclin, mort en 1688;

3.° Robert, Chanoine de Saint-Donat et Official à Bruges, mort le 27 septembre 1707. On voit dans l'église cathédrale de Bruges, entre la sacristie et la porte du chœur, l'épitaphe suivante sur une magnifique pierre de marbre, avec 16 quartiers :

D. O. M. Hic jacet perillustris ac reverendus admodum Dominus *Robertus de Haynin*, ex Baronibus d'Havelincourt ex Wambrechies, Presbyter J. U. L. Illustrissimi *Roberti* Episcopi dignus prosapia et virtute nepos, è Secliniensi hujus Ecclesiæ Canonicus, variis ibidem officii laudabiliter functus tandem sede vacante tribus è

Vicariis Generalibus unus, obiit plenus meritis et odore virtutum die 27 septembris M. D. C C. VII. R. I. P.

Quartiers : *Haynin, Ongnies, Douvrin, Ghistelles : Estourmel Baillœul, la Vieville, Nedonchel : Liedekercke, van der Gracht, la Barre de Thiennes : Ongnies, Rosimbos, Rubempré, Haveroul.*

4.° François-Philippe, Baron d'Amélincourt, marié à Louise de Haynin, Dame d'Anfroiprez, laquelle le fit père de :

A. Philippe-Charles, Baron de Haynin, chef des noms et armes de sa Maison, mort à Lille en Flandre, le 15 novembre 1709, sans postérité ;

5.° Joseph, dont l'article suit ;

6.° Marie-Madeleine, Religieuse à Marquette ;

7.° et 8.° Marie-Anne-Françoise et Marie-Aldegonde, Chanoinesses à Maubeuge, la première reçue en 1666, et la dernière en 1646.

XVIII. Joseph de Haynin, Baron dudit lieu, Seigneur d'Anfroiprez, mort à Maubeuge en 1711, avait épousé, 1.° le 13 septembre 1686, Anne-Thérèse d'Ostrel, dont il eut une fille unique, morte religieuse aux Dames de Ghislenghien, en Hainaut, et 2.° le 29 avril 1689, Marie-Rose de la Porte, fille de Paul et de Marie-Anne de Bonmarchel, de laquelle il a eu :

1.° Louis-François, dont l'article suit ;

2.° Bonne-Aldegonde-Josèphe, née en 1704,

mariée à Jean-Philippe du Bron, mort Grand-Bailli de Lille en 1734 ;

3.° Louise-Éléonore Marie, femme, en 1738, de Jean-François de Montmort, Écuyer, Chevalier de Saint-Louis.

XIX. Louis-François de Haynin, Baron dudit lieu, Seigneur d'Anfroiprez, né à Lille le 4 octobre 1700, ancien premier Lieutenant dans le régiment des Gardes Walonnes au service d'Espagne, s'est allié, le 8 juillet 1737, avec Marie-Ignace de Widebien, fille de Philippe, et de Marie-Françoise de la Barre, dont il n'eut qu'une fille nommée :

Marie-Louise-Bonne-Josèphe de Haynin, née le 1er janvier 1741.

Ici finit la branche aînée, *dite* des Seigneurs de Wambrechies.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BROEUCQ.

XIII. Gislain de Haynin, Seigneur du Broeucq, septième fils de François, et d'Antoinette de Tenremonde, sa troisième femme, mentionnés page 136, épousa Marguerite Domissent, aliàs d'Onnessent, fille de Jean, Seigneur du Boisgrenier, et d'Isabelle de la Broye ; Domissent porte : de sable, à la fasce ondée d'or, surmontée de trois merlettes d'argent. De ce mariage vinrent :

1.° Antoinette, Dame du Boisgrenier, alliée à Claude de Varennes, Seigneur de Hollebecq, fils de Maximilien, Seigneur dudit lieu, et de Madeleine de Crane ;

2.° François, dont l'article suit ;

3.° Marie de Haynin, mariée en premières noces à Jacques de Pottes, Seigneur de Herronfontaine, qui portait : burelé d'argent et d'azur de huit pièces, à la bande de gueules brochante sur le tout ; et, en secondes noces, à Baudouin de Croix, Seigneur de Wayenbourg.

XIV. François de Haynin, Seigneur de Broeucq et de Hault-Monstreuil, épousa Françoise le Sauvage, Dame du Maisnil et de Mairie, fille de François, Seigneur desdits lieux, et de Marguerite de Clermés ; elle était veuve en 1594. Le Sauvage porte : d'azur, à trois têtes de licorne d'argent, la corne et la chevelure d'or. De cette alliance sont issus :

1.° Jean, dont l'article suit ;

2.° Maximilien, Seigneur, Vicomte de Broeucq, qui épousa Marie de Grault, Dame d'Avions, qui portait : d'argent, à trois pattes d'aigle de gueules, couronnées d'or. Il mourut sans postérité ;

3.° Françoise, Chanoinesse à Denain ;

4.° Catherine, morte en 1603, femme de Nicolas de la Hamaide, Seigneur de la Vichte, fils de Claude, et de Marguerite de Beauffermé ; la Hamaide portait : d'or, à trois hamaides de gueules.

5.° François, Seigneur de Berlière, mari de N... T'Serclaés, dont les armes sont : de gueules, au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or,

chargé sur la poitrine d'un écusson de gueules, au chef échiqueté d'argent et de sable.

6.° Henri, Seigneur, Vicomte de Broeucq, après son frère, allié avec Anne de Gruutère, qui portait : de sable, à trois jumelles d'or. De ce mariage sont issus :

A. Marie-Annè, épouse de Pierre-Ignace Verreycken, Baron de Bonléz, qui portait : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois glands du même ;

B. Françoise-Henriette de Haynin ;

C. Marguerite, Religieuse à l'Abbaye de Paix, à Douay.

XV. Jean-Charles de Haynin, Chevalier, Seigneur du Maisnil, du Broeucq, épousa Gabrielle de Buissy fille de Michel, Seigneur de Louwez, (fils de Claude de Buissy et de Louise d'Allenes), et de Jacqueline de Caulaincourt ; Buissy porte : d'azur, au chevron d'or, chargé de 5 tourteaux du premier. De ce mariage sont issus :

1.° Hélène de Haynin, mariée à Charles le Baudain, Chevalier, Seigneur de Vilers, Cagnicourt, Mauville, Wagnonville, mort à Douay, sans postérité, en 1649 ; fils de Regnaud, Chevalier, Seigneur desdits lieux, Chambellan héréditaire du Comté et Évêché du Cambresis, et d'Anne de Longueval, sa cousine ; il portait : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 quinte-feuilles d'or, au chef du même, à trois merlettes de sable.

2.° Philippe de Haynin, Seigneur du Maisnil, mari d'Anne-Regence de Varennes, dont :

A. Henri-Philippe, Chevalier ;

B. Michelle-Françoise ;

C. Jeanne ;

3.° Henri, dont l'article suit.

XVI. Henri de Haynin, Seigneur de Broeucq et du Maisnil, épousa Anne de Gruutère, Dame de Vaernewyck, et en eut :

XVII. Marie-Anne de Haynin, Dame de Broeucq, mariée à Pierre-Ignace Verreycken, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Comte de Sart, Baron de Bonlez et de Gèves, Vicomte de Broeucq, Seigneur de Ways, Ruert, Flamine, etc.

XII. Aubert de Haynin, Chevalier, second fils d'Étienne, *dit* Broignart de Haynin, mentionné page 130, et de Marie de Broeucq, Dame dudit lieu ; il reçut de grands biens de Guillaume, Comte de Hainaut, en 1318, pour les services signalés qu'il lui avait rendus. Il épousa Marguerite de Rosimbos ; de ce mariage est issu :

VIII. Antoine de Haynin, Chevalier, qui s'allia avec Marie de Lannoy, de laquelle il laissa :

RRANCHE DES SEIGNEURS DU CORNET ET DE FRÉMICOURT.

IX. Marc de Haynin, Chevalier, Seigneur de Frémicourt, mort en 1403, laissant d'Ide de Gouey, qu'il avait épousée, par contrat passé à Péronne le 9 janvier 1377 :

X. Innocent de Haynin, Écuyer, Seigneur du Cornet, Liramont et Frémicourt où il mourut l'an 1450. De Jean de Godry ou Godrie, son épouse, il eut :

1.° Gautier, dont l'article suit ;

2.° Gilles, mort sans hoirs ;

3.° Colart, Auteur de la branche des Seigneurs de Wavrans, Barons de Rechem, qui sera rapportée ci-après, page 167.

XI. Gautier de Haynin, Écuyer, Seigneur du Cornet, Liramont et Frémicourt, marié, par contrat passé à Bapaume le 5 mai 1441, à Catherine de Créquy, dont il laissa :

XII. Gautier de Haynin, deuxième du nom, Écuyer, Seigneur du Cornet, mort à Arras en 1510. Il avait épousé, par contrat du 10 juillet 1464, Béatrix-Madeleine le Josne, de laquelle sont issus :

1.° Jean, dont l'article suit ;

2.° Balthazar, époux de Marie Maillette ;

3.° Marie de Haynin, alliée : 1.° à Laurent Caulier et 2.° à Jean de Saint-Amand.

XIII. Jean de Haynin, Écuyer, Seigneur du Cornet, mourut en 1530. Il s'était marié avec Jacqueline Ansel, fille de Jean, Chevalier, et de Jeanne de Forest. Leurs enfants furent :

1.° Jérôme, dont l'article suit ;

2.° Philippe, Abbé de Févry ou Frémy ;

3.° Antoinette, mariée à Guillaume de Forvye, Chevalier, Gouverneur de Beaumont et de Chimay, et mère, entre autres enfans, d'Yolente de

Forvye, morte Chanoinesse è Moustier-les-Namur;

4.° et 5.° Matthieu et Jean, muets, morts sans alliance.

XIV. Jérôme de Haynin, Écuyer, Seigneur du Cornet et Frémicourt, mort à Cambray en 1564, avait épousé, par contrat du 18 juin 1539, Marie de Bourgogne d'Amerval, morte le 10 janvier 1606, laissant :

1.° Albert, Adelbert ou Aldebert, Chanoine de Saint-Géri, à Cambray, mort en 1611, âgé de 71 ans;

2.° Robert, Religieux à Saint-Aubin;

3.° Adrien, dont l'article suit;

5.° Catherine, épouse de Louis de Massin;

6.° Marie, Abbesse du Verger.

XV. Adrien de Haynin, Écuyer, Seigneur du Cornet et de Frémicourt, épousa, par contrat passé à Douay le 7 novembre 1576, Françoise de Louvel, fille unique et héritière de Michel, Écuyer, et d'Antoinette de Stavelo; il mourut le 20 décembre 1614, et son épouse le 24 mai 1633, âgée de 80 ans. De ce mariage sont issus :

1.° Fleury, mort à Gand, suivant le Roi;

2.° Louis, dont l'article suit;

3.° Jacques, Chevalier, Général de bataille, Conseiller de guerre de Sa Majesté Catholique, Colonel d'infanterie, Gouverneur de Dampvil-

liers, de Landrechies et de Hulst, marié, par contrat du 26 mai 1626, à sa cousine Anne de Haynin d'Anfroiprez, fille de Charles et de Louise de Ruelin ; de ce mariage sont issus :

A. Louise - Anne - Françoise de Haynin, Dame d'Eth, mariée, le 31 décembre 1659, à François-Philippe de Haynin, Baron d'Hamelincourt et Wambrechies ;

B. Barbe-Thérèse de Haynin, qui épousa Jean-Gomez de la Torre y Butron-Muxica, d'une illustre maison, originaire d'Espagne, Lieutenant-Colonel au service de Sa Majesté Catholique.

4.° Antoine, Religieux à Cantimpré ;

5.° Barbe, mariée, par contrat du 21 mai 1610, à Antoine le Merchier, Seigneur de Noreuil, Chevalier, veuf de Marguerite du Fay d'Hulluc, Dame dudit lieu, et fils de Guillaume le Merchier, Écuyer, Seigneur dudit Noreuil, et d'Éléonore d'Hennin-Liétard ;

6.° Marie, Religieuse à Beaumont, à Valenciennes ;

7.° Marguerite de Haynin, Religieuse à Prémy, à Cambray.

XVI. Louis de Haynin, Seigneur du Cornet, etc. fait Chevalier, par lettres-patentes expédiées à Madrid le 9 août 1633, en considération de son ancienne noblesse, mourut à Douay le 5 septembre 1640. Il avait épousé : 1.° en 1639, Anne le Merchier, fille d'Antoine, morte le 27 septembre 1634, âgée de

39 ans; et 2.° par contrat du 25 septembre 1638, Marie de Pronville, morte sans postérité. Du premier lit il laissa :

1.° Ernest, dont l'article suit;

2.° Jacques-Alexandre, Religieux d'Audrignies;

3.° Marie-Barbe, née à Douay, le 15 septembre 1634; femme, par contrat du 17 février 1659, d'Armand de Boulainvilliers, Chevalier, Seigneur de Clais, Capitaine de Cavalerie.

XVII. Ernest de Haynin, Chevalier, Seigneur du Cornet, Liramont, Frémicourt, Blécourt, etc., Capitaine d'Infanterie, Commandant à Condé pour le service de Sa Majesté Catholique, baptisé à Saint-Nicolas de Douay, le 23 décembre 1629, épousa, par contrat passé au château de Cerfontaine, le 20 mai 1658, Marie-Catherine-Emmanuelle de la Biche, Dame de Cerfontaine, la Haye, fille unique d'Emmanuel, Chevalier, Député ordinaire des États de Lille, Douay et Orchies, Seigneur de Cerfontaine, etc. Ernest de Haynin mourut, à son château de Cerfontaine, le 28 juillet 1683, et son épouse le 17 décembre 1697. Leurs enfans furent :

1.° Ernest-Charles-André, dont l'article suit;

2.° Marguerite, mariée, par contrat du 8 février 1695, à Jean-François de Coupigny, Chevalier, Seigneur de la Bargue, Louverval, Riancourt, etc., mort en son château de Louverval, le 30 décembre 1771, et son épouse le 3 mai 1721;

3.° Ernestine-Claire, mariée à Oger-Augustin de Lardenoy de Ville.

XVIII. Ernest-Charles-André de Haynin, Chevalier, Seigneur de Cerfontaine, du Cornet, Liramont, Frémicourt, la Haye, Duremont Avelus, du Bois, etc.; il épousa, par contrat passé à Dinant, le 30 novembre 1697, Catherine-Françoise de Lardenoy de Ville, fille de Charles de Lardenoy de Ville, Chevalier, Vicomte de Durmort, Seigneur de Naomé, Mellereux, Mabouge, etc., etc., et de Marguerite des Préz de Barchon. Ernest-Charles-André de Haynin, voulant prouver que sa Maison était reçue dans les Chapitres Nobles, demanda à Messieurs les Barons de Haynin et d'Amelincourt, son oncle et son cousin-germain, un acte de reconnaissance attestant qu'il était issu de leur Maison; cet acte était conçu en ces termes :

« Nous, Messires François-Philippe, Baron « d'Amelincourt, et Philippe-Charles de Haynin, « Baron de Haynin, salut : savoir faisons, certifions « et attestons pour vérité, en foi et paroles de Gen- « tilshommes, que Messire Ernest-Charles-André « de Haynin, Chevalier, Seigneur de Cerfontaine, « du Cornet, Frémicourt, la Haye, etc., descend « en ligne directe et légitime de la Maison de « Haynin, de laquelle nous sommes les chefs, et « faisons la branche aînée; que lui et ses ancêtres « ont toujours été reconnus tels, et qu'ils ont porté « les armes pleines de ladite Maison de Haynin, « qui sont : *à la croix de gueules dentelée sur un*

« *fond d'or*. En foi de quoi, nous avons signé le « présent acte, et nous avons fait apposer le « cachet ordinaire de nos armes, et furent présens « le Notaire Royal et Homme de fief du Hainaut, « de la résidence de Bavay, ce 22 septembre « 1705. » Sont signés le Baron *d'Amelincourt* et le Baron *de Haynin*, avec le cachet de leurs armes. A côté sont aussi signés, *le Comte*, Notaire Royal, et *Carlier*, homme de fief du Hainaut. Cet acte de reconnaissance est légalisé par les Mayeur et Échevins de la ville de Bavay, et la copie envoyée, collationnée le 17 novembre 1758 par Spilleux, Notaire Royal, et la Bricq, homme de fief du Hainaut, et certifiée par Augustin-Pompée Hennet, Conseiller du Roi, Prévôt, Juge Royal civil et criminel des Ville et Prévôté de Maubeuge. Ernest-Charles-André de Haynin mourut, en son château de Cerfontaine, le 4 mai 1706, et eut de son mariage cinq filles, savoir :

1.° Thérèse-Aldegonde, dont l'article suit ;

2.° Marie-Cécile-Agnès, femme, par contrat du 1er juillet 1729, de Jean-François-Antoine-Joseph des Maizières, Écuyer, Seigneur du Châtel-Despretz, mort le 4 mars 1752, laissant deux enfans :

A. François-Ernest-Joseph-Amédée des Maizières, allié le 20 mai 1759, à Marie-Charlotte-Joseph de la Torre-Y-Butron, fille d'Alexandre-Eugène, Seigneur d'Obies, Lieutenant-Colonel au Régiment de Mailly, et d'Hélène-

Thérèse de Monaldi, issue d'une Maison qui est originaire d'Italie ;

B. Marie-Françoise-Agnès des Maizières, épouse de François-François-Albert-Joseph des Maizières, Chevalier, Exempt des Gardes du Corps de la Compagnie Flamande de Sa Majesté Catholique, et père de deux garçons.

3.° Marie-Catherine-Françoise, *dite* Mademoiselle de Haynin ;

4.° Anne-Caroline, *dite* Mademoiselle de la Haye, élevée à Saint-Cyr, et morte en 1761 ;

5.° Caroline-Adrienne-Françoise de Haynin, *dite* Mademoiselle de Pronville.

XIX. Thérèse-Aldegonde de Haynin, née au château de Cerfontaine, le 13 mars 1699, dame héritière de Cerfontaine, du Cornet, de Frémicourt, épousa, par contrat du 19 mai 1714, Jean-Baptiste-Joséph de Maulde, Seigneur de la Deuze, Bois-Sauvage, la Tour, etc., mourut le 29 avril 1745; Maulde de Colembert et de la Bussière portent pour armes, d'or, à la bande de sable, chargée de trois sautoirs d'argent; couronne de Marquis; de ce mariage sortirent :

1.° Marie-Aldegonde-Joseph de Maulde, dame héritière de Frémicourt, qui épousa, le 19 octobre 1745, Joseph, Vicomte et Baron de Bergh-Saint-Winox, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis (sans enfans); Bergh-Saint-Winox, maison décorée des titres des Princes, Ducs, Comtes et Vicomtes, portent : d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'argent.

2.° Marie-Philippine-Catherine-Josèphe, *dite* Mademoiselle de Maulde, Dame de Thiant et Bervoir, épousa, en 1764, Charles-Henri-Adrien, Baron de *Dam*, Baron d'Audignies, Chevalier du Saint-Empire, Général-major d'Infanterie au service de Hollande, fils de Jean Florent, Baron *de Dam*, et d'Audignies, Chevalier du Saint-Empire Romain, Brigadier et Colonel de Cavalerie, Gouverneur de la ville et citadelle de Gand, et de Marie Mechtilde, Baronne de Hardenbrouck: armes de *Dam*: coupé de gueules sur sable, à trois tours, donjonnées et mal ordonnées d'argent; le baron de Dam mourut le 21 novembre (sans enfans).

3.° Marie-Cécile-Agnès-Joseph de Maulde, Dame héritière de Cerfontaine, du Cornet, la Deuze, etc., épousa 1.° en 1651, Jean Emmanuel de Rambour, Seigneur de Gercy en Tièrage, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de cavalerie (sans enfans); 2.° le 19 février 1780, Charles-François-Joseph, Comte et Baron Vander-Straten, Chevalier, né en 1734, Seigneur de Waillet, du Mont, Frénoy, Ponthoz, des Enneilles, etc., Officier au régiment de Publa, au service de S. M. l'Empereur d'Autriche, Membre de l'État Noble du Duché de Luxembourg, et Comté de Chiny, élevé au titre de Comte par le Roi de France XVI, Député de la Noblesse aux Etats du Hainaut français, où il siégea, jusqu'en 1789, à titre de Seigneur de *Cerfontaine*, fils aîné de Charles-Fortuné-Henri,

troisième du nom, Baron Vander-Straten, Seigneur de Waillet, du Mont, Frénoy, Ponthoz, Vertu, etc., et de Marie-Joseph de Brialmont, de la Maison de Hamal, Dame héritière de Walay, Reppe, etc., mort le 13 juillet 1791. Armes des Comtes et Barons de Straten : fascé d'azur et d'argent de huit pièces, au chef d'or chargé de trois pieds d'aigle de sable, arrachés de gueules (fragment des armes d'Empire), couronné d'or de huit fleurons, pour supports deux aigles de sable déployées.

Marie-Alexandrine-Josèphe de Maulde, Vicomtesse de Bergh-Saint-Winox, et sa sœur, Marie-Thérèse-Philippine de Maulde, Baronne de Dam et d'Audignies, moururent sans postérité et léguèrent leurs biens aux enfans de leur beau-frère, Charles-François-Joseph, Comte Vander-Straten, Seigneur de Waillet, Cerfontaine, etc., et de Marie-Louise-Elisabeth de Witry, sa première femme, savoir :

A. Charles-Alexandre-Joseph, Vander-Straten, Seigneur du Waillet, du Mont, des Enneilles, etc., hérita en partie de Thiant; il épousa, en 1796, Charlotte, Baronne de Pouilly, Chanoinesse du très-illustre Chapitre de Maubeuge, fille d'André, Baron de Pouilly, Marquis de Lançon, Baron de Cornay, et de Louise-Elisabeth de Lardenoy de Ville.

B. Louis-Marie-Hyacinthe-Joseph-Vander-Straten, Officier des Gardes Wallones nobles au service du Roi d'Espagne Charles IV, hérita

de Ponthoz, de Frémicourt, de Bervoir, et en partie de Thiant. Il épousa, en 1808, Gabrielle Françoise-Eustache de Laittres, fille de Robert-Joseph de Laittres, Chevalier, Seigneur de Rossignol, Saint-Marc, Saint-Remy, et de Jeanne de Maillard, Baronne de Gorcy et de Brandenbourg.

C. Louis-Marie-Joseph, *dit* le Chevalier Vander-Straten, Seigneur de Bodange, hérita en partie de Thiant, fut Page à la cour de LL. AA. Marie-Christine et Albert de Saxe, Chevalier de Justice, reçu de minorité à l'ordre de Malte en 1773 ; Officier des Gardes Wallones au service du Roi d'Espagne Charles IV.

D. Marie-Anne-Aldegonde et Marie-Louise Vander-Straten, Chanoinesses du très-illustre chapitre de Maubeuge en 1775, Dames héritières de Morville, et en partie de Thiant.

E. Henriette-Scholastique, Chanoinesse de Denain en 1781.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE WAVRANS, BARONS DE RECHEM.

XI. Colart de Haynin, troisième fils d'Innocent, Seigneur de Frémicourt, du Cornet, etc., et de Jeanne de Godrie (*Voy.* page 158) ; il mourut à Cambray le 9 mai 1507, et avait épousé : 1.° Marie Billovart, et 2.° Cornélie d'Avesnes. Du premier lit sont issus :

1.° Gautier, dont l'article suit ;

2.° Allart, époux de Marie de Godrie ou Godry, mère de Marie de Haynin, alliée à Jacques de Fuselier, et d'Antoine de Haynin ;

3.° Marie, épouse de Gilles d'Arthois, dont la petite-fille Collette d'Arthois épousa Robert de Barbaize ; et du second lit :

4.° 5.° et 6.° Collette, Marie et Isabelle ;

7.° Antoine, auteur de la branche des Seigneurs et Marquis de Querenain, qui sera rapportée plus bas, page 173 ;

8.° Adrien ;

9.° Nicolas de Haynin, époux de Barbe de Barbaize, laquelle le rendit père de :

A. Simon, allié à Sophie de Fin ;

B. Paul, marié en premières noces à Jacqueline Wicart, et, en secondes noces, avec Alianne Grandoy ;

C. François, époux de Marie Robaine, dont Léonard, mort sans alliance ;

D. Françoise, mariée à Charles Collenel ;

E. Jean de Haynin, que Maximilienne Rogiers, son épouse, fit père de :

A. Louis, Religieux à Vicoigne :

B. Henri de Haynin, mort en 1643, laissant d'Anne Juppin, son épouse. Jacques, Claude, Henri, et Marie de Haynin, alliée à ..... de Briastre, Seigneur de Fuscelle ;

F. Marie, épouse de Nicolas le Borgne ;

G. Jérômette de Haynin, mariée à Philippe du Puys.

XII. Gautier de Haynin, épousa Barbe le Mahieu, et en eut :

1.° Gautier, mort sans hoirs ;

2.° Matthieu, dont l'article suit ;

3.° Pierre, Prévôt de la Chapelle à Bruxelles ;

4.° Jean, Président du Collége de Saint-Donat, à Louvain ;

5.° Marcelin, mort sans alliance ;

6.° Marie, épouse d'Antoine Creton ;

7.° Jeanne, morte en 1538, ayant épousé Jean de Resteau, décédé en 1545 ;

8.° Claude, mari d'Anne de la Fontaine ;

9.° Barbe Haynin, alliée à Jean le Carbes.

XIII. Matthieu de Haynin, Seigneur de la Tour, épousa Marie d'Esplouich, Dame de Legies et de Troux. De ce mariage sont issus :

1.° Gilles de Haynin, Seigneur de Legies, mort en 1551. Il épousa Isabelle Peeters, fille de Guillaume, Seigneur de Bautersem, Lieutenant de la Cour féodale de Malines, et de Jacqueline Pels, Dame de Vossmaer. De ce mariage sont issus :

A. Anne de Haynin, alliée à Jean Van den Hecke, Bourgmestre de Bruxelles ;

B. Madeleine de Haynin, mariée à Jean van Lathem, Chevalier, Seigneur de Liefkenrode, Écoutete de Malines. Dans l'église des pauvres Claires à Malines, se trouve sur une grande pierre sépulcrale bleue, sur laquelle sont représentés deux personnages ayant les mains jointes ; l'homme armé de toutes pièces et

le casque en bas, avec l'inscription suivante :

Hier leet begrave JAN VAN LATHEM, Ridder, heer van Lief kenrode, Schoutet van Mechelen, Gestorven de 20 Decemb. 1618. En vrauwe MAGDALENA DE HAYNIN, syne huysvrouwe, die overlede is de 26 May 1624. Bidt voor de ziele.

N. B. Le Théat. sacré dit par erreur le 26 juillet au lieu de 26 mai.

C. Mathieu de Haynin, aîné, Seigneur de Légies, qui de Barbe van Haften, son épouse, laissa Philippe de Haynin, mort en 1627 sans enfans de son épouse Marie Mas, et fut enterré à Saint-Pierre, à Malines, où l'on trouve l'épitaphe suivante :

Hier leet begraven Joncker PHILIPS DE HAYNIN, in synen leven heer van Legies, ende Commoignimeester deser stede, sterff den 4 Decembris 1627 ; bidt voor die ziele.

D. Isabeau de Haynin, morte en 1640 sans enfans de Jacques Bogaert Conseiller du grand Conseil à Malines ;

2.° Adrien, muet ;

3.° Barbe, mariée à Louis de Saint-Vast ;

4.° Philippe, dont l'article suit ;

5.° Barbe, épouse de Jean le Carlier, Seigneur de Maisnier ;

6.° Marie de Haynin, alliée avec Adrien Dessus-le-Moustier, Seigneur de Noirchin.

XIV. Philippe de Haynin, premier du nom, Seigneur de la Vallée, en 1553, épousa Jeanne Herlin, fille de Jean, et en eut :

XV. Philippe de Haynin, deuxième du nom, Seigneur de la Vallée, Wavrans, etc., qui épousa Françoise de Hennin-Lietard, fille de Jean, Seigneur de Cuvillers, Pair du Cambrésis ; de ce mariage sont issus :

1.° Philippe, dont l'article suit ;

2.° Pierre, époux d'Éléonore de Wasières ou Wazier, qui le fit père de :

A. Catherine de Haynin, épouse de Pierre de Berghes, Vicomte d'Arleux, fils de Jean, Chevalier, Seigneur de Fromentel et de Mourier, et d'Anne de Ricamez ;

3.° Anne, mariée à Louis de la Tramerie, Seigneur de Forest ;

4.° Jeanne de Haynin, épouse de George-Lambert Adornes, seigneur de Nieuwenhove, Marke, Marguiliers, Nieuvliet, etc. dont Jacques-Anselme Adornes. Dans l'église de Hyerosolyme à Bruges, il y a un monument contre la muraille du côté septentrional dans la chapelle de la Sainte-Croix, de marbre noir et blanc, ayant en chef les armes d'Adornes, surmontées d'un heaume couronné et pour cimier une tête et col d'aigle entre deux vols ; puis les 12 quartiers suivans, savoir : *Adornes, Bailleul, Bracle, Vlamincpoorte : De Beer, de Hessele, Van der Meere, Hoyama, Haynin* (brisé d'un croissant de gueules au pre-

mier canton), *Herlin, Haynin-Cuvillers, Prévost*, et au bas, entre les 4 premiers et 4 seconds quartiers, en losange les armes d'Adornes, parti de celles de De Beer, et entre lesdits seconds 4 quartiers et les troisièmes, aussi en losange les armes d'Adornes, parti de celles de Haynin brisées, comme dessus.

Dans la susdite chapelle de la Sainte-Croix, contre la muraille du nord, il y a un autre monument de marbre noir et blanc, avec 16 quartiers et l'épitaphe suivante, au milieu les armes de l'homme timbrées, comme ci-devant :

Nobiliss. viro dom. *Jacobo-Anselmo Adurno*, equiti aurato toparchæ de Nieuwenhove, Nieuvliet, Marque, Marquillers, Peenhof, etc., *Georgi-Lamberti et Joannœ de Hainin* F.° obiit *Mens....* A.° MDC.....

Les quartiers sont : *Adornes, Metteneye, Bailleul, le Brique, Bracle, Coyeghem, Vlamincpoort, Petit : Haynin, de les Plaque, Van Berg, de Herlin, Hennin-Lietart, de Maricourt, le Prévost, Monnoyer*.

XVI. Philippe de Haynin, troisième du nom, Seigneur de Reckem, Wavrans, la Vallée, Portingal, et., mourut en 1691. Il avait épousé, en premières noces, Éléonore du Bois de Fiennes, fille de Maximilien, Seigneur de Renauville, et de Françoise de Brias ; et, en secondes noces, N... du Hamel. Du premier lit sont issus :

1.° Éléonore, mariée à Charles-Hyacinte de Varick, Chevalier, Seigneur de Court-Saint-Étienne et de Cysinghe ;

2.° Philippe-François de Haynin, Baron de Reckem, Seigneur de la Vallée, Wavrans et Portingal, époux de Marie-Philippine de Haynin-Wambrechies, fille de François et de Florence d'Estourmel ;

3.° Pierre de Haynin, Seigneur du Doncq, mari d'Éléonore de Wasières, dont Catherine de Haynin, épouse de Pierre de Berg-Saint-Winox, Vicomte d'Arleux, 1653.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS DE QUERENAIN.

XII. Antoine de Haynin, fils de Colart et de Cornélie d'Avesnes, sa deuxième femme (*Voyez* page 168) ; il mourut à Cambray le 14 juillet 1551. Il avait épousé Antoinette Curlu, dont :

1.° Corneille, mort sans hoirs ;

2.° Claude, , dont l'article suit ;

3.° Adrien, Conseiller, époux de Marie Franqueville, qui le fit père de :

A. Marguerite de Haynin, alliée à Jacques Maillie ;

4.° Antoinette, mariée, en premières noces, à Charles de Landas, et, en secondes noces, à N... Charlain ;

5.° Isabelle, femme de Claude Brillet ;

6.° Marie, alliée à Pierre Gamin ;

7.° Henri, époux de Marie de Landas ;

8.° Simon qui, par son épouse Jeanne Gamin, fille d'Oudart, fut père de :

A. Gilles de Haynin, allié à Jeanne Boelleu ;

B. Jean de Haynin ;

9.° Jean de Haynin, mort à Cambray le 8 décembre 1580, ayant épousé Françoise Rosel, laquelle le rendit père de :

A. Antoine de Haynin, marié avec Françoise Baliéque, morte en 1631, dont :

a. Antoine, Seigneur de Tallema, époux de Marie-Madelene Heldvière, morte sans enfans en 1644 ;

b. Françoise, morte en 1620, femme de Jacques Florbecq ;

c. Barbe de Haynin, morte sans alliance ;

B. Jean de Haynin, décédé en 1643, ayant épousé Éléonore Buirette, qui le fit père de :

a. Jean, Seigneur de la Cour d'Aulnoy, mort sans alliance en 1645 ;

b. Jacques ;

c. Claude, allié, en 1650, à Marie de Haynin ;

d. Jeanne, morte sans alliance le 22 Juin 1650 ;

C. Charles de Haynin, époux de Madelene de la Tramerie, dont :

a. Jean, Chanoine de Cambray;

b. Charles, époux de Madelene Quelerie;

c. Sébastien, Chanoine et Archidiacre de Cambray;

d. Jeanne de Haynin, mariée à Robert Millot, dont un fils allié avec Antoinette de Bourgogne.

XIII. Claude de Haynin, épousa, 1.° Catherine l'Aoust, et 2.° Julienne Prau. Du premier lit sont issus :

1.° Claude-Henri, dont l'article suit;

2.° Adrien, qui se fixa dans la ville d'Anvers, et mourut en 1614, ayant épousé Barbe Creton;

3.° Antoine, Évêque d'Ypres, mort en 1626. *Sanderus, in Fland. ill., tom. II, pag.* 303, *dit ce qui suit:* « Antonius de Haynin è nobili atque « antiquâ Hayninianorum familiâ Valencenis « natus, in Academiâ Duacensi S. Theologiæ Li- « centiatus, anno 1615 inauguratus fuit quintus « Episcopus Iprensium, quos jam ante per annos « plures egregiis virtutibus ædificaverat, atque « insigni rexerat zelo animarum.

« Primò in metropolitanâ Cameracensi Ecclesiâ « Canonicatum adeptus, urbem hanc et præbendam « unà cum Archiepiscopo suo Ludovico Berlay- « montio deserere compulsus fuerat, cum eam « Baro de Insy Gallus, pro Duce Alensonio et pro « rebellibus occupasset.

« Inde ab Episcopo Petro Simonis constitutus « Ecclesiæ Divi Nicolai in urbe Iprensi Parœcus,

« simulque Cathedralis Ecclesiæ Canonicus ibidem « in modico fidelis, dignus repertus est, qui super « multa constitueretur, à Serenissimis Belgii Prin- « cipibus Alberto et Isabellâ; quorum hæc summa « laus est, quod non nisi viros dignissimos ad « Episcopale fastigium eveherent.

« Consecrationis munia accepit Dominicâ se- « cundâ post Pascha, seu 14 Aprilis 1614, in « Cathedrali Iprensi à Metropolitano suo Matthia « Hovio Archiepiscopo Mechliniensi, assistentibus « Carolo-Philippo à Rodoan Brugensi et Francisco « Van der Burch Gandavensi Episcopis. Inter « præcipuas Præsulis hujus laudes memorantur « munificentia in pauperes et zelus salutis anima- « rum. Quapropter ab anno 1606, in Academiâ « Duacenâ amplissimum Theologorum Seminarium « è bonis patrimonialibus erexit, quod vulgo Hay- « ninianum vel S. Salvatoris, aut etiam Iprense « appellatur. Id ipsum factus Episcopus, Templo, « ædificiis, ac redditibus auxit notabiliter, ac pro « quinquaginta Theologis (octo bursas confert « Episcopus Iprensis. Cæteras qui gradu propin- « quitatis proximus est fundatori) è Diœcesi præ- « sertim Iprensi vocatis constituit, primum ejus « Præsidem designans celeberrimum virum Geor- « gium Colvenerium, Alostanum S. Theologiæ « Doctorem ac Professorem in Academiâ, ibique « Ecclesiæ Collegiatæ Divi Petri Præpositum, et « Cancellarium universitatis. Ecclesiæ item suæ « Cathedrali, mitram preciosissimam in usum suo- « rum successorum donavit.

« Anno 1624, invenit et è terra levavit in veteri « Dunensi Cisterciensis ordinis Cœnobio (tunc « Furnas inter et maris littora sito, ac per bello- « rum injurias diruto, paulò post Brugas translato) « integrum prorsus pelle illæsâ, carne solidâ, « corpus Beati Idesbaldi, tertii ejusdem loci Ab- « batis, qui devixerat anno 1167, cujus sacræ re- « liquiæ modo Brugis honorificè recoluntur.

« Vivere desiit ipse Antistes Hayninius Kalendis « Decembris 1626 ætate atque laboribus fractus. « Sepultus in Choro Cathedralis suæ ad latus dex- « trum summi altaris, sub splendido marmoris « nigri Mausoleo, ubi Præsulis genu-flexi effigies « à sinistris, à dextris verò Imago S. Antonii ex- « hibetur. In medio cernitur Imago argentea perin- « gentis pretii, partem cranii S. Martini Turonen- « sium Episcopi inclusam habens, quam Præsul « suo ære fabricari curaverat. Sacras reliquias de- « derat Isabella, Belgarum Princeps. »

Adjuncta legitur hæc inscriptio sepulcralis:

Ad majorem Dei Gloriam.

ANTONIUS DE HAYNIN,
V. Episcopus Iprensis,
Vivens fundavit, dotavit, et hæreden scripsit,
Seminarium Henninianum.
Sancto Salvatori Sacrum
In Academiâ Duacenâ
Reliquiariumque Sancti Martini
Huic Ecclesiæ donavit.
Obiit
Kalend. Decemb. Ann. C I C. I C. C. XXVI,
Ætatis suæ LXXI.

Qui frequentiori Cleri populique precibus
Se commendatum cupiens,
Hoc loco carnis resurrectionem expectat.
Lector, ora pro eo.

Symbolum hujus Præsulis fuit : *In cruce salus.*

4.° Marie, femme de Pierre Poulle ;

du second lit sont issus :

5.° Jacques, Seigneur du Fay, mari de Rose Hennuyer, morte en 1624 ; elle le fit père de :

A. Pierre Haynin, Seigneur de Courtembecq, allié à Marie de Grat, de Cologne ;

B. Claude, Seigneur de Couronville, époux de Sara Vander Piet, d'Anvers ;

C. Jacques, Seigneur de Lomeaux, marié avec Anne Cambier, de Lille ;

D. Louys, mort le 2 Juillet 1639, ayant épousé Anne Volpy ;

E. Adrien de Haynin, Seigneur de Gossebois, Prêtre, Protonotaire Apostolique ;

6.° Louis ;

7.° Marie, femme de Jacques de Sensars ;

8.° Henri, Seigneur de Morval, marié en premières noces à Jeanne de Godin, fille de Daniel, Seigneur d'Estourmel, et de Jeanne Bosel, dont :

A. Jeanne de Haynin, épouse de... N. de Montbertault, Seigneur de Gourgueson.

B. Marie de Haynin, femme de Jean de Bernemicourt, Seigneur de Fouquières, fils de Jacques, Seigneur dudit lieu, et d'Hélène de la Broye ;

9.° Anne de Haynin, alliée à Josse Van der Beke.

XIV. Claude-Henri de Haynin, Seigneur de Querenain, Prévôt de Valenciennes en 1622, épousa : 1.° Jeanne de Godin, fille de Jacques et de Laurence Resteau, et 2.° Marguerite Van der Burg. Du premier lit est issu:

XV. Claude de Haynin, Chevalier, Seigneur de Warlain, Querenain, la Catoire, etc., lequel épousa Isabelle d'Ennetières, fille de Gaspard, Seigneur du Baumez et du Mesnil; de ce mariage sont issus :

1.° François-Antoine, dont l'article suit;

2.° Rose-Anne de Haynin, mariée à N... le Vaillant, Seigneur de Watripont.

XVI. François-Antoine de Haynin, Seigneur de Querenain, épousa Justine-Hélène de Bosch, fille de Philippe, Seigneur de Maesdam; de ce mariage sont issus :

1.° Claude-François, Capitaine de cavalerie, tué devant Douai;

2.° Jacques-Philippe, dont l'article suit;

3.° Jeanne-Florence;

4.° François-Antoine;

5.° Jeanne-Claire;

6.° Hiacinte-Justine de Haynin, mariée, le 24 novembre 1667, à Maximilien de Belleforière, Seigneur dudit lieu et de Sailly.

XVII. Jacques-Philippe de Haynin, Baron de Querenain, épousa Adrienne-Thérèse de Lens, fille de François, Seigneur et Sénéchal de Blendecque; de ce mariage :

1.° Philippe-Louis, dont l'article suit ;

2.° Ernest, Prévôt de Saint-Pierre, à Cassel, en 1719. *Sand. Fland. ill., tom. III, page* 68, *dit* : « Ernestus de Haynin, ex Marchionibus « de Querenaing, S. Theologiæ et J. U. L. Cano- « nicus Cathedralis Ecclesiæ Atrebatensis, no- « minatur à Ludovico XV, Galliarum Rege, 31 « maii 1728, elegitur et mittitur in possessionem « 12 januarii 1729 ; »

3.° Charles-Auguste, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique :

4.° N... de Haynin, *dit* le Chevalier de Querenain ;

5.° Une fille mariée à.... d'Esclaibes, Vicomte de Sebourg.

XVIII. Philippe-Louis de Haynin, Marquis de Querenain, qui fut tué à Paris ; il avait épousé Marie-Madeleine Damman, fille de Louis, Vicomte d'Hérinne, et de Jacqueline-Françoise de Borsèle, *dite* Van der Hooghe. De ce mariage est issue :

XIX. Thérèse-Louise-Antoinette de Haynin, Marquise de Querenain, mariée avec Octave-Alexandre, Marquis de Nedonchel, Chevalier, Baron de Bouvignies et de Ravensberghe, mort en 1756, fils aîné d'Octave-Eugène de Nedonchel, Chevalier et Marquis de Nedonchel, par lettres-patentes de 1723, et de Marie-Claire-Florence de la Croix ; de ce mariage est issue une fille nommée Isabelle-Alexandrine de Nedonchel.

Selon le *Dictionnaire de la Noblesse de France*, il existait encore à Mons, en Hainaut, une famille *dite* de Haynin de Calbrucq.

Nous mentionnons ici quelques personnages du nom de Haynin dont nous n'avons pas trouvé la filiation dans le cours de cette généalogie.

Le P. Anselme, tome VIII, page 699, cite Hélène de Berghes, Dame de Belleforière, fille de Pierre, Seigneur de Nomaing, et de Marie-Anne de Berghes, Dame d'Olhain et de Coupigny, qui épousa, en 1681, Henri-Philippe de Haynin, Baron de Bernieules.

Le *Théâtre de la Noblesse de Flandres et d'Artois*, par le Roux, dit, page 324, que Messire Louis-Charles de Haynin obtint Mercede de Chevalerie en l'an 1659. M. Jean de Seur, dans sa *Fland. ill.*, page 256, donne un César de Haynin, créé Chevalier la même année; et le *Nobiliaire des Pays-Bas*, etc., page 375, les rapporte tous deux.

Le même *Nobiliaire*, page 444, dit que Bernard de Haynin obtint érection de Baronnie par lettres du Roi Charles II, de l'an 1666.

Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, part. III, pag. 421, dit qu'Antoine Corbet, deuxième du nom, Escuyer, espousa Jeanne de Haynin, avec laquelle il se domicilia à Valenciennes; page 538, il cite une Jeanne d'Esclaibes, Dame de Simousies, conjointe avec Michel de Haynin, surnommé le Brongnart; et page 1000, Hugues, Seigneur de Maulde, troisième du nom, esp. en 1 I. Isabeau de Haynin, etc.

Nous trouvons, dans une généalogie manuscrite

de la famille de Cupère, que Marie de Marquais, fille de Jean, Seigneur de Villers, Verquin, Beaurain, et d'Anne le Vasseur, veuve de Matthieu de Cupère, Chevalier, Seigneur de Walle, etc., Échevin du Franc-de-Bruges, se remaria, par contrat passé à Saint-Omer le 22 avril 1613, à Jean de Haynin, Chevalier, Seigneur du Maisnil, la Mairie, Wastines, Mayeur de Saint-Omer; qu'elle rebâtit le château de Drinckam l'an 1620; qu'elle mourut âgée de 79 ans, sans enfans de son second mari, le 18 janvier 1649, et gît en l'église des Jésuites, à Saint-Omer.

Et dans une généalogie manuscrite de la maison de Houchin, dressée par Théodore-Augustin Casetta, Écuyer, on fait mention d'un Haynin-Wambrechies, Baron de Barnieul, Seigneur du Maisnil, marié à Marie-Madeleine de Houchin, fille de Philippe, Seigneur de Longastre, et de Françoise de Gavre.

Armes : d'or, à la croix engrêlée de gueules.

La présente généalogie a été dressée d'après le *Dictionnaire généalogique de la Noblesse de France,* 15 vol in-4.°, imprimé en 1770; l'*Histoire de Cambray et du Cambrésis*, par Carpentier, 2 vol. in-4.°; et encore sur une généalogie manuscrite du R. P. Joquet, et d'autres documens qui nous ont été fournis.

MAISON

DE SANDRET DE TRIANON ET DE COURTEVILLE.

La maison de Sandret de Trianon et de Courteville, originaire de la province de Normandie, a fait ses preuves d'ancienne noblesse par-devant M. de la Galissonnière, Intendant de Rouen, qui l'a maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, par jugement du 2 janvier 1668, et par-devant M. D'Hozier, Juge d'Armes de France, en 1777 et 1781, sur des titres originaux et authentiques. Elle a fourni des Officiers distingués aux armées de nos Rois, et particulièrement aux régimens de Navarre et de Lorraine.

I. Nicolas de Sandret, Écuyer, Seigneur du Fort, vivant en 1470; il fut père de :

II. Jean de Sandret, Écuyer, Seigneur de Trianon, qui est nommé, avec Damoiselle Catherine de Nollent, sa femme, dans le contrat de mariage de Jean, leur petit-fils, du 16 novembre 1668; il fut père de :

1.° Pierre de Sandret, Écuyer, dont l'article suit;

2.° Hélie de Sandret, Écuyer, Seigneur de Trianon, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. de la Galissonnière, Intendant de Rouen, du 2 Janvier 1668. Il est nommé dans une obligation consentie par son neveu le 17 mars 1695;

3.° Charles de Sandret.

III. Pierre de Sandret, Écuyer, Seigneur du Châtel et de Trianon, assista, le 16 novembre 1668, au traité de mariage de Jean, son fils aîné; il mourut le 17 mars 1695, et fut père de :

IV. Jean de Sandret, Écuyer, Seigneur de Courteville et de Trianon, qui épousa, par traité passé le 16 novembre 1668, Demoiselle Marie Le Grand, fille de feu Jean Le Grand, Écuyer, Seigneur de Gruaux, et de Dame Anne de Harden. Il habitait ordinairement à Saint-Benoît-d'Hibertot, dans la Vicomté d'Auge, et fit enregistrer ses armoiries le 15 avril 1697 dans l'*Armorial général de France*. Il reçut, le mercredi 25 octobre 1719, l'aveu de Charles de Grieu, Écuyer, Seigneur de Montval, et de Louis-Charles et Jean-Louis de Grieu, ses frères, lesquels reconnurent tenir de lui, à cause de sondit fief de Trianon, quatorze aires de terre situées audit Saint-Benoît, de même que Charles de Grieu, Écuyer, Seigneur de Montval, leur aïeul, les avait reconnus le 10 juillet 1679. Il fut père de :

V. César-Auguste de Sandret, né le 21 oc-

tobre 1686, fut baptisé le 28 dans l'église paroissiale de Saint-Benoît-d'Hibertot, au diocèse de Lisieux. Il servit avec distinction dans le régiment de Navarre, et épousa, par contrat du 21 juillet 1731, Demoiselle Marie-Adrienne Le Portier, fille de Georges Le Portier de Saussay, Écuyer, Seigneur de Boscostres, et de Noble Dame Françoise Lebas. De ce mariage vinrent les enfants qui suivent :

1.° Charles-Georges de Sandret, Écuyer, qui fit une constitution de rente au nom de son père le 16 septembre 1753 ;

2.° Charles-Gabriel-Adrien-François de Sandret, qui suit.

VI. Charles-Gabriel-Adrien-François de Sandret, Écuyer, né le 13 avril 1741, fut baptisé le 16 dans l'église paroissiale de Saint-Benoît-d'Hibertot, au diocèse de Lisieux; il épousa, le 24 août 1763, Noble Demoiselle Marie-Louise de Naguet de Hélins, fille mineure de feu Alexandre-Joseph de Naguet, Écuyer, Seigneur de Hélins, Capitaine d'Invalides, et de Noble Dame Marie-Anne Duquesne. De ce mariage sont issus :

1.° Charles-César-Marie-Josué de Sandret, dont l'article suit;

2.° Pierre-Joseph de Sandret, né le 20 avril 1767, fut admis à l'École-Militaire, sur le certificat de M. d'Hozier de Sérigny du 21 septembre 1777, d'après les preuves de noblesse

qu'il avait faites par-devant le Juge d'Armes de France.

VII. Charles-César-Marie-Josué de Sandret, né le 20 octobre 1764. Il a servi en qualité de Sous-Lieutenant dans le régiment de Lorraine, infanterie, et est mort en 1806. Il avait épousé, le 12 mars 1796, Marie-Madeleine-Marguérite de Gueroust de Freuville, fille de Messire Gilles-Louis-René de Gueroust de Freuville, Mousquetaire de la Maison du Roi, et de Marie-Madeleine de Baril. De ce mariage est issu :

VIII. Marie-Charles-Alfred de Sandret de Trianon, né le 30 septembre 1801. Il a épousé, le 12 août 1839, Geneviève-Azéma Mitouflet de Beauvois, fille de M. Louis Mitouflet de Beauvois (famille d'origine suisse), et de Marie Reb de Landremont.

Armes : *de gueules, au lion d'argent.*

Couronne de Marquis.

Lambrequins aux couleurs de l'écu.

MAISON D'ERM.

Cette maison, d'ancienne chevalerie, était établie en Allemagne dès le onzième siècle ; une de ses branches s'est transplantée dans la suite en Pologne, une autre en France, où elle a passé du pays d'Aunis en Bretagne. Elle est originaire de Toscane, et tire son nom de l'ancien fief d'Ermo qu'elle y posséda primitivement, et qui, au siècle dernier, était dans la maison Cervini avec titre de Comté.

Jean d'Ermo fut l'un des Seigneurs toscans que s'attacha l'Empereur Henri III, dit le Noir, lorsqu'il vint en Toscane, l'an 1055, pour s'opposer au mariage de Godefroi-le-Barbu, Duc de Lorraine, avec Béatrix de Toscane, et qui accompagnèrent ce Monarque à son retour dans ses États.

C'est ainsi que la maison d'Ermo s'établit en Allemagne, où son nom, perdant sa désinence italienne, devint d'Erm, qu'on a aussi parfois abusivement écrit Derm.

La branche de cette maison qui a passé en Bretagne y existe encore ; un de ses membres, le Comte d'Erm (Julie-Marie-Hyacinthe-Guillaume),

ancien Officier de cavalerie de la maison du Roi Charles X, a été admis dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (Malte), par bulle du 16 août 1838.

Armes : *d'azur, au pélican d'or* (1), *au chef cousu de gueules, chargé de trois billettes d'argent.*

Couronne de Marquis;

Supports : *deux aigles ;*

Devise : *Non illis et sanguine parcus.*

---

(1) C'est par erreur que le premier volume de *l'Ancienne France*, page 524, donne au pélican une *aire d'argent.*

Cette erreur est d'autant moins importante, qu'il est hors de doute qu'une branche de la maison d'Erm a effectivement pris l'*aire d'argent;* et c'est ainsi que Chevillard, et, avant lui, Hector Le Breton, Roi d'armes de France, dans son *Armorial*, en a blasonné les armes. Toutefois, cette *aire d'argent* n'est qu'une brisure, et d'Ermo ancien portait, armes pleines, comme porte encore d'Erm, en Bretagne, *le pélican et l'aire d'or.*

MAISON

DE

CACQUERAY DE VALMENIER.

Cette maison est originaire de la province de Normandie, où elle est citée sous le règne de Guillaume-le-Conquérant, qui devint Roi d'Angleterre en 1066 ; une charte de Philippe de Valois l'an 1331 en fait également mention. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par jugement des Intendans-Commissaires départis par le Roi, en 1667 et 1669.

On compte parmi ses possessions les Seigneuries de Lannoy, de Saint-Imes, d'Ellecourt, de Marescot, de Hanneval, du Landel et de Valmenier (celle-ci à la Martinique), de la Fontaine, de Fossencourt, des Deffends, de Bézu, de Quenouville, de Valolière, de Folleville, de la Salle, etc., etc.

Ses services militaires sont des plus distingués, et elle a fourni des Officiers-Généraux de terre et de mer qui ont parcouru la carrière la plus honorable.

On a vu le Comte de Cacqueray de Valmenier, Contre-Amiral, représenter la marine et les colonies au sacre de Charles X, à Reims. Son père, le Comte de Cacqueray de Valmenier, Contre-Amiral, Grand'Croix de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, mourut à Londres en 1797, et fut inhumé à Saint-Paul avec les honneurs dus à son rang.

M. de Villeneuve-Bargemont, nom si recommandable parmi nos historiens modernes, en parle de la manière suivante dans ses *Mémoires sur l'expéditon de Quiberon*, tome 1er, page 182.

« C'est pour la seconde fois que j'ai à faire remarquer le nom de Cacqueray : je saisis avec plaisir l'occasion de placer ici quel-

queray, née à Chartres le 21 juillet 1789, mariée, en 1811, avec Gui Porlier, Comte de Rubelles, alors Officier d'État-Major et Chevalier de la Légion-d'honneur;

Henriette-Théodore-Joachime de Cacqueray, née à Mayence en 1792, mariée, le 28 janvier 1813, avec Antoine-Amédée, Comte d'Épinay-Saint-Luc, Capitaine-Commandant au 2e régiment des grenadiers à cheval de la Garde Royale jusqu'en 1830, et Chevalier de la Légion-d'honneur.

SECONDE BRANCHE.

Albin, Chevalier de Cacqueray, né en 1792, Garde-d'Honneur en 1813; il a fait la campagne d'Allemagne cette année, et celle de France en 1814. Il est entré dans les chevau-légers de la Garde du Roi à la Restauration, et, à la réforme, il a passé Officier dans le régiment de l'Eure (infanterie). Il a quitté le service en 1818, et s'est marié avec Zénobie de la Sorinière, en Anjou. En 1832, il a été condamné à mort (contumace) par la cour d'assises du Loiret, avec MM. d'Autichamp, de Bouillé, etc., au nombre de dix-huit, pour avoir concouru à l'entreprise de Madame la Duchesse de Berry en Vendée. Il s'est retiré en Suisse, et a de son mariage cinq enfans, dont un garçon.

Armes: *d'or, à trois roses de gueules.*

Titres: *Marquis, Comtes et Vicomtes.*

Couronne *de Marquis.*

Supports: *deux lions.*

GÉNÉALOGIE HISTORIQUE

DE LA

MAISON D'AUDIFFRET.

La maison d'Audiffredi, originaire d'Italie s'est transplantée au douzième siècle dans la vallée de Barcelonnette, et y francisa son nom en celui d'Audiffred ou d'Audiffret.

Elle a justifié d'une manière légale de l'ancienneté de sa noblesse en remontant à l'an 1390, par-devant le sénat de Turin, qui a rendu à cette occasion une sentence confirmative en l'année 1775.

Les actes et titres originaux produits par la branche aînée, et qui ont servi de base au libellé de ladite sentence, établissent également l'existence de toutes les branches puînées, qui sont en nombre considérable; et, avant cette époque, deux de ces branches établies en France avaient déjà fait leurs preuves légales par-devant les commissaires départis par le roi, qui rendirent un ju-

gement de maintenue de noblesse, en faveur desdites branches le 29 novembre 1668. Ces mêmes branches firent encore d'autres productions par-devant le sieur d'Hozier, juge d'armes de France, pour l'admission de deux de leurs membres en qualité de pages du roi dans la grande et petite écurie; et il résulte de ces preuves que lesdites branches descendent en ligne droite et masculine de Marcellin d'Audiffret, premier du nom, l'un des généraux de René, comte de Provence, roi de Naples et de Sicile, qui créa ledit Marcellin l'un des cinquante chevaliers de son ordre du Croissant, en 1463, après qu'il eut justifié descendre de quatre aïeuls et aïeules nobles, ainsi que l'exigeaient les statuts dudit ordre.

Il résulte également desdits titres et actes originaux, que la maison d'Audiffret jouissait d'une manière légale des titres de marquis, comte et baron depuis plusieurs siècles, tel qu'il appert des érections de la baronnie et du marquisat de Grèoux et du comté de Mortiliengo, etc. Ses alliances sont illustres et bien soutenues : nous citerons celles des Tallard, des Villeneuve, des Albertas, des Tarnezieu, des d'Arène, des Castellanne, des Rians, des Armini, des Pontevès, etc., etc.

Cette maison a constamment rendu des services au prince et au pays; elle compte parmi ses membres des brigadiers des armées du roi, des gouverneurs de places et de provinces, des capitaines de vaisseaux et officiers des galères du roi, des officiers supérieurs dans les divers régimens de

cavalerie et d'infanterie, qui ont tous versé leur sang pour la gloire et la défense du pays; des chevaliers de l'ordre du Croissant, de Saint-Louis et de Saint-Lazare, des ambassadeurs, des prélats distingués, des généraux d'ordres et des savans qui ont honoré les sciences et les lettres; elle a su réunir enfin tous les caractères qui constituent une famille utile à l'État, dans tous les genres d'emplois dont les souverains ont pu l'honorer, et a laissé dans l'histoire des traces qui constatent son mérite, son dévouement et une illustration acquise par des services réels, successifs et importans.

I. Thomas d'Audiffret, chevalier ès-lois, gentilhomme de Thomas II, comte de Savoie, et juge de son palais, en 1525, dont on a des actes de 1228.

Il avait pour frères :

1.° Othon d'Audiffret, promu à l'évêché de Gap, en 1184, lequel eut avec Charles Ier, comte de Provence, un différend à l'occasion des droits régaliens sur plusieurs paroisses de son diocèse; cette discussion fut réglée par le souverain pontife, au jugement duquel les parties s'en étaient référées;

2.° Charles d'Audiffret, surnommé le Fort, chevalier, qui commanda en 1212 un des corps d'armée de l'empereur Othon IV, sous les murs de Capoue, où il fut tué. Il avait épousé Clo-

thilde de Villeneuve, de laquelle il eut un fils, nommé Mathias, qui fut tué devant Mantoue.

Ce Thomas d'Audiffret est mentionné dans l'histoire d'Auguste, *ab Ecclesia*. Il fut père de :

II. Jean d'Audiffret, premier du nom, chevalier, qui commanda la légion subalpine à l'armée que saint Louis, roi de France, envoya sous la conduite de Charles d'Anjou, son frère, pour faire la conquête du royaume de Naples, en 1252. De retour dans sa patrie, il fit donation d'un terrain fort étendu aux RR. Pères Bénédictins de Tournoux, pour fonder un autre couvent à Faucon, près de Barcelonnette; il avait déjà fait une donation aux Chartreuses de Prunol, en l'an 1240, qui fut confirmée la même année par Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dont il avait été le chambellan. Il est qualifié dans ledit acte de donation : *Nobilis ac potens vir*. Il avait épousé Euphrosine de Grimaldi, de laquelle il laissa :

III. Jean II, dit aussi Hugues d'Audiffret, chevalier, mentionné dans une donation de son père en 1275; il commanda la légion subalpine ainsi que son père, et la conduisit sous les ordres du dauphin de Viennois au siége de Genève, dont le prince voulait s'emparer. La ville fut prise en 1320; mais le duc de Savoie, Aimon, la reprit quelque temps après. Hugues d'Audiffret avait épousé Anne-Marie d'Hugues de la Mora, famille célèbre

dont était issu le cardinal Hugues de Saint-Cher. Il laissa entre autres enfants :

IV. Roman d'Audiffret, chevalier, l'un des primats de la vallée de Barcelonnette; il ménagea en ladite qualité un traité de pacification entre les habitans de cette contrée et le clergé par un acte public de l'an 1367. Il avait servi dans les armées impériales, et s'était trouvé, en 1351, à la bataille de Rimini, où il fut dangereusement blessé; il épousa Cécile Damesini, de la ville de Nice, et en eut, entre autres enfans :

1.° Constantin, dont l'article suit ;

2.° Millet d'Audiffret (Miletus Audiffredi), dont la femme, nommée Bérangère, est comprise pour un legs de dix florins d'or dans le testament d'Agnès de Giraud d'Aiguebelle, veuve de noble Jacques d'Artellier de Raffini, du 25 mars 1394 (V. S.), original en parchemin.

V. Constantin d'Audiffret, chevalier, qui s'était rendu recommandable dans les armes pendant les guerres que Jeanne, reine de Naples et comtesse de Provence, eut à soutenir contre ses nombreux ennemis. A la mort de cette princesse (1382), les primats de la vallée, ayant à leur tête Constantin d'Audiffret, implorèrent la protection d'Amédée VI, dit comte Verd, comte de Savoie, pour le maintien de leurs priviléges. Constantin fut nommé gouverneur du fort de Jauzier, dont il fit rétablir les remparts en 1390, et obtint ensuite le

titre de capitaine général des milices de la vallée de Barcelonnette; il fut père des enfants qui suivent :

1.° André d'Audiffret de Planède nommé en 1420 par le pape Martin V, à l'évêché de Sisteron; il mourut le 5 novembre 1442, et fut inhumé dans l'église des Bénédictins de Faucon, dont ses ancêtres avaient été les bienfaiteurs;

2.° Jean-François, dont l'article suit :

VI. Jean-François d'Audiffret, chevalier, succéda à son père Constantin dans le gouvernement du fort Jauzier, et dans le commandement des milices de la vallée de Barcelonnette; il fit son testament en 1446, et voulut être inhumé dans l'église des Bénédictins de Faucon, sépulture de ses ancêtres; il paraît qu'il mourut la même année. Il avait épousé Marie de Bonne de Tallard, aïeule du connétable de Lesdiguières, ce qui est justifié par le testament dudit Jean-François, reçu par Gobaudy, notaire; de ce mariage vinrent :

1.° Marcellin, dont l'article suivra;

2.° Mathieu;

3.° Grégoire;

4.° Marthe. On ignore la destinée de ces trois derniers.

VII. Marcellin d'Audiffret, premier du nom, chevalier, fut, ainsi que ses pères, pourvu du commandement et du gouvernement du fort Jau-

zier et de la vallée et ville de Barcelonnette; mais les discussions intestines qui agitèrent la famille des ducs de Savoie, sous le règne du duc Louis et pendant les désordres du comte Philippe, l'un de ses fils, le firent renoncer, vers l'an 1451, au service de Savoie pour entrer à celui du bon René, comte de Provence et roi de Naples et de Sicile, qu'il servit avec un grand dévouement, et qui le nomma au nombre de ses généraux dans l'expédition qu'il ordonna contre l'île de Chypre, qui avait abandonné le rit catholique latin pour embrasser le rit grec. Ce prince, pour reconnaître ses services, le créa, par lettres-patentes du 18 septembre 1463, l'un des cinquante chevaliers de son ordre du Croissant, et comme il fallait, pour être admis dans cet ordre illustre, être jugé *sans reproche* et faire preuve de noblesse d'ancienne chevalerie, il fut dit dans lesdites lettres-patentes que les ennemis du roi, ayant, dans les dernières guerres, ravagé le pays, enlevé les équipages, les titres et papiers de famille dudit seigneur d'Audiffret, le roi le reconnaît de très-ancienne noblesse, et le confirme dans tous les priviléges qui sont dus à sa naissance, ajoutant : « Étant d'autre part certioré de son obéissance, « capacité, droiture et bonne volonté en notre « service, dont il auroit donné des preuves, voire « pour autres causes envers lui, nous mouvant, « l'avons créé, fait, ordonné et admis au nombre « de nos chevaliers, mandons à notre chancelier « de le reconnoître et faire reconnoître partout où « besoin sera. »

Marcellin d'Audiffret avait obtenu, par une bulle du pape Nicolas V, donnée le 1er mars 1455, la permission de se faire absoudre de tous cas encourus, et ce en reconnaissance d'avoir contribué, avec deux de ses fils, Jean-Honoré et Pierre, à soutenir la religion catholique dans le royaume de Chypre. Le juge d'armes de France fait mention de cette bulle dans les preuves que Jean-Paul d'Audiffret a faites par-devers lui, le 10 décembre 1697, pour son admission dans les pages du roi, dans lesquelles preuves Marcellin d'Audiffret est reconnu pour sixième aïeul dudit Jean-Paul.

Il testa le 29 décembre 1485; c'est le notaire Jean Gabaudy qui reçut le testament, et mourut le 15 janvier 1486, et fut enterré dans l'église des Bénédictins de Faucon. Marcellin avait épousé, en 1447, Lucie-Sibille de Jacobis de Meyronis, de laquelle il laissa :

1.° Jean-Honoré, mentionné comme fils aîné et héritier dans le testament de son père; mais il mourut sans alliance en 1522 d'une maladie contagieuse, et fut inhumé aux Bénédictins de Faucon. Son frère Pierre hérita des biens principaux de la famille, en vertu de la substitution mentionnée dans le testament de leur père.

2.° Pierre, dont l'article suivra.

3.° Antoine d'Audiffret, qui embrassa d'abord la profession des armes et servit en qualité de lieutenant dans les troupes de Bourgogne; retiré du service, il s'adonna à la jurisprudence, et fut nommé procureur général de la vallée

de Barcelonnette, dont les habitans le députèrent, en 1559, près le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, à l'effet d'en obtenir des lettres-patentes et confirmatives de leurs priviléges; sa démarche ayant été couronnée de succès, il reçut de ses commettans les témoignages de la plus vive reconnaissance. Mais, dans la suite, s'étant marié dans le comtat Venaissin, il y fixa sa résidence, et y forma une branche.

4.° Jérôme embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Saint-Dominique; il mourut à Avignon, le 19 octobre 1509.

5.° Marguerite, mariée, le 4 mai 1477, à Étienne Hugues de la Mora, écuyer.

6.° Anne Marie, qui épousa Nicolas Capizucchi, écuyer.

VIII. Pierre d'Audiffret, premier du nom, chevalier; il avait suivi son père à l'expédition de l'île de Chypre, et s'était ensuite attaché au service du duc de Bourgogne; mais à la mort de ce prince, il entra au service d'Espagne, et fut accueilli avec la plus grande distinction par la reine Jeanne et Charles son fils, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint; il avait été nommé, par lettres-patentes du 20 janvier 1516, registrées en la chambre des comptes de Provence, gouverneur de la ville de Lérida. Il rendit d'éminens services pendant les guerres qui eurent lieu de son temps, et s'acquit une telle réputation qu'on le surnomma le grand capitaine espagnol; il était chevalier de l'ordre du

Croissant, et fit son testament le 13 novembre 1523, dans lequel il est qualifié : *Illustrissimus ac nobilissimus Petrus ex Audiffredis torquatus eques, filius quondam Marcellini, Crescentis ordinis equitis, nec non Illevidœ civitatis Gubernator.* Il avait épousé, en 1487, Antoinette de Barralier, de laquelle il laissa onze enfans. Ce grand nombre d'héritiers fut un obstacle à ce que chacun trouvât assez de fortune pour être en état de vivre selon le rang que lui assignait sa naissance, et il fallut que plusieurs d'entre eux, et surtout les cadets, se déterminassent à trouver un meilleur sort dans le maniement des affaires et du commerce maritime, ce à quoi plusieurs d'entre eux se soumirent en se répandant dans plusieurs provinces, où ils formèrent plusieurs rameaux, qui s'établirent en France et d'autres en Piémont. Il testa le 14 décembre 1528, et fut enterré dans l'église paroissiale de Jauzier, en la chapelle de Saint-Jean, qu'il avait fondée ; il laissa, entre autres enfans :

1.° Martin, dont l'article suivra.

2.° Pierre d'Audiffret, qui s'établit à Marseille et y mourut sans postérité.

3.° Antoine d'Audiffret, qui se retira à Sauron, dans la vallée de Barcelonnette, et y fonda une branche.

4.° Marcellin d'Audiffret, deuxième du nom, qui fonda la quatrième branche, rapportée page 224.

5.° Guillaume, qui servit dans la marine, et

s'établit à Marseille, où il acquit une grande fortune; il y devint la souche avec sa femme, Madeleine de Tourel, de la cinquième branche, dite des barons de Gréoux, qui sera rapportée plus bas, voy. page 230.

6.° Jean-Gaspard, qui servit dans les troupes de la marine, puis s'établit à Aix, en Provence, où il fonda la sixième branche, rapportée plus bas, voy. page 236.

7.° Jacques, capitaine au régiment de Piémont. Il se retira dans cette contrée, où il s'établit et y fonda une branche.

8.° Barthélemy, célèbre bénédictin, mourut, en 1569, à Rome, où il avait été appelé dans l'intérêt de son ordre, dont il était provincial.

9.° et 10.° Anne et Elizabeth, mortes jeunes.

IX. Martin d'Audiffret, premier du nom, chevalier, avait hérité, en qualité d'aîné, des possessions de la vallée de Barcelonnette, où il fixa sa demeure; il y fut bientôt pourvu, par le duc de Savoie, Charles III, dit le Bon, du commandement du fort Jauzier, qui était héréditaire dans sa famille; mais ce prince ayant, de concert avec Charles-Quint, fait la guerre à la France en 1551, le roi François Ier, en repoussant ses ennemis, fit la conquête de la vallée de Barcelonnette et pays adjacens; ce fut alors que Martin d'Audiffret fut, comme le personnage le plus considérable de la contrée, député au monarque français pour lui offrir le présent et le tribut d'usage; et l'an 1559,

ce même pays ayant été rendu au duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, par le mariage de Marguerite de France avec ce prince, Martin fut député par la ville de Barcelonnette pour obtenir de ce duc la confirmation des priviléges de sa cité; c'est à cette occasion qu'il lui fut délivré de nouvelles lettres-patentes concernant les armoiries de sa famille. Il fut député de nouveau, en 1567, à la cour de Turin, et y reçut l'accueil le plus favorable aux demandes de ses commettans. Il testa le 17 août 1564. Il avait épousé, le 12 mai 1533, Catherine de Tiran de Plano, de laquelle il laissa les enfans qui suivent :

1.° Jean, dont l'article viendra.

2.° Pierre d'Audiffret, qui fonda la deuxième branche, établie à Saint-Paul-Trois-Châteaux, et qui sera rapportée page 209.

3.° Nicolas d'Audiffret, qui fonda la troisième branche, rapportée page 211.

4.° Jeanne, mariée à Jean-Olivier-Matty de Mattos, en juin 1566.

X. Jean d'Audiffret, chevalier, qui servit en qualité de capitaine dans l'armée du duc de Savoie, fut du nombre des députés qui furent envoyés, du vivant de Martin son père, au roi François Ier, pour lui demander que la vallée de Barcelonnette, dont il avait fait la conquête, fût unie à la Provence et non au Dauphiné (1551-1552). Ce pays ayant été restitué à la Savoie, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, Jean d'Audiffret obtint dudit

Emmanuel-Philibert la confirmation de sa noblesse d'ancienne extraction, et le droit de continuer de porter les anciennes armoiries de sa famille. Dans les lettres-patentes délivrées à cette occasion, le réglement desdites armoiries est ainsi établi :

EMANUEL PHILIBERTO

PER GRAZIA DI DIO, DUCA DI SAVOYA, RE DI CYPRO, ETC.

« Concediamo al predetto gio Audiffredy, capi-
« tan nostro, e a i suoi posteri descendenti d'esso,
« in infinito per continuata linea masculina; per
« loro arme, un scudo, nulla parte superiore qua-
« drato, a campo d'oro, con una banda d'azuro
« sopra si trovano tre stelle d'argento, e a basso
« un falione di sabia, sopra una rocca; e sopra
« l'estroso scudo, et un elmo Chiuso in profilo,
« ornato di pennoni, e fatoni di blasone, ed una
« lancia adosso, dando loro facolta, etc., inhibendo
« all' atre lineate Audiffroy non nobile, di porter
« uzar, ne portar la detta arma scolpta, sotto penna
« di scudi d'oro vinti e maggior, etc., dato in Torino,
« li 26 octobre 1568. . . . »

Jean d'Audiffret fut ensuite nommé capitaine de toutes les milices de la vallée; il testa le 12 juillet 1592, et mourut quelques jours après; dans ledit testament, il exprime la volonté d'être inhumé dans le tombeau de ses prédécesseurs, à Jauzier,

ayant épousé : 1.° le 16 juillet 1556, Catherine-Olivier de Matty de Mattos ; 2.° Anne de Allard de Saint-Flaves.

DU 1er LIT VINT :

1.° Jean-Baptiste-Paul, dont l'article suit :

DU 2e LIT VINT :

2.° Jacques d'Audiffret, prêtre et prieur de Tournon, mort en 1621 ;

3.° Antoine, qui épousa une riche héritière, et fonda un rameau qui resta dans la vallée de Barcelonnette ;

4.° Marie, qui épousa Jean Fortotis.

XI. Jean-Baptiste-Paul d'Audiffret, chevalier ; il continua de servir avec distinction dans l'armée du duc de Savoie, fit son testament le 29 octobre 1625 : il avait épousé le 21 septembre 1605 Marie Capizucchi, sœur de l'évêque de Digne, Raphaël Capizucchi, de laquelle il laissa :

1.° Jean, dont l'article suivra ;

2.° Charles, qui servit dans l'armée des ducs de Savoie, en qualité de capitaine, et mourut sans alliance en 1673 ;

3.° Marie, qui épousa Étienne de Floris.

XII. Jean d'Audiffret, chevalier, capitaine-lieutenant au service de Savoie, ainsi qu'il conste d'une

lettre à lui adressée, le 6 mai 1647, par S. A. R. Thomas François, duc de Savoie, à l'occasion des milices de la vallée de Barcelonnette et du gouvernement du fort de Jauzier; il est qualifié dans plusieurs actes, seigneur de Castellar ou de Castelleret (Castellareto, Castellereto); il épousa le 26 mai Thérèse d'Audiffret, sa cousine, fille de noble Laurent d'Audiffret, écuyer, et seigneur de Faucon; fit son testament le 9 décembre 1669, et mourut le 30 mars 1672. Il fut inhumé dans l'église de Faucon, et laissa les enfans qui suivent :

1.° Jacques, dont l'article suivra;
2.° Antoine, qui se fixa à Draguignan;
3.° Suzanne, qui épousa Esprit Matty de Mattos;
4.° Marguerite, mariée à César Besson.

XIII. Jacques d'Audiffret, chevalier, avait été capitaine dans le même régiment que son père; il fut constamment chargé, en qualité de primat de la vallée de Barcelonnette, des intérêts de cette contrée. Il avait épousé Élisabeth-Marie de Caire du Lauzet le 25 juin 1655 : il fit son testament le 4 novembre 1699, et mourut le 12 juin 1705; il fut enterré dans le tombeau de ses pères à Faucon, et laissa les enfans qui suivent :

1.° Jean-Jacques, dont l'article suivra;
2.° Jean-Pierre d'Audiffret, qui fonda un rameau à Pignerol, en Italie, avec sa femme, Marie-Madeleine de Reynaud de Verceil; leur fils Sébastien d'Audiffret vivait en 1774;

3.° Jean, chanoine de la cathédrale d'Embrun;

4.° Quatre filles, dont on ignore les alliances.

XIV. Jean-Jacques d'Audiffret, premier du nom, chevalier, né le 12 mai 1656, fut nommé directeur général des gabelles du royaume de Sardaigne et conseiller d'état en 1722. Il acquit le fief de Mortiliengo, qu'il fit ériger plus tard en comté : c'est à raison de cette érection, qu'il fit vérifier et enregistrer, au sénat de Turin, tous les titres et actes qui appuient la présente généalogie : cette vérification est mentionnée dans la sentence sénatoriale de cette cour suprême, sous la date du 31 janvier 1775, qui fut imprimée à Turin cette même année. Jean-Jacques d'Audiffret avait épousé Suzanne de Pascalis, qui le rendit père de :

XV. Pierre-Antoine d'Audiffret, chevalier, comte de Mortiliengo, établi à Turin, épousa le 15 juillet 1722, Suzanne-Marie de Cotti, fille de haut et puissant seigneur messire Joseph de Cotti, comte de Brotaschi, président du sénat de Turin, de laquelle il eut :

1.° Jean-Jacques, dont l'article suivra;

2.° Gabrielle, qui fut mariée au comte de Razini, fils aîné du gouverneur d'Ivrée;

3.° Marie, qui épousa : 1.° le comte d'Arcourto; 2.° le comte Croti-Impériale de Castiglione;

4.° Marie-Marguerite, mariée au comte de Buzoni;

5.° Huit autres filles, religieuses.

XVI. Jean-Jacques d'Audiffret, deuxième du nom, chevalier, comte de Mortiliengo, conseiller d'état du roi Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, épousa le 21 mai 1755 Victoire-Marie-Angélique de Piossasque des comtes de Bardassani, de laquelle il laissa :

XVII. Pierre-Louis d'Audiffret, chevalier, comte de Mortiliengo, cornette dans le régiment de la Reine-Dragon au service du Roi de Sardaigne en 1780.

Hercule d'Audiffret, général de la congrégation des pères de la doctrine chrétienne, célèbre orateur sacré du dix-septième siècle, descendait d'un rameau issu de Martin d'Audiffret, chef de cette branche, et avait pour sœur Marie d'Audiffret, qui fut mère de l'illustre Fléchier, évêque de Nîmes. Fléchier fut, comme on sait, disciple de ce père qui lui traça les routes de la véritable éloquence.

2e BRANCHE,

ÉTABLIE A SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX.

X. Pierre d'Audiffret, premier du nom de cette branche, chevalier, second fils de Martin d'Audiffret, premier du nom, et de Catherine de Tiran de Plano, mentionnés page 204, qui épousa, le 18 juin 1577, Antoinette de Fortoul; il testa le 18 septembre 1611, et laissa de son mariage :

XI. Pierre d'Audiffret, deuxième du nom de sa branche, épousa le 1er mars 1615 Esprite Brun, qui testa le 15 octobre 1666, et eut de son mariage :

XII. Joseph d'Audiffret, premier du nom, qui testa le 24 juin 1686, et eut de sa femme N. . .

1.° Esprit;
2.° Pierre;
3.° François;
4.° Joseph, dont l'article suivra;
5.° Jean-Pierre;
6.° Auguste-Alexandre;
7.° Louis;
8.° Gaspard.

XIII. Joseph d'Audiffret, premier du nom, fit son testament le 22 novembre 1731; il avait épousé Marie-Rose Brunet dont il eut :

XIV. Paul d'Audiffret, qui se fixa à Saint-Paul-trois-Châteaux, où il exerça la charge de maire ou de lieutenant-général de police, qui était depuis long-temps dans sa famille; et testa le 5 novembre 1758. Il avait épousé, le 26 août 1642, Thérèse-Gabrielle de Payan, et laissa pour héritier :

XV. Joseph-Paul-François, co-seigneur de Venasque-Saint-Didier, qui se maria le 2 octobre 1775, vi-Bailli de Saint-Paul-trois-Châteaux, à Jeanne-Françoise de Payan, de qui il eut :

1.° Casimir-Paul-François;
2.° Marie-Thérèse-Éléonore.

3e BRANCHE,

ÉTABLIE EN LANGUEDOC, EN DAUPHINÉ, PUIS A PARIS.

X. Nicolas d'Audiffret, chevalier, troisième fils de Martin d'Audiffret, premier du nom, et de Catherine de Tiran de Plano, mentionnés page 204; il entra au service de France en qualité de lieutenant des gardes-côtes, et passa en cette même qualité dans les troupes de la marine; puis enseigne des vaisseaux du roi. Il avait épousé à Marseille, le 14 janvier 1566, Marie de Pontevès, de laquelle il eut :

XI. Roman d'Audiffret, chevalier. Il fut à peine en état de porter les armes que M. de Lesdiguières, son parent, lui donna une lieutenance dans sa cavalerie, et lorsque ce général vint en Provence pour donner des secours aux royalistes contre Charles Ier, duc de Savoie et prince du Piémont, qui avait envahi une bonne partie de cette province, il se trouva dans une bataille donnée à Sisteron contre le duc de Savoie; il y fut blessé et fut fait capitaine d'une légion d'hommes à cheval. Cette armée, jointe à celle du duc d'Épernon, chassa le duc de Savoie de la Provence, et, la paix faite, il se retira à Montpellier où il se maria le 7 juin 1598 avec une héritière de la maison Des Jardins

du nom de Marie; il testa le 18 octobre 1620, et laissa de son mariage :

XII. André d'Audiffret, chevalier, qui servit comme son père avec distinction et commanda une compagnie de cavalerie. Il se trouva dans une bataille donnée à Montauban par les royalistes contre les huguenots, et, la paix faite, il se retira à Montpellier; il testa le 4 avril 1669, et avait épousé à Aniane, le 31 août 1637, Lucrèce d'Hugues, fille d'Antoine d'Hugues, seigneur de Boisclerc, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, etc., nièce du célèbre Guillaume d'Hugues, archevêque et prince d'Embrun, qu'Henri IV employa avec tant de succès dans différentes négociations importantes; il eut de sa femme :

1.° Hugues, dont l'article suivra;

2.° Pierre, qui embrassa le parti de l'Église; il fut nommé par Henri IV à l'évêché de Béziers, mais il mourut d'une maladie violente sans avoir pu être sacré.

XIII. Hugues d'Audiffret, chevalier, servit longtemps en qualité de capitaine dans le régiment de Crussol, depuis Aunis; il devint successivement major, puis colonel du même régiment, et servit en cette qualité dans l'armée du maréchal de Turenne où il fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; il quitta le service militaire pour entrer dans la magistrature, et fut nommé conseiller en la chambre des comptes de

Montpellier; il justifia de sa noblesse devant le commissaire départi par le roi, et en obtint un jugement de maintenue; il avait épousé le 31 juillet 1671, à Montpellier, Marguerite de Blaquières d'une illustre famille de Languedoc; de ce mariage est issu :

XIV. Jean d'Audiffret, qui servit pendant quelques années dans le régiment de son père; mais sa mauvaise santé l'ayant forcé de quitter le service, il fut pourvu d'une charge de conseiller en la cour des comptes de Montpellier. Il épousa au château de Fontès, le 5 février 1706, Marie-Anne de Vissec, fille de Jean-Pons de Vissec, seigneur de Fontès et de Latude, de l'ancienne maison de ce nom, qui descend des anciens souverains de Lodève, et de Marie-Anne de Mirman, fille de François de Mirman, baron de Florac, et d'Isabeau de Peyrat de la Rédorte; il laissa de son mariage :

1.° Jean-François Hugues, dont l'article suivra;

2.° Marie-Anne qui épousa le marquis de Vic, unique héritier de la maison de Roquefeuil ou Roquefolio.

XV. Jean-François Hugues, comte d'Audiffret, né à Fontès, près Béziers, le 5 novembre 1707, entra au service en qualité de lieutenant, puis d'aide-major dans le régiment de la Couronne, dont le comte de Polastron, son grand-oncle, était

colonel; il fut ensuite désigné par le Roi pour former le régiment des gardes de Stanislas, roi de Pologne, puis duc de Lorraine et de Bar. Il fut major, ensuite lieutenant-colonel de ce régiment; et c'est dans ce dernier grade, après le siége de Coni, sur la fin de l'année 1744, que le prince de Conti le détacha de son armée pour aller commander sous les ordres de M. le comte de Marcieu, dans cette partie de l'Italie, jusqu'à la fin de l'année 1746; il y servit avec la plus grande distinction. On l'appela en récompense de ses services à la lieutenance de roi de Briançon et au commandement du Briançonnais, qui étaient vacans par la mort de M. de Riverie, brigadier des armées du roi. Il fit encore la campagne suivante en Italie sous le commandement de M. le comte de Mailly.

La position de l'armée française exigeant qu'il reprît le commandement de la forteresse de Briançon, ce fut dans cet intervalle que se livra le fameux combat d'Exiles, où le comte de Belle-Isle, suivant le récit de Voltaire, blessé des deux mains en arrachant des palissades, en tirait encore des bois avec ses dents quand il reçut le coup mortel; il avait dit souvent qu'il ne fallait pas qu'un général survécût à sa défaite, et ne prouva que trop que ce sentiment était dans son cœur. Les blessés furent conduits à Briançon; là, la maison du commandant, comte d'Audiffret, fut convertie en un vaste hôpital, et les malades soignés avec le plus tendre empressement; pour subvenir à tous leurs besoins il vendit sa vaisselle d'argent et ses meu-

bles les plus précieux. Sa vertueuse épouse, mademoiselle de Montauban, se trouvait en couches à cette époque désastreuse; mais, n'écoutant que la voix de l'humanité, elle se constitua l'infirmière de cette foule de blessés, les pansa de ses mains, et se dévoua si héroïquement qu'elle succomba au milieu de cette noble tâche. Le comte d'Audiffret, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut le 15 juin 1785, en son château de Passins, arrondissement de la Tour-du-Pin, département de l'Isère; il avait épousé en secondes noces, le 24 mai 1773, Anne-Marguerite de Tarnésieu, fille de François de Tarnésieu, mestre de camp de cavalerie et lieutenant-colonel du régiment de Commissaire-Général; il eut les enfans qui suivent :

DU 1er LIT.

1.° Un fils, qui ne survécut pas long-temps à la mort prématurée de sa mère.

DU 2e LIT.

2.° Louis-Guillaume-Joseph-François, dont l'article suivra.

3.° Claude-Laurent-François d'Audiffret est entré au service peu de temps avant la révolution de 1789; il a été attaché à l'artillerie en qualité d'officier pendant deux ou trois années.

Les désordres de l'anarchie l'ont obligé de quitter cette carrière et de se retirer dans la terre de Passins, résidence de sa famille. Sa vie, qui s'est passée presque tout entière, dans le repos de la campagne, a été terminée par une chute de cheval.

XVI. Louis-Guillaume-Joseph-François, marquis d'Audiffret, entré au service, en qualité de cadet, en janvier 1766, dans le régiment des Gardes-Lorraines, sous-lieutenant audit régiment en 1768, fit la campagne de Corse en 1769, et fut nommé, dans son même corps, lieutenant en 1774; puis capitaine au régiment du Roi-Cavalerie, en juin 1779; inscrit, par ordre du roi, en 1787, pour prendre le commandement, avec rang de colonel, du premier régiment de cavalerie qui serait vacant; refuse, en 1791, de prendre le commandement du régiment Royal-Pologne-Cavalerie, pour continuer ses services, qui étaient plus utiles au roi dans son ancien régiment. Ce désintéressement si louable lui valut, de la part de Sa Majesté, la lieutenance-colonelle de son régiment de cavalerie. En mars 1792, avec jouissance du titre et du rang de colonel, à dater de 1791, il fit les campagnes de 1792 et 1793, fut blessé de deux coups de sabre au siége de Maestricht. Il avait été nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1791. Il commanda en 1815, 1816 et 1817, les deux escadrons de la garde nationale de l'arrondissement de la Tour-du-Pin, départe-

ment de l'Isère, et mourut le 18 décembre 1825 ; il avait épousé, le 12 juin 1786, Amélie-Catherine le Séneschal. Le roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage le 26 juin. Leurs enfans sont :

1.° Charles-Louis-Gaston, dont l'article suit :

2.° Florimond-Louis, dont l'article viendra après celui de son frère, page 220.

XVII. Charles-Louis Gaston d'Audiffret, fils de Louis-Guillaume-Joseph-François et d'Amélie Catherine le Séneschal, est né le 10 octobre 1787. La révolution, qui éclata deux ans après sa naissance, a détruit la fortune de sa mère, fermé la carrière des armes à son père et consommé la ruine entière de son patrimoine. Il a été élevé à Paris par les soins et les conseils de sa mère, dont la tendresse, aussi vive qu'éclairée, a assuré le succès de son éducation.

Le manque de ressources de ses parens et les changemens survenus dans le gouvernement de la France l'ont éloigné du service militaire auquel ses ancêtres avaient constamment dévoué leur vie. Il entra, à l'âge de 18 ans, dans l'administration, et fut employé en octobre 1805 à la caisse d'amortissement ; après deux années et demie de travail dans cet établissement, il passa, le 18 août 1808, au ministère du Trésor. Son zèle et son aptitude le firent parcourir assez rapidement les divers degrés de la hiérarchie administrative, et, dès le 1er janvier 1812, il était devenu chef de bureau ; nommé directeur-adjoint, le 1er juin de la même

année, il reçut, quelques mois après le titre d'auditeur au conseil d'état ; une décision du 22 juin 1814 le créa directeur de la comptabilité générale des finances, la croix d'honneur lui fut accordée par une ordonnance royale du 11 février 1815 ; il obtint la place de premier commis des finances, le 1er janvier 1816, et celle de maître des requêtes au conseil d'état le 19 avril 1817 ; le 22 mai 1825, il fut élevé au grade d'officier de la Légion-d'honneur, et le 3 janvier 1828 au rang de conseiller d'état. Après vingt-cinq ans de travail administratif, il a été appelé, par une ordonnance royale du 29 octobre 1829, aux fonctions de président à la cour des comptes, et promu au rang de commandeur de la Légion-d'honneur, par une ordonnance du 9 mai 1830 ; pair de France, par décision royale du 3 octobre 1837.

On lui doit la plupart des améliorations introduites depuis 1814 dans le système de la comptabilité publique ; il a provoqué la plus grande partie des simplifications et des économies réalisées dans les différentes branches de l'administration des finances. Il a établi un mode régulier et uniforme d'écritures pour les ordonnateurs des dépenses, les administrateurs des impôts, les comptables du Trésor, et enfin pour les agens auxquels sont confiés les deniers des départemens, des communes et des établissemens de bienfaisance. Il est parvenu à soumettre chaque année tous les faits qui intéressent la fortune de l'état au contrôle public de cour des comptes et des chambres

législatives. Il a exposé lui-même les heureuses conséquences de ces mesures dans un rapport sur l'administration des finances présenté au roi par M. le comte de Chabrol, le 15 mars 1830, et dans une notice sur la cour des comptes imprimée pendant l'année 1831, et annexée au règlement général sur la comptabilité publique du 31 mai 1838, ouvrage dont il a fourni les matériaux et soumis le projet à une commission spéciale délibérant sous sa présidence.

Il a écrit l'article *Colbert* dans le *Plutarque français*. Il est le rédacteur choisi par la cour des comptes pour ses rapports annuels distribués aux chambres législatives. Il a publié, en 1839, un livre ayant pour titre : *Examen des revenus publics*, qui a fixé l'attention des hommes d'état et des publicistes. Enfin, il a prononcé à la chambre des pairs des opinions et des discours, soit en son nom personnel, soit comme interprète des commissions sur la conversion des rentes, sur l'exploitation des salines de l'Est, sur les colons de Saint-Domingue et sur les budgets des exercices 1839 et 1840.

Il a épousé, le 14 janvier 1823, mademoiselle Marie-Pauline-Lucile Portal, fille du baron Portal, ancien ministre de la marine, grand'croix de la Légion-d'honneur et pair de France.

Il est issu trois enfans de ce mariage, savoir :

1.° Pierre-Marie-Gustave, né le 21 mai 1827.

2.° Amélie-Marguerite, née le 11 novembre 1823.

3.° Pauline-Claire, née le 16 novembre 1832.

XVII. Florimond-Louis d'Audiffret, frère cadet de Charles-Louis-Gaston, fils, comme ce dernier, de Louis-Guillaume-Joseph-François et d'Amélie-Catherine le Séneschal, est né le 14 juin 1789 ; venu au monde avant terme, il dut la conservation de son existence aux soins assidus de la plus tendre des mères et à ceux de son aïeule, madame le Séneschal.

La révolution ravit à sa famille la presque totalité de biens considérables ; mais il dut, comme son frère, aux sacrifices que s'imposèrent ses parens une éducation que des dispositions naturelles lui permirent de voir couronner de quelques palmes recueillies dans les concours des lycées ; il dut surtout aux conseils de sa mère le succès des démarches qu'il fit dès l'âge de 17 ans pour réparer, par le travail, le manque absolu de fortune. Il dut encore une partie du succès qu'il obtint à la direction paternelle que son frère aîné conserva sur lui pendant toute sa carrière et surtout jusqu'à son mariage.

Entré le 10 août 1806 à la trésorerie de la Légion-d'honneur sous le patronage de M. le baron Louis, alors chargé de cet important service, il resta peu de temps dans ces bureaux, et passa à la caisse de service du trésor impérial qui venait de s'organiser le 14 du même mois. L'assiduité de son travail fixa bientôt sur lui les regards du directeur de cette caisse qui l'attacha à son bureau particulier. A l'âge de vingt ans, il était rédacteur dans les bureaux de la caisse de service, à vingt-

un ans sous-chef et à vingt-deux ans chef de bureau à la division du mouvement général des fonds, qui avait succédé à la direction de la caisse de service.

Pendant les années 1812, 1813 et 1814, il assista à tous les mouvemens rapides de fonds, et à toutes les organisations de services que l'agrandissement du territoire et les déplacemens du théâtre de la guerre amenaient. Ses jours et ses veilles furent consacrés à cette époque aux travaux que commandaient les circonstances. En 1814, il fut désigné par le ministre du trésor pour l'accompagner dans le voyage de Blois; le 5 avril de la même année il reprit son poste de chef de bureau à la division du mouvement général des fonds où il resta jusqu'en 1820, époque à laquelle il passa d'adjoint du directeur du mouvement général des fonds, directeur des droits d'entrées et d'octroi de Paris.

Ce fut le 1er décembre 1820 qu'il quitta le trésor public, et le 1er janvier de la même année il fut nommé chevalier de la Légion-d'honneur, pour les bons services rendus par lui au trésor, depuis 14 ans.

De 1820 à 1830, il exerça les fonctions de directeur des droits d'entrée d'octroi. Les produits de cette direction augmentèrent pendant sa gestion au point qu'en l'année 1828 il obtint 44 millions pour les recettes réunies de la ville et du trésor. On lui doit la mesure de la prise d'uniforme des employés aux barrières; mesure qui en donnant

un caractère plus officiel aux vérifications exigées par la perception, habitua les employés à une plus grande régularité de conduite, leur donna un utile esprit de corps, et empêcha la fréquentation des guinguettes qui avoisinaient les barrières.

Pendant les trois jours de la révolution de 1830, il maintint les perceptions à toutes les barrières, et dès le 1er août, au moyen de quelques ménagemens commandés par les circonstances, il put reprendre son service sur tous les points. Le commissaire du gouvernement bientôt ministre des finances qui vint rétablir l'ordre dans tous les services témoigna à plusieurs reprises toute sa satisfaction au directeur de l'octroi sur ce qu'il avait empêché la désorganisation d'un service qui est toujours le premier attaqué dans de semblables circonstances, et de ce que les relations de l'administration avec le commerce avaient été telles que celui-ci avait été l'auxiliaire loyal de l'administration contre la fraude.

Le 10 septembre 1830, il fut nommé conseiller d'état en service extraordinaire avec faculté d'assister et de prendre part aux délibérations du conseil, puis directeur de la dette inscrite chargé du service des pensions et de celui des cautionnemens.

Dès son arrivée à cette direction, il organisa les écritures centrales de la dette inscrite prescrites par l'arrêté du ministre des finances, le 30 décembre 1829. Il prépara toutes les dispositions relatives à l'établissement des contrôles supplé-

mentaires spéciaux à la dette prescrits par les arrêtés du ministre, du 8 décembre 1831, et par la loi du 24 avril de l'année suivante.

En l'année 1833, une grande question financière agitait les chambres : celle des modifications à introduire dans le système des caisses de retraite : il crut devoir, sous le titre d'*Observations d'un employé du trésor*, faire paraître une brochure en réponse à un écrit intitulé *Essai sur les pensions*; le suffrage de gens qui étaient compétens en cette matière, et l'approbation de ses camarades le récompensèrent des soins qu'il donna à ce travail. Il a, en outre, rempli les fonctions de conseiller d'état, attaché au comité des finances, et celles de directeur de la dette inscrite; il a été promu au grade d'officier de la Légion-d'honneur et nommé receveur général des finances dans le département de la Haute-Saône; puis, par une décision royale du 12 avril 1840, receveur général dans le département de la Côte-d'Or.

Il a épousé, le 27 décembre 1820, mademoiselle Gabrielle-Zoé Pasquier, fille de M. Auguste Pasquier, administrateur des contributions indirectes, ensuite directeur général de l'administration des tabacs, et nièce de M. le baron Pasquier, chancelier de France, président de la chambre des pairs.

Il est issu de ce mariage trois enfans :

1.° Charles-Louis-Émile-Augustin d'Audiffret, né le 27 novembre 1821;

2.° Edme-Armand-Gaston d'Audiffret, né le 20 octobre 1823;

3.° Louis-Henri-Prosper d'Audiffret, né le 1er juin 1826.

4e BRANCHE,

ÉTABLIE A NICE.

IX. Marcellin d'Audiffret, deuxième du nom, et quatrième fils de Pierre d'Audiffret, premier du nom, mentionné page 201, gouverneur de Lérida, et d'Antoinette Barralier; il mourut le 21 décembre 1539, et avait épousé, avant la mort de son père, Marie-Thérèse de Capizucchi; de ce mariage vinrent :

1.° Joachim devint préfet de la Vallée de Barcelonnette, après la mort de son oncle Martin d'Audiffret, vers l'an 1575, ainsi qu'il conste de l'enquête faite en 1605, sur la noblesse de la maison d'Audiffret; il mourut sans alliance;

2.° Jean, dont l'article suivra;

3.° Jean-Baptiste épousa Suzanne de Paultre, du lieu de Lance, le 3 novembre 1549, avec laquelle il fit une branche particulière.

X. Jean d'Audiffret, chevalier, capitaine dans l'armée du duc de Savoie, épousa, le 4 août 1558, Marie-Elisabeth de Caire de Lauzet, fille de Louis

de Caire de Lauzet; il fit son testament le 12 juillet 1592, et laissa les enfans qui suivent :

1.° Laurent, dont l'article viendra;

2.° Pierre, religieux dominicain à Barcelonnette;

3.° Henri, qui fonda un rameau à Barcelonnette, rapporté ci-après, page 228;

4.° Jean-Pierre, mort de la peste, le 3 septembre 1627, inhumé à Jauzier;

5.° Claude, qui embrassa l'état ecclésiastique;

6.° Jeanne, mariée à Jean de Louyer, le 9 juillet 1597;

7.° Marie-Angélique, qui épousa Antoine de Tyran de Plano.

XI. Laurent d'Audiffret, chevalier, primat de la Vallée, épousa, le 2 juin 1599, Marie de Salles, fille unique d'Antoine seigneur de Villaret et de Condamine; il mourut le 11 juin 1629; de ce mariage vinrent :

1.° Jean, dont l'article suivra :

2.° Louis, mort de la peste, sans postérité, en 1629;

3.° Antoine, capitaine dans les troupes de Sardaigne, épousa, le 28 janvier 1683, Marguerite de Jobert, dont :

A. Jacques, tué dans un combat devant Castelette, en 1699; il fut père de Charles, vicaire-général d'Embrun, mort le 10 août 1732.

B. Deux filles mariées.

4.° Marie qui épousa Pierre de Grognard ;

5.° Elisabeth, mariée à Pierre-Antoine de Fortoul ;

6.° Thérèse, mariée à Jean d'Audiffret, son cousin, le 26 mai 1628.

XII. Jean d'Audiffret, chevalier, qui s'établit à Nice, et se maria à Villefranche, le 6 juin 1644, à Françoise de Conceil, fille d'Antoine de Conceil, de la ville de Crémone; de ce mariage vinrent :

1.° Vincent, marié, le 18 juillet 1699, avec Françoise Raffini, d'une illustre famille de Nice, qui a donné un gouverneur de Montalban, et un évêque de Nice, employé par le duc de Savoie dans plusieurs négociations ; Vincent d'Audiffret n'a eu que deux filles mortes jeunes ;

2.° Pierre-Antoine, dont l'article suit :

XIII. Pierre-Antoine d'Audiffret épousa à Nice, le 13 juillet 1687, Marie Dragui des comtes de Mascoineti et des barons de Delfernes, de laquelle il eut :

XIV. Jean-Baptiste d'Audiffret, premier du nom de cette branche, fut chargé de la direction générale des Salines du comté de Nice ; il épousa, le 13 juin 1713, Appollonie-Marguerite de Boutton, fille d'Honoré de Boutton, préfet de la cité de Saorgio, de laquelle il eut :

1.° Jean-Baptiste II, dont l'article suivra ;

2.° Pierre-Dominique, d'abord capitaine dans

les troupes sardes, envoyées en Corse, puis major à Nice;

3.° Jules-César (la biographie universelle le nomme Jean-Baptiste) embrassa l'état monastique dans l'ordre de Saint-Dominique; prédicateur célèbre et profond mathématicien, il fut envoyé à Rome, chargé des intérêts de son ordre auprès du Saint-Siége, et fut nommé conservateur de la bibliothèque Casanatte dans le couvent de Minerve. Il mourut le 3 juillet 1794.

4.° Violente qui épousa Fabricius de Bouc, capitaine-gouverneur d'Alexandrie, le 29 janvier 1741.

XV. Jean-Baptiste d'Audiffret, deuxième du nom de cette branche, fut aussi nommé gouverneur des salines du royaume de Sardaigne; il fut nommé, le 18 juin 1772, conseiller de la chambre des comptes du sénat de Turin. Il épousa le 2 octobre 1738 Delphine de Gaufrédy, fille de Jean-Baptiste de Gaufrédy, l'une des plus illustres maisons de ce pays; de ce mariage vinrent entres autres enfans :

1.° Jean-Baptiste-Vincent dont l'article suivra;

2.° N. . . , mariée à don Félix de Vibo, comte de Prati, établi à Turin.

XVI. Jean-Baptiste-Vincent d'Audiffret, chevalier, conseiller du sénat de Turin.

RAMEAU ISSU DE LA 4e BRANCHE.

XI. Henri d'Audiffret, chevalier, troisième fils de Jean d'Audiffret, chef de la quatrième branche, et de Marie-Élisabeth de Caire de Lauzet, mentionnés page 224; après avoir fait une fortune immense dans les affaires, il épousa Jeanne de Tiran de Plano; il mourut en juin 1610, et laissa de son mariage les enfans qui suivent :

1.° Sébastien, dont l'article suivra ;

2.° Bertrand, qui épousa, le 4 septembre 1612, Anne de Theissières de Magnane, de laquelle il eut plusieurs enfans qui formèrent diverses branches;

3.° Antoine, qui s'établit à Toulon, et y fonda un rameau.

XII. Sébastien d'Audiffret, chevalier; il testa le 25 juin 1652, et avait épousé Catherine de Laugier, de laquelle il laissa les enfans qui suivent :

1.° Pierre, dont l'article suivra ;

2.° Marguerite, qui épousa Isaac Esminjaud ;

3.° Marie, qui épousa Sébastien de Caire.

XIII. Pierre d'Audiffret, chevalier ; il testa le 20 juin 1669, et avait épousé Madeleine-Olivier de Matty de Mattos, de laquelle il laissa :

1.° Louis, dont l'article suivra ;

2.° Pierre, qui fit son testament le 21 mai

1708; il avait épousé N. . . de Theissières, dont il eut plusieurs enfans, parmi lesquels, Pierre-Jacob, qui fut père de Paul et de Pierre d'Audiffret;

3.° Jean, prêtre, curé de Jauzier; dans la guerre de 1690 où la vallée de Barcelonnette fut envahie, il parvint, par la considération que lui portaient les généraux ennemis, à préserver le pays des plus grands désastres;

4.° Jacques, qui se maria à Casale en Piémont, et y fonda un rameau;

5.° Catherine, qui épousa Pierre d'Audiffret de Cotti son cousin;

6.° Deux filles mortes jeunes.

XIV. Louis d'Audiffret, chevalier, qui testa le 28 mars 1707; il avait épousé Jeanne de Béraud de laquelle il laissa :

1.° Sébastien, dont l'article suivra;

2.° Pierre, qui mourut à Jauzier sans postérité;

3.° Catherine, mariée à Pierre d'Aubert.

XV. Sébastien d'Audiffret, chevalier, qui embrassa le parti des armes, fut ensuite nommé consul et primat de la vallée de Barcelonnette, et rendit des services importans au pays pendant l'occupation de l'armée française, sous le commandement du maréchal de Lautrec et du comte d'Argouges; il fit son testament le 30 avril 1756, et avait épousé

Madeleine sa cousine, fille de Jacques d'Audiffret, dont il eut les enfants qui suivent :

1.° Louis, dont l'article suivra ;

2.° Quatre filles.

XVI. Louis d'Audiffret, chevalier, consul et primat de la vallée ; il épousa Marguerite de Caire de laquelle il laissa :

1.° Jean-Pierre ;

2.° Nicolas ;

3.° Madeleine ;

Tous vivans en 1774.

5e BRANCHE

DONT LES MARQUIS DE GRÉOUX ÉTABLIS A MARSEILLE.

IX. Guillaume d'Audiffret, chevalier, cinquième fils de Pierre d'Audiffret, premier du nom, gouverneur de Lérida, et d'Antoinette de Baraller, mentionnés page 201, s'établit à Marseille, et épousa Madeleine de Tourrel ; il fit son testament, en 1558, en faveur de Guillaume, Jacques et Pierre, ses fils, qu'il substitua l'un à l'autre, et institua pour sa légataire Madeleine de Tourrel, aliàs Turrel, sa femme, et fut père de :

1.° Guillaume ;

2.° Jacques, tous deux désignés héritiers dans le testament de leur père ; il paraît qu'ils moururent sans alliance ;

3.° Pierre, dont l'article suit.

X. Pierre d'Audiffret, chevalier, qui épousa, le 26 octobre 1569, Isoarde de Félix de la Reynarde, dont il eut :

1.° Jacques, qui entra au service, et mourut sans alliance;

2°. Louis, dont l'article suit;

3.° et 4.° Marguerite et Suzanne.

XI. Louis d'Audiffret, consul de Marseille, en 1634, et marié, le 28 février 1612, avec Anne de Cornier, de la ville de Marseille; de ce mariage vinrent :

1.° Etienne, dont l'article suivra;

2.° François, chanoine de Saint-Victor, à Marseille;

3.° Jean-Baptiste, aussi chanoine de Saint-Victor;

4.° Louis, qui a fondé le premier rameau de cette cinquième branche, rapporté page 234;

5.° Catherine, mariée, le 24 juin 1648, avec Louis d'Aymer de Pierre-Rue;

6.° Jeanne, qui épousa, le 23 février 1656, Guillaume de Seguiran.

XII. Etienne d'Audiffret, chevalier, fit ses preuves d'ancienne noblesse, par-devant les commissaires départis par le roi, lors de la recherche de 1668, et en obtint un jugement de maintenue le 29 novembre de la même année. Il fonda, conjointement avec son frère Louis, à l'observance de Saint-François, de Marseille, le 17 avril 1657, une

chapelle, sous réserve de présentation par leurs descendans; il fit son testament le 16 mars 1680, et avait épousé 1.° le 17 mai 1648, Anne de Beissân; 2.° le 13 juin 1653, Francoise d'Antoine, fille de Jérôme d'Antoine, conseiller au parlement d'Aix, et laissa de ce dernier mariage:

1.° Jérôme, dont l'article suit;

2.° Honoré, marquis de Gréoux, chef du deuxième rameau de cette cinquième branche, qui sera rapporté page 235.

3.° Louis, mousquetaire en 1681, enseigne, puis lieutenant au régiment des gardes françaises, le 28 septembre 1683; il servit au siége de Courtray, la même année à l'armée qui couvrit le siége de Luxembourg en 1684; passa sous-lieutenant de la Compagnie-Colonelle, le 14 février 1686; se trouva à l'attaque de Valcourt, en 1690; fut fait sous-aide major le 28 janvier 1690; combattit à Fleurus au mois de juillet; servit au siége de Mons en 1691, à celui de Namur et à la bataille de Steinkerque en 1692, à la bataille de Neerwinde au mois de juillet 1693, passa à une lieutenance le 2 septembre, et servit au siége de Charleroy au mois de novembre; il était à la marche de Vignamont, au Pont-d'Espierre, en 1694; au siége de Bruxelles en 1695, en Flandre en 1696 et 1697, et ayant été fait aide-major le 25 février 1698, il servit en cette qualité au camp de Compiègne au mois d'août; en Flandre en 1701, au combat de Nimègue en 1702, à celui d'Eckeren en 1703; en

Flandre en 1704; obtint, le 22 mars 1705, une commission pour tenir rang de colonel; se trouva à la bataille de Ramillies en 1706, et passa à une compagnie le 18 juillet 1707; il la commanda à la bataille de Malplaquet en 1709, aux siéges de Douai, du Quesnoy et de Bouchain en 1712, à ceux de Landau et de Fribourg en 1713; brigadier des armées du roi, par brevet du 1er février 1719, et fut fait gouverneur du château d'If, par provision du 10 juin 1729, en quittant sa compagnie, qui fut donnée à M. de Chaumont. Il mourut dans son gouvernement le 5 mai 1744, âgé de 82 ans. Par acte du 16 mars 1695, il donna à Jérôme, son frère, quittance de son legs au testament de son père, du 16 mars 1680;

4.° Théodorique, mariée à M. de Bausset.

XIII. Jérome d'Audiffret, chevalier, né le 14 mai 1654; il fit l'acquisition de la baronnie de Gréoux, qui fut érigée en marquisat, par lettres-patentes du mois de septembre 1702; il avait été pourvu, le 26 avril 1686, de l'office de conseiller du roi, lieutenant-général civil et criminel de la marine et de l'amirauté des mers du Levant au siége de Marseille; il épousa, le 21 juillet 1678, Marguerite de Foresta, dont:

1.° François-Étienne, mort jeune;

2.° Jean-Paul, dont l'article suit.

XIV. Jean-Paul d'Audiffret, chevalier, baron

de Gréoux, né le 11 février 1683, fut reçu page du roi dans la grande écurie, le 10 décembre 1698, d'après ses preuves de noblesse, faites pardevant le seigneur d'Hozier, juge d'armes de France. Il mourut sans postérité, en décembre 1699.

1er RAMEAU DE LA 5e BRANCHE.

XII. Louis d'Audiffret, chevalier, fils de Louis d'Audiffret, et de Anne de Cornier, sa femme, mentionnés page 231, fut élu second consul de la ville de Marseille en 1635; il fonda, conjointement avec son frère Etienne, à l'observance de Saint-Francois-de-Marseille, le 17 avril 1657, une chapelle, sous la réserve de présentation par leurs descendans; l'un et l'autre furent également maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction, par jugement du 29 novembre 1668. Il est auteur d'un ouvrage intitulé: *De l'immuable fidélité de la ville de Marseille*; il avait épousé, le 13 novembre 1653, Louise d'Arène, de laquelle il laissa:

1.° Francois, mort garde-du-corps du roi;

2.° Marcellin, chanoine de Saint-Victor;

3.° Théodoric, marié à N... de Pont-le-Roi, et mort sans postérité;

4.° Jean-Baptiste, dont l'article suit;

5.° et 6.° Deux filles religieuses.

XIII. Jean-Baptiste d'Audiffret, chevalier, qui

parcourut avec honneur la carrière diplomatique, et fut successivement envoyé extraordinaire de France à Mantoue, à Parme, à Modène, en 1700 et 1701, puis enfin auprès du roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine ; il mourut à Nancy, le 9 juillet 1733, âgé d'environ 76 ans. Il avait employé ses loisirs à l'étude des sciences géographiques, et publia, en 1689, la première partie de la Géographie ancienne, moderne et historique, qui ne renferme que l'Europe. Dans cet ouvrage, l'auteur combine les événemens de l'histoire avec la description des lieux, et par cette méthode, nouvelle alors et perfectionnée depuis, donne à la science un degré d'intérêt qu'elle ne peut attendre d'une nomenclature sèche et aride. Il avait épousé à Nancy, pendant qu'il fut envoyé auprès de Léopold, duc de Lorraine, N... de Persuillac, d'une des plus nobles familles du Quercy, établie en Lorraine depuis plus d'un siècle.

2e RAMEAU DE LA 5e BRANCHE DIT DES MARQUIS DE GRÉOUX,

QUI SE FOND PAR LES FEMMES DANS LA MAISON D'ALBERTAS.

XIII. Honoré d'Audiffret, chevalier, marquis de Gréoux, second fils d'Étienne, mentionné page 231, et de Françoise d'Antoine, succéda à sa branche, par la mort de Jean-Paul, qui ne laissait pas

d'héritiers; il épousa N.. de Varage, sœur du baron d'Allemagne, et eut les enfans qui suivent :

1.° Jean-Baptiste, dont l'article viendra;

2.° Joseph-Simon, marquis d'Audiffret, lieutenant des vaisseaux du roi et chevalier de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare, reçu le 8 février 1762;

3.° et 4.° Théodore et Charlotte.

XIV. Jean-Baptiste d'Audiffret, chevalier, marquis de Gréoux, né le 4 mai 1714, épousa Madeleine de Villeneuve, fille de Louis-Sauveur-Jacques de Villeneuve, marquis de Forcalquier, ambassadeur à la Porte-Ottomane; de ce mariage, il ne vint que deux filles :

1.° Marie-Thérèse-Henriette d'Audiffret, mariée à Jean-Baptiste-Boniface d'Albertas de Joucques.

2.° Charlotte-Constance.

6e BRANCHE,

ÉTABLIE A AIX ET MANOSQUE EN PROVENCE.

IX. Jean-Gaspard d'Audiffret, chevalier, sixième fils de Pierre d'Audiffret premier du nom, gouverneur de Lérida et d'Antoinette de Barallier, mentionnés page 203; il s'établit à Aix en Pro-

vence, et y épousa, le 18 mai 1528, Mathieuve de Nicole de laquelle il eut :

1.° Jean, qui suit ;

2.° André, qui a formé le premier rameau de la sixième branche, lequel sera rapporté immédiatement, page 238 ;

3.° Esprit, qui fit une branche qui s'éteignit au commencement du dix-huitième siècle.

X. Jean d'Audiffret, chevalier, se retira à Manosque, et y épousa Jeanne de Sigaud de laquelle il eut :

1.° Pierre, dont l'article suit ;

2.° Jean, auteur du troisième rameau, dit des seigneurs de Beauchamps, rapporté plus loin page 241.

XI. Pierre d'Audiffret, chevalier, qui servit avec distinction dans les armées françaises, et y fut connu sous le nom du capitaine d'Audiffret. Il épousa : 1.°, en 1594, Marguerite de Sébastiane ; 2.° Madeleine de Rodulphe. Il laissa du premier lit :

1.° Jean-Antoine, dont l'article suivra ;

2.° Du second lit, François d'Audiffret, qui fit l'acquisition de la terre de Saint-Jaume, et épousa Anne de Castellanne. Sa postérité s'éteignit à la troisième génération.

XII. Jean-Antoine d'Audiffret, chevalier, épousa en 1627 Jeanne d'Hostager de laquelle il laissa :

XIII. Pierre d'Audiffret, chevalier, épousa Louise de Jouffrey, cousine-germaine du marquis de Savine, lieutenant-général des armées du roi. De ce mariage vinrent :

1.° Antoine, dont l'article suit;

2.°, 3.°, 4.°, 5.° Joseph, Pierre, Ignace, Alexandre;

6.°, 7.°, 8.° Hortense, Françoise et Marie.

XIV. Pierre-Antoine d'Audiffret, chevalier, major d'un régiment d'infanterie; puis, en 1720, commandant des troupes destinées à garder les lignes pour empêcher la communication de la haute Provence avec la basse, dans le temps de la peste; il fut chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; il avait épousé N... de Milon, de laquelle il laissa :

XV. Pierre d'Audiffret, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment de Gondrin; il fixa sa résidence à Lyon à sa sortie du service.

1er RAMEAU DE LA 6e BRANCHE,

ÉTABLIE A LAMBESC ET QUI FOURNIT CEUX DE LA MARTINIQUE ET DE CAYENNE.

X. André d'Audiffredi, chevalier, second fils de Jean-Gaspard d'Audiffret et de Mathieuve-Nicole.

mentionnés page 237, conserva le nom primitif d'Audiffredi, et épousa à Lambesc, par contrat du 5 septembre 1574, Catherine Arquier de laquelle il laissa :

XI. Jean d'Audiffredi, chevalier, qui épousa en 1599 Honorade de Caisan, de laquelle il eut :

XII. Jean-Joseph d'Audiffredi, qui épousa le 17 janvier 1638 Marie Chapus ; il laissa d'elle :

XIII. Arnaud d'Audiffredi, lieutenant des vaisseaux du roi, capitaine d'une compagnie franche de la marine, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, nommé le 29 décembre 1592, capitaine des vaisseaux du roi ; il épousa à Oléron, le 8 novembre 1691, Madeleine de Bourges, et est mort à Rochefort ; il laissa de sa femme :

1.° Joseph-Arnaud, dont l'article suivra :

2.° Jacques-Alexandre, qui fonda le deuxième rameau de la sixième branche rapporté page 240.

XIV. Joseph-Arnaud d'Audiffredi, né à Oléron, épousa à la Martinique Marie de Champion de Vaucourtois ; il laissa de ce mariage :

1.° Louis-Joseph, dont l'article suit ;

2.° Louis-François ;

3.° Marie-Charlotte.

XV. Louis-Joseph d'Audiffredi, capitaine de

dragons dans les troupes nationales de la Martinique, s'y est marié, et a eu plusieurs enfans.

2e RAMEAU DE LA 6e BRANCHE,

ÉTABLI A CAYENNE.

XIV. Jacques-Alexandre d'Audiffredi, chevalier, second fils d'Arnaud, mentionné ci-devant, page 239, et de Madeleine de Bourges, né à Oléron, major d'un régiment d'infanterie et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Il épousa à Cayenne Élisabeth Leroux, fille du colonel de la milice de cette île, le 1er juillet 1731 ; il eut de ce mariage :

1.° Michel-Ange, dont l'article suivra ;

2.° Louis-Alexandre-Arnaud, mort enseigne des vaisseaux du roi ;

3.° Marie-Anne, qui épousa Claude-François de Karekoro, capitaine d'infanterie, à Cayenne ;

4.° Rose Elisabeth, mariée à Jean-Paul-Michel, comte de Tersac, et baron de Saint-Martin, proche de Toulouse ;

5.° Madeleine-Thérèse, qui fut mariée à Jean-François de Regis-Couraut, conseiller du conseil supérieur de la marine, à Cayenne ;

6.° Félicité.

XV. Michel-Ange d'Audiffredi, chevalier, capitaine d'infanterie des troupes nationales de Cayenne.

3e RAMEAU DE LA 6e BRANCHE,

DIT DES SEIGNEURS DE BEAUCHAMPS.

XI. Jean d'Audiffret, chevalier, second fils d'autre Jean d'Audiffret mentionné ci-dessus page 237, et de Jeanne de Sigaud, épousa en 1598 Françoise de Tributiis, d'une très ancienne et illustre famille, et nièce, par sa mère, du cardinal Antoine Pèlegrin ; de ce mariage vinrent :

1.° Antoine, dont l'article suivra :

2.° Jean, marié, en 1638, à Anne de Brunet, de laquelle il eut :

A. Antoine, qui épousa Marguerite Leblanc qui le rendit père de Guillaume, qui épousa N.... de Montgrand, et mourut sans postérité en 1731.

XII. Antoine d'Audiffret, chevalier, épousa, en 1630, Octavie de Pioule, de laquelle il eut :

1.° Pierre, dont l'article suit :

2.° Gaspard, prêtre de l'Oratoire.

XIII. Pierre d'Audiffret, chevalier, fit l'acquisition de la terre et seigneurie de Beauchamps, dans la viguerie de Forcalquier, et épousa, en 1680, Marie-Thérèse de Rians, fille de Boniface, conseiller à la cour des comptes d'Aix et de Jeanne de Beaufort, dont il a eu :

1.° François, de l'Ordre des frères prêcheurs, prieur du couvent d'Aix, mort en donnant ses soins aux pestiférés, dans l'année 1721 ;

2.° Etienne, dont l'article suivra ;

3.° Christophe, prêtre de l'Oratoire ;

4.° Joseph, mort sans alliance ;

5.° Marie, religieuse à Saint-Barthélemy d'Aix ;

6.° Une autre Marie, religieuse Bernardine à Manosque ;

7.° Thérèse, religieuse à Sainte-Marie de Sisteron ;

8.° Marie-Anne, morte sans alliance.

XIV. ÉTIENNE D'AUDIFFRET, chevalier, seigneur de Beauchamps, gouverneur pour le roi de la ville de Manosque, a épousé, en 1698, Raimonde de la Boulie, fille de Libéral de la Boulie, secrétaire du roi, et de Marie-Anne de Souchon d'Esproux, dont il eut :

1.° Etienne-Christophe, dont l'article suivra ;

2.° Scipion, aumônier ordinaire de la maison du roi, en avril 1772, abbé commandataire et baron de la Bloutière, en basse Normandie, dès 1763 chanoine de l'Église de Meaux, prieur, seigneur de Douges et de Saint-Gildas de Haute-Perche, et vicaire général du cardinal Ottoboni ;

3.° Jean-Libéral, capitaine au régiment de Tallard, mort en 1739 au Quesnay ;

4.° Marie-Anne, alliée avec Jean de Bourguignon, seigneur de la Marre ;

5.° Lucrèce, morte abbesse de Sainte-Claire de Manosque.

XV. Etienne-Christophe d'Audiffret, chevalier, seigneur de Beauchamps, lieutenant au régiment de Tallard, épousa Marie de Bessière, dont il eut :

1.° Philippe-Scipion, mort officier de marine, sans alliance, après avoir été page de la petite écurie du roi, en 1747, sur preuves de noblesse d'ancienne extraction, dressées par M. d'Hozier;

2.° Paul, dont l'article suivra;

3.° Joseph-Honoré, officier dans les gardes du corps du roi; épousa Madeleine-Marguerite-Delphine-Angélique d'Aiminy, de laquelle il eut Joseph, Scipion et Marie, morts en bas âge.

XVI. Paul d'Audriffret, seigneur de Beauchamps, épousa Marie-Elisabeth de Raffini, dont il eut :

1.° Louis, qui suivra;

2.° Jeanne-Julie.

XVII. Louis d'Audiffret, chevalier.

Armes : d'or, au chevron d'azur, chargé de cinq étoiles d'or, et accompagné en pointe d'une montagne de trois coupeaux de sable, celui du milieu surmonté d'un faucon du même, la tête contournée et sa patte dextre levée; à la bordure componée d'or et de sable de 28 pièces.

Couronne de comte, surmontée d'un fer de flèche d'or.

Supports, deux faucons; l'écu de forme ovale, orné de branches de laurier et d'olivier, de sinople.

MAISON

DE LAROCHE.

COMTES ET MARQUIS DE LA ROCHE, SEIGNEURS DES FONTAINES, DE LA BROSSE, DE CHASSINCOURT, DE LAVAL, DE CHATEAUNEUF, DU MONARD, DE LAMOTHE, DU BOST-LES-COSNES, DU MAZEAU, DES BRÉS, DES AUGES, DE LA LANDE, DE SAUZAY, D'ESCLAINES, DES MONCEAUX, DE ROBINIÈRE, DES GRANGES, ETC., ETC.

Cette maison est une des plus anciennes et des plus honorables de la province du Bourbonnais, et elle a cela de commun avec les familles qui remontent à la plus haute antiquité, qu'elle ignore si elle a recu son nom de sa seigneurie, ou si elle lui a donné le sien. A l'époque de l'établissement des noms de familles, les nobles prirent le nom de leurs fiefs ou de leurs manoirs, et les roturiers celui de leurs qualités, professions ou états. Comme beaucoup de ces manoirs ou châteaux étaient situés sur des hauteurs, leurs possesseurs prirent le nom de La Roche (de Rupe) et y joignirent parfois ceux d'autres fiefs ou seigneuries. Nous trouvons la terre de La Roche des Fontaines possédée depuis un temps immémorial, et sans interruption, par la maison dont nous fournissons ici la généalogie; elle ne s'étend plus aujourd'hui que sur les pa-

roisses de Murat, Saint-Priest et Chappe, mais anciennement elle avait des fiefs et dépendances dans Sazeret, Tronget, Rocles, Deux-Chaises, Saint-Sornin, Tortesay, Cosne-en-Bourbonnais, Chaumont, Villefranche, Chavenon, Hérisson toutes paroisses environnantes et situées dans le ressort des anciennes châtellenies de Murat et d'Hérisson. Cette possession immémoriale est constatée par les titres les plus authentiques, tels qu'aveux, dénombrement, terriers, etc.; et même une grande partie de la ville de Montmarault a été bâtie sur les dépendances de cette seigneurie et lui payait des cens et rentes. Le château était autrefois considérable, comme le prouvent *des anciens* titres, ainsi que les restes d'immenses fossés et de nombreuses masures.

On voit encore sur les confins du Berry et du Bourbonnais les restes d'un autre vieux château appelé La Roche-Guillebaut, bâti au milieu de la rivière d'Arnon, et chef-lieu jadis d'une terre très importante et toute féodale. La famille de La Roche-des-Fontaines a en sa possession un grand nombre de papiers et de titres qui concernent cette terre et qui pourraient donner lieu de croire qu'elle la posséda anciennement; mais nous n'affirmons pas ce fait, quoiqu'une ancienne tradition populaire le donne à croire, en attribuant à un membre de la maison de La Roche des Fontaines un événement fabuleux et tout-à-fait merveilleux arrivé dans le castel de La Roche-Guillebaut il y a plusieurs siècles. Nous nous bornerons à ne citer que

des personnages et des événemens sur lesquels la famille possède des titres et originaux qui sont de toute authenticité, et qui prouvent son existence dans le Bourbonnais dès le douzième siècle, ainsi que les possessions dans les châtellenies de Murat, de Montluçon et d'Hérisson, etc. Elle a constamment été attachée au service et aux intérêts des anciens sires de Bourbon ; sa fortune a même souffert considérablement d'être restée fidèle au connétable, lorsqu'il tomba dans la disgrâce et fut privé de ses biens et de ses dignités.

Les services militaires de cette maison ont fait honorer plusieurs de ses membres de la croix de Saint-Louis ; et elle date depuis long-temps dans l'ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Ses alliances lui donnent des parentés avec les meilleures maisons.

Bernard de la Roche, chevalier, se reconnaît homme-lige d'Archambaud, sire de Bourbon, à raison de ses château et seigneurie de La Roche, en 1244. (Il en est fait mention dans les noms féodaux publiés en 1836 ; 2 vol. in 8°.)

Guillaume de La Roche (de Rupe,) chevalier, damoiseau, rend hommage au sire de Bourbon, des biens qu'il possédait dans les environs de Montluçon, en 1264 (*id.*)

Jean, comte de la Roche, chevalier banneret, ainsi titré dans deux actes originaux en parchemin, sous la date de l'an 1302 (en la possession de la famille) ; il vivait encore en 1313.

Guillaume de La Roche, chevalier, dont les

possessions dépendaient en partie de la châtellenie de Montluçon, en 1343 (noms féodaux).

Pierre Bartholomé de La Roche, chevalier, qui possédait dans la châtellenie de Murat, des terres, prés, garennes et cens; en l'année 1353 (noms féodaux).

Il est, de plus, fait mention dans cet article d'un hospice (maladrerie). On sait que les nobles à cette époque fondaient beaucoup d'établissemens de bienfaisance de ce genre en faveur de leurs vassaux et des pauvres voyageurs.

Jean de la Roche, chevalier, vivant en 1402 (*id.*)

Les titres portant filiation ne commençant qu'à l'année 1420, nous ne mentionnons les degrés généalogiques qu'à dater de cette époque.

I. Jean de La Roche, troisième du nom, écuyer, seigneur dudit lieu et de La Brosse, qui rendit foi et hommage au roi en 1428; il avait épousé Louise du Prunier de la maison noble du Prunier, très connue dans l'ordre de Malte, et qui portait pour armes: de gueules, à la tour d'argent donjonnée et crénelée du même et maçonnée de sable. De ce mariage est issu :

II. François de La Roche, premier du nom, chevalier, seigneur de Château-Neuf, de La Brosse et de La Roche, épousa Catherine de Blanchefort, qui portait pour armes : de gueules à deux léopards d'or : elle était fille de Guy de Blanchefort, cheva-

lier, de l'illustre maison de ce nom qui a fourni un souverain grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et de souveraine d'Aubusson, nièce du grand-maître du même ordre, que ses brillans exploits et son grand mérite ont immortalisé. De ce mariage est issu :

III. Jean de la Roche, quatrième du nom, écuyer, seigneur du Monard et autres lieux, épousa Jacquette Bertrand, qui portait pour armes : de gueules, losangé d'argent, les losanges chargées d'hermine de sable; elle était fille de Gilbert Bertrand, chevalier, seigneur du Lys-Saint-Georges, conseiller du roi, son chambellan, bailly et gouverneur du Berry et de Anne Henriquès. De ce mariage sont issus :

1.° Antoine de La Roche, écuyer, qui épousa, le 5 mai 1507, Jeanne de Fleury avec laquelle il se fit conjointement une donation le 19 juillet 1519, sous le scel de Jean Barton, évêque de Lectoure, chancelier de La Marche;

2.° François, dont l'article suit;

3.° Marguerite de la Roche, femme de Claude Bertrand, écuyer, fils de Jean Bertrand, chevalier, seigneur de la Coste, pannetier du roi; d'eux descend la maison de Bertrand de Beuvron.

IV. François de La Roche, deuxième du nom, écuyer, seigneur de La Roche des Fontaines, en la paroisse de Chappes, châtellenie de Murat en Bourbonnais, diocèse de Bourges, épousa Catherine de La Souche, qui portait pour armes : d'ar-

gent à deux léopards de sable, armés et lampassés de gueules, l'un sur l'autre; elle était fille de Jean de La Souche, seigneur de Noyan, Chatignoux, etc. De ce mariage sont issus :

1.° Charles, dont l'article suivra;

2.° Pierre de La Roche, écuyer, seigneur de Chassincourt, qui épousa Catherine du Rondet le 23 juin 1553 ; mort sans postérité au service du roi.

V. Charles de La Roche, écuyer, seigneur de La Roche-des-Fontaines, de La Mothe et du Bost-les-Cosnes, épousa : 1.° le 15 août 1532, Marguerite de Brandon, qui portait pour armes : d'azur, à l'aigle éployée et couronnée d'or; elle était fille de Jacques de Brandon, écuyer, seigneur de Freschineau, et de Anne de Célérier, fille de Jacques de Célérier, écuyer, seigneur de la Troussaye, et de Catherine de Beaufort; 2.° Marie de Boisseran, veuve en premières noces de Louis Charbonnier, seigneur de Tournault, et en secondes noces de Gilbert de Ballore, écuyer, seigneur de La Goutte, par contrat du 22 février 1562. Charles de la Roche fut père de :

1.° Gilbert, dont l'article viendra;

2.° Louis de La Roche, écuyer, seigneur des Monceaux, auteur de la quatrième branche, dite des seigneurs des Monceaux, qui sera rapportée plus bas.

VI. Gilbert de La Roche, écuyer, seigneur de La Roche des Fontaines, de la Mothe et du Bost-

les-Cosnes; il épousa, le 22 février 1562, Louise de Ballore, qui portait pour armes : d'azur, à la croix ancrée et crénelée d'or; elle était fille de Gilbert de Ballore, écuyer, seigneur de La Goutte, et de Marie de Boisserau, sa veuve, qui se remaria avec Charles de La Roche, père dudit Gilbert, qui eut un procès avec son beau-frère, dont le nom était identique avec celui de sa terre, à l'occasion de certaines dépendances de la seigneurie de Ballore, situées sur les rives de la Loire près Bourbon-Lancy, qu'il revendiquait : les pièces de ce procès, gagné par M. de La Roche, sont encore entre les mains de ses descendans. La famille de Ballore, éteinte aujourd'hui, était une des plus anciennes de la Bourgogne. De ce mariage sont issus :

1.° Imbert de La Roche, dont l'article viendra ;

2.° Joseph de La Roche, écuyer seigneur de Chassincourt et de Laval, auteur de la troisième branche, qui sera rapportée plus bas ;

3.° Philippe de La Roche, écuyer, seigneur du Peuvet, mort célibataire ;

4.° Gilberte de La Roche, qui épousa : 1.° le 29 novembre 1601, Toussaint de Meschatin, écuyer seigneur de La Flotte ; 2.° le 4 mai 1604, Réné de Saint-Julien, écuyer, seigneur de Soulignac ;

5.° Anne, } religieuses à l'abbaye royale
6.° Charlotte, } de Saint-Menoux, ordre de Saint-Benoist, chapitre noble.

VII. Imbert de La Roche, écuyer, seigneur des Fontaines, fils aîné de Gilbert de La Roche et de Louise de Ballore, épousa, le 22 juillet 1600,

Catherine du Peschin, qui portait pour armes: coupé d'argent et d'azur, à la croix ancrée mi-partie de gueules et d'argent. Il fit un partage avec ses frères et sœurs des biens de la succession paternelle, le 24 mai 1604. Il fut père de:

VIII. René de La Roche, écuyer, seigneur des Fontaines, épousa, la 2 avril 1634, Gabrielle Basle; il fut au ban et arrière-ban en 1639. Il eut de ce mariage:

1.° Julien, dont l'article viendra;

2.° Jean de La Roche, écuyer, seigneur du Mazeau, qui épousa, le 16 octobre 1670, Jeanne de Cluys; de ce mariage vint:

A. Jean de La Roche, écuyer, seigneur du Mazeau, épousa, le 26 novembre 1699, Marie Mestenier; de ce mariage est issue Marguerite de La Roche, mariée à Gilbert de La Roche, écuyer, seigneur des Brés.

3.° Martin de La Roche, mort au service;

4.° Gilbert de La Roche écuyer, seigneur des Auges, épousa, le 31 juillet 1675, Marie de Bron.

IX. Julien de La Roche, écuyer, seigneur des Fontaines, soutint le parti du roi dans la guerre civile de la minorité de Louis XIV. Commandant un corps considérable de ses troupes, il s'empara de la ville du Donjon, fait qui fut consigné sur les registres de cette ville, et dont ses descendans ont un certificat délivré par un ancien curé du Donjon. Il s'empara aussi dans cette expédition, de trois canons, que le roi lui laissa. Déposés dans le donjon du château de La Roche, ils y sont res-

tés jusqu'à l'époque de la naissance du frère aîné de Louis XVI. Claude de la Roche les ayant alors prêtés à la ville de Mont-Maraut, à l'occasion des fêtes qui eurent lieu pour cet événement, ils n'ont point été rendus. Lors de ses funérailles, le curé de la paroisse réclama à son bénéfice l'épée et les insignes qui avaient été posés sur son cercueil, ce qui occasionna un procès avec la famille, qui finit par le gagner. Il épousa en premières noces N . . . de Bron, morte sans postérité, et en deuxièmes noces Marie de Biotière, fille de François de Biotière et de Eucharistie de Sanson, par contrat du 27 janvier 1654. La maison de Biotière porte pour armes: d'azur, à la rose d'or, feuillée de sinople, accompagnée en pointe d'une croix ancrée d'argent; au chef du même, chargé d'un lion léopardé d'azur, armé et lampassé de gueules. De ce dernier mariage est issu :

X. Blaise de La Roche, écuyer, seigneur de La Roche des Fontaines, épousa: 1.° en 1696 Elisabeth Roque, fille de Pierre Roque, écuyer, seigneur de Souligny, conseiller du roi en l'élection de Montlucon, et de Gabrielle Greuzat; 2.° le 27 novembre 1709, Marguerite de Bonneau, qui portait pour armes: fascé de six pièces ondées d'argent et d'azur; elle était fille de feu Roger de Bonneau, écuyer, seigneur de la Varenne, et de Anne du Carlier, nièce de Claude du Carlier, écuyer, seigneur de Venas, son curateur. Blaise de La Roche testa le 26 janvier 1721, et laissa de son second mariage les enfans qui suivent:

1.° Claude, dont l'article viendra ;

2.° Gilbert de La Roche, qui servit dans la compagnie des gentilshommes de la citadelle de Strasbourg, mort sans postérité;

3.° N . . . de La Roche, dit le Jeune, qui eut pour curateur Charles de La Roche, écuyer, seigneur de Charagon, mort au séminaire;

4.° N . . . de La Roche, supérieure du couvent des Ursulines de Montluçon où elle a laissé des traces exemplaires de sa piété et de sa charité envers les pauvres.

XI. Claude de La Roche, chevalier, seigneur de La Roche des Fontaines et de Véna, fils de Blaise de La Roche et de Marguerite de Bonneau, lieutenant au régiment du Bourbonnais, infanterie, épousa, le 2 mars 1734, Catherine Geneviève Béraud, qui portait pour armes: d'argent, au bras au naturel mouvant du côté senestre de l'écu et tenant une branche de laurier de sinople, de laquelle pend un cœur de gueules et accompagné d'une étoile du même ; fille de Philippe Béraud, seigneur du Sauzeux, ancien commissaire aux revues à Moulins, et de Marie-Gabrielle Montonnet. Il fut père de dix-huit enfans, dont entre autres :

1.° Philippe de La Roche, dont l'article suit;

2.° Jean-Baptiste de La Roche, souche de la deuxième branche, qui sera rapportée page 257;

3.° N . . . dit le chevalier de La Roche, capitaine au régiment de Chartres, mort célibataire;

4.° Jacques de La Roche, mort sans alliance;

5.° Julien de La Roche, ecclésiastique;

6.° N . . . de La Roche, sous-supérieure des Ursulines de Montluçon;

7.° Geneviève, religieuse à Orsant; 8.° Anne; 9.° Élisabeth; 10.° Julie, mortes célibataires.

XII. Philippe, marquis de La Roche, chevalier, seigneur de La Roche des Fontaines, La Brosse, de La Lande, Sauzaye, etc.; capitaine au régiment de Chartres, puis lieutenant des maréchaux de France à Saint-Amand-Montron, mort en janvier 1817. Il avait épousé, en premières noces, M . . . de Lescoet, d'une fort ancienne famille de Bretagne, et en secondes noces Marie-Éléonore de Louan de Coursais, morte en décembre 1805 (1). De ce deuxième mariage sont issus:

1.° Claude-Julien, dont l'article suivra;

2.° Catherine-Gabrielle de La Roche, veuve de M. Claude-François Senneterre, comte de Dreuille, ancien officier au régiment de Navarre,

(1) Marie-Éléonore de Louan de Coursais était fille de Balthazar de Louan de Coursais, ancien page de Louis XV, major de Dauphin-Cavalerie, d'une des plus anciennes familles du Bourbonnais et des mieux alliées, et de Marie-Louise Le Borgne du Lac, qui portait pour armes: d'azur à trois trèfles d'or; elle était petite-fille du côté paternel de Jean de Louan, seigneur de Coursais, la Foret Mauvoisin, la Pacaudière, le Bouet, les Granges, etc., et d'Anne de Vignolles, dernière descendante du fameux La Hire de Vignolles; et aussi petite-fille du côté maternel de Roger Le Borgne, seigneur du Lac, Arcomps le Vernet, etc., et de Marie de Bonneval;

Elle était arrière-petite-fille de Denis de Louan, seigneur de la Foret Mauvoisin, Coursais, Gouttine, la Mothe, etc., et de N.... de Châteaubeaudot.

Il existe encore de cette famille M. Gabriel de Louan de Coursais, frère de Marie-Éléonore, ancien officier de cavalerie, veuf de Marie-Jeanne du Peyroux, dont il a eu trois enfants, savoir:

1° Eugénie de Louan de Coursais;

2° Jules-Henri de Louan de Coursais, ancien officier de cavalerie,

infanterie, qui émigra en 1791 avec les princes;

3.° Anne-Pauline de La Roche, veuve de M. Antoine-Hippolyte de Magnac, ancien page de M. le comte d'Artois et capitaine de cavalerie; il émigra avec les princes en 1791. De ce mariage sont issus plusieurs enfans.

XIII. Claude-Julien, marquis de La Roche, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il a épousé, le 8 juin 1813, Jeanne-Louise-Clémentine de Conny, dont les armes sont : d'azur, au chevron accompagné de trois taux, le tout d'or; elle est fille de messire Jean-François de Conny de La Fay, écuyer, seigneur de Toury, Prairéal, etc., et de Marie Simon de Quirielle. De ce mariage sont issus :

1.° Philippe-Alexandre-Marie de La Roche, né le 6 avril 1814;

2.° Jean-François-Félix de La Roche, né le 29 août 1816.

---

marié à Jeanne-Gabrielle de Magnac, dont sont issus Balthazar de Louan de Coursais, et Marie de Louan de Coursais ;

3° Eugène de Louan de Coursais, ancien capitaine de cavalerie, non encore marié.

Cette famille est connue par plusieurs beaux faits d'armes, dont il est parlé dans l'histoire des croisades, et il est à croire que les trois croissans qui figurent dans ses armes ont rapport à quelques brillantes actions. dont un de ses membres se sera honoré à cette époque. Sept frères de Jean de Louan furent tués le même jour à la bataille de Fleurus, et Louis XIV, en mémoire de cet événement, donna à leur père, Denis de Louan, une tapisserie représentant cette bataille; c'est ce même Denis qui, fort lié avec M. de Vignolles, dont la fille unique, Anne, épousa son fils, servit au siége de Montrond dont M. de Vignolles était commandant: de nos jours on a retrouvé son cachet dans les décombres du château: d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent.

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
BACHELIN-DEFLORENNE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

AU

NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE

On ne peut souscrire au *Nobiliaire universel* de Saint-Allais qu'à la condition de s'engager pour l'ouvrage complet.

Il paraîtra un demi-volume vers le 1er et le 15 de chaque mois.

Les souscripteurs ne payeront qu'après réception de chaque demi-volume le prix de 5 francs afférent à ce demi-volume, qui devra nous être envoyé en un mandat sur la poste.

Les souscripteurs qui voudront payer d'avance le montant de l'ouvrage complet, qui sera publié en un an, auront droit à un escompte de 10 pour 100.

Ils n'auront donc qu'à nous adresser en un mandat, ou autre valeur sur Paris, la somme de 180 francs.

VALEUR DE L'OUVRAGE

Voici déjà bien longtemps que le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais complet, est devenu introuvable. Le seul exemplaire qui, depuis plusieurs années, ait passé en vente publique, est celui de la bibliothèque du comte de Lambilly qui a été vendu, en mars 1872, tout près de 1,000 francs.

Notre nouvelle édition *fac-simile et mieux exécutée* que l'ancienne sera donc infiniment moins coûteuse et pourra être acquise par tout le monde, ce qui ne peut avoir lieu en ce moment.

AVANTAGE OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS NOBLES

Pour donner une idée de l'importance de ce *Nobiliaire*, il suffit de rappeler qu'il contient les GÉNÉALOGIES d'environ 2,500 FAMILLES VIVANTES. Les membres *directs ou par alliances* de ces familles en souscrivant à l'ouvrage, auront le droit, dans un ou plusieurs volumes supplémentaires, de compléter leur filiation généalogique jusqu'à ce jour, ce qui a un grand intérêt au point de vue de l'usurpation des noms, 30 lignes seront accordées à titre gratuit.

EN PRÉPARATION

Une table comprenant la *liste alphabétique* de toutes les *généalogies*, de toutes les *alliances* et de toutes les *désignations terriennes* mentionnées dans les vingt volumes du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, avec renvoi aux tomes et aux pages.

Cette table du plus haut intérêt pour l'histoire des familles nobles de notre pays, et pour la mouvance des terres, formera deux volumes in-8°, texte compacte à double colonne, d'environ 600 pages chacun.

Le prix en sera ultérieurement fixé.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE, J. ROBERT.

NOBILIAIRE
UNIVERSEL
DE FRANCE

OU RECUEIL GÉNÉRAL

DES GÉNÉALOGIES HISTORIQUES

DES MAISONS NOBLES DE CE ROYAUME

PAR

M. DE SAINT-ALLAIS

AVEC LE CONCOURS

DE MM. DE COURCELLES, L'ABBÉ LESPINE, DE SAINT-PONS

ET AUTRES GÉNÉALOGISTES CÉLÈBRES

TOME DIX-NEUVIÈME

DEUXIÈME PARTIE

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

BACHELIN-DEFLORENNE

Société anonyme au capital de 1,500,000 francs.

SIÉGE SOCIAL : 3, QUAI MALAQUAIS, 3

MDCCCLXXVII

2e BRANCHE,

DITE DES COMTES DE LA ROCHE.

XII. JEAN-BAPTISTE DE LA ROCHE, frère de Philippe, marquis de La Roche, mentionné page 254, chevalier, capitaine au régiment de Chartres, infanterie, mort à Moulins en 1824. Il avait épousé Anne Loiseau du Mont de Sellière; qui portait : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un oiseau essorant, surmonté d'une étoile, le tout d'or. De ce mariage sont issus :

1.° Jean (Eugène), comte de La Roche, dont l'article suit;

2.° Antoine (Frédéric) de La Roche, chevalier, non marié;

3.° Anne de la Roche, mariée à M. de La Motte d'Esroline, ancien brigadier des gendarmes de la garde, dont deux enfans;

4.° Geneviève (Joséphine) de la Roche, non mariée.

XIII. JEAN-EUGÈNE, comte de La Roche, chevalier, ancien mousquetaire du roi, marié à Marguerite (Noémi) de Montanier, qui porte : d'azur, au chevron d'argent chargé de quatre étoiles de gueules, et accompagné en chef de deux palmettes de sinople, à la bordure componée d'azur et d'or. De ce mariage est issu :

Marien-Ambroise (Anatole) de La Roche, né le....

3e BRANCHE DE LA ROCHE,

DITE DES SEIGNEURS DE CHASSINCOURT.

VII. Joseph de La Roche, écuyer, seigneur de Chassincourt et de Laval, fils de de Gilbert de la Roche et de Louise de Ballore, fit partage avec ses frères et sœurs le 24 mai 1604, et épousa, le 10 juillet 1607, Suzanne de Magnoux, qui portait pour armes : d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois merlettes d'argent; celle qui est en pointe surmontant un cœur d'or. De ce mariage sont issus :

1.° Alexandre de la Roche, écuyer, seigneur de Chassincourt, fils aîné, qui épousa, le 5 mai 1631, Louise de Dreuille, et mourut le 11 septembre 1650; il avait servi avec distinction dans la compagnie des chevau-légers, commandée par M. de Saint-Georges;

2.° Jacques Ier, dont l'article suit :

VIII. Jacques de La Roche, premier du nom, écuyer, seigneur de Chassincourt et de Laval; il épousa, le 21 mai 1637, Antoinette du Carlier, qui portait pour armes : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois otelles du même. Elle était fille de Gaspard du Carlier, écuyer, seigneur de Bournet, et de Anne de La Garde; de ce mariage sont issus :

1.° Jacques II, dont l'article suit ;

2.° Gilbert de La Roche, écuyer, épousa Madeleine de Saint-Julien, dont il eut une fille qui mourut sans postérité ;

3.° François de la Roche, écuyer, seigneur de Laval.

4.° Joseph-Hector-Roker de La Roche, chevalier, seigneur de Chassincourt et d'Almon, fut père de :

A. Marie de La Roche de Chassincourt, qui épousa en 1711 Charles de Montagu, chevalier, baron de Cremps, d'une des plus illustres maisons du Quercy, qui a fourni un grand maître de l'ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem, et qui a formé des alliances avec les maisons de Châtillon, de Durfort, de Guiscard, de Montdenard, de Gourdon, de Lomagne, de Fumel, de La Tour d'Auvergne-Turenne, de Chateignier, de Salignac-Fénelon, etc.

5.° Isabelle de La Roche, qui épousa Gabriel des Fontaines, seigneur de La Brosse. Elle mourut sans postérité le 31 janvier 1686.

IX. Jacques II de La Roche, écuyer, seigneur de Chassincourt et de Laval; il épousa Marie-Geneviève de Bron, qui portait pour armes : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois perroquets de sinople, colletés de gueules ; elle était fille de Claude de Bron, écuyer, seigneur de Bernuix. Le 11 janvier 1677, il fit l'acquisition des seigneuries des Brés et de Robinière, et mourut

en 1700. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, savoir :

1.° François, dont l'article suit;

2.° Blaise de La Roche, écuyer, seigneur des Granges, qui épousa Marie de Meschatin, dame de La Flotte et de Chaudenay; de ce mariage il ne vint aucune postérité;

3.° Gabriel, } chevaliers, morts célibataires;
4.° Blaise, }

5.° Gilbert de La Roche, seigneur des Brés, qui épousa Marguerite de La Roche, fille de Jean de La Roche, écuyer, seigneur du Mazeau, sa cousine; cette branche s'éteignit par les femmes;

6.° Marie de La Roche épousa, 1.° Roger Marquet, écuyer, seigneur des Barbaudières, l'un des cent gendarmes de la garde du roi; 2.° M. de Champragon.

X. François de La Roche, chevalier, seigneur de Robinière, de Chassincourt et de Laval, épousa, en premières noces, Anne de Fradel, et, en secondes noces, Élisabeth Bonnelat, fille de Claude Bonnelat, et, en troisièmes noces, le 31 septembre 1715, Charlotte-Françoise de La Roche de Breschard, fille de Marc-Marien de la Roche-Breschard, seigneur des Monceaux; il mourut le 30 avril 1744 et fut enterré à Murat. De son troisième mariage sont issus :

1.° François de La Roche, chevalier, seigneur de La Mothe et autres lieux, chevalier de l'ordre

royal et militaire de Saint-Louis, exempt des gardes du corps, compagnie écossaise, obtint une commission de capitaine et fut gentilhomme de la manche du roi; il avait épousé Françoise-Élisabeth-Amable Michelon du Chollet, dame de Barbatte; de ce mariage il est survenu deux filles, savoir :

A. Françoise;

B. Anne, qui existe encore; elle est veuve de M. de Méchatin, émigré, ancien officier de cavalerie,

2.° Blaise-Étienne, dont l'article suit;

3.° Blaise, chevalier, mort au service;

4.° Paul, mort docteur en théologie;

5.° Catherine de La Roche épousa Claude Le Bel de La Vaureille, chevalier, seigneur de La Vaureille, ancien cornette au régiment de Barthillat (dragons), dont est issue Françoise de La Vaureille.

XI. Blaise-Étienne de La Roche d'Esclaines, chevalier, seigneur de Robinière, garde du corps de la compagnie Écossaise, épousa, le 7 février 1757, Antoinette-Thomas de La Varoux, dame du Chaffault, veuve de Jean-Baptiste de Meschatin, chevalier, seigneur de Chaudenet, fille de Jean-Claude-Thomas, écuyer, seigneur de La Varoux et autres lieux, officier au régiment de Lévis, cavalerie, et de Reine Bardet de Saint-Julien, dame de Lustrière; de ce mariage vinrent :

1.° Claude, dont l'article suit;

2.° François de La Roche d'Esclaines, chevalier, officier au régiment de Languedoc, mort sans postérité;

3.° Charles-Gaston de La Roche d'Esclaines, élève du collége royal de La Flèche, officier au régiment royal comtois, tué en duel.

XII. Claude de La Roche, chevalier, émigré, ancien officier supérieur de cavalerie; il avait épousé Marie-Françoise de Gougnon, d'une très-ancienne famille noble du Berry. De ce mariage sont issus :

1.° François-Charles-Eugène, vicomte de La Roche, marié, le 29 mai 1833, à Anne Paris, dont sont issus :

A. Eugénie Valérie;

B. Eugène-Adrien;

C. Sophie-Léontine.

2.° Marie-Anne-Delphine de La Roche, mariée à Henri-Gilbert-Édouard de Colasson, d'une très ancienne famille du Bourbonnais.

4e BRANCHE DE LA ROCHE,

DITE DES MONCEAUX, QUI PREND LE NOM ET LES ARMES DE BRESCHARD.

VI. Louis de La Roche, écuyer, seigneur des Monceaux en Murat, second fils de Charles de La Roche, seigneur et baron des Fontaines, et de Marguerite de Brandon, épousa, le 31 mars 1567,

Josseline de Lassay, qui portait pour armes: burellé d'argent et d'azur, à l'orle de neuf merlettes de gueules, au franc quartier de gueules chargé d'une fleur de lys d'argent; elle était fille de Jean de Lassay, seigneur dudit lieu. De ce mariage sont issus:

1.° Gilbert, dont l'article suit;

5.° Louise de La Roche, femme de Jean des Fontaines, écuyer, seigneur de Chaumont.

VII. Gilbert de La Roche, écuyer, seigneur des Monceaux, épousa, le 8 juillet 1602, Françoise Mareschal, qui portait pour armes: d'or, à trois tourteaux d'azur, chargés d'une étoile d'argent; elle était fille de Gilbert Mareschal, chevalier, seigneur des Noix, etc.; il servit, en 1616, à l'armée de Basse-Bourgogne, sous les ordres du maréchal de Biron; de ce mariage est issu:

VIII. Jean de La Roche, chevalier, seigneur des Monceaux et autres lieux. Un titre original en parchemin porte qu'il était enseigne d'une compagnie de cinquante hommes de guerre; il servit dans toutes les guerres d'Italie, d'Allemagne et de Lorraine, ayant le commandement de la compagnie de M. de Saint-Géran, gouverneur du Bourbonnais. On cite un trait des plus honorables pour Jean de La Roche; c'est que le baron de Millet s'étant emparé, en 1651, de la place de Montagu-le-Blanc, il y fut envoyé comme lieutenant de M. de Saint-Géran avec 400 hommes de

guerre, et reprit cette place après une attaque vigoureuse dans laquelle le baron de Millet perdit la vie; il fut tué devant Nancy, son cœur fut apporté à Murat et inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, en l'église de Saint-Nicolas dudit Murat; il avait épousé, le 22 août 1624, Guillemette de Menudel, fille de Nicolas de Menudel, écuyer seigneur de Chassignes; elle se remaria, en secondes noces, à Jean de Breschard, chevalier, seigneur de La Mothe; il fut père de :

1.° Claude, dont l'article viendra;

2.° Françoise de La Roche, qui épousa Antoine de Saint-Hilaire, écuyer, seigneur du Coudreau, Trollières et Gennetines.

IX. Claude de La Roche, chevalier, seigneur des Monceaux et d'Esclaines, capitaine d'une compagnie de cent chevaux, en 1658; il épousa, par contrat du 15 avril 1658, Jeanne de Breschard, qui portait pour armes : palé d'argent et d'azur de six pièces; elle était fille de Jean de Breschard, seigneur de La Mothe, qui épousa, en secondes noces, par le même contrat, ladite Guillemette de Menudel, veuve de Jean de La Roche, et de Jeanne de La Mousse, sa première femme. Claude de La Roche fut père de :

1.° Marc-Marien, dont l'article viendra;

2.° Antoine de La Roche, écuyer, seigneur des Monceaux, épousa Marie de La Grave;

3.° Madeleine de La Roche, femme de Charles

Rodillon de Chapettes, écuyer, seigneur des Chiers;

4.° Louise de La Roche, femme de François de Bonneval, écuyer, seigneur des Maisons, fils de Charles de Bonneval et de Charlotte du Peyroux, par contrat du 20 janvier 1705.

X. Marc-Marien de La Roche de Breschard, écuyer, seigneur des Monceaux et d'Esclaines, fut tenu de porter le nom et les armes de la maison de Breschard, par le contrat de mariage de sa mère; il était lieutenant de cavalerie dans le régiment de Lévis, et épousa, le 13 février 1694, Catherine de Faviers, qui portait pour armes : d'argent, au chevron d'azur, surmonté d'une étoile d'or, et accompagné de 3 fèves tigées au naturel. Elle était fille de François de Faviers, baron de Vaux. De ce mariage vinrent:

1.° Étienne, dont l'article suit;

2.° Charlotte-Françoise de La Roche-Breschard qui fut la troisième femme de Francois de La Roche, seigneur de Robinières;

3.° Catherine de La Roche-Breschard, morte célibataire.

XI. Étienne de La Roche-Breschard, chevalier, seigneur d'Ursé, baron de Vaux, lieutenant des vaisseaux du roi, épousa, le 23 novembre 1750, Marie-Anne Thibaut de Champlive, fille de Joseph Thibaut, sieur de Champlive, et d'Élisabeth Montonnet; de ce mariage il ne vint qu'une fille qui suit:

XII. Françoise de La Roche-Breschard, baronne de Vaux, dame d'Ursé, épousa, en mars 1769, Pierre du Peyroux, chevalier, seigneur de Boue, capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. De ce mariage sont issus:

1.° Francois-Joseph, comte du Peyroux;

2.° Arsène du Peyroux, décédée femme du comte Louis du Peyroux, son cousin;

3.° Marie-Jeanne-Amélie du Peyroux, veuve du comte de Fontanges, colonel.

Armes de la maison de La Roche: d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 trèfles du même, 2 en chef et 1 en pointe.

Couronne de marquis.

Supports: deux levrettes, colletées d'or.

Une tradition assez répandue veut qu'un Othon, baron de La Roche, ait bâti, il y a plusieurs siècles, près d'Hérisson en Bourbonnais, un château fort sur les rives de la rivière d'Œil, qui de son nom, fut appelé La Roche-Othon. Était-il de la famille dont nous venons d'écrire la généalogie?..... Ce qu'il y a de certain, c'est que cette famille a possédé très anciennement et possède encore des biens considérables dans les paroisses d'Hérisson, Valon, Venas, etc., qui faisaient partie de la châtellenie d'Hérisson. Mais au moment de la révolution ce vieux château appartenait à M. le comte de Fougières.

MAISON DE BONFILS.

SEIGNEURS DE LAYNAL, DE LA MOISSIE, DE LAVERNELLE, DE MONCIMIER, DE MIRABEL, ETC.

La Maison de Bonfils est originaire de Florence, en Italie, où elle était connue sous le nom de *Bonfillo*, et où elle jouissait d'une grande considération; ayant fourni plusieurs cardinaux, un Pape sous le nom de Sabinien, un Général en chef de l'armée de Venise et un Surintendant des finances, en Sicile; elle était alliée aux familles *Malatesta*, *Glanzano*, *Orsini*, *Ranzi*, etc. Mais au Xe siècle l'Italie s'étant divisée en deux partis, celui des Gibelins qui tenaient les intérêts des Empereurs d'Allemagne, et celui des Guelphes qui soutenaient les prétentions des Papes, cette maison quitta ces contrées vers 1230 pour s'établir en France; une de ses branches se fixa à Gap, en Provence, où un de ses membres épousa l'héritière de la Noble Maison de Moncalquier; ses descendants se transplantèrent ensuite à Aix et donnèrent leur nom à un des faubourgs de cette ville; ils sont auteurs de :

Pierre de Bonfils, qui épousa Blanche Durand de la ville d'Aix. De ce mariage est issue :

Magdelaine de Bonfils, qui épousa, le 20 août 1644, Pierre de Galifet, fils d'Alexandre de Galifet, Conseiller d'État et Président au Parlement de Provence.

N..... DE BONFILS, qui épousa *Marie Devron* de Champlain, de laquelle il eut :

Marie de Bonfils, qui épousa Henri-Joseph Pelletier de Gigondas, qui avait été Page de la Grande Écurie du Roi.

JEAN-BAPTISTE DE BONFILS, Seigneur de Canaux, fut père de :

Isabelle de Bonfils, qui épousa, le 26 octobre 1621, Robert de Quiquéran, des Seigneurs de Ventabren.

ANGE DE BONFILS, qui fut père de :

Jeanne de Bonfils, qui épousa, le 27 novembre 1662, Charles de Quiquéran, des Seigneurs de Ventabren et de Vaquières.

SUZANNE DE BONFILS, épousa Scipion de La Cépède, de la ville de Cavaillon, des anciens Seigneurs de La Cépède d'une des plus illustres familles du Comtat d'Avignon.

De cette branche était encore Elzéar de Bonfils, qui hérita, en 1572, de la Dame de Taillardet, Dame d'honneur de la Reine; il avait été Conseiller de la Reine de Médicis et attaché au Cardinal de Trivulce. Cette faveur fut due au souvenir que les Médicis conservaient de l'origine de la Maison Bonfils, d'Italie.

Un duel força le dernier héritier de cette branche de se fixer à Orange où il fut nommé Viguier de cette ville; un de ses descendans fut premier Gentilhomme du Prince de Conti; un autre servit

avec la plus grande distinction dans l'armée du Prince de Condé pendant l'émigration, dans le grade de Lieutenant-Colonel. Il fut décoré de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis. Il laissa un fils et une fille.

Cette branche porte pour armes : de gueules, à la patte d'ours d'or; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys du second émail.

Une autre branche, venue d'Italie vers l'an 1230, s'établit dans le Périgord, où nous trouvons effectivement :

Bernard de Bonfils, mentionné parmi les Gentilshommes vassaux de la terre de Lescure, dans la contestation qui existait entre Raymond II, Seigneur de Lescure, et Vezian, son fils.

N..... de Bonfils, Seigneur de Laynal et de la Moissie, qui commanda une des grandes Compagnies que Bertrand Duguesclin conduisit en Espagne en 1365; il est cité parmi les Chevaliers qui furent les compagnons fidèles de ce héros.

Jean-Annet de Bonfils, Chevalier, Seigneur de la Moissie, qui fut un des Officiers qui servit avec la plus grande distinction à la conquête du Roussillon, sous le règne de Louis XI.

Gaillon de Bonfils, Seigneur de la Moissie, servait le Roi en 1444.

Élie de Bonfils, était Capitaine au régiment de la Douze en 1620; il obtint une Commission du Duc de Mayenne, sous la même date. Il était petit-fils de Gaillon de Bonfils, Seigneur de la Moissie.

Mirabel-Gaillon de Bonfils de la Moissie, Capitaine d'une Compagnie franche, fut chargé par le Duc d'Harcourt d'une expédition militaire; il était fils d'Élie de Bonfils.

Antoine de Bonfils, Seigneur de Mirabel, était Garde du corps du Roi Compagnie de Lorges, en 1686.

N.... Bonfils de Moncimier obtint un brevet de Cornette en 1690.

François de Bonfils de la Moissie, son fils, entra dans la Compagnie des Mousquetaires de la Maison du Roi. Il fut père de :

Jean-Annet de Bonfils de Lavernelle, qui est entré aux Gendarmes de la Maison du Roi. Il laissa deux fils :

1.° Émeric-Jean de Bonfils, dont l'article suivra;

2.° François-Joseph de Bonfils de la Bleynie, rapporté plus bas.

Émeric-Jean de Bonfils de Lavernelle, qui laissa pour fils :

1.° Hipolyte-Jean-Annet de Bonfils de Lavernelle, Mousquetaire, première compagnie, et Officier des Cuirassiers de la Garde Royale;

2.° François-Joseph-Victor de Bonfils.

François-Joseph de Bonfils de La Bleynie, second fils de Jean-Annet, fut père des trois fils qui suivent :

1.° Numa-François de Bonfils de La Bleynie;

2.° Maxime-Jean-Annet de Bonfils de La Bleynie;

3.° Léonce-Bernard de Bonfils de La Bleynie, Lieutenant des vaisseaux du Roi.

On trouve encore Guillaume de Bonfils, qui épousa Françoise de Vassal, fille du Seigneur de La Coste, qui fit son testament à Belvès (on disait Belvèze anciennement), le 10 février 1773, et d'Isabeau de Lescure-Noaillac.

La branche établie en Périgord a possédé, de temps immémorial, dans les cantons de Belvès et de Bergerac, des Fiefs et Seigneuries qui attestent son ancienneté et son importance; elle avait sa sépulture dans le chœur de l'église de Belvès. Elle a constamment fourni aux armées et à la Maison Militaire de nos Rois des Officiers distingués et formé des alliances avec les Maisons les plus considérables du pays, telles que celles de Vassal, d'Abzac, de Rochan, de Lescure, etc.

La branche des Seigneurs de la Moissie est l'aînée des Bonfils du Périgord; la terre de la Moissie a appartenu à cette famille pendant plus de 500 ans. Cette branche a pris les noms de Moncimier, de Mirabel, de Lavernelle, de La Bleynie, de différentes terres qu'elle possédait.

D'une autre branche de cette famille étaient:

Antoine de Bonfils, Écuyer, Seigneur de la Guinnebrière et de la Coralière, sur les marches du Poitou et de l'Anjou, en 1457.

Pierre de Bonfils, Écuyer, Seigneur du Fief de la Perrine, en 1465.

Jean de Bonfils, Écuyer, Seigneur de la Guinnebrière, en 1500.

N..... de Bonfils, femme de Pierre Blanchard, Écuyer, Seigneur de la Houssaye. Leur fille, Marie Blanchard, épousa Louis Ier d'Aubigné, Seigneur de Rocheferrière.

La branche établie en Bretagne s'y est soutenue avec éclat; elle a fait, dans cette province, ses preuves de Noblesse lors de la recherche de 1668, et a obtenu un jugement de maintenue le 15 décembre de ladite année. Sur le rapport de M. de Langle, ces preuves mentionnent:

René de Bonfils, Seigneur de la ville au Fébure;

Julien de Bonfils, Seigneur de la Porterais, son fils;

Damien de la Porterais, Seigneur de la Rivière, qui furent tous maintenus dans leur Noblesse d'ancienne extraction.

A la même époque existait Jean de Bonfils, Seigneur des Isleaux en l'Évêché de Saint-Malo.

Armes : écartelé : aux 1er et 4e, de gueules, à 3 bezans d'or, posés 2 et 1 ; et aux 2e et 3e, de gueules, à la patte d'ours d'or, onglée ou armée de sable.

Casque de Chevalier;

Lambrequins aux couleurs de l'écu;

Supports : deux licornes.

MAISON

DE

SAHUGUET D'ESPAGNAC.

Cette maison, originaire du Béarn, a fourni plusieurs branches qui se sont fixées en Champagne, en Limousin et à Paris.

Noble de Sahuguet, Seigneur de la Rouye, avait épousé, en 1307, Louise-Éléonore de Tersac, fille du Comte de Tersac.

En date du 10 janvier 1594, à la requête de Jacques de Sahuguet, Écuyer, Seigneur de la Rouye, il fut dressé une attestation devant le juge d'Alsac, qui prouve que ses papiers et titres ont été pillés lors de la Ligue.

I. Denis de Sahuguet, homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, fut marié, le 8 janvier 1543, à Marguerite du Joyet, fille de Jean du Joyet, licencié ès-lois et Juge de Juilhac, et de Bernadine de Breuil; il eut pour fils:

1.° Jacques de Sahuguet, qui suit:

2.° Denis de Sahuguet, qui a fondé la branche des Barons d'Espagnac, rapportée page 277.

II. Jacques de Sahuguet, Seigneur de la Rouye, fit son testament le 15 novembre 1615, et fut marié le 30 janvier 1585, à Catherine de Régis, fille de maître Jean de Regis, Licencié en Droit; Avocat au Conseil, et de Catherine de Borticon; de ce mariage est issu :

III. Jean de Sahuguet, Seigneur de la Rouye, dont la noblesse fut reconnue par le Commissaire départi en 1667. Il avait épousé, le 15 juin 1674, Marthe des Halles, fille de Jacques des Halles, Seigneur des Tourneaux, Maître-d'hôtel ordinaire du Roi, et de Louise de Blois, de laquelle il laissa :

IV. Daniel de Sahuguet, Seigneur de Termes, de Vonc et de Marquiny, Capitaine d'infanterie en 1645, puis de cavalerie dans le régiment de Fabert, en 1651, ensuite Lieutenant de Roi au Gouvernement de Sedan; il avait reçu plusieurs blessures, entre autres un coup de mousquet dans chaque œil; il obtint, en 1658, 2,000 livres de pension en récompense de ses services. Il épousa, le 7 mai 1661, Gabrielle de Pouilly, fille d'Aubert de Pouilly, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'Inor, Vonc et Luzy, et de Madeleine de Pouilly; de ce mariage :

1.° Abraham-Louis de Sahuguet, qui suit;

2.° Anne de Sahuguet, mariée, le 21 février 1680, à Jules-Charles de Joyeuse (de l'illustre

maison de ce nom), Marquis de Saint-Lambert. De ce mariage sont nés trois fils;

3.° Innocente de Sahuguet, mariée, le 8 décembre 1687, à Guillaume-Henri de Montfort, Seigneur du Vicomté de Villette.

V. Abraham-Louis de Sahuguet, Marquis de Termes, fut d'abord page du Roi dans sa grande écurie, ensuite Capitaine de dragons au régiment de Fimarçon, et Grand-Bailli de Mouson; il fut tué à la bataille de Steinkerque, en 1692. Il avait épousé, le 14 août 1682, Catherine-Élisabeth Arnolet de Lochefontaine, fille de Jean Arnolet, Seigneur de Lochefontaine, Conseiller du Roi en son élection de Reims, et de Barbe Coquebert. De ce mariage sont issus:

1.° Jean-Baptiste de Sahuguet, qui suit;

2.° Élisabeth de Sahuguet, mariée en 1719 à Jean Dubois, Chevalier, Seigneur d'Escordal, Marquis de Bussy;

3.° Élisabeth, mariée en 1721 à Thomas d'Estoquot, Comte de Montdejeu;

4.° Louise de Sahuguet, mariée en 1722 à Valentin, Vicomte de Sugny.

VI. Jean-Baptiste de Sahuguet, Marquis de Termes, Capitaine de cavalerie au régiment de Conti, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa, en 1717, Élisabeth-Renée Berryer, fille de Nicolas-René Berryer, Seigneur de Ravenoville, Conseiller du Roi en ses Conseils,

Procureur-général du grand Conseil, et d'Élisabeth-Nicole-Ursule Arnolet de Lochefontaine, morte en 1739. Elle était sœur de Nicolas-René Berryer, Ministre d'État et Garde-des-Sceaux en 1761, et ancien Lieutenant-Général de Police. De ce mariage sont issus :

1.° Anne-Gédéon de Sahuguet, qui suit ;

2.° Anne-Marie-Élisabeth de Sahuguet, mariée,
1.° en 1742, à Louis-Armand, comte de Gissé;
2.° à Antoine de Terrasson, Écuyer, ci-devant Chancelier de Dombes.

VII. Anne-Gédéon de Sahuguet, Marquis de Termes, Seigneur du Vicomté de Germigny et de Rosnai, d'abord Page du Roi en sa petite écurie, puis Capitaine au régiment de Nicolaï, dragons, Gouverneur de la ville de Fismes, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui épousa, en 1748, Thérèse-Marguerite Maillefer, fille de Pierre-François Maillefer de Resigny, Écuyer, Avocat du Roi au Présidial de Reims, et de Anne Moet. De leur mariage sont nés :

1.° Nicolas-René-Anne, dont l'article suit ;

2.° Louise-Anne-Gédéon Sahuguet de Termes, née le 17 mai 1754, mariée, en 1784, à André du Hamel de Brazeai, Seigneur de Breuil, Capitaine de cavalerie, dont deux fils et deux filles.

VIII. Nicolas-René-Anne de Sahuguet, Marquis de Termes, né le 14 mars 1752, Mousquetaire du Roi dans sa première compagnie, ensuite

Capitaine au régiment de Languedoc, dragons, épousa, en février 1784, Marie-Isabelle Frémin, fille de Pierre Frémin, Écuyer, Seigneur de Sapicourt, Sous-Brigadier des Mousquetaires noirs de la maison du Roi, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Marie-Albertine-Joséphine de Colnet, sans postérité.

BRANCHE DE SAHUGUET D'ESPAGNAC, ÉTABLIE EN LIMOUSIN.

II. Denis de Sahuguet, deuxième du nom, Seigneur du Vialard, Conseiller en l'élection de Brives-la-Gaillarde, était fils de Denis Sahuguet, premier du nom, et de Marguerite du Joyet; il épousa Jeanne de Malcap, dont il laissa :

1.° Denis de Sahuguet III, qui suit :

2.° Françoise de Sahuguet, mariée à Pierre de Damarzit, Seigneur de Saint-Michel, dont descendent les Barons d'Espagne qui seront rapportés plus bas.

III. Denis de Sahuguet, troisième du nom, épousa Catherine Durfort; de ce mariage est issu :

IV. Jacques de Sahuguet, Seigneur du Vialard, marié, le 26 juillet 1624, à Susanne Dumas de Neufville, dont il n'eut pas d'enfans; il institua pour son héritier, en 1653, Jacques-Gilbert de Damarzit, Seigneur de Saint-Michel, qui était son cousin-germain par Françoise de Sahuguet, sa tante,

qui avait épousé Pierre de Damarzit, père de ce dernier, à la charge de porter à perpétuité le nom et les armes de Sahuguet (*Voyez* ci-après degré IV).

BRANCHE DE DAMARZIT-SAHUGUET D'ESPAGNAC.

I. Jean de Damarzit, Seigneur de Saint-Michel, épousa, le 27 février 1571, Jeanne d'Escudier, qui le fit père de :

II. Jean de Damarzit, deuxième du nom, Seigneur de Saint-Michel, marié à Françoise de la Suderie; de ce mariage est issu :

III. Pierre de Damarzit, Seigneur de Saint-Michel, qui épousa Françoise de Sahuguet, fille de Denis de Sahuguet, deuxième du nom, Seigneur du Vialard, dont il vient d'être question; il eut de son mariage :

1.° Jacques-Gilbert de Damarzit, qui suit;

2.° François de Damarzit, Seigneur d'Espagnac, Capitaine au régiment de Souvré, cavalerie, et Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, mort des suites des blessures qu'il reçut devant Worms, le 31 juillet 1692.

IV. Jacques-Gilbert de Damarzit, Seigneur du Vialard, de Saint-Michel, de Marillac et de Vaujours, épousa, le 22 avril 1662, Anne de la Rochefaucon; c'est lui qui fut institué héritier

universel par Jacques de Sahuguet, son cousin-germain, sous la condition de porter à perpétuité son nom et ses armes. De ce mariage il eut vingt-deux enfans, dont six furent mariés, entre autres :

1.° Hugues-Joseph de Sahuguet, Seigneur des mêmes terres que son père, épousa : 1.° Marie Certain, fille de Pierre Certain, Seigneur de la Chassagne ; 2.° Catherine Dubois, fille de Jean Dubois, Conseiller-d'État, Secrétaire du cabinet et Directeur-général des Ponts-et-Chaussées de France, et nièce du Cardinal Dubois, premier Ministre.

Du premier lit vint :

A. Marie de Sahuguet, née le 2 novembre 1712, mariée à Guillaume de Sahuguet, Seigneur de Puimarest, son cousin-germain, dont elle n'eut pas d'enfans ;

Et du second lit vint :

B. Catherine-Guillemette de Sahuguet, dame de Villemenon, restée fille, née le 13 avril 1722.

2.° Jacques-Joseph de Sahuguet d'Espagnac, qui suit ;

3.° Pierre-Joseph de Sahuguet, tige des Seigneurs de la Roche, qui sera rapportée plus bas ;

4.° Suzanne de Sahuguet, mariée, le 25 août 1682, à Bertrand de Sauvesie, Écuyer, Sei-

gneur de la Porte ; de ce mariage est issue Catherine de Sauvesie, qui a épousé Jean du Saillant, Vicomte de la Jarte ;

5.° Anne de Sahuguet, mariée, le 22 juin 1691, à Pierre de Monfrabœuf, Chevalier, Seigneur de Rasat ;

Marie de Sahuguet, mariée, le 22 juin 1694, à Jean du Griffolet, Chevalier, Seigneur de Roffy.

V. Jacques-Joseph de Sahuguet, Écuyer, Seigneur d'Espagnac, Vice-Sénéchal du Bas-Limousin, puis Prévôt-général et Inspecteur des Maréchaussées de France en 1724 ; il épousa, le 9 juin 1700, Marie de Coudère, fille de Guillaume de Coudère, Secrétaire des commandemens de Monseigneur le Duc d'Orléans. De ce mariage sont issus dix-huit enfants, dont sept existaient en 1774, et entre autres :

1.° Guillaume de Sahuguet, Seigneur de Puimarest, Saint-Michel, Beaumont, né le 24 juillet 1704, Député de la noblesse de la Vicomté de Turenne, en 1737 ; il avait épousé, en 1727, Marie de Sahuguet, morte en 1753, sa cousine-germaine, fille de Hugues-Joseph de Sahuguet, et de Marie Certain. Il n'eut pas d'enfants ;

2.° Léonard de Sahuguet, dit l'Abbé d'Espagnac, né le 29 mai 1709, Conseiller au Parlement de Paris en 1737, puis de grand'-chambre en 1747, Abbé commandataire de Notre-Dame-du-Palais, diocèse de Limoges, en 1743, et de Coulomb, en 1761 ; mort en 1781 ;

3.° Baptiste-Jean-Joseph de Sahuguet, Baron d'Espagnac, qui suit;

4.° Jeanne de Sahuguet, mariée à Guillaume du Faure, Écuyer, Seigneur de Meilhac, veuve en 1751;

5.° Louise de Sahuguet, mariée à Pierre de Verlhac, Seigneur de la Chassagne;

6.° Ursule de Sahuguet, mariée, en 1737, à Jean de Gilibert, Seigneur de Teinchurier, Lieutenant-Colonel de cavalerie et Prévôt général des maréchaussées du Limousin.

VI. Jean-Baptiste-Joseph de Sahuguet, Baron d'Espagnac, né à Brives le 25 mars 1713; il fut créé Baron de Cazillac en 1748, au même titre qu'en jouissaient les anciens Barons de cette terre, droit confirmé par arrêt du conseil en 1749, et enregistré dans les cours souveraines. Cette baronnie, réputée la seconde du Quercy, est dans les environs de Brives-la-Gaillarde; elle a été possédée pendant plus de cinq cents ans par la maison de Bérail. Le Baron d'Espagnac fut un de ses officiers généraux les plus distingués de son époque; il assista à la prise de Prague en 1741. Aide-Major-général de l'infanterie de l'armée de Bavière en 1742, il se distingua dans plusieurs occasions jusqu'en 1743, qu'il rentra en France avec l'armée. Il obtint la même année le rang de colonel, et fut nommé Aide-maréchal-des-logis de l'armée de la Haute-Alsace, où il contribua à la défaite de 3000 des ennemis, près Rhinvilliers. Le Maréchal de

Saxe, qui connut ses talens militaires, l'employa soit comme Aide-major-général de l'armée, soit comme Colonel de l'un des régimens de grenadiers créés en 1745. Ayant apporté au Roi la nouvelle du gain de la bataille de Raucoux en 1746, il fut créé brigadier. Il commanda dans la Bresse en 1754, et obtint en 1761 le grade de Maréchal-de-Camp, et la Lieutenance de Roi des invalides en 1763. Devenu en 1766 Gouverneur de l'Hôtel-des-Invalides, il y maintint l'ordre, et y fit des réformes utiles. Il obtint le grade de Lieutenant-Général en 1780, et fut décoré de la grand'croix de Saint-Louis. Il est auteur de l'histoire du Maréchal de Saxe et de plusieurs ouvrages militaires, qui lui assignent un rang distingué parmi nos bons écrivains; il mourut à Paris le 28 février 1783, et avait épousé à Bruxelles, le 18 décembre 1748, Suzanne-Élisabeth-Joseph de Beyer, née le 10 décembre 1731, fille de Jean-Frédéric, Baron de Beyer [1], et de Marie-Alexandrine, Comtesse de Fraula; il a laissé de ce mariage :

---

[1] La maison de Beyer est une des plus distinguées des Pays-Bas; elle a formé des alliances avec celles de Looz-Corswaren, de Maringh, de Bryas, d'Hane de Schewelsdorff, de Boler de Granderen; ses services lui ont mérité de la part de l'Empereur Charles VI des lettres-patentes de l'an 1725, qui accordent à Jean-Frédéric de Beyer et à ses descendants mâles et femelles le titre de Baron; cette maison s'étant éteinte, dans les mâles, dans la personne de ce Jean-Frédéric, ce fut sa fille *aînée*, Suzanne-Élisabeth-Josèphe, Baronne de Beyer, qui hérita de ses droits; elle épousa, le 18 décembre 1748, Jean-Baptiste-Jo-

1.° Frédéric-Guillaume de Sahuguet, Baron d'Espagnac, né le 5 mars 1750, Officier aux Gardes-du-Corps du Roi, compagnie de Luxembourg, marié à Hambourg, le 25 février 1776, dans la chapelle du ministre de France, en l'église des protestans calvinistes, à Charlotte Damaris His, fille de Pierre-François His, agent diplomatique du roi de Danemarck, de laquelle il eut :

A. Joseph-Pierre-Guillaume de Sahuguet d'Espagnac, mort sans alliance.

2.° Marc-Réné-Marie de Sahuguet, dit l'Abbé d'Espagnac, né le 20 septembre 1752, Prêtre-bachelier de Sorbonne, Chanoine de l'église de Paris, en 1776, Conseiller au Parlement de Paris en 1782. Il s'était fait distinguer par ses talens littéraires, et parmi quelques ouvrages écrits avec cha-

---

seph de Sahuguet, Baron d'Espagnac, Lieutenant-Général des armées du Roi et Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, dont il est question ci-dessus. Suzanne-Élisabeth-Louise de Sahuguet d'Espagnac, leur petite-fille, mariée, en 1803, à Philippe-Antoine d'Assailly, héritant des droits de son aïeule, peut revendiquer le bénéfice des lettres-patentes de 1725, qui accordent aux filles le titre de Baronne, et ce à perpétuité.

Cette maison portait ponr armes : écartelé : au premier et quatrième, d'argent, au lion de sable, couronné d'or, armé et lampassé de gueules, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir ; aux 2 et 3, contre-écartelé en sautoir : aux premier et quatrième, d'or, au chapeau de sable ; aux 2 et 3, de gueules, à un lac d'amour d'or. Couronne de Baron. Cimier : une tête et col de lion de sable, entre un vol d'argent.

leur, on remarque surtout son *Éloge de Catinat* et des *Réflexions sur l'abbé Suger et son siècle*. Mais il se livra ensuite à son goût pour la spéculation financière, et dans des entreprises de fournitures, lors de la révolution, il acquit, avec une fortune immense, un double titre à la proscription, dans un temps où avoir et savoir étaient deux crimes irrémissibles;

3.° Charles-Antoine-Léonard de Sahuguet, Baron d'Espagnac, dont l'article suivra;

4.° François-Étienne-Louis-Honoré de Sahuguet, né le 28 novembre 1763, dit l'Abbé d'Espagnac, Chanoine de l'Église de Paris, *in minoribus*, en 1787, ayant eu la prébende de son frère;

5.° Marie-Catherine-Guillemette de Sahuguet, née le 20 janvier 1755.

Le Baron d'Espagnac, Gouverneur des Invalides, a laissé plusieurs enfans naturels, parmi lesquels on doit distinguer Pierre-André La Treille, prêtre, associé de l'institut et de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe, né à Brives, auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire naturelle, particulièrement sur les insectes; il était dans cette partie le plus savant de son siècle.

VII. Charles-Antoine-Léonard de Sahuguet, Baron d'Espagnac, né le 28 mars 1758, Lieutenant aux gardes françaises; il avait épousé, le 12 juin 1783, Élisabeth-Ursule de la Toison-de-Roche-Blanche; de ce mariage sont issus:

1.° Jean-Amable-Charles, dont l'article suivra ;

2.° Suzanne-Élisabeth-Louise de Sahuguet d'Espagnac (*voy.* le renvoi de la page 282), qui a épousé, le 18 juin 1803, Philippe-Antoine d'Assailly, d'une maison noble de Poitou, mort en 1832 ; de ce mariage sont issus :

A. Charles-Philippe-Alfred d'Assailly, qui a épousé, le 30 janvier 1837, Adrienne-Octavie de Lasteyrie-du-Saillant ; de ce mariage sont issus :

1.° Octave-Charles-Ursule d'Assailly, né le 5 février 1838 ;

2.° Valentine-Adrienne d'Assailly, née le 6 mars 1839.

B. Ursule d'Assailly.

Les armes d'Assailly sont : d'azur, à trois lys au naturel, posés 2 et 1.

3.° Clémentine-Ursule de Sahuguet d'Espagnac, mariée à M. D'Astanières ;

4.° Agathe-Caroline de Sahuguet d'Espagnac, mariée à M. des Courtils, Marquis de la Groye.

VIII. Jean-Amable-Charles de Sahuguet, Baron d'Espagnac, né le 22 décembre 1788, veuf de Gabriel d'Arjuson, de laquelle il a trois demoiselles.

BRANCHE DE SAHUGUET DE LA ROCHE.

V. Pierre-Joseph de Sahuguet, Seigneur de la Roche, né le 14 juillet 1683, était le troisième fils de Jacques Gilbert et d'Anne de la Roche-

faucon. Il fut Capitaine au régiment royal des carabiniers, et épousa, le 3 février 1725, Françoise-Éléonore de Griffolet, dont il eut :

1.° François de Sahuguet, qui suit ;

2.° Marie de Sahuguet, dite Mademoiselle de la Roche.

VI. François de Sahuguet, Seigneur de la Roche, né le 8 juillet 1731, mousquetaire noir, a épousé, en 1753, Marie-Jeanne-Catherine de Beyer, sœur de la Baronne d'Espagnac et de la Comtesse de la Renaudie, dont il eut :

1.° Jean-François-Léonard de Sahuguet, Officier au régiment de Conti, dragons, qui parcourut avec succès la carrière des armes, et devint Général de division. Il fut chargé du blocus de Mantoue, et fut nommé, en 1801, Commandant général des troupes françaises dans la Ligurie ; puis, en 1802, Capitaine-général à Tabago. Il mourut dans cette expédition.

2.° Trois filles.

Armes : De gueules, à une coquille d'argent en chef, et un croissant du même en pointe, accostés de deux épées d'or, posées en pals, la pointe en bas.

Couronne de Comte.

Supports : deux lions.

MAISON MICHAUD,

ORIGINAIRE DE SAVOIE.

Cette Maison, qui jouissait d'un rang distingué en Savoie, a fourni des personnages de mérite, parmi lesquels on remarque : Hugues Michaud, Seigneur de Corcelles, de Champdor, de Ferrières et de Cléon, qui fut Conseiller et premier Secrétaire des Ducs de Savoie, Charles et Emmanuel-Philibert, puis Maître des comptes à Chambéry. Il suivit Charles de Savoie en Flandre; et, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus, Charles-Quint le créa Chevalier et Comte Palatin, par lettres datées de Bruxelles, le 15 février 1549. Il épousa, en 1564, Gasparde de Nicole, fille de Humbert, Écuyer, Seigneur de Molettes en Savoie, et d'Antoinette Oddinet, nièce de Louis, Baron de Montfort. Louis Michaud, Seigneur de Corcelles, a continué la postérité; et Prosper Michaud, Ecuyer, Baron de Corcelles, a épousé Jeanne-Baptiste de *Menthon*, fille de Prosper de Menthon, Baron de Rochefort, et de Charlotte de Migieu, sa seconde femme.

M. Michaud, Membre de l'Institut, fondateur du

journal *la Quotidienne*, et l'un des écrivains les plus éclairés et les plus estimés de notre siècle, était de cette maison, sur laquelle on peut consulter Guichenon, en son *Histoire de Bresse et de Bugey*.

Armes : d'or, à trois sautoirs de gueules, deux et un ; au chef d'azur, chargé d'un lion passant d'or.

MAISON

DE CHANALEILLES,

SEIGNEURS ET BARONS DE JAGONAS, DU SAULT, DE RIBES, DU VILLARD, DES ÉPERVIERS, DE RETOURTOURS, MARQUIS DE CHANALEILLES, COMTES DE LA SAUMÈS, EN GÉVAUDAN ET EN VIVARAIS.

La maison de Chanaleilles, d'origine chevaleresque Primordiale du Gévaudan, est l'une des plus anciennes du Royaume; car une tradition porte qu'un Chanaleilles accompagna à Naples Lothaire, fils de Louis Ier, *dit* le Débonnaire, et qu'étant de retour avec ce prince, qui fut appelé à la succession de l'Empire, il périt ensuite, en 841, à la bataille de Fontenay, dans laquelle Lothaire fut vaincu par Charles-le-Chauve et Louis de Bavière. Cette maison, dont le nom est orthographié alternativement dans les titres: Chanaleilles, Chanalelles, Chanalelh, Chanalelhes, Chanalhelles, Chanaleihes, et même quelquefois Chanareilles et Chanarilles, mais plus communément Chanaleilles, a pris son nom d'un fief situé sur les confins de ce pays et du Velay, à trois lieues de Saugues. Elle s'est établie ensuite dans le Vivarais. On la voit figurer parmi les plus illustres du Languedoc, et l'on trouve son nom cité parmi les Chevaliers qui accompagnèrent, l'an 1096, Raimond de Saint-Gilles, Comte de

Toulouse, à la première croisade en Palestine [1]. Ses titres furent produits au cabinet des ordres du Roi, en 1785, pour l'obtention des honneurs de la Cour; nous en donnons ici une reproduction abrégée [2].

Les preuves pour l'ordre de Malte, et celles faites pour l'entrée aux États de Languedoc, consta-

---

[1] *Voyez* les *Chroniques* de Pons de Balazuc et de Raymond de Agiles, Chanoine du Puy, historiens de cette croisade, imprimées dans le recueil de Jacques Bongars, intitulé : *Gesta dei per Francos, sive orientalium expeditionum et regni Francorum hierosolymitani scriptores varii coætanei, in unum editi*, Hanau, 1611. On distinguait parmi ces seigneurs Eustache d'Agrain, qui devint Prince de Sidon et de Césarée, Vice-Roi et Connétable du royaume de Jérusalem, et mérita la glorieuse dénomination d'épée et de bouclier de la Palestine; Hérac, le Vicomte de Polignac; Raymond Pelet; R. de Turenne; Pons de Fay; Hugues de Monteil; Amanieu, Sire d'Albret; Robert de Vieuxpont; Robert de Boves; P. de Chalençon; Adhémar de Monteil, Évêque du Puy, Légat du Pape; L. de Garlande; B. d'Anduse; Bernard de Montlaur; N..... de Rochemaure; Pons de Thésan; Godefroy de Randon; B. de Chambarlhac; N.... de Beauvoir; N..... du Roure; Bernard de Montagnac, B. de La Garde; Gaultier de Castellane; Raymond de Hautpoul; Gilbert de Tournon; M. de Ginestous, *G. de Chanaleilles*; A. de Villeneuve; Golfier de Laron, Seigneur de Hautefort; G. de La Tour; N..... de la Fare; Gérard du Pouget; Aldebert de Pierre; Guillaume de Sabran; N..... des Porcellets; Roger de Montmorin; Olivier de Rochefort; Raimond de Agiles et Pons de Balazuc. (Cette note est extraite du *Dictionnaire universel, historique, critique et bibliographique* de Chaudon et de Landine, imprimé par Prudhomme, 9e édit. (1810), au mot *d'Agrain*, t. 5, p. 290).

[2] L'original de ces preuves des carrosses, dressées par M. Chérin, Généalogiste du Roi, se trouve déposé à la bibliothèque royale, à Paris, et il en existe aussi une copie aux Archives du Royaume.

tent parfaitement l'ancienneté filiative de cette maison depuis plus de six siècles, soutenu par de belles alliances, de riches possessions seigneuriales et de nombreux services d'épée.

I. Guillaume, premier du nom, Seigneur de Chanaleilles, fit hommage de cette terre, en 1228, au Chapitre du Puy, conformément à ce qui avait été fait par ses ancêtres. Il eut pour fils Hélye Ier, qui suit;

II. Hélye, premier du nom, Seigneur de Chanaleilles, vivait en 1250 avec Astorge d'Aurouse, son épouse, arrière-petite-fille de Bernard, Seigneur d'Aurouse, près le Puy, et d'Aubusson, qui vivait en 1091, et dont les armes étaient : losangé d'or et d'azur, à la bordure de gueules. Hélye Ier eut pour fils :

1.° Raymond, dont l'article suit;

2.° Bernard de Chanaleilles, Damoiseau, qui est cité dans une charte de 1249, de Guy de Dampierre et de Béraud de Mercœur, sous le règne de Robert V, Comte d'Auvergne, à l'occasion du partage de plusieurs églises de cette province. Cette charte est souscrite par les plus grands Seigneurs du pays, au nombre desquels se trouve Bernard de Chanaleilles (*Preuves de la maison d'Auvergne*, par Baluze, tome 2, page 107). Le vendredi avant les Rameaux de l'an 1283, il vendit, à Hugon et Bertrand de la Saumès, certaines censives au mandement de Joyeuse, avec le droit de rompre le pain vénal

au même lieu. Cet acte fut reçu par Étienne de Brive, notaire royal, ainsi qu'un autre du lundi avant la fête de Saint-Nicolas 1295, où se trouve rappelé feu Hélye de Chanaleilles, père de Bernard, et par lequel ce dernier donne à Durand de la Saumès, et à ses frères, tous les droits, hommes, hommages, cens, rentes, usages, quarts, cinquains et autres droits qu'il avait dans la ville de Joyeuse et son mandement, et aux terroirs de Bauzon, de Cebet, de Paliers et du Gras de Joyeuse, ainsi que la quatrième partie indivise de Jamèle. Il paraît être mort sans postérité;

3.° Jausselin de Chanaleilles, Abbé de Mazan en 1290, qui contracta un acte public avec Noble de Montlaur;

4.° Robert de Chanaleilles, Chevalier du Temple en 1293, cité, dans le procès des Templiers, comme témoin à la réception de Garnier de Venesi (page 81 du Manuscrit qui se trouve aux archives du Royaume).

III. Raymond de Chanaleilles, Damoiseau, Seigneur de Chanaleilles, reçut, le 3 octobre 1274, par-devant Bertrand Estorrafit, notaire public à Aubenas, l'hommage-lige que lui firent, les mains jointes, à genoux et le baiser de fidélité intervenant, Guillaume, Pons, et Étienne de la Valette, et Jean et Guillaume Jaucelin, habitans du Mas de la Valette, situé dans la paroisse de Saint-Cirgues de Jaujac, qu'ils tenaient de lui, comme leur Seigneur, sous un certain cens annuel. Raymond eut deux fils :

1.° Raymond de Chanaleilles, Damoiseau, qui par acte du 24 janvier 1301, passé devant Raymond Baudi, notaire royal, fit donation à Béraud de Chanaleilles, son frère, de tous les droits qui lui appartenaient dans la succession de feu Raymond de Chanaleilles, leur père, en maisons, vignes, terres, moulins, fours, droits de juridiction mère et mixte impère, pêche, chasse, etc.;

2.° Béraud, qui continue la postérité, et dont l'article suit.

IV. Béraud de Chanaleilles, Seigneur de Chanaleilles et du château de Vals, près du Puy, reçut le 1er novembre 1311, par-devant Géraud Vernède, notaire au Puy, l'hommage et serment de fidélité que lui fit debout, ayant les mains jointes dans les siennes, et en lui donnant le baiser de paix, Raymond Chays, fils de feu Raymond Chays, de la Sauvetat-Chays, au diocèse du Puy, pour tout ce qu'il possédait dans les mas et territoires de Robiey, de Laval, Antucha, la Teuleyra et au château de Laval. Le 10 novembre 1318, Béraud de Chanaleilles, Damoiseau, acquit de Jaucelin de Comarque de Castanier, Damoiseau, toute la juridiction haute et basse, mère et mixte impère, qui lui appartenait dans les Château et mandement de Laval, tant en hommes-liges qu'en autres hommes, cens, rentes, etc. le tout tenu du Seigneur de Monlaur, moyennant une somme annuelle de dix-huit livres dix sols. Cet acte fut passé en présence de Hugues de Cambis et de Guillaume de Comarque, Damoiseaux, et

reçu par Pons de Arriciis, notaire royal. Le 4 décembre de la même année 1318, il passa un accord avec Bernard de la Farge, habitant de Vals, et ne vivait plus le 14 février 1325. Il avait épousé Astorge de Vals, fille et héritière de feu Jean de Vals, Damoiseau, avec laquelle il est rappelé dans un hommage rendu par Hélye, leur fils aîné, au Seigneur Bertrand de Casalibus; la maison de Vals portait : d'argent, à la fougère de sinople; on leur connaît deux fils, savoir :

1.° Hélye II, dont l'article suit ;

2.° Raymond de Chanaleilles, Chanoine de l'église de Notre-Dame du Puy, vivant le 1er avril 1339.

V. Hélye de Chanaleilles, deuxième du nom, Damoiseau, Seigneur de Chanaleilles, de Vals, du Pin et de Laval, est qualifié fils et héritier universel de Béraud de Chanaleilles, Damoiseau, dans un hommage qu'il rendit, le 14 février 1325, et reçu par Fabri, notaire, pour ses Seigneuries, de Chanaleilles et de la Valette, dans le mandement de Jaujac qu'il tenait à fief franc et noble (*Titres de la maison de Tournon*). Le 1er avril 1339, Hélye de Chanaleilles fit hommage-lige et serment de fidélité, suivi du baiser de paix, aux Chanoines de l'église de Sainte-Marie du Puy, pour tout ce qu'il tenait de cette église, en fief, dans les lieux et territoires de Chanaleilles, et ceux de Champgautier, excepté le ban et la connaissance et punition de la légère effusion de sang, que feu Béraud de Chanaleilles, son

père, avait acquis du Seigneur de Jaujac, et une vigne que le même Béraud avait acquise de Pons-del-Bret, sous le domaine direct de Messire Pons de Chanaleilles, aliàs de Burriana. L'acte de cet hommage fut passé devant Durand Felgos, notaire royal au Puy. Hélye en fit un semblable, le 20..... de la même année 1339, à noble Bertrand, Seigneur de Casalibus, et en partie du château de Vals, Chevalier, pour tous les biens qu'il tenait, et que ses prédécesseurs avaient tenus dudit Seigneur et de ses prédécesseurs, savoir: la moitié par indivis de la tour située dans le château de Vals, et la moitié de tous les biens situés dans le mandement du même lieu, qui avaient appartenu à feu noble Audiger de Vals, co-Seigneur de Vals. Cet acte fut passé par-devant Étienne de Plano, notaire, en présence de Giraud et Guigues du Chailard, père et fils, de Raimond de Aulaneto, de Gilbert La Romegosa, Damoiseaux, et autres Seigneurs. Raimond de Juvignac, du mandement de Vals, fit hommage et serment de fidélité, suivi du baiser de paix, à Hélye de Chanaleilles, le 17 avril 1343. Ce dernier ne vivait plus depuis plusieurs années le 18 juin 1362, époque à laquelle Alasie de Montgros, sa veuve, en qualité de tutrice de leurs enfans, fit hommage à Guy, Seigneur de Montlaur et de Sabràn, Chevalier, pour tout ce que feu son mari tenait de lui en fief franc, honorable et noble ; leurs enfans furent :

1.° Pons de Chanaleilles, qui était mort sans postérité aux Croisades, avant le 12 septembre 1384 ; il est probable qu'il vendit au Comte de

Clermont, Dauphin d'Auvergne, sa terre de Chanaleilles, en partant pour la terre Sainte, car ce prince en était devenu possesseur en 1359, et en fit donation à Guérin, Seigneur d'Apchier, dont la famille la conserva long-temps, et la porta ensuite par une alliance dans la maison de la Rochenegly. Cette terre est aujourd'hui rentrée dans la possession de la famille de Chanaleilles;

2.° Valentin, qui continue la lignée, et dont l'article suit;

3.° Raymond de Chanaleilles, Chanoine de Magdelaine, qui, le 28 mars 1384 (v. st.), accorda une investiture au nom de Valentin, son frère, qui était alors en Italie;

4.° Lombarde de Chanaleilles, mariée : 1.° avec Raymond de Bermont, Damoiseau; 2.° avec Robert de Mercoyrols. Elle fit son testament, le 26 décembre 1407, en faveur de Valentin, son frère;

5.° Almodie de Chanaleilles, femme de Messire Vincent de Chandolas, licencié ès-loi, légataire de sa sœur, le 26 décembre 1407.

VI. Valentin de Chanaleilles, Damoiseau, Seigneur de Vals, du Pin, de la Valette et d'Ucel, près d'Aubenas, accompagna, en 1382, Louis d'Anjou, dans l'expédition que ce Prince fit en Italie pour monter sur le trône de Naples, et rendit hommage, le 12 septembre 1384, à Albert de Cadris, co-Seigneur d'Entraigues et d'Asperjoc. Il épousa Isabelle du Bosc, qui portait : d'argent, à 3 arbres

de sinople; elle était fille de Noble homme Pierre du Bosc, auquel Valentin de Chanaleilles donna une quittance dotale de soixante et dix francs d'or au coin du Roi, par acte passé devant Jean Pouhet, notaire, le 25 juin 1387. Il rendit hommage-lige à Louis, Seigneur de Montlaur et d'Aubenas, pardevant Jacques Stevenin, notaire public d'Aubenas, le 22 avril 1404, et ne vivait plus le 20 novembre 1422. Ses enfans furent :

1.° Pierre, dont l'article suit;

2.° Almodie de Chanaleilles, mariée, par traité passé devant Garin, notaire, le 20 novembre 1422, avec Pierre de Montjoc, fils de Noble Astorg de Montjoc. Elle fut assistée de Pierre de Chanaleilles, son frère, qui lui constitua en dot 1640 livres tournois;

3.° Guinette de Chanaleilles, mariée, par traité passé devant Textoris, notaire, le 13 janvier 1434, à Claude de Prunet, fils de Noble Louis de Prunet, du lieu de la Voute, au diocèse de Viviers. Pierre de Chanaleilles lui constitua en dot 700 florins.

VII. Pierre de Chanaleilles, qualifié magnifique et puissant homme, Chevalier, Seigneur du Pin, de Vals, d'Ucel et de la Valette, premier Grand-Bailli d'Épée, du Vivarais et du Valentinois réunis. Il possédait sans doute cette charge depuis l'an 1404, époque de la cession que fit au Roi Charles VI, Louis II de Poitiers, de ses comtés de Valentinois et de Diois; il rendit hommage et prêta serment de

fidélité, le 23 août 1427, à Philippe de Levis, Seigneur de la Roche, par-devant Eustache Valentin, notaire; passa un compromis, le 15 août 1456, avec Pierre de Carrière, fils de Jean, de la paroisse de Fabras; est nommé dans un acte passé au château de Mayras, devant Teyssier, notaire, le 11 avril 1456, par lequel Agnès de Chanaleilles, sa fille, renonça en faveur de l'héritier qu'il devait instituer à tous ses droits sur les successions paternelle et maternelle, au moyen de la somme de 800 florins d'or qu'il lui avait constitué en dot. Cet acte fut passé en présence d'Antoine de Levis, Comte de Villars, Barthélemy du Bourg-Juif, Docteur en théologie, Official de Nîmes, Guillaume du Bourg-Juif, Docteur ès-lois, Lieutenant du Sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, Noble Olivier de Caritat, etc., etc. Le 6 décembre de la même année 1456, le Roi Charles VII accorda des lettres d'attribution de causes à son féal Chevalier Noble Pierre de Chanaleilles, Seigneur du Pin et de Vals, et ce Monarque lui écrivit pour le remercier des services qu'il lui avait rendus à la tête de ses vassaux (*Titres de la maison de Tournon*). Il est nommé dans un acte du 6 août 1458; fit une vente le 17 février 1462, et ne vivait plus le 9 avril 1478. Il avait épousé Noble Agnès de Castrevieille et fut père de :

1.° Valentin de Chanaleilles, Seigneur du Pin et de Vals, qui fit hommage-lige à François, Seigneur d'Apchier, le 9 avril 1478. Par acte du 20 octobre 1486, il arrenta, pour six années, à hono-

rable Maître Raymond Roche, époux de Noble Isabelle de Montjoc, fille et héritière de Noble Laurent de Montjoc, tous les cens qu'il percevait sur les hommes de son mas de la Valette; il ne vivait plus le 15 février 1501, et eut pour enfans :

A. Emeraud de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin, et en partie du château de Vals, qui était au service du Roi, en Italie, le 15 février 1501, époque à laquelle Guillaume de Chanaleilles, son oncle, rendit un hommage en son nom. Il mourut sans alliance ;

B. Marguerite de Chanaleilles, qui était veuve de Noble homme Jacques de Madières, Seigneur d'Aubaignes, près de Lodève, lorsqu'elle transigea avec Balthazar de Chanaleilles, son cousin-germain, le 18 mars 1515 ;

C. Clémence de Chanaleilles ;

D. Claude de Chanaleilles ;

E. Jeanne de Chanaleilles ;

F. Miracle de Chanaleilles ;

Ces quatre derniers sont nommés dans la transaction du 18 mars 1515. On ignore leur destinée ultérieure.

2.° Guillaume II, qui continue la postérité, et dont l'article suit ;

3.° Hélips de Chanaleilles, mariée, par contrat passé devant la Roche, notaire à Viviers, le 15 Juin 1442, avec Olivier de Caritat, troisième du nom, Seigneur de Camaret, de Rousset et de

Saint-Pantaly, au Comtat du Pègue et d'Alençon, en Dauphiné (*Hist. de la Noblesse du Comté Venaissin*, par *Pithon-Curt*. t. 4, p. 616);

4.° Miracle de Chanaleilles, femme de Barthélemy de Vincens de Mauléon, Baron de Brantes, Seigneur de Causans, de Savoillans, de Saint-Léger et de la Garde-Paréol, fils de Jacques de Vincens de Mauléon, Seigneur de Causans, et d'Argentine de Verchères (*Ibid*. t. 3, p. 558);

5.° Agnès de Chanaleilles, mariée, avant le 11 avril 1456, avec Noble Perceval du Bourg-Juif, du lieu de Piolenc, au-delà du Rhône, au diocèse d'Orange.

VIII. Guillaume de Chanaleilles, deuxième du nom, Écuyer, Bailli du lieu et mandement de Jaujac, au diocèse de Viviers, assista comme arbitre à un traité passé, le 10 décembre 1482, entre noble et puissant Seigneur messire Guillaume d'Arlempde, Seigneur de Courcelles, et Noble homme Hilaire, Seigneur de Castrevielle, passa une transaction pardevant Auglat, notaire de Lanas, le 27 juin 1427, avec nobles et puissans hommes Philippe de Balasuc, Seigneur de Montréal, co-Seigneur de Beaujac, et Antoine de Balasuc, son fils; rendit hommage-lige, au nom d'Emeraud de Chanaleilles, le 15 février 1501, à magnifique et puissant homme Jacques, Seigneur d'Apchier et de la Gorce, de ce qu'il tenait de lui en fief franc, dans les lieux et mandemens de la Gorce et de Valon, ainsi et de la même manière que l'avait fait, le 29 mars 1473, Pierre, son père,

aïeul du même Emeraud. Guillaume de Chanaleilles ne vivait plus le 18 mars 1516. Il épousa Marguerite de Cadris eut pour fils Balthazar, qui suit :

IX. Balthazar de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin, Bailli du lieu et mandement de Jaujac, était marié avec noble Gabrielle du Bourg-Juif lorsqu'il transigea, le 18 mars 1515, devant Pierre de Vals, notaire royal, avec Marguerite de Chanaleilles, sa cousine-germaine, sur un procès qui s'était élevé entre eux. Ces deux époux reçurent, le 10 mai 1516, une quittance de la somme de cent livres tournois, qu'ils avaient payée à noble Barthélemy Johannin, Seigneur d'Aulaignes, au diocèse de Lodève, mari de Noble Gabrielle de Madières, fille et donataire de Noble Marguerite de Chanaleilles. Balthazar donna, le 9 mars 1539, le dénombrement de ce qu'il tenait en fief franc et noble dans les mandemens de Jaujac, de Mayras et ailleurs, sous l'hommage et Seigneurie de M. le Comte de Ventadour, Seigneur de la Voute, de Mayras et de Jaujac, et fit son testament dans la salle de la maison du Pin, pardevant Pierre de Laval, notaire royal, le 4 février 1540, par lequel il élut sa sépulture en sa chapelle de l'Église de Fabras; ses enfans furent :

1.° Bernard de Chanaleilles, marié avec Nicole de la Garde de Chambonas, mort sans postérité avant le 26 avril 1565;

2.° Hilaire, qui continue la lignée, et dont l'article suit;

3.° François de Chanaleilles, légataire de cent livres, le 4 février 1540 ;

4.° Louise de Chanaleilles, femme de Claude du Bois, du lieu de Mayras, légataire de son père ;

5.° Marguerite de Chanaleilles ;

6.° Jeanne de Chanaleilles ;

Ces deux dernières, légataires chacune de deux cents livres, payables le jour de leur mariage.

Enfans naturels :

I. Antoine de Chanaleilles ;

II. Jean de Chanaleilles ;

Auxquels leur père légua la nourriture et l'habillement, voulant en outre que Jean fût élevé aux écoles, pour apprendre science et doctrine.

X. Hilaire de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin et de la Valette, épousa, par contrat passé le 26 juillet 1556, devant Claudet Ardit, de Saint-Laurens, et Claude de Laval, de Jaujac, Notaires royaux, Claude d'Agrain, fille de feu Gaspard d'Agrain, Seigneur des Ubaz, et de Marguerite de Prunet, laquelle constitua à sa fille 900 livres tournois en dot, et 120 livres pour ses robes et habillémens nuptiaux. Les armes d'Agrain sont : d'azur, au chef d'or. Hilaire de Chanaleilles fit, le 10 février 1563, son testament, par-devant François de Langlade, notaire royal de Jaujac, et un codicille, le 28 avril 1565, par-devant Gilbert

de Langlade, fils de feu François de Langlade. par lequel il choisit sa sépulture dans la chapelle de la Maison du Pin, en l'église de Fabras. Il fut père de :

1.° Jean de Chanaleilles, mort sans postérité;

2.° Gaspard de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin de la Saumès, auteur de la branche de la Saumès, rapportée plus loin;

3.° Balthazard de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin, qui fit son testament le 6 juin 1625. Il avait épousé, le 2 octobre 1583, Louise de Castrevieille, de laquelle il eut :

A. François de Chanaleilles, Seigneur de la Valette, Baron de Retourtour et des États du Vivarais, marié avec Anne du Vergier, de laquelle il n'eut que deux filles, savoir :

A. Louise-Geneviève de Chanaleilles, mariée le 26 décembre 1630, par contrat passé devant Escoffier, notaire royal à Lamastre, avec François-Christophe de Tournon, Chevalier, Seigneur de Meyres, de Desaignes et du Vergier, baron de la Mastre, fils de François de Tournon, *dit* de Meyres, Chevalier, Seigneur de Meyres et de Rouveyrolles, et de Suzanne de Barjac, sa première femme; il fut stipulé dans le contrat de mariage qu'il prendrait le nom et les armes de Chanaleilles, ainsi que leur postérité;

B. Félice de Chanaleilles, marié, le 18 février 1642, avec César de Lestrange,

Chevalier, Seigneur de Groson, fils de Jean de Lestrange, Chevalier, Seigneur du même lieu;

4.° Jean-Claude de Chanaleilles, dont l'article suit;

5.° Marguerite de Chanaleilles, légataire de son père, le 10 février 1563, mariée avec Jean Rostaing, docteur ès-droit, de Largentière.

Fille naturelle :

Françoise de Chanaleilles, à laquelle son père fit un legs le 10 février 1563.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU VILLARD.

XI. Jean-Claude de Chanaleilles, Seigneur du Buisson, quatrième fils d'Hilaire de Chanaleilles, Seigneur du Pin et de la Valette, et de Claude d'Agrain des Ubaz, fut légataire de son père dans le codicille fait le 26 avril 1565, et dans lequel Hilaire de Chanaleilles dit qu'il lui est né un fils, depuis le testament qu'il avait fait en 1563, et qu'il lui lègue une pareille somme qu'à ses frères [1]; il transigea, ainsi que Balthasar, avec Gaspard de Chanaleilles, Seigneur de la Saumès,

[1] C'est par erreur qu'il a été cru posthume par le Baron d'Aubais, dans les *Jugemens de Noblesse du Languedoc*. Ces jugemens de maintenue de Noblesse, pour la province de Languedoc, sont imprimés dans l'ouvrage intitulé : *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, 3 vol. in-4.°, 1759.

leur frère aîné, le 13 novembre 1614, au sujet de leurs droits légitimaires, et se maria, par contrat passé devant Jacques Mathieu, notaire royal de l'ancienne retenue de Jaujac, le dernier février 1619, avec Claude de la Tour de Bains, fille de Claude de la Tour de Bains, et de Gabrielle de Gonschal. Cette maison portait pour armes : d'or, à la tour de gueules, maçonnée de sable. Jean-Claude testa le 1er avril 1629, et fut père de :

1.° Claude, dont l'article suit;

2.° François de Chanaleilles, Seigneur du Buisson, de Chaix de Beaufort, etc., demeurant à Villeneuve de Berg, marié, le 19 décembre 1655, avec Gabrielle de Teissier de Salras, dont il eut :

A. Catherine de Chanaleilles, mariée, par contrat du 3 février 1693, avec François d'Hautefort de Lestrange de Gontaut, Seigneur de Montréal, de Joannas, etc., fils de Gabriel de Hautefort, Chevalier, Baron de Lestrange, Seigneur de Montréal et de Joannas, et de Marie de Balazuc;

3.° Joseph-Benjamin de Chanaleilles, Seigneur de Lassagnes, y demeurant;

4.° Anne-François de Chanaleilles, Seigneur de la Crosse, y demeurant, maintenu dans sa noblesse avec ses frères, le 6 mars 1670. Il épousa N..... de Langlade, fille de Paul de Langlade et d'Aimée de Bonneval.

XII. Claude de Chanaleilles, Écuyer, Sei

gneur du Villard, de Villeneuve, de Ranc, de Saint-Cirgues, de Veyrières, de la Tayre, etc. demeurant au château de Villeneuve, Capitaine dans le régiment de Roussillon en 1642, épousa : 1.° le 20 octobre 1647, Isabeau de Reinaud ; 2.° par contrat passé au château du Villard, devant Laffare, Notaire royal de Saint-Cirgues-en-Montagne, le 4 juillet 1655, Marie de Langlade, Dame des Éperviers, fille de feu Scipion de Langlade, Seigneur et Baron des Éperviers, et de Louise de Tayssier. Marie de Langlade ne vivait plus le 14 septembre 1700. Langlade portait pour armes : parti : au premier, d'azur, à l'aigle d'or ; au deuxième, d'hermine. Ils eurent le fils unique qui suit :

XIII. Eustache de Chanaleilles, Seigneur du Villard, de la Villeneuve, du Roux et autres places, Baron des Éperviers, épousa, par contrat passé au château de Bavas, devant Mienneuf et Maspetit, Notaires royaux, le 14 septembre 1700, Marie-Françoise de Monteil [1], fille de Jean de Monteil, deuxième du nom, Seigneur de la Faurie, de Saint-Quentin, de Banes, de Saint-Vincent de Durfort,

[1] Tante du Vicomte de Monteil, Capitaine-Colonel des Cent Suisses de la Garde de Monseigneur le Comte d'Artois, à l'époque de la Révolution, lequel avait pour frères le Marquis de Monteil, Lieutenant-Général des armées du Roi, anciennement Ambassadeur en Pologne, et le Baron de Monteil, Vice-Amiral des armées navales, tous les trois morts sans postérité. Le Vicomte avait épousé mademoiselle de Levis-Mirepoix, et le Baron, mademoiselle de Sabran.

co-Seigneur de Boucieu-le-Roi, etc., Colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, et de Marie de Chambaud, dame de Bavas. Ce mariage fut célébré en présence de Thomas Alberti, Viguier de Bagnols, de Louis de la Baume, Seigneur de Suze, d'Étienne Girost, Gouverneur d'Orange, etc., dans la maison de Jean de Claris à Viviers. La maison de Monteil portait : d'azur, au griffon d'argent, becqué, langué et armé de gueules. Eustache fit son testament le 8 mai 1710 ; il fut père de :

1.° Charles, dont l'article suit ;

2.° Hyacinthe de Chanaleilles, Capitaine dans le régiment de Berry, tué au siége de Prague, en 1741 ;

3.° Juliette de Chanaleilles, qui vivait le 11 septembre 1724.

XIV. Charles de Chanaleilles, Chevalier, titré Marquis de Chanaleilles, Seigneur du Villard, de la Villeneuve, du Roux et autres places, Baron des Éperviers, épousa, par contrat passé au château de Mathias, paroisse de Fay, devant Rivière, notaire royal, le 11 septembre 1724, Madeleine de Chambarlhac, fille de feu Messire Charles de Chambarlhac, Chevalier, Seigneur de Fontmorette, du Monteillet et autres places, et de dame Madeleine de Rajon ; elle fut assistée à ce contrat par Messire Antoine Odde de la Tour-du-Villan, et par Messire Guillot-Joseph de la Bastie, Seigneur de Rulhier, ses oncles. La maison de Chambarlhac portait : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois co-

lombes d'argent, becquées et membrées de gueules. De ce mariage est issu le fils unique qui suit :

XV. Joseph Guillaume, Marquis de Chanaleilles, Chevalier, Seigneur du Villard, de Montpezat, du Roux, du Colombier, de Collanges, de Prunerolles, de Ventes et autres places, Capitaine de dragons au régiment de Septimanie, fit son testament olographe à Aubenas, le 19 août 1767. Il avait épousé, par contrat passé devant Joseph-Simon-Michel Gollier, Notaire apostolique à Avignon, Marie-Agathe de Durand de Rilly, morte victime du tribunal révolutionnaire d'Orange, le 16 thermidor an 2 (3 août 1794), pour avoir correspondu avec ses deux fils, émigrés, et qui était fille de haut et puissant Seigneur Messire Joseph de Durand, Chevalier, Seigneur de Rilly et de Villeblain, et de haute et puissante dame Laure-Lucrèce de Magnin de Gaste. La maison de Durand de Rilly portait : d'argent à trois maillets de gueules. De ce mariage sont issus :

1.° Charles-François-Guillaume, dont l'article suit ;

2.° Louis-Charles-Isidore de Chanaleilles, reçu, en 1787, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, qui a servi en qualité d'enseigne sur les vaisseaux de son ordre ;

3.° Joséphine-Madeleine-Benoîte de Chanaleilles ;

4.° Laure-Émilie-Madeleine de Chanaleilles ;

5.° Louise-Madeleine-Caroline de Chanaleilles;

XVI. Charles-François-Guillaume, Marquis de Chanaleilles, reçu, en 1794, Chevalier de justice honoraire, ou non profès, dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, Pair de France, ancien Capitaine des vaisseaux du Roi, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Officier de la Légion-d'honneur, Membre du Conseil-Général de l'Ardèche, lequel a épousé, en 1807, Marie-Josèphe-Rose de Carrère, fille de Messire Pierre-Jacques de Carrère, et de Marie-Josèphe-Rose de Diant; de Carrère portait: coupé: au premier, d'azur, à trois trèfles rangés d'or; au deuxième, de gueules, à l'ancre d'argent, le trabe d'or; à la fasce en divise d'argent, chargée de cinq losanges de sable. De ce mariage sont issus:

1.° Sosthènes de Chanaleilles, dont l'article suit;

2.° Gustave-Adolphe de Chanaleilles, Lieutenant au 40e de ligne;

3.° Adolphe-Gustave de Chanaleilles, Lieutenant au 11e léger.

Ces deux derniers sont jumeaux.

XVII. Sosthènes de Chanaleilles, Comte de Chanaleilles, ancien Page de Louis XVIII, Capitaine au 3e régiment de chasseurs, Membre du Conseil-Général de l'Ardèche, lequel a épousé, à Paris, le 29 mai 1832, Marie-Victurnienne-Stéphanie des Balbes de Berton de Crillon, seconde

fille du Duc de Crillon, Pair de France, Maréchal-de-Camp, Grand-Officier de la Légion-d'honneur, et de Zoé de Rochechouart-Mortemart, Duchesse de Crillon. La maison de Crillon porte: d'or, à cinq cotices d'azur; devise: *Fais ton devoir*. Madame la Comtesse de Chanaleilles est aujourd'hui Dame d'Honneur de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans. De ce mariage sont issus :

1.° Félix-Hélye de Chanaleilles;

2.° Marie-Isabelle de Chanaleilles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA SAUMÈS.

XI. Gaspard de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin, de la Saumès, de Jagonas et autres lieux, deuxième fils d'Hilaire de Chanaleilles et de Claude d'Agrain des Ubaz, fut Capitaine d'une Compagnie de cent hommes de pied, par commission du 11 mars 1587, fit deux testamens, le premier, devant Rodilh, notaire royal, le 28 mars 1617, et le second, devant Bourelli, notaire royal, le 12 octobre 1626, par lesquels il voulut être inhumé en sa chapelle, fondée en l'église de la Blachère, au tombeau de ses prédécesseurs de la maison de la Saumès. Il avait épousé: 1.° par contrat du 26 novembre 1589, passé devant Jean du Serre, notaire royal de la ville de Joyeuse, Catherine de Borne, Dame de la Saumès, dont il n'eut point d'enfans, fille de Charles de Borne, Seigneur de la Saumès, au mandement de Joyeuse, et de Catherine de la Balme, et veuve d'Anne de

Rozilhes, Seigneur de Laurac. La maison de Borne porte: d'or, à l'ours de sable, lampassé et armé de gueules; 2.° par contrat passé devant le même Jean du Serre, le 22 novembre 1601, Jeanne de Rozilhes, fille de feu Guillaume, Seigneur de Rozilhes et de Laurac, et de Jeanne de Bubos, fille de Jean, Marquis de Portes, et de Louise de Porcelet, et sœur de Louise de Budos, mariée, le 19 mars 1593, à Henri, Duc de Montmorency, Pair et Connétable de France, dont la fille, Marguerite de Montmorency, épousa, le 3 mars 1609, Henri de Bourbon, Prince de Condé[1]. Jeanne de Rozilhes fit son testament devant Pascal, notaire de Joyeuse, le 3 septembre 1632, étant alors veuve de Gaspard de Chanaleilles. De ce dernier mariage sont issus:

1.° Claude de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur de la Saumès, Baron de Jagonas. Il était Capitaine au régiment de Languedoc, le 13 décembre 1632; obtint une Compagnie dans le régiment du Roure, en 1636, et servit au siége de Fontarabie et au secours de Salces, ainsi que l'atteste un certificat du Prince de Condé, du 20 octobre 1639. Il avait épousé, 1.° par suite d'accord fait par son père, le 3 novembre 1610, Marguerite de Saint-Haon, fille de Noble Claude,

[1] Par cette alliance, Jean-Louis de Chanaleilles, Comte de la Saumès, qui fit les preuves de cour en 1785, se trouva parent, du septième au huitième degré, avec Monseigneur le Prince de Condé et Monseigneur le Prince de Conty.

Seigneur de Saint-Haon, de Jagonas en partie et autres places, et d'Antoinette de Gaultier; 2.° Catherine Roquard[1], fille de Jacques Roquard, co-Seigneur de le Garde-Paréol et de la Motte, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII, Conseiller-d'État, et d'Antoinette de Montfaucon de Levis. Claude de Chanaleilles n'ayant point d'enfans, fit son testament, le 28 décembre 1639, en faveur de sa mère et de Guillaume son frère;

2.° Guillaume III, qui continue la lignée, et dont l'article suit;

3.° Joachim de Chanaleilles, qui fut reçu au nombre des Pages du Grand-Maître de l'Ordre de Malte, suivant la commission nommée pour ses preuves, le 4 juin 1624;

4.° Antoine-Hercule de Chanaleilles, Seigneur de Servières, qui était Enseigne de la compagnie colonelle du régiment du sieur de Castrevieille, en garnison à Montauroux, en Provence, lorsqu'il fit son testament le 28 novembre 1636;

5.° Catherine de Chanaleilles, légataire de son père le 28 mars 1617, et de sa mère le 4 septembre 1632.

XII. Guillaume de Chanaleilles, troisième du

---

[1] Catherine Roquart épousa en secondes noces, le 1er mars 1642, Guy Pape, Baron de Saint-Auban et de Sahune, en Dauphiné, et fut nommée, par brevet du 9 décembre 1658, Dame d'Honneur de la Reine Anne d'Autriche.

nom, qualifié haut et puissant Seigneur, ainsi que les aînés de ses descendans, Chevalier, Comte de la Saumès, Baron de Jagonas et du Sault, Seigneur de Baubiac, de Vernon et autres lieux, Capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied au régiment du sieur de la Vernède, par commission du 31 juillet 1632, fut maintenu dans son ancienne extraction noble, par ordonnance de M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc, rendue à Montpellier, le 6 mars 1670, et fit son testament en son château de la Saumès, devant Motte, notaire royal, le 13 décembre 1678, testament par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses prédécesseurs, dans la chapelle qu'ils avaient fondée en l'église paroissiale de Saint-Julien de la Blachère. Il avait épousé, par contrat passé à Saint-Andéol, le 26 septembre 1655, devant Étienne Motte et Antoine Espiard, notaires royaux, Jeanne de Gabriac, qui testa au château de la Saumès, le 15 juillet 1714, fille de Joachim de Gabriac, *dit* de Barjac, Seigneur du Sault, co-Seigneur du bourg Saint-Andéol et de Saint-Marcel d'Ardèche, et de feu Françoise de Banes d'Avejan. Les armes de Gabriac sont : de gueules, à sept losanges d'or. Leurs enfans furent :

1.° Guillaume de Chanaleilles, Chevalier, Comte de la Saumès, Baron de Jagonas, du Sault et autres places, décédé, avant le 24 mars 1701, Lieutenant du Roi en la province de Languedoc, sans enfans du mariage qu'il avait contracté avec Antoinette Charreton, veuve en premières noces

de Jean-Baptiste de Hillerin, Chevalier, Seigneur de Bazoches, Conseiller au parlement ;

2.° Jean-Baptiste, qui continue la lignée, et dont l'article suit ;

3.° Jeanne-Marie de Chanaleilles, demoiselle de la Saumès, à laquelle son père légua dix mille livres ;

4.° Gabrielle, qui, ainsi que ses sœurs Marie et Jeanne, eut un legs de dix mille livres ;

5.° Marie de Chanaleilles, femme de Guillaume de Ginestous, co-Seigneur de Vernon, fils d'Anne de Ginestous, Seigneur de Vernon, et de Diane de Goys de Corbières. Elle ne vivait plus lors du testament de sa mère ;

6.° Jeanne de Chanaleilles, veuve, en 1718, de Jean-Louis de Pons, Chevalier, co-Seigneur de la Garde-Paréol et de la Motte ;

7.° Marie-Anne de Chanaleilles, religieuse au couvent des Ursulines du bourg Saint-Andéol, en 1678.

XIII. Jean-Baptiste de Chanaleilles, Comte de la Saumès, Seigneur et Baron de Jagonas, du Sault, du Pouget, co-Seigneur du château et mandement de Vernon, de la ville des Vans, du mandement de Naves, de Casteljau et autres places, fut connu, du vivant de son frère aîné, dont il devint héritier, sous le nom de *Chevalier de la Saumès*. Il servait depuis deux ans et neuf mois dans la première compagnie des Mousquetaires, lorsque le Roi lui donna, le 26 avril 1693, une

Compagnie de cavalerie au régiment de Fiennes. Il était Lieutenant de Roi de la province de Languedoc au département du Haut-Vivarais et du Velay [1], lorsqu'il transigea, le 24 mars 1701, avec Antoinette Charreton, sa belle-sœur, sur la liquidation de ses droits. Par contrat passé à l'Argentière, le 23 juin 1701, devant Antoine Chaunac et Rostaing Boyer, notaires royaux, le Comte de la Saumès épousa Louise de Largier, fille de Noble Jean de Largier, et de feu dame Marie Doriple. Les armes de Largier sont : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une tour du même. Ils firent leur testament mutuel au château de la Saumès, devant Salel, notaire royal, le 23 avril 1721. Elle se remaria, avant le 11 novembre 1738, avec François d'Ysarn, marquis de Villefort, et fit un second testament au château de la Saumès, le 18 septembre 1750, devant Billet, notaire royal. Jean-Baptiste de Chanaleilles fut père de :

1.° Guillaume-Joseph, dont l'article suit ;

2.° Jeanne de Chanaleilles, Religieuse bénédictine à Aubenas en 1750 ;

3.° Marie-Anne de Chanaleilles, veuve, en 1750, d'Alexandre de Chambaud, Seigneur de Saint-Lager ;

4.° Madelaine de Chanaleilles, légataire de sa mère, en 1721.

---

[1] Il avait prêté serment au Roi pour cette charge dès le 17 septembre 1697.

XIV. Guillaume-Joseph de Chanaleilles, Chevalier, Marquis de la Saumès, Baron de Ribes, Seigneur de Saint-André-la-Champ, du Sault, de Planzolès, du Petit-Paris, etc., co-Seigneur du château et mandement de Vernon, de la Blachère, de la ville des Vans, du mandement de Naves dans l'Uzège, de Jalavoux et de Ternes, dans le Velay, Mousquetaire, puis Officier au régiment du Roi, infanterie, épousa, par contrat du 12 novembre 1738, passé devant Barthélemy, Notaire royal de la ville du Puy, Marie-Gabrielle-Claudine Bernard de Jalavoux, qui fit son testament à Joyeuse, devant Louis Taulède, Avocat et Notaire royal de Saint-Alban, le 21 avril 1782. Elle était fille de Pierre Bernard, Écuyer, Baron de Jalavoux, Seigneur des Ternes et autres places, et de Claudine de Borie. Les armes de Bernard de Jalavoux sont : d'argent, à l'écureuil rampant de gueules; au chef d'azur, chargé d'un cor de chasse d'or, lié d'argent. Leurs enfans furent :

1.° Jean-Louis, dont l'article suit;

2.° Pierre-Régis de Chanaleilles, Chevalier de la Saumès, né à Joyeuse le 18 mai 1742, Enseigne au régiment de Normandie le 21 août 1759, Lieutenant au mois d'août suivant, Capitaine le 4 mai 1771, Capitaine-commandant des chasseurs du régiment de Neustrie le 28 février 1778, Chevalier de l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis le 21 avril 1783, Major du régiment de Flandres le 15 avril 1784;

3.° Joseph-François de Salles de Chanaleilles,

Religieux bénédictin, Prieur de Lurcy-le-Bourg;

4.° Jean-Baptiste de Chanaleilles, Lieutenant au troisième régiment de chasseurs à cheval, marié avec N.... de Cadoëne de Gabriac, dont il a eu trois enfans;

5.° Joseph-Guillaume de Chanaleilles, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Vicaire-général du diocèse de Nancy;

6.° Pierre-Joseph de Chanaleilles, Prêtre, Vicaire-général du diocèse de Viviers;

7.° Marie-Anne de Chanaleilles;

8.° Jeanne-Gabrielle de Chanaleilles;

9.° Louise-Claudine de Chanaleilles.

Ces trois dernières étaient vivantes en 1785.

10.° Marie-Claudine de Chanaleilles, Religieuse à l'Abbaye d'Aubenas;

11.° Marie-Madeleine de Chanaleilles, Religieuse à l'Argentière.

XV. Jean-Louis de Chanaleilles, Chevalier, Comte de la Saumès, né le 15 mai 1743, Capitaine au régiment d'Auvergne, Major du second régiment d'État-Major, puis Chef de bataillon, décédé en 1822. Il fit, le 29 novembre 1777, les preuves de noblesse devant les Commissaires des États de Languedoc, pour y siéger en qualité d'envoyé de la Baronnie de Castelnau d'Estretefons, preuves qu'il remonta au delà de l'année 1274. Il fit également, au mois de mai 1785, par-devant M. Chérin, Généalogiste du cabinet des Ordres du Roi, les preuves exigées pour monter dans les carrosses

du Roi et suivre Sa Majesté à la chasse, honneur qui lui fut accordé le 3 novembre de la même année. Il épousa : 1.° Marie-Rose du Vidal de Montferrier, qui portait pour armes : d'or, au sautoir échiqueté de deux tires d'argent et de sable, cantonné de quatre quintefeuilles de gueules ; 2.° par contrat passé devant Duclos Dufresnoy et son confrère, notaires au Châtelet de Paris, le 17 juin 1780, Madeleine Gerbier de Franville, fille de Pierre-Jean-Baptiste Gerbier, Chevalier, Avocat au Parlement, Conseiller de Monsieur, frère du Roi, en tous ses conseils, Intendant de ses maisons, domaines et finances, Seigneur du marquisat de Franville et autres lieux, etc. Il n'a pas eu d'enfans de ces deux mariages.

Armes : *d'or, à trois lévriers de sable courants l'un sur l'autre, colletés d'argent.*

Couronne de Marquis.

Tenans : *deux anges.*

Devise : FIDELITER ET ALACRITER.

Cri : *Canes ligati.*

Cimier : *une tête de cheval.*

Ces armes sont citées au mot *l'un sur l'autre* dans l'*Encyclopédie* in-4.°, édition de 1778.

MAISON

DE MONET DE LA MARK,

SEIGNEURS ET BARONS DE SAINT-MARTIN, DE SOMBRUN, DE PONTAC, DE BAZENTIN, ETC.

Cette maison n'a cessé d'occuper un rang distingué dans l'ordre de la Noblesse de la Province de Béarn, dont elle est originaire, et où elle possédait depuis plusieurs siècles, un nombre de Fiefs et de Seigneuries qui attestent son importance et qui la plaçaient au nombre des Barons de cette province, avec tous les droits et priviléges attachés à ce titre.

Les services qu'elle a rendus au Prince et au Pays, dans l'exercice des charges et emplois militaires, sont constatés de la manière la plus honorable par plusieurs lettres-patentes de nos Rois et par diverses commissions dans lesquelles la plupart de ses membres sont signalés comme Capitaines et Gouverneurs de places fortes, Guidons de la Gendarmerie du Royaume de Navarre sous le Roi Henri IV, Mestres de camps de Dragons, Pages et Gentilshommes ordinaires de la Chambre du Roi.

Elle s'est divisée en plusieurs branches qui se

sont répandues en diverses Provinces de France, telles que Picardie, Flandres et Champagne, sous les noms distinctifs des Seigneuries qui leur étaient propres, d'Ast, de Saint-Martin, de La Marck, de Sombrun, de Bazentin, de Bouscat, de Lorgues et de Salles.

Elle a formé des alliances avec les maisons les plus illustres et les plus anciennes de France, telles que celles de Béarn-la-Caze, de Caussade, de Cassagnet-Tilladet-Fimarcon, de Durfort, de Castelbajac, d'Armagnac, de Fécamps, de Lyonne, d'Hautecloque, de Wasservas (maison des plus considérables des Pays-Bas), de Navailles-Mirepoix, etc.

Lors des guerres de Religion qui ont désolé les Provinces Méridionales de la France, cette famille a subi des persécutions et des désastres dans ses propriétés, qui l'ont forcée à se réfugier en Espagne, après l'incendie et le pillage de ses Domaines, Châteaux et Manoirs, la confiscation de tous ses biens et la destruction de ses chartriers, titres et papiers; dans sa retraite en Espagne, cette maison s'empressa de faire constater par les autorités de ce Royaume son état et ses droits comme Noble d'origine, et, à cet effet, il fut dressé, le 5 octobre 1632, une enquête par l'Official de Tarbes, en conséquence d'une lettre du 12 septembre de la même année, écrite à l'Évêque de ce Diocèse, par les inquisiteurs du Royaume d'Aragon. Le résultat de ladite enquête fut : « que la Noblesse de la maison « de Monet remontait à la plus haute ancienneté « et qu'elle jouissait dans la province de Béarn,

« de tous les droits, priviléges et prérogatives des « autres maisons nobles du pays; qu'elle possédait « encore des droits considérables et des cens dans « la ville de Pontac, qu'elle avait sa sépulture dans « l'église paroissiale et collégiale dudit Pontac, avec « droit de séance dans le chœur de ladite église; « que cette famille avait été persécutée par la reine « de Navarre, qui soutenait le parti des hérétiques » qui avaient brûlé les châteaux et manoirs de la « maison de Monet, ainsi que tous ses papiers et « meubles. » Il intervint un arrêt de la cour du roi d'Aragon, en date du 17 mars 1654, qui porte que les descendans de noble Dominique de Monet jouiront des priviléges des autres Nobles dudit Royaume d'Aragon; la destruction bien constatée des titres et papiers de cette maison nous force de ne commencer sa généalogie qu'à :

I. Laurent de Monet, Écuyer, qui fut père de:

II. Bernard de Monet, Écuyer, Capitaine du Château de Lourdes, en 1547, sous le règne d'Henri-d'Albret, deuxième du nom, Roi de Navarre; il épousa Marie de Cassagnet, d'une des plus illustres maisons d'Armagnac, connue depuis sous les noms de Marquis de Tilladet et de Fimarcon; de ce mariage sont issus :

1.° Étienne Ier, dont l'article suivra;

2.° Dominique de Monet, qui se réfugia en Espagne avec son frère Étienne, à cause de la persécution de Jeanne, Reine de Navarre; il s'y

maria. Un arrêt de la Cour du Roi d'Aragon, rendu le 17 mars 1654, porte que les descendans de noble Dominique de Monet jouiront des priviléges des autres Nobles de son Royaume;

III. Étienne de Monet, premier du nom, Écuyer. La Reine de Navarre Jeanne d'Albret, ayant embrassé avec ardeur le Calvinisme, et se trouvant par son veuvage, en 1562, maîtresse absolue de son Gouvernement, fit peser sur les Catholiques de son Royaume des persécutions telles, que la plupart d'entre eux furent obligés de chercher un asile en Espagne; Étienne de Monet fut de ce nombre, et il obtint un arrêt de la cour du roi d'Aragon qui le reconnaît comme ancien gentilhomme; mais à la mort de la Reine Jeanne, il rentra dans ses propriétés; il épousa, par contrat du 17 août 1549, Marguerite de Béarn de la Caze, de laquelle il laissa le fils qui suit :

IV. Pierre de Monet, premier du nom, Écuyer, Seigneur de la Marck (aliàs la Marque), Baron de Saint-Martin, Seigneur d'Ast et de Sombrun, servait avec les autres Gentilshommes de la province de Bigorre et celle de Béarn, dans les armées d'Henri III, Roi de Navarre (depuis Roi de France, sous le nom d'Henri IV), il eut l'honneur de porter le Guidon des gendarmes de ce Prince, à la bataille d'Ivry, gagnée par Henri IV, le 14 mars 1590; l'affaire fut sanglante, Pierre de la Marck y fut tué, et Henri Pot de Rhodes, qui portait la Cornette blanche du Roi, y reçut un coup de feu qui le

rendit aveugle et le força de s'écarter, ce qui fit croire à l'armée que la bataille était perdue; mais le Roi se porta bientôt dans tous les rangs et y fit renaître la confiance et la valeur; c'est à l'occasion de cette bataille que ce Prince avait dit à ses troupes : « Si vous perdez vos Enseignes, ralliez-vous « à mon Panache blanc; vous le trouverez toujours « dans le chemin de l'honneur et de la gloire. » Pierre de Monet avait épousé, en 1582, Mademoiselle Jeanne de Caussade, d'une des plus illustres et anciennes Maisons de la Guienne; de ce mariage vinrent les enfants qui suivent :

1.° Étienne II, dont l'article viendra;

2.° Joseph de Monet, Chevalier, Seigneur d'Ast, de Saint-Martin et de Sombrun, Gentilhomme de la Chambre du Roi; il obtint à raison de ses services militaires une pension du Roi, par brevet du 3 juin 1621 et un don de 3,000 livres, le 4 août 1622, toujours en considération de ses services; le Grand Prévôt de France lui permit et à quatre des siens de porter des armes à feu, par lettres du 12 mai 1623. Ramond de Caussade, son oncle maternel, lui fit un acte de donation sous la date du 29 mars 1628, il fut déchargé de la taxe des francs fiefs, par jugement du 2 juillet 1660 (on déchargeait de cette taxe les familles dont l'origine était chevaleresque), il mourut le 20 juin 1678; et avait épousé, le 6 janvier 1633, Françoise de Médrano, fille d'Antoine, Baron de Médrano et de Jeanne de Cassagnet-Tilladet; de son mariage sont issus :

A. Antoine de Monet, Chevalier, Seigneur de Sombrun; il obtint, le 13 décembre 1694, un arrêt qui le maintient, lui et toute sa postérité, née et à naître, en légitime mariage, dans sa noblesse d'ancienne extraction et dans les priviléges dont jouissent les autres nobles du royaume; il est dit dans cet arrêt que la noblesse de la Maison de Monet est publiquement reconnue dans la province de Guyenne. Il épousa, le 11 février 1662, Marie de Cours, fille de Jean de Cours, Seigneur de Saint-Gervasy et de Montlezun; de ce mariage sont issus:

a. Marc de Monet, Lieutenant au régiment de Clérembaut, qui fut tué au siége de Coni;

b. Louis de Monet, Lieutenant au régiment de Piémont;

B. Philippe de Monet;

C. Joseph de Monet, qui embrassa l'état ecclésiastique;

D. Pierre de Monet;

E. Jeanne de Monet, Religieuse à Tarbes;

F. Marie de Monet, femme de Louis de Durfort, Baron de Castelbajac, de laquelle il eut postérité.

V. Étienne de Monet de la Marck, troisième du nom, Chevalier, Baron de Saint-Martin, obtint du Roi Louis XIII, en considération de ses services, une pension de 2,000 livres, par brevet du 30 juin

1621, avec des lettres d'abolition à l'occasion de la mort de trois personnes qu'il avait tuées au service du Roi, dans une rencontre en Béarn. Il mourut en 1628 et avait épousé, le 17 mai 1642, Marie de la Marque, fille de Guillaume de la Marque, aliàs de la Marck, Seigneur de Brétauche, et de demoiselle Claude de Paron. De ce mariage sont issus les enfants qui suivent :

1.° Henri de Monet, Chevalier, Baron de Saint-Martin, qui épousa : 1.° Catherine de Mirepoix-Navailles, de laquelle il n'eut pas d'enfants; 2.° le 5 juin 1634, Marguerite de Germenaud, qui le fit père de :

A. Gilles-Laurent de Monet, Chevalier, Baron de Saint-Martin, qui fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction par jugement de l'Intendant de Bordeaux du 25 septembre 1711; il mourut le 24 juillet 1736 et avait épousé, le 5 décembre 1685, Aimée de Laur, issue des premiers Barons du Béarn, et laissa pour fils :

a. Louis de Monet, Baron de Saint-Martin, qui vivait en 1736;

B. Jean-Jacques de Monet de Saint-Martin, Écuyer, mort en 1676;

C. N..... de Monet, Écuyer, Seigneur de Barlest, Lieutenant au régiment de Rambures en 1673;

D. Joseph de Monet, *dit* le Chevalier de Saint-Martin, qui fut maintenu dans sa no-

blesse d'ancienne extraction par jugement de M. de Lamoignon, Intendant de Bordeaux, le 25 septembre 1711. Il avait épousé Louise d'Asson, qui mourut le 29 juillet 1736;

E. Louis de Monet, ecclésiastique;

F. Marie de Monet, Religieuse de l'ordre de Sainte-Claire;

G. Paule de Monet, mariée, en 1674, à M. Vivès de Bauregard, Lieutenant de cavalerie;

2.° Philippe, premier du nom, dont l'article suivra;

3.° Ramond-Jean de Monet, Seigneur de Bouscat, qui épousa, le 11 mars 1639, Jacquette d'Armagnac, fille de Jean-Jacques d'Armagnac de Laredan, Seigneur de Horgues; de ce mariage sont issus :

A. Jean-Jacques de Monet, Seigneur de Horgues;

B. Louis de Monet, Seigneur d'Ainé, né le 28 novembre 1696, maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction, par jugement de l'Intendant de Bordeaux, du 25 septembre 1711;

C. Paul de Monet.

VI. Philippe de Monet de la Marck, premier du nom, Chevalier, Baron de Saint-Martin, de Bazentin et du fief de Hochequets, né le 25 mai

1628, servit avec distinction dans les guerres de son temps, fut Major du régiment d'Herbouville, en 1654, époque à laquelle le Roi, par ses lettres du 25 février, lui concède la paie d'un soldat en chaque compagnie dudit régiment, à toutes les montres ou revues qui en seraient faites. Il fut nommé, par commission du Roi, du 14 avril 1680, Commandant et Gouverneur des villes et château de Dinant; il obtint, le 18 mars 1685, des Bourguemestres de cette ville, un certificat qui atteste que, pendant les cinq années qu'il avait commandé dans cette place, il avait fait constamment observer la plus exacte discipline. Il fut fait Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 1er février 1694. Il avait épousé, le 14 juin 1656, Catherine de Fécamp, fille d'Alexandre de Fécamp, Seigneur de Fromentel, Lieutenant-Colonel au régiment d'Hocquincourt; de ce mariage sont issus :

1.° Philippe II, dont l'article suivra;

2.° Alexandre de Monet, *dit* le Chevalier de Saint-Martin, Lieutenant au régiment de Feuquières, puis Commandant d'un bataillon du régiment du Roi; il mourut le 27 mai 1692;

VII. Philippe de Monet de la Marck, deuxième du nom, Chevalier, Baron de Saint-Martin, Seigneur de Bazentin et du Hamel, Capitaine au régiment de Rambures, en 1672, et ensuite au régiment de Feuquières, où il servit pendant dix-huit ans; il épousa, le 17 juin 1697, Magdeleine de

Lyonne, fille de Henri de Lyonne, Comte de Seron, Maréchal des camps et armées du Roi, et de Françoise de Selvois; de ce mariage est issu :

VIII. Philippe-Jacques de Monet de la Marck, Chevalier, Baron de Saint-Martin, Seigneur de Bazentin, né le 16 février 1702, Lieutenant au régiment de Conty, infanterie, en 1720. Il épousa, le 27 janvier 1727, Marie-Françoise de Fontaines de Chassignolles, fille de Charles de Fontaines et de Marie de Parthenay de Berny, petite-fille de François de Parthenay, Commandant du château de Péronne, et de Françoise Saquespée. De ce mariage il laissa les enfants qui suivent :

1.° Louis-Philippe de Monet, dont l'article viendra;

2.° Jean-Antoine-Bernard de Monet, né le 20 novembre 1730, Lieutenant au régiment Laval, par brevet du 15 novembre 1746. Il était premier Lieutenant de son régiment, dit alors Cambis; au siége de Berg-op-Zoom, il fut commandé pour un détachement, et fut fait prisonnier et conduit à Bréda, où il mourut de ses fatigues;

3.° Philippe-François de Monet, *dit* le Chevalier de Bazentin, naquit et fut baptisé le 30 janvier 1740. Il fut pourvu d'une charge d'Enseigne au régiment de Cambis, par brevet du 29 juillet 1753; il a été Capitaine au même régiment,

puis Major de la place de Péronne; il a fait les guerres d'Amérique, il est mort sans postérité;

4.° Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet de la Marck, né le 1er août 1744; savant naturaliste auteur de la *Flore française* et de divers ouvrages fort estimés, il fut Membre de l'Académie française, puis de l'Institut; il a laissé des enfans;

5.° Marie-Anne-Françoise de Monet, née le 9 mars 1728, baptisée le lendemain. Elle fut mariée, par contrat du 17 novembre 1750, à Messire Claude-Joseph-Barnabé de Witasse, Chevalier, Capitaine de cavalerie à la suite des chevau-légers de la garde du Roi, fils du feu Messire Jean-Jacques de Vitasse, Chevalier, Seigneur de Vermandovillers, Omissy, Vilcomte, Gaucourt, etc., et de Dame Marie-Jeanne de Fontaines, sa veuve, ledit futur, frère de Messire Louis-Jacques de Witasse de Gaucourt, et de Marie-Jeanne de Witasse, mariée à M. de Fay; et cousin de Nicolas de Witasse, Chevalier, Seigneur de Bussu, Dompierre, Soiecourt, etc., et de M. de Ville, Chevalier, Seigneur de Wauvillé. Ils vivaient l'un et l'autre en 1757;

6.° Marie-Charlotte de Monet née le 8 décembre 1790, baptisée le lendemain, Religieuse aux Dames du Moncelle à Pont-Sainte-Maxence;

7.° Marie-Louise de Monet, née et baptisée le 23 juin 1732, Religieuse aux Dames de l'Annonciade;

8.° Charlotte-Françoise de Monet, *dite* Mademoiselle de Bazentin, née le 3 et baptisée le 6 décembre 1734, vivante en 1757;

9.° Marie-Charlotte-Pélagie de Monet, *dite* Mademoiselle de Saint-Martin, née le 18 et baptisée le 19 avril 1736, en la paroisse de Martinpuis.

10.° Marie-Charlotte-Pélagie, la jeune, née et baptisée le 18 septembre 1737, morte jeune.

IX. Louis-Philippe de Monet de la Marck, Chevalier, Seigneur de Bazentin, etc., né le 27 janvier 1729, fut page de la Chambre du Roi (S. M. Louis XV), en 1740, ensuite Officier dans le régiment de Mortemart en 1741; il fut fait Lieutenant en second en la première compagnie dudit régiment de Mortemart, par brevet du 7 janvier 1742. Il fut nommé Enseigne dudit régiment, par brevet du 6 octobre de la même année; et fut fait Lieutenant au régiment du Comte de Laval, par brevet du 22 août 1743, Capitaine audit régiment, par commission du 18 janvier 1746. Il était Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, et avait épousé, par contrat du 18 février 1757, Demoiselle Catherine-Élisabeth-Julie de Wasservas, d'une illustre Maison d'Allemagne, qui avait été élevée au titre de Baron de l'Empire, et dont une branche s'est établie en Artois et y possédait la terre et Seigneurie d'Haplincourt; elle était fille de Messire Philippe-

François de Wasservas, et de Dame Catherine de Linart; cette famille a formé des alliances avec les Maisons de Bethencourt, de Saint-Waast-d'Honnecourt, de Beaufort, de Lannoy, etc., etc. De ce mariage sont issus :

1.° Philippe-Adrien dont l'article viendra;

2.° Louis-Jean-Baptiste de Monet de la Marck, né le 1er février 1767, mort en 1836, laissant postérité;

3.° Louis-Philippe de Monet de la Marck, Mestre-de-Camp de dragons, mort en 1806, épousa, 1.° N.... de Rilliard; 2.° N.... de Bédé, de laquelle il laissa postérité;

4.° Catherine-Philippe-Julie de Monet de la Marck, qui épousa : 1.° Henri-Évrard, Baron de Wasservas, Seigneur d'Haplincourt; 2.° le 2 février 1796, François-Louis-Joseph, Comte de Hauteclocque, Chevalier, d'une Maison des plus anciennes de l'Artois, dont postérité.

X. Philippe-Adrien de Monet, Chevalier de la Marck, né le 26 janvier 1766, fut reçu, en vertu de ses preuves de Noblesse, au Collége Royal de La Flèche en l'année 1775; il a épousé, le 7 août 1799, Marie-Francoise-Cécile Le Carlier de Ronchères, fille de Messire Charles Le Carlier, Écuyer, Seigneur de Ronchères et de Colligy, Chevalier de Saint-Louis, dont les armes étaient : parti : au 1er, d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de

gueules; au 2e, de sable, à la roue d'or. De ce mariage est issu :

XI. Ambroise-Adolphe-François-Philippe, Baron de Monet de la Marck, né à Soissons, le 16 juillet 1801.

Armes : écartelé : au 1er et 4e, d'azur, au lion d'or; au 2e et 3e, d'or, à trois colonnes de sable; au chef de gueules chargé de trois roses d'argent.

Couronne de Marquis.

Supports : deux lions.

MAISON

DE

LE PORCQ D'HERLEN.

La Maison le Porcq a possédé, dans la province du Boulonnais, les seigneuries d'Ausque, de la Cassioc, d'Imbrethun et d'Herlen : elle a été confirmée dans sa Noblesse par jugement de maintenue, rendu par M. de Bernage, Intendant du Boulonnais, en date du 8 avril 1716 [1].

Cette famille avait son tombeau dans l'église de

---

[1] On trouve des traces de ce nom dès le XIIIe siècle :

Jeanne le Porcq épousa Jean de Bernehart, Seigneur de la Bouchardière et de la Gaubertière ; de ce mariage vint :

Jeanne de Bernehart, qui épousa, le 7 avril 1407, Alain du Bailleul, Chevalier, Seigneur dudit lieu, aïeul du Marquis du Bailleul, Baron de Goron, Seigneur de Coûesme et de Lucé, d'une des plus illustres Maisons du Maine ;

Pierre le Porcq, Écuyer, Seigneur de Mehubert, qui fut père de :

Georgette le Porcq, qui épousa, le 3 juin 1466, André de Courtoux, Écuyer, Seigneur de Beauvais ;

la ville Boulogne-sur-Mer, où furent inhumés la plupart de ses membres des deux sexes, parmi lesquels nous citerons :

I. Pierre le Porck, Seigneur d'Ausque; qui fut père de :

1.° Philippe, dont l'article suivra ;

2.° François le Porcq, Seigneur de la Cassioc ;

3.° Marie le Porcq, qui épousa Messire de Parenty, Seigneur de Warinquezelle.

II. Philippe le Porcq, Écuyer, Seigneur d'Imbrethun, qui mourut le 13 septembre 1714; il avait épousé Jeanne le Dieu, qui portait pour armes : *de gueules, à trois étoiles d'argent, posées 2 et 1*. Il laissa de ce mariage les enfans qui suivent :

1.° Victor le Porcq, qui continua la branche aînée;

2.° Hugues le Porcq, souche de la deuxième branche rapportée plus bas;

3.° Louis-Marie le Porcq, qui a formé la troi-

Jacques le Porcq, Écuyer, Seigneur de la Chesnaye, qui fut père de :

Guyonne le Porcq, qui épousa, le 19 janvier 1476, Guillaume de Châteaubriand, Chevalier, Sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand, de Montafilant, de Gaure et de Candé, Chambellan du Roi Louis XII; de ce mariage vinrent deux fils, Gilles et Jean de Châteaubriand, qui ne laissèrent pas de postérité.

sième branche *dite* des Seigneurs d'Herlen, également rapportée plus bas ;

4.° Jeanne-Élisabeth le Porcq d'Imbrethun, née en septembre 1677, fut mariée, par contrat du 12 février 1698, à Antoine d'Ampleman, deuxième du nom, Vicomte d'Olfus, Seigneur d'Ampleman et de la Cressonnière, le 28 février 1687, Capitaine au régiment de Provence, en 1696, Chevalier des Ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Montcarmel et de Saint-Lazare : elle mourut à Boulogne-sur-Mer, le 14 octobre 1702 et fut inhumée dans le caveau de la Maison le Porcq d'Imbrethun, sis en l'église de ladite ville. Elle fut mère de Marc-Antoine d'Ampleman, Vicomte d'Olfus, qui épousa, en premières noces, Marie-Françoise-Josèphe d'Érigson ; 2.° en 1732, Marie-Françoise Huguet de Sémonville, fille de Pierre Huguet de Sémonville. Cette alliance, selon le *Dictionnaire de la Noblesse*, tome 1er, page 242, fait MM. d'Ampleman proches parents de Mesdames la Comtesse d'Estrade, de la Maréchale Duchesse de Biron, de la Duchesse d'Ancenis et du Duc de Charost. Leur aïeul maternel portait le même nom et les mêmes armes de la mère de Mesdames de Biron et d'Ancenis, dont ils étaient cousins-germains. Ils sont aussi alliés aux maisons de Choiseul et de la Rochefoucauld ;

5.° Anne-Antoinette le Porcq, femme de François le Caron, Écuyer, sieur de Varennes ;

6.° Marguerite le Porcq, mariée à François de Villecocq, Écuyer, sieur de Rinxent.

III. Victor le Porcq, Écuyer, Seigneur d'Ausque, né en 1671, épouse, le 16 octobre 1695, Marie Mallet. De ce mariage sont issus :

1.° Hugues-Victor, né le 9 mars 1698 ;

2.° Antoine ;

3.° Marie-Élisabeth, née le 15 août 1699 ;

4.° Victoire-Françoise-Louise, née le 11 mars 1709.

DEUXIÈME BRANCHE.

III. Hugues le Porcq, sieur d'Imbrethun, né le 14 novembre 1671. Il avait épousé, le 6 janvier 1695, Élisabeth de Mutinot, fille d'Achille de Mutinot et d'Élisabeth de Camp-Major ; de ce mariage sont issus :

1.° Hugues-Toussaint, né le 7 octobre 1697 ;

2.° Pierre-Louis, né le 12 août 1701 :

3.° Bernard, né le 13 octobre 1704 ;

4.° François, né le 11 avril 1711 ;

5.° Marguerite-Élisabeth, née le 2 août 1705.

TROISIÈME BRANCHE DITE DES SEIGNEURS D'HERLEN.

III. Louis-Marie le Porcq, Écuyer, Seigneur d'Herlen, né en 1674 ; avait épousé le 10 juillet

1700, Madeleine-Catherine Mutinot, sa belle-sœur. Il laissa de ce mariage :

1.° Louis-Marie le Porcq, né le 20 octobre 1706;

2.° Élisabeth, née le 27 janvier 1701;

3.° Marie-Madeleine-Toussaint, née le 10 avril 1704.

IV. Louis-Marie-Bertrand le Porcq, né le 20 octobre 1706; qui épousa Anseline-Benoite de la Porte. Il laissa de ce mariage :

1.° Louis-Alexandre-Auguste, dont l'article suit;

2.° Lucie le Porcq d'Herlen, mariée : 1.° à M. Abot, Seigneur de Bazinghem, dont un fils qui fut Garde-du-Corps du Roi; 2.° à M. de Roquebert, Capitaine de vaisseau; 3.° à M. Melchior, Baron Vattier, Contre-Amiral.

V. Louis-Alexandre-Auguste le Porcq, premier du nom, Écuyer, Seigneur d'Herlen, mort le 21 décembre 1837. Il avait épousé Marie-Louise-Charlotte-Augustine d'Héricault de Linières, fille de Charles-François d'Héricault de Linières, qui soutint, en 1744, un procès contre Messire François-Joseph Moulart, Baron de Torsy, et Dame Marie-Madeleine de Bredoul, son épouse, à raison de certains domaines qu'ils avaient droit de réclamer de la Maison d'Héricault de Linières. De ce mariage sont issus :

1.° Louis-Alexandre-Auguste, qui suit ;

2.° Louis-Jules-Alexandre, né le 10 mars 1826.

VI. Louis-Alexandre-Auguste le Porcq, deuxième du nom, Comte d'Herlen, né le 25 décembre 1812, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par bulle du 8 juillet 1839.

Armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles d'or.*

Couronne de Comte.

Lambrequins aux couleurs de l'écu.

NOTICE SUR LA MAISON

DE MONTMORENCY.

La mort funeste de Henri II, duc de Montmorency, Maréchal de France, qui fut décapité le 30 octobre 1632, dans l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, par arrêt de ce Parlement, pour avoir secondé les intérêts de Gaston de France, Duc d'Orléans, frère de Louis XIII, contre ceux du Roi, ou plutôt du Cardinal de Richelieu, a laissé croire à beaucoup de personnes, que dans ce Maréchal, finissait la maison de Montmorency, tandis qu'au contraire, les *branches aînées*, qui se sont prolongées jusqu'à nous, existaient d'une manière évidente, indiscutable et avec éclat. C'est ce qui va être prouvé par les faits qui suivent :

Jean II, Baron de Montmorency, fut Grand-Chambellan de France, en 1425, sous le Roi Charles VII, qu'il servit avec le plus grand dévouement dans ses guerres contre les Anglais; il eut deux fils de son premier mariage, contracté en 1422, avec Jeanne *de Fosseux*, héritière de l'illustre maison de ce nom, qui lui porta en dot

plusieurs Seigneuries considérables, situées dans les Pays-Bas. Ces deux fils se nommaient *Jean* et *Louis*; ils se distinguèrent l'un et l'autre dans l'expédition que Charles VII fit en Normandie, en 1449, et leur père voyait alors en eux les héritiers de son nom et de sa valeur; mais ces bonnes dispositions changèrent dès que Jean II, devenu *veuf*, eut contracté en 1454, un second mariage avec Marguerite *d'Orgemont*, qui devint à l'égard de ces deux jeunes Seigneurs, une marâtre impitoyable, et tourna tout-à-fait contre eux les sentimens de leur père, ce qui détermina ces deux fils du premier lit à se jeter dans le parti du Duc de Bourgogne, ennemi déclaré de Louis XI, que Jean II, leur père, servait avec le plus grand dévouement. Dans cet état de choses, Jean II de Montmorency fit sommer à son de trompe Jean de Montmorency, *son fils aîné*, Seigneur de *Nivelle* (Seigneurie qu'il tenait de sa mère, Jeanne de *Fosseux*), de rentrer dans le devoir et de se ranger sous l'autorité de Louis XI; mais ce *fils aîné*, craignant et la colère du monarque, qui était, comme on le sait, fort éloigné de la clémence, et encore plus le courroux de son père, se garda bien de répondre à sa sommation; celui-ci, dans son indignation, le traita de *chien*, c'est de là, dit le P. Anselme, qu'est venu le proverbe : *Il ressemble au chien Jean de Nivelle, qui fuit quand on l'appelle.* La vengeance du père s'étendit jusqu'à priver ses deux enfans aînés, issus du premier lit, des biens patrimoniaux, en déclarant pour son héritier, Guillaume de Mont-

morency, son troisième fils, issu de son second mariage, contracté trente-deux ans après le premier, avec Marguerite d'Orgemont.

Pour mieux éclairer le public sur la situation généalogique de cette maison à cette époque, je vais en reproduire les degrés dans leur ordre de succession naturelle et de primo-géniture.

Ce Jean II, de Montmorency, chef de nom et d'armes de sa masion, épousa donc, ainsi qu'il a été dit, en 1422, Jeanne de Fosseux, et après la mort de celle-ci, il se remaria en 1454, à Marguerite d'Orgemont.

Du premier lit vinrent :

1.° Jean de Montmorency, Seigneur de Nivelle en Flandres, de Wismes, Liedekerque, Hubermont, etc., etc., Conseiller et Chambellan de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne; il embrassa avec Louis, son frère, le parti du Comte de Charolais, et servit ce Prince à la bataille de Montlhéry, ce qui fut cause de leur exhérédation. Il eut un procès au Parlement de Paris, l'an 1467, pour la terre de Fameison, qui avait appartenu à Jeanne de Fosseux, sa mère; il mourut le 26 juin 1477, âgé de cinquante-cinq ans; il avait épousé Gudule de Villain, fille de Jean, Seigneur de Huysse. Sa postérité s'éteignit en 1570, après avoir formé des alliances avec les maisons les plus illustres des Pays-Bas.

Cette branche de Nivelle était donc légitime-

ment et péremptoirement destinée à être l'aînée de toutes les branches de la maison de Montmorency, mais son extinction transmit l'aînesse à celle formée par Louis, frère puîné de Jean, dont nous venons de parler;

2.° Louis de Montmorency, Seigneur de Fosseux, du chef de sa mère; continua la branche de ce nom, qui était l'aînée et sera rapportée p. 346.

Du deuxième lit vint :

3.° Guillaume de Montmorency, qui fut le troisième fils de Jean II, issu de son second mariage avec Marguerite d'Orgemont; il profita des bonnes dispositions de son père, qui avait déshérité ses deux frères aînés de tous les biens qu'il avait en France pour se faire investir par donation, des Seigneuries de Montmorency, Écouen et Damville; cette donation ayant été confirmée par le testament de son père et par lettres royaux, le Sire de Fosseux se pourvut au Parlement de Paris, en qualité de *frère aîné*, et comme ayant droit, par hérédité, aux biens patrimoniaux; mais il fut débouté de sa demande par arrêt du 20 juillet 1483. Guillaume, à l'instar de son père, avait constamment servi les intérêts de Louis XI, et, sous le règne de Charles VIII, la noblesse de la Prévôté et Vicomté de Paris le mit au nombre des Députés qu'elle envoya aux États qui s'ouvrirent à Tours dans le mois de janvier 1484, et dans le registre de ces États, il est qualifié

premier Baron de France. Il accompagna Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples. Il servit avec le plus grand zèle les Rois Louis XII et François Ier; il mourut le 24 mai 1531, et fut père, entre autres enfans, d'Anne de Montmorency, dont l'article suit.

Anne, Duc de Montmorency, *Connétable de France*, si célèbre dans notre histoire par les services qu'il rendit au pays, mort des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Saint-Denis, près Paris, le 12 novembre 1567; il laissa entre autres eufans :

1.° François, Duc de Montmorency, dont l'article suit;

2.° Henri, Duc de Montmorency, dont l'article vient après celui de son frère;

3.° Charles de Montmorency, Duc de Damville, mort sans postérité en 1610.

François, Duc de Montmorency, Maréchal de France et Ambassadeur du Roi Charles IX, en Angleterre, mort d'apoplexie au Château d'Ecouen, le 15 mai 1579, sans laisser de postérité.

Henri Ier, Duc de Montmorency, frère du précédent, connu d'abord sous le titre de Damville, fut créé Maréchal de France en 1567, puis *Connétable* en 1593; il prit une part très-active aux guerres et aux affaires de son temps, et soutint, avec le plus grand zèle, les intérêts d'Henri IV, et ceux de son fils Louis XIII; il fut aussi Gou-

verneur de Languedoc, et mourut le 2 avril 1614, laissant entre autres enfans :

1.° Henri II, Duc de Montmorency, qui suit;

2.° Charlotte-Marguerite, qui épousa, en 1606, Henri II de Bourbon, Prince de Condé; elle mourut le 2 décembre 1650. Ce fut par elle que l'héritage de cette branche de Montmorency passa à la maison de Condé, après la mort funeste d'Henri II de Montmorency, frère de cette Princesse.

Henri II, Duc de Montmorency, Grand-Amiral de France; il eut le Gouvernement de Languedoc, et commanda l'armée royale qui y agissait pour les intérêts du Roi; il dirigea également, en 1625, en sa qualité de Grand-Amiral, et avec le plus glorieux succès, la flotte contre les Rochelois révoltés; mais le Cardinal de Richelieu, jaloux de toute sorte de pouvoir et de gloire, parvint à obliger le Duc de Montmorency à se démettre de cette charge, qui fut supprimée la même année; ce dernier ne continua pas moins de servir l'État dans les guerres du Piémont, et reçut, en 1630, le bâton de Maréchal. Le Roi Louis XIII, en le lui remettant, lui dit : *Acceptez-le, mon cousin, vous l'honorerez plus que vous n'en serez illustré.* Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, mécontent des abus d'autorité que faisait le Cardinal de Richelieu dans ses fonctions de premier Ministre, traita avec les Espagnols pour le soutenir dans son opposition, et pour envoyer une armée dans le

Languedoc ; il fit agir auprès du Maréchal de Montmorency, pour le déterminer à embrasser sa cause, en lui rappelant les griefs qu'il devait avoir lui-même contre le Cardinal ; l'illusion fut si forte que celui-ci consentit à recevoir le Prince dans son Gouvernement, avec promesse de faire cause commune avec lui. Le Prince arrive, mais plus tôt qu'il n'était attendu, et avec beaucoup moins de troupes qu'il n'avait fait espérer ; l'armée du Roi, commandée par le Maréchal de Schomberg, survient dans le même temps ; rencontre des deux armées le 1er septembre 1632. Le Duc s'étant porté dans l'action avec son impétuosité ordinaire, tombe sous son cheval abattu, et, fait prisonnier, il est conduit à Lectoure ; de là il est transporté à Toulouse par ordre du Roi, qui charge le Parlement de la province d'instruire son procès. Il est condamné à perdre la tête, et exécuté dans l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, le 30 octobre 1632.

Le Duc Henri II ne laissa pas de postérité, et comme il était effectivement le dernier de sa branche, qui n'était que la seconde alors, plusieurs écrivains pensèrent qu'il était le *dernier des Montmorency*. D'autant que cette branche avait été la plus illustre, ayant fourni deux Connétables et plusieurs Maréchaux de France ; un autre fait servit encore à accréditer cette opinion, c'est que la succession de cette branche passa à la maison de Condé, par le mariage cité déjà ci-dessus, de Charlotte-Marguerite de Montmorency, sœur d'Henri II, avec le Prince de Condé, qui fut investi, de l'a-

grément du Roi, lui et sa postérité, du Duché de Montmorency et des autres Domaines de ladite branche.

Maintenant il nous reste à mentionner la *deuxième branche*, qui est devenue l'aînée, en 1570, ce que nous eussions pu faire avant de déduire la troisième, afin de conserver l'ordre généalogique, mais nous avons préféré ne pas interrompre l'ordre de succession qui eut lieu après l'exhérédation des deux fils aînés de Jean II, pour ne pas détourner l'attention publique de l'historique si grand et si noble qui concerne la branche qui vient de nous occuper.

DEUXIÈME BRANCHE DE MONTMORENCY, DITE DE FOSSEUX, QUI DEVIENT L'AINÉE DE CETTE MAISON, EN 1570, LORS DE L'EXTINCTION DE LA BRANCHE DE NIVELLE, DONT IL EST QUESTION PAGES 340 ET 341.

Louis de Montmorency, deuxième fils de Jean II, Baron de Montmorency, et de Jeanne de Fosseux, sa première femme (*Voyez* page 342), fut Chambellan du Roi Charles VII; mais ayant pris parti dans la guerre du bien public contre Louis XI, il fut déshérité par son père, de l'agrément du Roi, ainsi que son frère aîné, Jean de Montmorency, Sire de Nivelle (*Voy.* page 341), des droits qui lui appartenaient par sa naissance en la Baronnie de Montmorency, et dans les autres Seigneuries situées en France; mais il demeura possesseur des Seigneuries de Fosseux, de Wastines et de plusieurs autres situées dans les Pays-Bas, qui lui venaient du chef de sa mère. Il mourut

en 1490; il avait épousé Marguerite de Wastines, de laquelle il laissa :

1.° Roland, qui suit;

2.° Ogier de Montmorency, souche de la branche *dite de Wastines*, dont viennent les *Princes de Robecque* et de *Morbecque*, éteinte en 1813;

3.° Jean de Montmorency, souche de la branche de *Roupy*, éteinte en 1641.

Roland de Montmorency, Sire de *Fosseux*, mort l'an 1506. Il avait épousé Louise d'Orgemont, de laquelle il laissa entre autres enfans :

Claude de Montmorency, Sire *de Fosseux*, Conseiller-Maître-d'Hôtel de François Ier, Roi de France, Lieutenant-Général de la marine, mort en 1546; il avait épousé Anne d'Aumont, qui mourut en 1559, de laquelle il eut neuf enfans, parmi lesquels on distingue :

1.° Pierre de Montmorency, premier du nom, dont l'article suit;

2.° François de Montmorency, Seigneur de Hallot, de *Bouteville* et de Crèvecœur, donna origine à la branche qui fut d'abord connue sous le nom de Montmorency-Bouteville, et dont dérivèrent : 1° les *Ducs de Pinei-Luxembourg, Ducs de Beaufort-Montmorency*, branche illustrée par de grands services; 2° les Ducs *de Châtillon et d'Olonne*, qui devinrent Ducs de *Pinei-Luxembourg*, et qui forment aujourd'hui la

deuxième branche de la maison de Montmorency; il en sera question page 355; 3° *les Princes de Tinguy, Souverains de Luxe, Ducs de Beaumont-Luxembourg*, qui seront rapportés, sous le titre de troisième branche, page 356.

Pierre de Montmorency, premier du nom, Marquis de Thuri, Comte de Châteauvillain, Baron de *Fosseux*, Seigneur de Crèvecœur, de Lauresse, etc., etc., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa chambre, et Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, vendit la Baronnie de Fosseux, située en Artois, à Jean de Hénin, Seigneur de Cuvillers, pour 56,000 florins Carolus, le 24 juillet 1577, se réservant, pour lui et ses hoirs, le titre de Baron de Fosseux, qu'il affecta à sa châtellenie de Baillet, qu'il fit ériger en Baronnie. Il servit utilement les Rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III; ce dernier érigea en sa faveur la Baronnie de Thuri en Marquisat, par lettres du mois de septembre 1578. En 1570, étant devenu l'aîné de toute sa maison, il quitta la brisure adoptée par sa branche qui était une étoile à six rais sur la croix, et prit les armes pleines de Montmorency. Il avait épousé, en 1553, Jacqueline d'Avaugour, dame de Courtalain, de Lauresse, etc., etc., fille aînée de Jacques, Seigneur des mêmes terres, et de Catherine de la Baume-Montrevel. De ce mariage est issu, entre autres enfans :

1.° Anne, dont l'article suit;

2.° Pierre de Montmorency, Seigneur de Lauresse, qui a fondé une branche de ce nom éteinte.

3.° Claude de Montmorency, mort en bas âge;

4.° François de Montmorency, Baron de Fosseux, Chevalier de l'ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, Sénéchal et Lieutenant-Général en Gévaudan. Il rendit de grands services à l'État, aida à prendre Perpignan et plusieurs autres places sur le Roi d'Espagne, et mourut sans alliance, avant 1623;

5.° François de Montmorency, *dit* le Jeune, Seigneur de Lardières, Crèvecœur, etc., Page du Roi Henri IV, qui le fit Chevalier de son ordre, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, et Capitaine de cinquante hommes d'armes. Il mourut, au mois d'octobre 1624, sans enfans de Charlotte de Garges, qui le suivit au tombeau le 4 juillet 1631,

Anne de Montmorency, Marquis de Thury, Baron de *Fosseux*, Seigneur de Courtalain, Chevalier de l'ordre du Roi, Capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, et premier Chambellan de François de France, Duc d'Alençon et d'Anjou, se distingua au siége de Rouen pour le service de Henri IV, en 1592, et mourut à son retour, au château de Courtalain, le 3 juin de la même année. Il avait épousé, l'an 1577, Marie de Beaune, fille de Jean, Seigneur

de la Tour d'Argy, de Longueville, etc., morte en 1611. Il en eut, entre autres enfans :

1.° Pierre II, dont l'article suit ;

2.° François de Montmorency, qui fonda le Rameau des Seigneurs de *Châteaubrun*.

Pierre II de Montmorency, Marquis de Thury, Baron de *Fosseux*, Seigneur de Courtalain, Chevalier de l'ordre du Roi, mourut à la fleur de l'âge, le 29 septembre 1615. Il avait épousé, Charlotte du Val de Brevannes, fille de René, Vicomte de Corbeil, Capitaine du château du Louvre. De ce mariage est issu :

François de Montmorency, Marquis de Thury, Baron de *Fosseux*, Seigneur de Courtalain, né l'an 1614, mort en son château de Neuilly, en Champagne, le 25 février 1684 ; il avait épousé Isabelle de Harville, fille aînée d'Antoine, Marquis de Palaiseau, Gouverneur de Calais. Elle mourut le 21 octobre 1712. De ce mariage vint entre autres enfans :

Léon de Montmorency, Marquis de *Fosseux*, Seigneur de Courtalain, de Bois-Ruffin, de Neuilly, premier Baron chrétien, né le 31 octobre 1664, d'abord élevé Page de la Chambre du Roi en 1679, fut ensuite Lieutenant-Général pour sa Majesté au Gouvernement du pays Chartrain, Capitaine dans le régiment du Roi, infanterie, et au mois de mars 1693, Colonel du régiment de Forès, dont il se démit en quittant le service au commencement de

l'an 1704. Il mourut le 20 mars 1750. Il avait épousé, au mois de novembre 1697, Marie-Madeleine-Jeanne de Poussemothe de l'Étoile, morte le 12 mars 1750, dont il a eu entre autres enfans :

Anne Léon de Montmorency, premier du nom, Baron de *Fosseux*, premier Baron chrétien, premier Baron de France, Seigneur de Courtalain, etc., né en 1705, le 14 septembre, successivement Capitaine-Lieutenant de la compagnie de gendarmerie d'Anjou en 1735, Brigadier de Cavalerie le 20 février 1743, Capitaine-Lieutenant des gendarmes de la Reine, en décembre 1744, Maréchal-de-Camp le 1er mai 1745, Menin du Dauphin en 1746, Lieutenant-Général des armées du Roi le 10 mai 1748, nommé Chevalier des ordres, le 2 février 1749, Chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, le 25 septembre 1750, Gouverneur de Salins, le 4 octobre 1752, nommé le 21 octobre 1771, Commandant en chef au pays d'Aunis. Il servit aux siéges de Kehl et de Philisbourg en 1743, de Fribourg en 1744; à la bataille de Fontenoy en 1745, aux siéges de Tournai, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath la même année; couvrit avec l'armée les siéges de la citadelle d'Anvers, de Mons, de Charleroi, servit à celui de Namur, et combattit à Raucoux en 1746; à Lawfeldt en 1747, et couvrit le siége de Berg-op-Zoom. En 1757, il se trouva à la bataille d'Hastembeck, et concourut à la prise de l'électorat d'Hanovre; il mourut le 27 août 1785. Il avait épousé : 1.° le 11 décembre

1730, Anne-Marie-Barbe de Ville, morte le 23 août 1731, fille d'Armand, Baron de Ville, et d'Anne-Barbe de Courcelles; dont il eut un fils unique, Anne-Léon, dont l'article va suivre; 2.° le 23 octobre 1752, Marie-Madeleine Gabrielle de Charette de Montebert, dont il n'a pas eu d'enfans.

Anne-Léon de Montmorency-Fosseux, deuxième du nom, Duc de Montmorency, premier Baron chrétien, premier Baron de France, Prince souverain d'Aigremont, Baron libre de l'empire et des deux Moldaves, Comte de Gournai, Tancarville et Creuilli, marquis de Seignelai, de Crèvecœur, etc.; Connétable héréditaire de la province de Normandie, Maréchal-des-Camps et armées du Roi, le 27 juillet 1762, et Menin de M. le Dauphin, naquit le 11 août 1731. Il servit au siége de Namur, et combattit à la bataille de Raucoux en 1746; Guidon de la compagnie des gendarmes de la Reine, par brevet du 20 janvier 1747, avec rang de Lieutenant-Colonel de cavalerie, par commission du même jour, il combattit à Lawfeldt le 2 juillet, et servit au siége de Maestricht au mois d'avril 1748. Capitaine-Lieutenant de la même compagnie, par provision du premier juin, avec rang de Mestre-de-Camp de cavalerie, par commission subséquente, il commanda cette compagnie aux camps de Closterseven et de Zell en 1757; il se trouva au combat de Sundershausen, à la prise de Cassel et de la Hesse, à la bataille de Lutzelberg en 1758, à celle de Minden en 1759, aux affaires de Corbach et de

Warbourg, et à la bataille de Clostercamps en 1760. Il mourut à Munster le 2 septembre 1799. Il avait épousé : 1.° le 27 janvier 1761, Marie-Judith de Champagne, morte le 23 mai 1763, laissant un fils, mort peu après elle; 2.° le 6 octobre 1767, Anne-Charlotte de Montmorency-Luxembourg. De ce mariage sont issus :

1.° Anne-Charles-François, dont l'article suit ;

2.° Anne-Louis-Chrétien, Prince de Montmorency et de Tancarville, Pair de France, Grand d'Espagne de la première classe, né le 27 mai 1769. Il a épousé, le 6 septembre 1797, Marie-Henriette de Becdelièvre de Cani, morte le 15 mars 1833. Leurs enfans sont :

A. Anne-Marie-Christian-Gaston de Montmorency, Prince de Robecque, né le 4 mai 1801, Capitaine de cavalerie ;

B. Anne-Philippe-Marie-Chrétien de Montmorency ;

C. Anne-Charlotte-Marie-Henriette de Montmorency, née le 28 août 1798, mariée le 27 octobre 1817, à Emmanuel-Timoléon de Cossé, Comte de Brissac, Chevalier-d'Honneur de Madame la Duchesse de Berry ;

D. Anne-Sidonie-Joséphine-Marie de Montmorency, née le 17 décembre 1799, mariée avec le Comte de la Châtre ;

E. Anne-Élie-Marie-Aurélie de Montmorency, née le 24 avril 1803, mariée au Comte de Biencourt ;

3.° Anne-Joseph-Thibault, Comte de Montmorency, né le 15 mars 1773, mort le 21 octobre 1818; avait épousé Euphémie de Larchies, dont il n'a point eu d'enfans, et qui s'est remariée au Baron Raoul de Montmorency, mentionné ci-dessous;

4.° Anne-Charles-Louis de Montmorency, Comte de Gournai, né le 8 décembre 1782, mort le 20 juillet 1814;

5.° Anne-Louise-Madeleine-Élisabeth, mariée, le 20 juillet 1785, à Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, Prince de Léon, Duc de Rohan, décédée;

6.° Anne-Éléonore-Pulchérie, Mademoiselle de Montmorency, née le 1er novembre 1776, mariée au Marquis Victor de Rochechouart-Mortemart, Pair de France.

Anne-Charles-François, Duc de Montmorency, premier Baron chrétien, Pair et premier Baron de France, chef des nom et armes de la maison de Montmorency, né le 28 juillet 1768; a épousé, le 2 juin 1788, Anne-Louise-Caroline de Goyon de Matignon, née à Naples le 23 mai 1774, fille de Louis-Charles-Auguste, Comte de Matignon, d'une des plus illustres maisons du Royaume. De ce mariage sont issus :

1.° Anne-Louis-Raoul-Victor, Baron de Montmorency, né à Soleure, en Suisse, le 14 décembre 1790, Colonel de cavalerie, Aide-de-Camp

de S. A. R. le Duc d'Orléans ; il a épousé, en mars 1821, Euphémie de Larchies, veuve du Comte Thibault de Montmorency, son oncle, mentionné ci-dessus ;

2.° Anne-Élisabeth-Laurence de Montmorency, née le 7 avril 1803, mariée le 6 septembre 1819 au Prince Théodore de Baufremont, Colonel de cavalerie ;

3.° Anne-Louise-Alix de Montmorency, née le 13 octobre 1808, a épousé, le 25 février 1829, Louis de Talleyrand-Périgord, Duc de Valançay.

DEUXIÈME BRANCHE DE LA MAISON DE MONTMORENCY, DITE DES DUCS DE LUXEMBOURG-PINEY, QUI A PRIS SA SOUCHE DANS FRANÇOIS DE MONTMORENCY, SEIGNEUR DE HALLOT ET DE BOUTEVILLE, DEUXIÈME FILS DE CLAUDE DE MONTMORENCY, MENTIONNÉ PAGE 347.

Cette branche, qui dérive des Montmorency, Ducs de Châtillon et d'Olonne, est représentée de nos jours par :

Charles-Emmanuel-Sigismond de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair de France, né le 27 juin 1774, Capitaine des Gardes-du-Corps de S. M. Charles X, et Lieutenant-Général des armées du Roi, non marié. Il était frère puîné de N..., Duc de Montmorency-Châtillon, marié à Mademoiselle de Lannoy.

Sœur ; Bonne-Charlotte-Marie-Adélaïde de Montmorency, née le 29 avril 1773, mariée, le 11 avril

1788, à Anne-Pierre de Montmorency, Duc de Laval, mort le 8 juin 1837.

Sœur : Marie-Madeleine-Charlotte-Émilie de Montmorency-Luxembourg, mariée, à Lisbonne, au Duc de Cadaval, Prince de la Maison Royale de Portugal (décédée).

TROISIÈME BRANCHE DE LA MAISON DE MONTMORENCY, DITE DES PRINCES DE TINGRY, SOUVERAINS DE LUXE, DUCS DE BEAUMONT-LUXEMBOURG, QUI A ÉGALEMENT PRIS SA SOUCHE DANS FRANÇOIS DE MONTMORENCY, SEIGNEUR DE HALLOT ET DE BOUTEVILLE, MENTIONNÉ P. 347.

Cette branche est représentée par :

ANNE-ÉDOUARD-LOUIS-JOSEPH DE MONTMORENCY, Duc de Beaumont, Prince de Luxembourg, Pair de France, né à Paris le 9 septembre 1802.

Frère : Hervé-Charles-Maurice de Montmorency, Prince de Tingry, né à Paris le 9 avril 1804.

QUATRIÈME BRANCHE DE LA MAISON DE MONTMORENCY, DITE DE MONTMORENCY-LAVAL, ISSUE DE MATHIEU II DE MONTMORENCY, DIT LE GRAND, CONNÉTABLE DE FRANCE, PAR GUY DE MOMTMORENCY, SON FILS, QUI HÉRITA DE SA MÈRE, FILLE DE GUY VI, SIRE DE LAVAL, DU COMTÉ DE LAVAL, DONT SA DESCENDANCE PRIT LE NOM DISTINCTIF.

Cette branche était représentée en 1818 par :

1.° Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph de Montmorency-Laval, dont l'article suivra ;

2.° Mathieu-Jean-Félicité, neveu du précédent, connu sous le nom de Vicomte, puis de Duc Ma-

thieu de Montmorency, Pair de France, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Compiègne, Aide-de-Camp de S. A. R. Monsieur, frère du Roi, Chevalier d'Honneur de Madame, Duchesse d'Angoulême, puis Ministre d'État, mort en 1826. Il avait épousé Pauline-Hortense-d'Albert de Luynes, née le 2 août 1774. De ce mariage est issue :

Élisabeth de Montmorency, mariée à M. Sosthènes, Vicomte de la Rochefoucault-Doudeauville, Colonel de cavalerie, Aide-de-Camp de S. M. Charles X.

Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph de Montmorency-Laval, Duc de Laval, Pair de France, Maréchal-de-Camp en 1784, Lieutenant-Général des armées du Roi, et Cordon-Rouge, mort le 31 mars 1817. Il avait épousé, le 30 décembre 1764, Marie-Louise-Mauricette de Montmorency-Luxembourg, fille de Joseph-Maurice-Annibal, Comte de Luxe. Elle a été présentée le 16 février 1766. De ce mariage sont issus entre autres enfans :

1.° Anne-Pierre Adrien, dont l'article suivra ;

2.° Eugène-Alexandre de Montmorency-Laval, Marquis de Montmorency, né le 20 juillet 1773, Lieutenant-Général des armées du Roi, qui a épousé, 1.° en 1802, Maximilienne-Augustine de Béthune-Sully, veuve du Comte de Charost ; 2.° Anne-Nicole-Constance de Maistre, fille du Comte Joseph de Maistre (sans enfans).

Anne-Pierre-Adrien de Montmorency-Laval,

Pair de France, Grand d'Espagne de la première classe, Duc de San Fernando-Luys, Maréchal-des-Camps et armées du Roi, et son ambassadeur en Espagne, à Rome, puis à Vienne et à Londres, mort le 6 juin 1837. Il avait épousé, le 14 avril 1788, Bonne-Charlotte-Renée-Adélaïde de Montmorency-Luxembourg, fille d'Anne-Charles-Sigismond, Duc de Pinei-Luxembourg, de laquelle il a eu :

1.° Guy-Anne-Marie-Louis-Henri-Adalric de Montmorency-Laval, Prince de Laval;

2.° Charlotte de Montmorency-Laval, mariée, en 1817, au Duc Gustave de Levis-Mirepoix, Maréchal-héréditaire de La Foy, Pair de France. Elle a hérité de la grandesse d'Espagne de première classe dont jouissait son père;

3.° Marguerite de Montmorency-Laval, née en 1811; a épousé, en 1829, le Comte de Couronnel.

MAISON DE CHINOT,

VICOMTES DE FROMESSENT.

Cette Maison, d'une ancienne Noblesse de Bourgogne, s'est transplantée dans le Boulonnais au quatorzième siècle; elle a constamment fourni des Chevaliers à l'ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, puis à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Elle a été maintenue dans sa Noblesse d'ancienne extraction, par M. Bignon, Intendant de la Province de Boulonnais, et Commissaire départi par le Roi, lors de la recherche de 1666.

I. N... DE CHINOT, Lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes, au service du Duc de Bourgogne; il s'établit dans le Boulonnais vers 1380. Il fit une donation de ses biens, dans le comté de Saint-Pol, en 1420, à son fils, dont l'article suit;

II. HYEROSME DE CHINOT, Sieur du Val, Gentilhomme pensionnaire du Duc de Bourgogne, marié à Jacqueline Le Caron, fille de N... Le Caron, Écuyer, Sieur de la Massonnière et du Vivier. De ce mariage est issu :

III. PHILIPPE DE CHINOT, Écuyer, Sieur du Val, homme d'armes des ordonnances du Roi, marié, le 2 juillet 1460, à Isabeau de Baincthun, fille de Pierre, Baron de Baincthun, dont vint :

IV. Nicolas de Chinot, Chevalier, Pair de Fouquehove, Sieur du Val, d'Ormoy, de Pincheberg, etc., épousa, vers 1496, Marie de Léest, fille de Jean de Léest, Chevalier, Sieur du Quesnoy, et sœur d'Eustache de Léest, Abbé de Saint-Wulmer, célèbre par son érudition et son *Histoire du Boulonnais*. De ce mariage vinrent :

1.° Jean de Chinot, dont l'article suivra ;

2.° Louis de Chinot, Écuyer, Lieutenant-Général du Boulonnais, marié à Magdelaine du Moulin ; il eut pour fils Nicolas. Cette branche est éteinte.

V. Jean de Chinot, Écuyer, Pair et Seigneur de Fouquehove, du Val, de Baincthun, d'Hesdenne, d'Ormoy, etc., marié le 2 mars 1524, à Marguerite du Tertre, fille de Jacques du Tertre, Chevalier, Sieur d'Esclemy. De ce mariage sont issus :

1.° Antoine, dont l'article suivra ;

2.° Christophe de Chinot, Sieur de la Motte ;

3.° Antoinette ;

4.° Jeanne, mariée, le 24 août 1546, à Antoine Disquemme, Ecuyer, Sieur de Montbrun et de Campagne.

VI. Antoine de Chinot, Chevalier, Pair et Sieur de Fouquehove, du Val, d'Hourecq, de Baincthun, d'Hesdenne, du Quesnoy, etc., Lieutenant-Général du Boulonnais; il est cité, dans les chroniques de ce pays, comme s'étant remarquablement distingué pendant le siége de Boulogne, et à celui de

Calais, où il commandait un corps de cavalerie levé à ses frais. Il avait épousé, le 29 mars 1557, Jacqueline d'Ostove, fille de Pierre d'Ostove, Chevalier, Sieur d'Ostove, d'Hardenthun et de Clanleu. De ce mariage sont issus :

1.° Claude, dont l'article viendra ;

2.° André ;

3.° François de Chinot, Sieur de la Cloye, marié à Marie de Joigny-Blondel, fille de Philippe de Joigny-Blondel, Marquis de Bellebrone : cette branche est éteinte ;

4.° Marguerite, mariée à Jean d'Isques, Chevalier, Sieur d'Échingsen et du Manoir, célèbre dans l'*Histoire du Boulonnais* ;

5.° Antoine, Commissaire de l'artillerie de France, marié à Claudine de Roussel, et mort sans lignée.

VII. Claude de Chinot, Chevalier, Pair et Sieur de Fouquehove, du Val, de Chailly, d'Hourecq, de Baincthun, du Quesnoy, etc., Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié, le 4 juillet 1611, à Benoîte de Caboche, fille de Jean de Caboche, Écuyer, Sieur des Baillons, Lieutenant, pour le Roi, des ville et citadelle de Calais. De ce mariage sont issus :

1.° Louis, dont l'article viendra ;

2.° Antoinette, mariée à Gilles du Blaisel, Baron de Liane, et en secondes noces à Antoine de la Villeneufve, Écuyer, Sieur de Chaubourg, Capitaine au régiment du Plessis-Praslin.

VIII. Louis de Chinot, Écuyer, Pair et Seigneur de Fouquehove, du Val, de Baincthun, d'Hourecq, du Quesnoy, etc., Capitaine au régiment de Navarre, marié, le 14 janvier 1659, à Françoise de Brunel, fille de Jean de Brunel, Écuyer, Sieur de Varennes. De ce mariage :

1.° Claude, dont l'article viendra ;

2.° François de Chinot, qui fut Major du régiment de Picardie, et Chevalier de Saint-Louis.

IX. Claude de Chinot, Chevalier, Pair et Sieur de Fouquehove, du Val, du Chailly, de Baincthun, d'Hourecq, du Quesnoy, d'Hesdenne, etc., Major d'infanterie, Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, Lieutenant, pour le Roi, de la ville de Bapaume ; marié, le 5 mai 1705, à Thérèse Drouart, fille de Jean-Baptiste Drouart, Chevalier, Sieur de Louvry. De ce mariage vinrent :

1.° Jean-Baptiste, dont l'article suivra ;

2.° Barthélemy. Ecuyer, Sieur du Quesnoy, Capitaine d'infanterie, marié à Catherine de Rousselle de Pernes, mort sans lignée.

X. Jean-Baptiste de Chinot, Chevalier, Pair et Sieur de Fouquehove, du Val, de Chailly, de Baincthun, de Pittefaut, de la Vicomté de Fromessent, d'Étaples, d'Hourecq, de l'Espinoy, d'Hesdenne, de Bournonville, etc., Colonel d'infanterie, Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, Député de la Noblesse pour régir les affaires de la province. Il possédait, en 1789, vingt-huit seigneuries, et avait

épousé, le 27 février 1745, Charlotte de Guiselain, fille unique de François de Guiselain, Écuyer, Sieur du Mesnil; sa grand'mère était Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy. De ce mariage sont issus:

1.° Charles, dont l'article viendra;

2.° Augustin de Chinot, Chevalier, et Seigneur de Chailly, Capitaine d'infanterie;

3.° Marie-Catherine de Chinot.

XI. Charles de Chinot, unique héritier des biens et titres de Jean-Baptiste de Chinot, son père, fut Capitaine Commandant au régiment royal des Vaisseaux, Chevalier de l'ordre de Saint-Louis; il épousa, le 30 novembre 1798, Alexandrine de Moullart de Torsy, fille de Simon de Moullart, Baron de Torsy, Capitaine de cavalerie, Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et de Marie de Bresdoul. De ce mariage:

1.° Frédéric, dont l'article suivra;

2.° Édouard de Chinot, Chevalier de justice de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Officier au cinquième régiment des cuirassiers;

3.° Théobald de Chinot, marié, le 30 novembre 1838, à Charlotte du Tertre, fille d'Emmanuel, Comte du Tertre, Chevalier des ordres de Malte et de Saint-Louis, et de Charlotte de Taffin.

XII. Frédéric de Chinot, Vicomte de Fromessent, Officier des lanciers de la garde; il a épousé, le 28 avril 1835, Albine-Charlotte-Gabrielle de Béthune, fille du Comte Philippe de Béthune (des

Princes de Béthune-Hesdigneul), et de Lucie de Lancry. De ce mariage est issu :

Gaston-Antoine, né le 13 octobre 1837.

Armes : *d'argent, à trois molettes d'éperon de gueules;*

Supports : *un lion à dextre et un griffon à senestre;*

Couronne de Comte.

MAISON

DE MENGIN DE SALABERT ET DE FONDRAGON.

Les Barons de Mengin de Salabert et de Fondragon sont connus en Allemagne sous le titre de Barons-libres dès le 12e siècle; ils se sont attachés depuis au service des Ducs de Lorraine; leur généalogie historique est mentionnée dans le tome 1er de cet ouvrage, page 296. Dans le catalogue des Demoiselles nobles admises à la Maison Royale de Saint-Cyr, publié dans mon *Annuaire de* 1836, j'ai omis d'y placer Philippine-Louise de Mengin-Fondragon, née le 6 juillet 1763, qui y fut reçue d'après ses preuves de noblesse faites par-devant M. d'Hozier, Juge d'armes de France. Elle était fille de Messire Pierre, Baron de Mengin-Fondragon, Commandant du fort Saint-Sauveur de Lille, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, et de Marie-Anne-Joseph de Fontaine d'Essartaux.

MAISON

DE

GUILLEBERT DES ESSARS.

Cette maison est une des plus anciennes de l'ordre de la Noblesse de la province de Normandie; il en est fait mention dès l'an 1066, qu'un de ses Chevaliers accompagna Guillaume, Duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre; il en est parlé en ces termes dans l'*Histoire de la conquête*, par M. Augustin Thierry, 5e édition, page 24:

« Un seul, parmi les hommes de guerre venus à « la suite du conquérant, ne réclama ni terre, ni « or, ni femme, et ne voulut rien accepter de la « dépouille des vaincus; on le nommait Guilbert, « fils de Richard; il dit qu'il avait accompagné son « Seigneur en Angleterre, parce que tel était son « devoir, mais que le bien volé ne le tentait pas; « qu'il retournerait en Normandie pour y jouir de « son héritage, héritage modique, mais légitime, « et que, content de son propre lot, il n'enlèverait « rien à autrui. »

Orderic Vital, page 606, dit : « *De rapina quic-* « *quam possidere noluit, suis contentus, aliena* « *respuit.* »

La bibliothèque de l'église cathédrale de Bayeux possédait un manuscrit en vélin intitulé: *Anciennes histoires d'outre-mer*, qui faisait mention du

Chevalier Guillebert des Essars, qui accompagna, avec les autres Chevaliers de cette province, Robert Courte-Heuse, Duc de Normandie, et Godefroy de Bouillon, Duc de Brabant et de Lorraine, à la Croisade de 1094 et 1096. Ses armes étaient: de gueules, au chevron d'or; au chef du premier émail, chargé d'un lion passant du second; ces mêmes armes se sont perpétuées dans cette famille jusqu'à nos jours.

S. M. le Roi Louis XIV et S. A. R. la Duchesse douairière d'Orléans furent parrain et marraine de Louis de Guillebert des Essars, fils de Jules Guillebert des Essars, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi; voici la lettre que le Roi écrivit à ce sujet à M. de Montigny, qui devait le représenter dans cette cérémonie:

Monsieur de Montigny,

« Ayant en particulière estime et recommanda-
« tion le sieur Guillebert, l'*un de mes Gentils-*
« *hommes ordinaires*, tant à cause de ses bonnes
« qualités qu'en considération des fidèles services
« qu'il m'a rendus dans mes armées pendant plu-
« sieurs années, j'ai eu bien agréable l'instance
« qu'il m'a faite pour tenir sur les fonds de bap-
« tême avec ma tante la Duchesse douairière d'Or-
« léans, un fils qu'il a plu à Dieu de lui donner,
« et comme pour faire cet office en sa place elle en
« donne la commission à la Dame Comtesse de
« Manneville, et que j'ai cru ne pouvoir faire un
« meilleur choix que de vous pour nommer cet en-

« fant de ma part, afin d'être ensuite élevé par ses « père et mère à la religion catholique, apostolique « et romaine; je vous fais cette lettre pour vous « dire qu'incontinent après l'avoir reçue, vous ayiez « à vous transporter et trouver avec ladite Dame « de Manneville dans l'église de la paroisse où ledit « enfant est né, afin de lui donner pour moi le nom « de Louis, et à faire dans cette rencontre, en mon « lieu et place, toutes les choses qu'il conviendra, « en sorte qu'il ne soit rien omis à cette cérémonie « qui regarde la gloire de Dieu, vous assurant « qu'en accomplissant mon intention, je vous en « saurai bon gré. Cependant, je prierai Dieu qu'il « vous ait, Monsieur de Montigny, en sa sainte « garde.

A Saint-Germain en-Laye, le 2e jour d'avril 1670.

Signé Louis.

S. A. R. Madame la Duchesse douairière d'Orléans écrivit en ces termes à madame la Comtesse de Manneville:

« Madame la comtesse de Manneville, un de mes « officiers domestiques nommé le sieur Guillebert « m'ayant prié de tenir avec le Roi, sur les fonds « de baptême un fils que Dieu lui a donné, j'ai cru « que vous n'auriez pas désagréable la prière que « je vous fais par cette lettre de vouloir assister en « mon nom à la cérémonie qui en sera faite avec « le sieur de Montigny, que Sa Majesté a choisi « pour ce sujet, lui ordonnant de nommer cet en- « fant Louis. Outre que je vous serai obligée du

« bon office que vous me rendrez en cette ren-
« contre, je puis vous assurer que j'en aurai toute la
« reconnaissance possible, et qu'il ne se présen-
« tera pas d'occasion où je ne vous fasse connaître
« que je suis, avec beaucoup d'estime pour votre
« personne, madame la Comtesse de Manneville,
« votre bien bonne amie,

Signé MARGUERITE.

Le 17 mai 1690, le Roi nomma son filleul Lieutenant dans son régiment d'Infanterie-Royal des vaisseaux.

Les membres de cette famille n'ont cessé de donner les preuves les plus honorables de leur dévouement au service de nos Rois, soit dans les emplois militaires, soit dans les fonctions civiles ou de magistrature.

Les armes de cette maison sont: de gueules, au chevron d'or; au chef du premier émail, chargé d'un lion passant du second.

Casque de Chevalier, orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu; ledit casque surmonté d'un agneau paschal d'argent, portant une croix d'or à la banderolle chargée d'un écusson de gueules au chevron d'or; l'agneau paschal entouré d'une auréole d'or.

Supports: deux levrettes d'argent accolées ou colletées d'or.

Devise: AB OLLIS.

MAISON D'ESCROTS,

ANCIENNEMENT

PELLETIER,

EN BOURGOGNE.

SEIGNEURS D'ESCROTS, DE LA VESVRE, DE GOURMANDOUE, LA GORGE, SAINT-NIZY-SOUS-CHARMOY, LA BUSSIÈRE, CHAMPIGNOLE, D'UCHON DE CHAUMONT, DE RIEZ, DES MAGNIANS, DE NEUVY, DU PIN, DU PÉAGE, D'ESTRÉE, DES MILETS, DE MOLINET, DE TRABLAINE DE LA COUR ET DE LA TOUR DE CHAPEAU, DU PÉAGE DE THIEL, ET AUTRES LIEUX; BARONS D'UCHON, ET COMTES DE NEUVY, COMTES D'ESCROTS, BARONS ET COMTES D'ESTRÉE.

La maison d'Escrots est originaire de la province de Bourgogne; elle a porté anciennement le nom de Pelletier, qu'elle a quitté en vertu de lettres-patentes du roi Henri III, de l'an 1584, pour prendre celui de la terre d'Escrots, située dans la paroisse de Saint-Eugène, près Montcenis, au diocèse d'Autun, que, suivant ces mêmes lettres, elle possédait de temps immémorial.

Il existe peu de familles qui se soient vouées plus particulièrement à la profession des armes que celle d'Escrots. Effectivement, depuis près de trois cents ans, on la voit marcher dans la carrière

militaire, où elle s'est distinguée par ses actions et par les grades d'officiers généraux qu'elle y a obtenus.

Elle joint à ces avantages celui d'être titrée depuis près de trois siècles, d'être jurée dans l'ordre de Malte dès l'an 1632, d'avoir été reçue à Saint-Cyr en 1702 et 1710, et d'avoir formé de belles alliances.

Malgré tous ces avantages, cette famille a de la peine à remonter son existence au delà de Pierre Pelletier, premier du nom, écuyer, seigneur d'Escrots, qui épousa, sur la fin du quinzième siècle, Anne de Thiard.

Il semblerait que la profession des armes à laquelle elle s'est si constamment attachée, et la considération dont elle a toujours joui dans sa province, lui eussent fait juger comme inutile, ou du moins peu nécessaire, de s'occuper du soin de rechercher ses auteurs au delà de Pierre; cette négligence se fait remarquer dans toute la suite de sa généalogie, puisqu'aux différentes époques où elle a fait des preuves de noblesse, soit pour entrer dans l'ordre de Malte, soit pour Saint-Cyr, elle s'est toujours contentée de remonter au même Pierre.

Cependant, en appliquant ici la maxime universellement reconnue en matière de noblesse, qu'elle s'acquiert par cent ans de possession, comme elle se perd par cent ans d'omission, on ne peut se refuser à croire que les auteurs de Pierre, quoique leurs noms ne soient point connus, ont figuré dans

l'ordre de la noblesse, au moins cent ans avant lui, puisque la qualité de bailliste de ses enfans, donnée à Anne de Thiard, sa veuve, en 1507, ne s'accordait en Bourgogne qu'aux veuves des gentilshommes.

Or, en reconnaissant que la qualité de gentilhomme ne s'acquiert que par un siècle d'existence dans la classe de la noblesse, on peut naturellement en inférer que la noblesse de la famille de Pelletier d'Escrots, si elle n'est pas prouvée, est au moins présumée remonter à la fin de 1300, c'est-à-dire cent ans au delà du mariage de Pierre Pelletier, contracté vers 1490.

Pierre Pelletier, premier du nom, écuyer, seigneur d'Escrots, de la Vesvre, la Gourmandoue, la Gorge et Saint-Nizy-sous-Charmoy, naquit vers l'an 1460. Il n'a pas été possible de se procurer des renseignemens qui fissent connaître les noms de ses père et mère. Il épousa, ainsi qu'on vient de le dire, vers l'an 1490, Anne de Thiard, fille de Jocerand de Thiard, seigneur de Bissy, écuyer d'écurie de Philippe et de Charles, ducs de Bourgogne, et de Huguette le Goux, sœur de Pierre le Goux, chancelier de Bourgogne. Parmi les témoins qui assistèrent audit contrat de mariage, comme parens ou amis, on distingue, entre autres, Hugues de Rabutin, écuyer, seigneur d'Espiry, Jean de Ramilly, écuyer, seigneur de Charnay, Philippe de Vichy, écuyer, seigneur de Marigny, etc., etc. Pierre Pelletier reçut, le 17 mai 1504, de Marie de

Savoie, marquise d'Hochberg, princesse de Neuchâtel et dame de Montcenis, l'investiture de la terre d'Escrots, à la charge de lui en faire hommage; c'est le seul acte qu'on ait de lui. Il mourut avant le 4 mai 1507, époque à laquelle Anne de Thiard, sa veuve, en qualité de bailliste de leurs enfans mineurs, fut maintenue dans la possession de quelques héritages qu'elle avait acquis; elle assista au contrat de mariage de Louise Pelletier, leur fille, avec Antoine de Busseuil, d'une des bonnes maisons de Bourgogne, du 11 janvier 1516, et sont rappelés dans celui de Pierre Pelletier, deuxième du nom, leur fils, du 24 avril 1534. Leurs enfans furent :

1.° Antoine Pelletier, écuyer, seigneur d'Escrots, de la Vesvre, de Saint-Nizy et de la Motte-des-Prés, qui était, avec ses frères et sœurs, sous la tutelle d'Anne de Thiard, leur mère, le 4 mai 1507. Il épousa Claudine Bernard de Montessus; on croit qu'il n'a point laissé de postérité;

2.° Pierre Pelletier, écuyer, qui suit ;

3.° Philibert Pelletier, qui fut tuteur de Claude Pelletier, son neveu, le 19 septembre 1544, et dont le sort est d'ailleurs ignoré ;

4.° Louise Pelletier, qui épousa par contrat du 11 janvier 1516 Antoine de Busseuil ;

5.°, 6.°, 7.° Catherine, Perette et Philiberte Pelletier, dont la destinée est demeurée inconnue.

Pierre Pelletier, deuxième du nom, écuyer, seigneur d'Escrots, était, avec ses frères et sœurs,

sous la tutelle d'Anne de Thiard, leur mère, le 4 mai 1507. Il épousa, par contrat du 24 avril 1534, Perette Bélin, veuve d'Arthus Sarrazin, écuyer, seigneur de Boivin, et nièce de Simon Bélin, écuyer, et y fut assisté de Hugues Pelletier, écuyer, Seigneur de la Vesvre, et d'Arthus Pelletier, écuyer, seigneur de la Motte-des-Prés, ses parens, mais on ignore à quel degré; il fit hommage au seigneur de Montcenis, le 14 septembre 1521, du fief et village d'Escrots; forma une seconde alliance avec Philiberte Doucet, et mourut avant le 19 septembre 1544, qu'il est rappelé, avec ses deux femmes, dans des lettres d'émancipation obtenues par ses fils.

Il avait eu de la première :

1.° François Pelletier, qui continue la postérité.

Et de la seconde :

2.° Claude Pelletier, écuyer, âgé de trois ans, le 19 septembre 1544 qu'il obtint, avec François, son frère aîné, des lettres d'émancipation, et fut mis sous la tutelle de Philibert-Pelletier, son oncle. On ignore sa destinée;

3.° Perrette Pelletier, qui épousa, le 16 janvier 1561, noble Léger Berger, et vivait encore en 1572.

François Pelletier *aliàs* d'Escrots, écuyer, seigneur d'Escrots, de Bussières, etc., baron d'Uchon et de Champignole, obtint, le 19 septembre 1544, avec Claude, son frère, des lettres d'éman-

cipation. Il épousa, par contrat du 19 septembre 1564, Philiberte Doyen, fille de François Doyen, écuyer, co-seigneur de Chaumont-lès-la-Tanière. Ce fut lui qui, le 18 décembre 1584, obtint des lettres-patentes du roi Henri III, par lesquelles il lui fut permis de changer son nom de Pelletier, que lui et ses prédécesseurs avaient porté, en celui d'Escrots, étant depuis long-temps seigneurs et possesseurs de cette terre. Il exerça une reprise, de fief le dernier février 1598, fut du nombre des gentilshommes nommés par la chambre de la noblesse pour vérifier les preuves de ceux qui se présentèrent pour entrer aux états de Bourgogne en 1605, assista, avec sa femme, aux contrats de mariage de Philibert et Melchior d'Escrots, leurs fils, des 10 septembre 1603 et 12 septembre 1604, et firent leur testament le 28 décembre 1613.

Ils eurent pour enfans :

1.° Melchior d'Escrots, dont on va parler ;

2.° Philibert d'Escrots, qui épousa, par contrat du 10 septembre 1603, Huguette Venot, fille de noble Philibert Venot et de Marie de Charency. Il paraît être mort sans postérité ;

3.° Simon d'Escrots, chanoine de la cathédrale d'Autun ;

4.° Charles d'Escrots, écuyer, seigneur d'Escrots, de Boivin, de la Mouillière, etc., capitaine de cent hommes de pied au régiment de Langeron, lequel épousa Jacqueline le Long, fille de Gilbert le Long, écuyer, seigneur de

Chevillac, et de Charlotte de Gonsolle, dont il eut :

A. Marie d'Escrots, dame de cette terre, qu'elle porta dans la famille de Marcelange par son mariage avec Charles de Marcelange, chevalier, seigneur de la Grange, fils de Louis, chevalier, seigneur de la même terre, et d'Aimée de Rostignac. Antoine de Marcelange, leur fils, fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de Jérusalem, au grand-prieuré de Champagne, le 28 décembre 1668.

Melchior d'Escrots, chevalier, baron d'Uchon et de Champignole, seigneur de Riez, des Magnians, de Saint-Nizy, la Louvère, les Vassaux, Chaumont, etc., qualifié haut et puissant seigneur, fut capitaine des gardes de Gontaut, duc de Biron, maréchal et amiral de France, gouverneur de Bourgogne et maréchal-des-logis de sa compagnie d'ordonnance. Ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes pendant la guerre que Henri IV eut à soutenir pour remonter au trône de ses ancêtres. Il fut présent au testament de ses père et mère, le 28 décembre 1613, fit hommage, le 18 février 1615, à Catherine de Lorraine, duchesse de Nivernois, des trois cinquièmes de la baronnie d'Uchon, assista aux états de Bourgogne en 1632 et testa le 27 novembre de la même année. Il mourut avant le 7 juin 1637; il avait épousé, par contrat du 12 septembre 1604, Françoise d'Andrault de Langeron, fille de Pierre d'Andrault,

chevalier, seigneur de Langeron, gouverneur de la Charité-sur-Loire, et d'Aimée du Colombier, et nièce de Philippe d'Andrault, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, bisaïeul de Jean-Baptiste-Louis d'Andrault, marquis de Maulevrier-Langeron, maréchal de France. Il est stipulé audit contrat qu'elle jouira, en cas de survie, de ses bagues et joyaux, d'un carrosse à quatre chevaux et d'une haquenée et cheval de croupe, etc. De ce mariage vinrent :

1.° François d'Escrots, dont on va parler ;

2.° Jean d'Escrots, auteur de la branche des seigneurs d'Estrée, rapportée ci-après ;

3.° Réné d'Escrots dont le sort est ignoré ;

4.° Charles d'Escrots d'Uchon, qui fit ses preuves de noblesse le 15 novembre 1632 pour être reçu chevalier de Malte, au grand-prieuré de Champagne, et fut commandeur de la Romagne ;

5.° Nicolas d'Escrots, d'abord religieux à Saint-Benigne de Dijon, ensuite près d'Anzy et aumônier du duc d'Orléans, frère de Louis XIII ;

6.° Pierre d'Escrots, aussi religieux à Saint-Benigne de Dijon et prieur de Bragny ;

7.° N.... d'Escrots, femme de N.... de l'Etoile, seigneur de Crézy en Beaujolais ;

8.°, 9.° et 10.° Cécile, Françoise et Antoinette d'Escrots, dont les deux premières furent religieuses.

Dans l'*Histoire généalogique des pairs de France*, du P. Anselme, édition de 1728, gé-

généalogie de l'illustre maison de Choiseul, branche dite de Traves, vol. IV, page 862, on lit: « Catherine de Choiseul, dite de Traves (fille « unique d'Adrien de Choiseul, dit de Traves, « et de Jeanne de Damas, fille de Jean de Damas, « baron de Marcilly, vicomte d'Avallon, et de « Catherine de Messay), épousa, le 8 mai 1638, « Antoine d'Escrots, capitaine au régiment de « Maugiron. » Cet Antoine d'Escrots devait être encore un fils de Melchior et de Françoise de Langeron, et un frère des dénommés ci-dessus, attendu qu'il n'existe aucunement de famille noble de ce nom.

François d'Escrots, chevalier, baron d'Uchon et de Champignole, de Neuvy et autres lieux, capitaine-lieutenant de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, aussi qualifié haut et puissant seigneur, épousa, par contrat du 5 janvier 1628, Gabrielle Popillon du Riau, fille de Claude Chevalier, seigneur d'Avrilly (1), et de Marguerite Grives. Il est dit dans ledit contrat qu'en cas de survie, elle jouira de ses bagues et joyaux et de son carrosse. François d'Escrots assista au contrat de Jean, son frère, du 7 juin 1637, et à l'accord passé par ce dernier, le 19 novembre 1641, fut aussi du nombre des gentilshommes qui assistèrent aux états de Bourgogne en 1645, 1650, 1653 et 1668, et fut maintenu dans sa noblesse par ju-

(1) Fief important situé dans le Bourbonnais.

gement de M. Bouchu, intendant de cette province, rendu le 25 mars 1669, sur titres qui la prouvaient avec filiation depuis Pierre Pelletier, écuyer, seigneur d'Escrots, de la Vesvre, de Saint-Nizy-sous-Charmoy, et Anne de Thiard, ses trisaïeux, vivant en 1500. Il avait eu du mariage ci-dessus:

1.° Gabriel d'Escrots, qui suit;

2.° Edme d'Escrots, qui fit ses preuves de noblesse le 8 mai 1651 pour l'ordre de Malte; il fut reçu le 25 mars 1652 au grand-prieuré de Champagne: il était commandeur de Valeure en 1688;

3.° Louis d'Escrots d'Uchon, aussi reçu chevalier de Malte au grand-prieuré de Champagne, le 10 janvier 1658. Il fut d'abord capitaine des galères de la religion, ensuite chef d'escadre et commandeur de Sugny;

4.° Charles d'Escrots, dit le prieur d'Uchon, de l'ordre du Val-des-Choux;

5.° François d'Escrots, mort officier de marine;

6.° André d'Escrots, religieux de la congrégation de Saint-Maur, à Saint-Pierre-le-Vif;

7.° Charles d'Escrots, qui se fit capucin;

Et deux filles religieuses à Notre-Dame-de-Noudy.

Gabriel d'Escrots, chevalier, seigneur et baron d'Uchon et de Neuvy, etc., lieutenant de la compagnie de M. le duc de Valois, assista successivement, avec la qualité de baron et comte de Neuvy, aux

états de Bourgogne en 1671, 1674 et 1679. Il n'existait point de comté de Neuvy en Bourgogne avant la révolution; le droit d'en porter les titres aux états de cette province appartenait donc à sa personne comme étant alors le chef de la branche aînée de la famille, et après l'extinction de cette branche à celle des d'Escrots, seigneurs de la terre d'Estrée, actuellement l'unique existante, et dans laquelle une branche aînée s'est encore éteinte dans la personne de Paul-Joseph d'Escrots. Gabriel d'Escrots avait épousé, par contrat du 16 janvier 1669, Marie-Charlotte de Richecour, fille de Robert, comte de Richecour, chevalier, gouverneur de la Cassine, et de Jeanne-Marie d'Andrault de Langeron. Il est stipulé dans ledit contrat qu'en cas de survie elle jouira de ses bagues et joyaux et d'un carrosse à six chevaux (1) De ce mariage vinrent:

1.° Charles d'Escrots, aide-de-camp de M. le duc de Vendôme en Milanais, au mois de juillet 1702; il mourut vers 1710 sans laisser de postérité;

2.° Louis-Madeleine d'Escrots, lieutenant de galère à Toulon, où il était marié en 1710; mais on ignore s'il a laissé postérité;

3.° Renée d'Escrots, religieuse à Nevers en 1710.

---

1) Ces stipulations pour les carrosses des veuves de cette maison prouvent son importance et son opulence, car elles ne se rencontrent généralement que dans les maisons de la plus haute noblesse et les plus élevées en dignité.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ESTRÉE.

Jean d'Escrots, chevalier, qualifié alternativement baron et comte d'Estrée, haut et puissant seigneur, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, deuxième fils de Melchior d'Escrots, baron d'Uchon et de Champignole, et de Françoise d'Andrault de Langeron, rapportés ci-devant, fut seigneur d'Estrée et du Péage par son mariage avec Jeanne d'Aval, fille aînée de François d'Aval, écuyer, seigneur de ces deux terres, et d'Aimée de Changy, du 7 juin 1637; passa divers actes en 1641, 1654, 1656 et 1659; assista comme membre de la chambre de la noblesse aux états de Bourgogne en 1650, 1653 et 1662; il y assista sous le nom et le titre de baron d'Estrée: cette terre n'était néanmoins pas une baronnie, autrement François d'Aval, qui comme on le voit s'intitule écuyer, seigneur des deux terres d'Estrée et du Péage, aurait pris le titre de baron d'Estrée. Lorsqu'en 1671 on voit Jean d'Escrots, baron d'Estrée, prendre le titre de comte dans le contrat de mariage de son fils aîné, il pouvait, comme chef d'une branche de la famille d'Escrots, s'en juger le droit, puisque Gabriel d'Escrots, son neveu, avait le droit d'assister aux états de Bourgogne avec ce même titre; mais à plus forte raison les descendans de Jean d'Escrots, devenus les seuls représentans de cette famille, et ayant en conséquence droit aux titres dont elle avait joui, et qui étaient notoirement

indépendans de leurs propriétés. Jean d'Escrots mourut âgé de soixante-douze ans, le 21 novembre 1678, et fut enterré le 23 dans le chœur de l'église paroissiale de Saint-Georges de Digoin. Par suite de ce mariage, Jean d'Escrots ajouta à son nom celui d'Estrée, avec les titres auxquels sa famille avait eu droit jusqu'alors, et se fixa, ainsi que sa descendance, dans la province de Bourbonnais. Ainsi cette branche de la famille d'Escrots, devenue l'unique descendance actuelle de cette famille, est résidente dans ladite province depuis le 16 juin 1637 ; il y a eu deux cents ans au 7 juin 1837. Ses enfants furent :

1.° Hector d'Escrots, chevalier, seigneur et baron d'Estrée et du Péage, capitaine au régiment d'infanterie du roi, qui fut tué à la bataille de Senef, le 10 août 1674, ne laissant du mariage qu'il avait contracté le 24 novembre 1671, avec Etiennette de *Reugny*, fille de haut et puissant seigneur messire Georges de *Reugny*, chevalier, seigneur, comte de *Tremblay*, de Ponssery, Saint-Gratien, Savigny, Mantarron, et autres lieux, et de Juliette de Saulieu, qu'un fils, nommé Paul Joseph d'Escrots, chevalier, seigneur d'Estrée et du Péage, lieutenant au régiment d'infanterie du roi, mort le 26 septembre 1721, sans alliance et sans postérité ;

2.° Jacques d'Escrots, qui continue la descendance ;

3.° Gaspard d'Escrots, capitaine au régiment d'infanterie du roi, aussi tué à la bataille de Senef en 1674 ;

4.° Charles d'Escrots, capitaine au régiment d'infanterie du roi, aide-major de la ville de Luxembourg, qui épousa, le 10 juillet 1681, Antoinette de la Tour, fille de Robert de la Tour, procureur du roi en la connétablie et maréchaussée de France à Verdun, et de Jeanne des Gabets, et en eut François d'Escrots, capitaine d'infanterie, ingénieur en l'armée de Flandres en 1710, dont le sort est ignoré; Joseph et Jean-Baptiste d'Escrots, dont le sort est aussi inconnu; Catherine d'Escrots, qui fit ses preuves de noblesse le 27 décembre 1702 pour être reçue à Saint-Cyr, et épousa, avant le 2 juillet 1721, Joseph Florimont de Barat, chevalier, seigneur de Boncourt et autres lieux, et Marie-Jeanne et Ferdinande d'Escrots, dont la première fut religieuse à Metz;

5.° Autre Charles d'Escrots, chevalier, seigneur du Pin, garde-du-corps du roi, marié à Jeanne Monarque, qui le rendit père de Pierre d'Escrots, cornette au régiment Royal-Roussillon, qui paraît être mort sans postérité, et de trois filles, Catherine, Marie et Angélique d'Escrots, dont la destinée est demeurée inconnue;

6.° Louis d'Escrots, officier au régiment du roi, infanterie, dont on ignore le sort;

7.° Françoise d'Escrots, qui épousa, par contrat du 11 avril 1654, Charles François Dormy, chevalier, baron de Vinzelle, fils de Marie Dormy, chevalier, seigneur des mêmes terres; il fut stipulé dans le contrat de mariage que

ladite épouse, devenant veuve, jouirait selon sa condition de ses bagues et joyaux et d'un carrosse attelé de quatre chevaux ;

8.° Et Jacqueline d'Escrots, qui naquit le 7 septembre 1665, et reçut le supplément des cérémonies du baptême le 7 février 1677, dans l'église paroissiale de Digoin-sur-Loire.

Jacques d'Escrots, chevalier, seigneur et baron d'Estrée, et des Milets, d'abord capitaine, puis commandant de bataillon au régiment d'infanterie du roi, pensionnaire de sa majesté, est nommé dans le contrat de mariage d'Hector d'Escrots, son frère aîné, du 24 novembre 1671 ; il passa un bail le 11 mai 1679, conjointement, avec Jeanne d'Aval, sa mère, et une transaction, le 18 avril 1694, avec Françoise d'Escrots, sa sœur, veuve de Charles François Dormy, baron de Vinzelle, au sujet de la succession de leurs père et mère; fit des acquisitions les 17 mai de la même année et 23 mai 1701, et mourut au mois de mai 1709, laissant du mariage qu'il avait contracté le 21 mai 1688, avec Gabrielle-Marguerite *du-Clos-de-l'Etoile*, fille *d'Armand-du-Clos*, chevalier seigneur *de l'Etoile* et des Murseaux, capitaine de cavalerie, et de Barbe-Angélique de Franquemont, arrière-petite-fille d'Angélique du Châtelet, branche de l'illustre maison de Lorraine :

1.° Jean-Charles d'Escrots, qui suit;

2.° Charles-François d'Escrots ;

3.° Jacques-Léonore d'Escrots, officier au régiment du roi ;

4.° Joseph-Marie d'Escrots;

5.° Jean-Claude d'Escrots, aussi officier au régiment du roi;

6.° Jacques d'Escrots, ecclésiastique;

7.° Louis-Marie d'Escrots;

8.° Jean-Eléonore d'Escrots, dont le sort est ignoré;

Et douze filles dont Anne-Camille d'Escrots, qui fit ses preuves de noblesse, au mois de juillet 1710, pour être reçue à Saint-Cyr.

Jean-Charles-d'Escrots, chevalier, seigneur, baron d'Estrée, des Milets, du Pin, de Trablaine, et autres lieux, naquit le 19 octobre 1689, et fut successivement capitaine et lieutenant-colonel du régiment du roi, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier et enfin maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de Furnes. Il reçut la donation que lui fit, le dernier décembre 1722, Jacqueline d'Escrots, sa tante, dame, en partie, d'Estrée et du Péage, de tous ses droits sur ces deux terres; réunit par les acquisitions qu'il en fit les 26 août 1726, 27 juillet 1733 et 6 août 1745, tous les droits qui appartenaient sur ces mêmes terres aux enfans de Charles d'Escrots le jeune, son oncle. Il avait épousé, par contrat du 28 septembre 1729, Marie-Jacqueline *Mochot de Montbelliard*, fille de Louis Mochot de Montbelliard, écuyer, capitaine de cavalerie, et de Marie-Bernarde de Fontette de Sommery, et en avait eu :

François-Bernard d'Escrots, chevalier, comte d'Escrots-d'Estrée, seigneur châtelain du Pin, du Péage, de Molinet, des Milets, de Trablaine, de la Tour et de la Cour-de-Chapeau, du Puyet, de la Motte-Champlouer, du Péage-de-Thiel et autres lieux, naquit au mois de février 1734, fut successivement capitaine, lieutenant-colonel et colonel en second du régiment d'infanterie du roi, brigadier des armées du roi, maréchal de camp en 1781, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1786, se trouva à la bataille de Fontenoy. Il est mort en 1797, laissant du mariage qu'il avait contracté le 1er septembre 1775, avec Anne de Feydeau, fille de Gabriel de Feydeau, chevalier, seigneur de Chapeau, et du Péage-de-Thiel, et de Marie-Anne de Dreuille:

François-Jacques, comte d'Escrots-d'Estrée, chevalier, lequel est né le 18 novembre 1758, est entré, le 7 avril 1771, dans le régiment d'infanterie du roi, où il était capitaine en 1784, et a été fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 1er janvier 1791, à raison de sa belle conduite dans les troubles de Nancy, et malgré qu'il n'eût pas ses vingt années de services exigées par les règlemens. Il a émigré à la fin de cette année, et a fait la campagne de 1792, dans un escadron formé d'officiers de son régiment, à l'armée de Condé; il est aujourd'hui le doyen des chevaliers de Saint-Louis de son département. Il a épousé, le 28 octobre 1785, 1.° Jeanne-Françoise de *Revan-*

ger, fille de Nicolas-Joseph, *Comte de Bompré*, chevalier, seigneur de Bompré et autres lieux, brigadier des armées du roi, et de Thérèse de Lombelon des Essarts, dont il n'a point eu d'enfans; 2.° par contrat du 6 juillet 1791, Agathe-Geneviève, fille d'Etienne-Philippe, marquis de Villaines, lieutenant aide-major des gardes-du-corps, qui a illustré son nom par la brillante sortie de Menin, et de Marie-Geneviève Talon; de ce mariage sont issus:

1.° Louis d'Escrots-d'Estrée sous-lieutenant dans le 46e régiment d'infanterie, lequel est né au mois de mars 1795, a été fait prisonnier en Silésie au mois d'août 1813 et envoyé en Russie où il est décédé;

2.° Antoinette-Laurence d'Escrots-d'Estrée, née le 20 février 1792, mariée à messire Marie-Octavien *Picard du Chambon*, chef de bataillon, capitaine dans le 4e régiment d'infanterie de la garde royale; d'une famille noble de cette province, chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'honneur; son père, dont il fut le dernier des quatre fils, en 1789, avait eu rang de capitaine de cavalerie et la croix de Saint-Louis; son grand-père *Jean-Picard de Launay*, avait été maréchal-des-logis des gendarmes de la garde du roi, chevalier de Saint-Louis, et s'était retiré avec le grade de mestre de camp de cavalerie. Gaspard *Picard des Guyons*, frère de ce dernier, avait été aide-major des gendarmes dans la

garde du roi, avec grade de colonel; et leur oncle, arrière-grand-oncle dudit Octavien Picard du Chambon, se nommant Gaspard-Picard du Chambon, s'était élevé au grade de lieutenant-général des armées du roi, et si son grand âge ne l'eût empêché de se rendre à Paris en 1754, il aurait été décoré du cordon de commandeur de l'ordre de Saint-Louis;

3.° Gabrielle d'Escrots d'Estrée, née au mois d'août 1797, morte en octobre 1802.

2.° Claude-Antoine d'Escrots, chevalier, comte d'Estrée, lequel est né le 30 avril 1767, est entré, le 21 janvier 1781, au régiment d'infanterie du roi, où il était lieutenant lors du licenciement de ce corps en 1791; a émigré, ainsi que son frère, et a servi dans le même escadron à l'armée de Condé; rentré en France, il s'est fixé en Bretagne, en épousant, le 1er septembre 1802, Marie-Rosalie *Juchault* de la Moricière, fille de Christophe-Jacques Prudent Gilbert Juchault, chevalier, seigneur de la Moricière, et de Marie-Françoise-Félicité du Chaffault. Il en a deux enfants, savoir:

1.° Victor, comte d'Escrots, né le 30 novembre 1806, marié le 28 octobre 1839, à mademoiselle de Cornulier, d'une ancienne maison de Bretagne;

2.° Agathe d'Escrots, née le 13 mars 1804, mariée à M. Mauvise de Villars.

M. le comte d'Escrots-d'Estrée et le comte An-

toine d'Estrée, son frère, et leurs enfans, sont les seuls actuellement existans de leur famille, qui, comme on a pu le voir ci-dessus, a successivement fourni au moins douze officiers au régiment d'infanterie du roi, depuis sa création en 1663, jusqu'à son licenciement en 1791.

L'abbé Courtépée, dans son histoire de Bourgogne, cite P. Pelletier, faisant, en 1473, reprise de fief de la terre d'Escrots, érigée dès-lors ou depuis en baronnie. Ce P. Pelletier ne semble pas pouvoir être autre que le père de celui qui commence ici cette généalogie, il s'est marié en 1490 et est né vers 1460; à l'âge de treize ans ou environ il ne pouvait avoir fait une reprise de fief ni acte quelconque de propriété.

Armes: D'azur, à la bande d'or chargée de trois écrevisses de gueules, et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or, posées 2 et 1.

Couronne de Comte.

Nota: C'est par erreur que Paillot et autres auteurs qui ont écrit sur la noblesse de Bourgogne, en décrivant les armes de cette famille, ont porté trois merlettes au lieu de trois molettes d'éperon: elle n'a jamais changé ses armoiries, et les a constamment portées telles qu'elles sont décrites ci-dessus, et telles qu'elles se trouvent décrites dans les preuves qu'elle a faites pour l'ordre de Malte en 1632, et pour Saint-Cyr en 1702 et 1710.

Cette généalogie dont les pièces avaient été déposées au cabinet des ordres du roi, a été dressée par M. Chérin, neveu.

MAISON DE CROIX.

SEIGNEURS DE CROIX, DE MANDRES, DE DRUMEZ, DE FLERS, DE LA FRENOYE, COMTES DE WASQUEHAL, DE MALANNOY; SEIGNEURS D'OYEMBOURG, BARONS DE POTTES; SEIGNEURS PUIS MARQUIS DE HEUCHIN, COMTES DE CROIX ET DE BUCQUOY, PAIRS DE FRANCE; SEIGNEURS D'ORVILLE, COMTES DE CLERFAYT, ETC., ETC., EN FLANDRES, EN ARTOIS, EN HAINAUT, A PARIS ET EN AUTRICHE.

La maison de Croix, l'une des plus considérables et des plus anciennes des provinces de Flandre et d'Artois, a pris son nom d'un fief, dont le chef-lieu, comprenant seul près de 800 vassaux, est situé dans la Flandre wallonne, en la châtellenie de Lille, et à une lieue et demie au nord-est de cette ville. Elle compte depuis un temps immémorial parmi l'ancienne chevalerie, et a soutenu l'éclat de son origine par de nombreux services militaires et de belles alliances.

I. EUSTACHE, seigneur de Croix et de Mandres, chevalier, qui fut un des bienfaiteurs, avec En-

guerrand son frère (1), de l'abbaye de Saint-André en Cambrésis. Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut, ayant, au commencement de l'année 1201, pris la croix, dans l'église de Saint-Donatien de Bruges, avec un grand nombre de seigneurs flamands, indiqua un tournoi, pendant lequel il exhorta les braves chevaliers qui s'y rendirent à l'accompagner dans l'expédition qu'il méditait pour la Terre-Sainte. Mais avant son départ il signa, pour confirmer les priviléges des églises de ses domaines, une charte dont la teneur suit:

Ego Balduinus *Flandrensis et Hainoensis Comes omnibus notum facio quod Hierosolymam proficisci proponens, volens Ecclesias quæ in mea sunt potestate à malignantium importunitate protegere, conventum feci in meo Castro apud Vallencenas, in medio cujus recognovi, me dedisse in perpetuam eleemosynam multa prædia Monasteriis* S. Dionisii in Broqueroia, Nivellæ, Ninivæ, Dunarum S. Nicolai de Furnes; S. Auberti, et Cantiprati *apud Cameracum*, Vallencenarum et *alibi, super quæ præcepta satis exstant, et munimenta a me data signata et sigillata, quas omnes donationes, et eleemosynas ratas, stabiles, et perpetuas esse intelligo et jubeo, etc. S. mei*

(1) Enguerrand de Croix, chevalier, seigneur de Saint-Hilaire, fit donation, vers l'an 1200, du consentement de sa femme, Mahaut de Sars, de plusieurs pièces de terre, situées à Quiévy, à l'abbaye de Saint-André en Cambrésis, dont Eustache, son frère, était déjà mis au nombre des bienfaiteurs.

Balduini *Com.* S. Mariæ *uxoris meæ*, Willelmi *patrui*, Godefridi *fratris mei Camer. Archidiaconi*, Theodorici *Flandrens.* Willelmi *Bethun* (Béthune). *Advoc.* Cononis *ejus fratris*, Raineri de Trith, Egidii de Trazegnies *Fland. Constabularii*, Joannis de Neelle *Castell. Brugensis*, Nicolai de Barbençon, Jacobi de Avesnis, Mathæi de Wallincourt, Balduini de Belveoir (Beauvoir), Gùidonis de Hosdeing, Theodorici de Loz, Thiedrici de Dietz, Balduini de Aldigny (d'Aubigny), Alexandri de Skenkerque, Egidii de Braine, Petri de Duaco, Willelmi Castell. S. Audomari, Balduini de Praet, Roberti Seneschalci, Bernardi de Roubais, Boudelini de Moukerke, Michaelis de Lembeque, Gerardi de Mancicort, Reneri de Montibus (de Monts), Balduini de Lobes, Balduini de Vallencenis, Hugonis de Ham, Jacobi de Bondues, Theodorici de Tenremonde, Hugonis de Hollehaim (d'Ollehain), Rotgeri de Cortriaco, Balduini de Commines, Rogeri de Moschre, Willelmi de Lickevelde Venatoris, Simonis de Warnewick, Sigeri Gandensis, Joannis de Lens, Michaelis de Harnes, Ivonis de le Zoete, Hellini de Wavrin, Egidii Bertout Camerarii, Gilonis de Acrimonte (Aigremont), Girardi de Jausse, Alardi de Cimaio, Gualteri de Lingue (Ligne), Gilonis de Barbençon, Gualteri de Lens, Walteri de Fontains (de Fontaines,) Nicolai de Havesdonck, Ostonis de Arbre, Hugonis Busere (de Buiseret), Bouduini de Vorolta, Genekini de Sotenghem, Petti de Husbeque, Hackini de Coleham, Gerardi de Rignescurte, Petri de

Maisnil, Gerardi de S. Auberto, Willelmi de Hot, Gerardi de Oldenburgh, Caldaronis Officialis, Willelmi de la Marck, Gisleni Castell, de Bellomonte, Alulfi de Struem, Hugonis dicti Caprioli de Querceto, Alexandri de Poucques, Odardi de Guistelles, Huardi de la Voestine, Arnoldi de Steenhuise, Odonis de la Hamaïde, Alardi de Villa, Isembardi de Berlemonte, Philippi d'Axelles, Sifridi de Montigny, Anfridi de Gomegnies, Baldrici de Roissin, Renaldi de Fresne, Ulrici de Masteng, Willelmi de Gomegnies, Herberti de Brifeuil, Drogonis de Beaurain, Eustachii de Sars, Petri de Louvegnies, Bernardi de Sonbrenghien, Hugonis de Maldeghem, Gualteri de Bousies, Isaaci de Stombe, et Gualteri *fratris ejus*, Egidii de Landas, Hulconis de Steelant, Franconis de Colemy, Radulfi de Boulers, Sigeri d'Escarmeng, Willelmi del Cil, Segardi de Wargny, Egidy de Pamèle, Alelmi de Stavèle, Colardi de Campinghem, Manassès de Billemont, Eustachii de Lis, Lamberti de Morselède, Drogonis de Vormeselle, Herseri de Somerghem, Godefridi de Cuinghien, Simonis de Bornhem, Willelmi de Vendregies, Ivaini de Treslong, Boidini de Rungies, Sigeri de Hellebeke, Conrardi de Schaepsbergh, Joannis de Trallis, Joannis de Calster, Pagani de Ruever, Martini d'Aimeries, Balduini de Hove, Wateri de Maulde, Widonis de Saventhem, Sigeri de Heetvelde, Leardici de Pylisers, Renizonis de Maele, Gerardi de Vier, Joannis de Masgreils, Stephani de Boexstel, Walteri de Maerschem, Arnulfi de Ophem, Hu-

gonis de Molbais, Henrici de Paskendael, Hackeri de Rideworde, Christiani de Guistelles, Helvini et Walteri de Betencourt, Ioannis Creton, Ioannis de Marcoing, Walrandi de Haussi, Almani de Bavay, Fulconis de Wormines, Annekini de Brackel, Balduini et Elbrandi de Ellignies, Willelmi de Main, Walteri et Roberti de Bambeque, Walteri le Charon, Sotonis de Bongardes, Colardi de Warendonc, Sigeri de Roeden, Timerii de Rogemeis, Hugonis Eschaliers, Roberti del Kaisnoy, Lisberti d'Entrenghem, Hugonis et Gerardi d'Erpe, Joannis de Raempaert, Dirkini et Roberti de Rupelle, Balduini de Havesquerque *junioris*, Anselli de Rolenghem, Caroli de Vercli, Ostonis de Vieslis, Hugonis de Belines, Roberti de Anseng, Walteri de Pons, *et aliorum plurimorum Militum, qui hic congregati sunt, ut mecum crucem Sanctam induant, præter et alios in magno numero, qui cum huc se receperint, coram illis tamen recognitionem facere promitto, in majorem omnium quas dotavi Ecclesiarum securitatem et quietem. Fiat ita. Amen. Amen. Actum apud Valencenas solemniter an* M. CC. I. *Mense Aprili, etc.* (Cette charte est scellée du grand sceau dudit comte.)

Le départ de cette armée eut lieu effectivement au mois d'avril; elle prit une part très-active au siége de Zara en Dalmatie, et de là se porta au secours du jeune Alexis Comnène IIIe du nom, surnommé l'Ange, pour le mettre en possession de l'empire grec qui avait été usurpé par Alexis Du-

cas, dit Murzulphe. Les fatigues de cette expédition coûtèrent la vie à beaucoup de croisés, au nombre desquels se trouva Eustache de Croix qui mourut à *Constantinople* en 1202. Tous les historiens de Flandres et de Hainaut rapportent ce fait, ce qui prouve qu'Eustache se trouve compris dans la la charte de 1201, dans la catégorie désignée par ces mots: *Et aliorum plurimorum militum, qui hic congregati sunt, ut mecum crucem sanctam induant*, etc.

De Mathilde, sa femme, Eustache de Croix laissa les trois fils qui suivent:

1.° Gilles de Croix, chevalier, seigneur de Mandres, qui paraît dans les actes de 1235 et 1243, et s'allia avec Alix de Rosimbos, laquelle le rendit père d'un fils, décédé religieux à Saint-Vaast;

2.° Jean Ier, dont l'article suit;

3.° Wauthier de Croix, chanoine de Tournay. Ses vertus, sa piété et son érudition l'ayant élevé, en 1251, sur le siége épiscopal de cette ville, il fut envoyé en ambassade, en 1253, par Marguerite, comtesse de Flandre, vers Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains, pour engager ce prince à donner la liberté à Gui et Jean de Dampierre, qui avaient été faits prisonniers, le 4 juillet, à la bataille de Walcheren. Wauthier de Croix, évêque de Tournay,

mourut le 26 février 1266. (*Gall. Christ.*, t. III, col. 219.)

II. Jean, Ier du nom, seigneur de Croix, de Flers, etc., chevalier, consentit, en 1243, avant son fils aîné, à l'amortissement de la dîme de Flers. Il avait épousé Isabeau de Lannoy, qui figure avec lui dans un acte de 1247, et dont les armes étaient d'argent, à trois lionceaux de sinople, couronnés d'or, lampassés et armés de gueules. De ce mariage sont issus :

1.° Jean II, qui suit;

2.° Wauthier de Croix, qui vivait en 1285, et avait épousé Isabeau de Lichterwelde, dite de Hazebrouck, laquelle était veuve de lui en 1295, et mère d'une fille unique nommée :

a. Isabeau de Croix, femme de Jean, sire de Bondues, vivant en 1320;

3.° Jeanne de Croix, morte sans avoir été mariée, après 1283;

4.° Béatrix de Croix, élue abbesse de Marquette le 2 février 1288, morte le 29 juillet 1294.

III. Jean, IIe du nom, seigneur de Croix, de Flers et de Drumez, chevalier, mourut avant la mi-carême 1288. Il avait épousé Jeanne de la Viefville, fille de Pierre de la Viefville, surnommé Maigret, chevalier, et de Marie de Vrète. — Armes de la Viefville : fascé d'or et d'azur de huit

pièces, à trois annelets de gueules, brochans sur les deux premières fasces.

1.° Jean, seigneur de Croix et de Flers, chevalier, qui paraît dans des actes de 1289, 1291 et 1319, il fut père par Marguerite de Halwin, son épouse, de :

A. Jean, seigneur de Croix, de Flers, etc., chevalier, mort en 1325, laissant d'Agnès de Bailleul, sa femme, issue des maréchaux héréditaires de Flandres, deux fils et une fille :

a. Hector, seigneur de Croix et de Flers, chevalier, qui mourut en 1372, sans postérité de Marie de Hem, sa femme;

b. Jean, dit Wafflard de Croix, chevalier, mort sans alliance en 1340;

c. Isabelle de Croix, mariée 1.° avec Jacques, seigneur de la Pontennerie, chevalier, qui n'en eut pas d'enfans; 2.° avec Guillaume, seigneur du Metz, d'une ancienne noblesse de la châtellenie de Lille. Devenue, en 1372, héritière de Croix et de Flers, par la mort d'Hector, son frère, Isabelle fit passer ces terres aux enfans issus de son second mariage; et leurs descendans quittèrent, par acte du 6 août 1430, passé à l'échevinage de la ville de Lille, le nom et les armes du Metz, pour prendre exclusivement ceux de Croix, qu'ils ont perpétués jusqu'à nos jours. Cette maison de Croix, connue sous la dénomination de seigneurs du Metz, de Wambrechies, de Stavèle, de

Molinghem, de Dadizeèle de Bleutour et de Wallemole, comtes de Mauves, barons de Vinghem, etc., subsiste à Tournay, et s'est alliée aux maisons d'Asclocquettes, de Bethencourt, du Bois de la Longrie, du Bosquel, de Boukart, le Brun, van der Burck, de Commines, de Costre de Derlicke, de Cuinchy, de Damman de Hulstwelt, van der Elst, le Fèvre de Quevaucamp, de Franeau, de Gomignies, van der Gracht, de la Grange, de la Haye du Frenoy, de Haynin, de Hénin-Cuvilliers, de Hersent, van Hoorenbeke, van der Huerne, de Landas, de Langlée-Wavrin, de Lannoy, de Luxembourg, de Mallet de Hocron, de Mériadec, de la Motte d'Anstaing, d'Ognies, de Persoons, de Plotho, du Pretz, le Prévost de Campinghem, de Schoore, de la Tasnerie, de la Vitche, de Watripont, de Zomberghe, etc.

B. Jacques de Croix, } morts célibataires
C. Pierre de Croix, } en 1319.

D. Alard de Croix, qui vivait, en 1310, avec Catherine de Quevaucamp; dont il eut Alard de Croix, époux de Marie de Wasquehal, veuve de lui en 1389, et père de Gérard de Croix, qui s'allia avec Jeanne le Nepveu. Il en eut une fille unique nommée Peronne de Croix, qui épousa Philippe Fremault, seigneur de Fresne, fils de Lotard Fremault, seigneur du même lieu, et de Marguerite de la Tasnerie.

2.° Jacques de Croix, vivant non marié en 1285;

3.° Jean de Croix, chanoine de Tournay, vivant en 1291;

4.° Olivier Ier, qui continue la descendance;

5.° Isabelle de Croix, élue abbesse de Marquette le 18 août 1318, morte le 2 février 1328.

IV. Olivier de Croix, dit de Drumez, Ier du nom (1), seigneur de Drumez, paraît dans des actes de 1289, 1299, 1320 et 1322. Il avait épousé Agnès de Langlée, dite de Wavrin, qui était veuve de lui en 1342, et était fille de Gauwin, seigneur de Langlée, et de Marie Clauwez, dit d'Orchies. — Armes de Langlée Wavrin: d'argent, au sautoir de gueules, qui est de Langlée; cantonnée en chef d'un écusson d'azur, chargé d'un écusson d'argent, qui est de Wavrin.

De ce mariage sont issus:

1.° Jean III, qui suit;

2.° Marie de Croix, vivante en 1342.

V. Jean de Croix, dit de Drumez, II du nom, seigneur de Drumez, vivait encore en 1350. Il avait épousé, peu de temps avant l'an 1339, Marie, dame de Bercus, fille et héritière de Jean, seigneur du

(1) Olivier Ier et ses descendans jusqu'à l'année 1372, époque de l'extinction masculine de la branche aînée, portèrent pour brisure une moucheture d'hermine de sable, posée au premier canton de la Croix

château de Bercus, chevalier. — Armes de Bercus : d'or, à trois trèfles de sable.

Leurs enfants furent :

1.° Olivier II, qui suit ;

2.° Bernard de Croix, dit de Drumez, seigneur de Bercus, mort en 1428, sans postérité.

VI. Olivier de Croix, dit de Drumez, II° du nom, seigneur de Drumez, paraît dans des actes de 1355, 1369, 1383 et 1389. Il s'allia avec Marie de Beaurepaire, sœur de Pierre de Beaurepaire, seigneur de la Haverie et du Moulin. — Armes de Beaurepaire : d'argent, au chevron d'azur.

Elle le rendit père de :

1.° Jean de Croix, seigneur de Drumez, mort célibataire en 1414 ;

2.° Otte de Croix, seigneur de Drumez, après son frère aîné, puis de Bercus et du Moulin, terres qu'il aliéna. Il mourut sans avoir contracté d'alliance, peu après 1437 ;

3.° Gauthier, qui continue la lignée ;

4.° Pierre de Croix, abbé de Saint-Guislain, mort en 1456 ;

5.° Jeanne de Croix, née en 1365, mort en 1464, sans avoir été mariée ;

6.° Marie de Croix, femme de Denis de Lespierre ;

6.° Péronne de Croix, femme de Philippe de Fremault, chevalier, seigneur de Looz, de Flers et d'Effrenes.

VII. Gauthier de Croix, dit de Drumez, seigneur de Wasquehal, de la Haverie, etc., partagea avec Otte et Jeanne de Croix, ses frère et sœur, le 19 novembre 1419; passa divers actes, en 1418, 1469 et 1473, et fit son testament le 4 septembre 1478. Il avait épousé Jeanne Yseulx, dame de la Vechten et des deux Treilles, laquelle fut inhumée à côté de lui, dans l'église de Saint-Etienne de Lille. Elle était fille de Jean Yseulx, seigneur de Cantigny, et d'Yolande de le Candelle. De cette alliance sont provenus :

1.° Otte de Croix, dit de Drumez, seigneur de Wasquehal. Il n'a laissé que des enfans naturels qui ont fondé la branche des seigneurs d'Orville et comtes de Clerfayt, rapportée page 431;

2.° Baudouin Ier, dont l'article suit;

3.° Jeanne de Croix, dame des deux Treilles, alliée, en 1451, avec Jean le Monnoyer, dit de Hérimez, seigneur de Fasce;

4.° Michelle de Croix, dame de la Vechten, mariée, en 1458, avec Jacques de la Hamaïde, seigneur de Cherens, fils de Jean de la Hamaïde, seigneur d'Haudion, de Mainvault, etc., et de Marie Louchier;

5.° Isabeau de Croix, religieuse en l'abbaye de Marquette;

6.° Marie de Croix, femme de Georges Gommer.

VIII. Baudouin de Croix, dit de Drumez, premier du nom, seigneur de Wasquehal, de la Frenoye, de

la Haverie, etc., mourut le 20 mai 1516, ayant fait, dès l'année 1513, un testament conjonctif avec Marguerite de Landas, dame du Bus, sa femme, décédée le 31 août 1545, fille de Jacques de Landas, chevalier, seigneur de Corbion, et de Catherine Gommer. Leur tombe, ornée de leurs armoiries et d'une inscription funèbre, se voyait dans l'église de Saint-Etienne de Lille. — Armes de Landas : parti émanché de gueules et d'argent. De ce mariage sont issus :

1.° Jean IV, dont l'article viendra;

2.° Guillaume de Croix, seigneur de la Haverie, qui ne fut point marié. Il mourut dans les guerres d'Italie, au service de l'empereur Charles-Quint;

3.° Jacques de Croix, tué à la bataille de Pavie, en 1525;

4.° Pierre de Croix, auteur de la branche, dite des seigneurs de la Frenoye, puis de Malannoy, page 409;

5.° Gauthier de Croix, tué à la prise de Rome, en 1527;

6.° Philippe de Croix, mort aussi sans avoir été marié, au service du duc de Bar;

7.° Baudouin de Croix, religieux à l'abbaye de Saint-Guislain;

8.° Henri de Croix, religieux à Saint-Aubert de Cambray;

9.° Walerand de Croix, auteur de la branche

dite des seigneurs d'Oyembourg, rapportée page 415 ;

10.° Antoinette de Croix, femme, par contrat du 14 mars 1510, de Michel Bernard, seigneur d'Equermes et du Mont, fils d'Arnould Bernard, seigneur de Bondigny, de Lempré, de Florent, etc., et de Jacqueline de la Roque;

11.° Catherine *alias* Madeleine de Croix, femme 1.° de Charles du Bois, seigneur de la Longrie, mort sans postérité; 2.° de Georges de Guiselin, seigneur de Bousbeecke et de Wastines, dont elle était veuve en 1574.

IX. Jean de Croix, dit de Drumez, quatrième du nom, seigneur de Wasquehal et de la Haverie, mort en 1560, et inhumé à Marcq en Barœul, avait épousé, par contrat du 7 janvier 1518, Marie de Tenremonde, dame de la Réandrie et de la Bauderie, decédée en 1563, fille de Henri de Tenremonde, seigneur de la Réandrie, et de Jeanne des Cretons, dame de la Bauderie. — Armes de Tenremonde : de sable papelonné d'or.

De ce mariage vinrent :

1.° Walerand de Croix, mort célibataire à Naples, le 24 octobre 1546, au service de l'empereur Charles-Quint :

2.° Pierre Ier, qui continue la descendance;

3.° François de Croix, seigneur de la Réandrie et de la Haverie, marié avec Cécile Wyts, fille de Josse Wyts, seigneur de Berentrode, de Wildenburch, etc., watergrave de Flandre, et

de Catherine Vilain, dite de la Boucharderie. François de Croix, décédé en 1595, et sa femme, en 1602, furent inhumés en l'église de Saint-Sauveur de Lille, et ne laissèrent que deux filles :

A. Catherine de Croix, dame de la Haverie, morte en 1656, et inhumée à Poucques, auprès de son mari, Jean de Preud'homme, vicomte de Nieuport, seigneur de Poucques et de Neufville, qui était décédé en 1642 ;

B. Madeleine de Croix, dame de la Réandrie, femme de François de Preud'homme, chevalier, seigneur de Coisne et de la Motte ;

4.° Jean de Croix, seigneur de Gorguemetz, tué en 1574, à la prise de la Goulette, en Afrique, par les Turcs ;

5.° Marguerite de Croix, femme de Pierre de Longueval, seigneur de Concile-à-Marquion, décédé en 1558 ;

6.° Madeleine de Croix, mariée 1.° avec François du Bois de Fiennes, seigneur de la Croix, fils de Jacques du Bois de Fiennes, seigneur du même lieu, et de Françoise d'Ablaing ; 2.° avec Philippe de Leval, chevalier, seigneur de Graincourt, de la Hamaïde et de Briastre, grand-bailli des ville et bailliage de Douai ;

7.° Isabeau de Croix, morte sans alliance ;

8.° Jeanne de Croix, } religieuses à Marquette ;
9.° Agnès de Croix, }

10.° Anne de Croix, } religieuses au monastère de Sion, à Courtray ;
11.° Catherine de Croix, }

12.° Charlotte de Croix, religieuse au cloître de Deynsè-les-Gand ;

13. Antoinette de Croix, religieuse à l'abbaye des Prets, à Douai ;

14.° Marie de Croix, religieuse au monastère de Guilhengien.

X. Pierre de Croix, dit de Drumez, premier du nom, seigneur de Wasquehal, de Gorguemetz, etc., décédé en 1617, et inhumé à Marcq en Barœul, avait épousé, par contrat du 24 novembre 1569, Louise de Wignacourt, dame de Bugnette, de Belsage, de Blancquemain, de Courtois, d'Avelette, etc., fille d'Antoine de Wignacourt, seigneur des mêmes lieux, et de Marie le Martin de Mesplau, sa première femme. — Armes de Wignacourt : d'argent, à trois fleurs de lys, au pied nourri de gueules. De ce mariage sont issus :

1.° Antoine de Croix, seigneur de Wasquehal, mort célibataire ;

2.° Jacques de Croix, seigneur de Wasquehal après son frère aîné, mort en 1626, sans avoir été marié ;

3.° Adrien, qui continue la descendance ;

4.° Jean de Croix, seigneur de Bugnette, mort dans le célibat, en 1629 ;

5.° François de Croix, qui ne fut point marié, et qui périt au siége de Hesdin ;

6.° Louis de Croix, seigneur de Gorguemetz, mort sans alliance en 1661 ;

7.° Catherine de Croix, femme de Gérard de Harchies de Ville, morte sans enfans en 1628, fils d'Arnould de Harchies de Ville, seigneur de Basinghien et de Milomez, et de Guillemette de Clèves.

XI. Adrien de Croix, chevalier, seigneur de Wasquehal, d'Escout, de Bugnette, de Belsage, de Blancquemain, de Courtois et d'Avelette, mourut en 1631, et fut inhumé à Marcq en Barœul, en la tombe de ses ancêtres. Il avait épousé, par contrat du 11 octobre 1595, Marguerite Sandelin, morte en 1652, fille de Jacques Sandelin, seigneur de Herenthout, et de Liévine de Bronchorst. — Armes de Sandelin : écartelé: aux 1 et 4, de gueules, à trois coqs d'argent; aux 2 et 3, d'argent, à trois aiglettes de gueules. De ce mariage sont issus:

1.° Jacques, qui suit;

2.° Adrien de Croix, seigneur de Blonderies, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, tué dans un combat livré aux Turcs, sur la mer de Chypre, en 1651;

3.° François de Croix, seigneur de Belsage, capitaine-lieutenant de la compagnie franche du comte de Nassau, mort en 1664, sans postérité de Jeanne de Fourmestreaux, son épouse, veuve d'Emmanuel de la Biche, seigneur de Cerfontaine;

4.° Jean de Croix, seigneur de Bugnette, ca-

pitaine d'une compagnie d'infanterie wallonne, mort en 1675, sans laisser d'enfans de Barbe Beugin de Ponches, sa femme;

5.° Louise de Croix, religieuse aux dames du nouveau cloître à Berghes-Saint-Winox, morte en 1650;

6.° Antoinette de Croix, } mortes sans avoir été mariées;
7.° Jeanne-Catherine de Croix, }

8.° Marguerite de Croix, femme de Pierre de Croix, seigneur de Préseau et d'Oyembourg, son parent;

9.° Marie de Croix, religieuse aux Ursulines de Saint-Omer.

XII. Jacques de Croix, chevalier, seigneur de Wasquehal et des mêmes terres que son père, capitaine-enseigne de 300 hommes de Bas-Allemands, fut créé chevalier-héréditaire en considération de ses services, par diplôme de Philippe IV, roi d'Espagne, du 18 juillet 1629, et mourut le 16 novembre 1669. Il avait épousé, par contrat du 16 octobre 1628, Marie de Croix d'Oyembourg, sa cousine, morte le 21 octobre 1681, fille de Pierre de Croix, chevalier, seigneur d'Oyembourg, de Trietres, etc., et d'Anne de Baudrenghien. Leurs enfans furent:

1.° Pierre II, dont l'article suit;

2.° Louis de Croix, seigneur d'Escout, de Gorguemetz, etc., capitaine de cavalerie au ser-

vice d'Espagne, mort célibataire en 1712, à l'âge de 74 ans;

3.° Antoinette de Croix, mariée, en 1670, avec Renom-François de Beauffort, comte de Moulle, fils de Renom de Beauffort, chevalier, seigneur de Moulle, de Beaulieu, de Graincourt, etc., et d'Alexandrine de Massiet, dame de Moulle. Antoinette de Croix mourut le 21 janvier 1687;

4.° Marie-Marguerite de Croix, dame de Futer, femme de Michel de Lannoy, seigneur du Carnoy;

5.° Adrienne-Anne de Croix, morte sans alliance en 1669;

6.° Marguerite-Ursule de Croix, } chanoinesses
7.° Catherine-Isabelle de Croix, } d'Avesnes;

8.° Marie-Catherine de Croix, femme de Michel-Ange, baron de Woerden, seigneur de Cherens, conseiller au conseil souverain de Tournay;

9.° Jeanne de Croix, prieure d'Avesnes.

XIII. Pierre de Croix, deuxième du nom, chevalier, comte de Wasquehal, seigneur de Marcq en Barœul, d'Escout, de Bugnette, de Belsage, d'Avelette et autres lieux colonel du régiment Royal-Wallon, cavalerie, brigadier des armées du roi de France, devint comte de Croix, en 1678, par le retrait lignager qu'il fit de la terre de Croix, vendue en 1677 par Eugène de Noyelles, marquis de Lisbourg, comte de Croix, issu, en ligne mater-

nelle, d'Isabelle de Croix, héritière de la branche aînée de cette maison. Louis XIV lui permit, en 1682, de se qualifier comte de Croix. Pierre, comte de Croix, mourut en 1688. Il avait épousé, en 1663, Claire-Florence de Steenhuys, dame de Flers, fille de Philippe-Guillaume de Steenhuys, chevalier, baron de Poederlé, de Flers, de Heerle, etc., conseiller d'état et chancelier de Brabant, et de Marie-Walburge de Snoy, baronne d'Oppuers. — Armes de Steenhuys : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un annelet du même. De ce mariage il ne vint que quatre filles qui suivent :

1.° Marie-Philippine, comtesse de Croix et de Wasquehal, dame de Marcq en Barœul, terre qu'elle porta en mariage, le 13 novembre 1688, à Charles-Adrien de Croix d'Oyembourg, seigneur de Préseau et de Trietres, son cousin. Elle mourut le 8 mars 1696 ;

2.° Jeanne-Florence de Croix, femme de Philippe-Charles de Harchies, chevalier, capitaine au régiment d'Isenghien, puis commandant pour le roi à Saint-Venant ;

3.° Barbe-Alexandrine de Croix, épouse de Gédéon de Grailly de Vaudricourt, chevalier, seigneur de Bellefontaine ;

4.° Marie-Anne de Croix, mariée, par contrat du 21 mars 1711, avec Jean-Gabriel, marquis de Roquefeuil, capitaine de cavalerie, mort en 1765, étant alors lieutenant-colonel du régiment Commissaire-Général, cavalerie, et chevalier de

Saint-Louis, fils de Louis, Marquis de Roquefeuil, et de Victoire de Moret de Peyre de Montarnal, et frère aîné de Jacques Aymar, comte de Roquefeuil, lieutenant-général des armées navales, mort vice-amiral en 1782, et grand'-croix de Saint-Louis.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA FRENOYE, PUIS DE MALANNOY, ÉTEINTE.

IX. Pierre de Croix, premier du nom, seigneur de la Frenoye, quatrième fils de Baudouin de Croix, seigneur de Wasquehal et de la Haverie, et de Marguerite de Landas, mentionnés page 400, mourut le 12 mai 1567. Il avait épousé Marie de la Ruelle, dame de le Court et de la Vigne, décédée le 27 octobre 1558, et inhumée avec son mari à Saint-Sauveur de Lille. Elle était fille de Jean de la Ruelle, seigneur de le Court, et de Marie d'Astiches. — Armes de la Ruelle : fascé d'or et d'azur ; au chef d'argent, chargé d'une roue issante de gueules. De ce mariage sont issus :

1.° François, dont l'article suit ;

2.° Jean de Croix, seigneur de le Court, gentilhomme de la chambre des archiducs Mathias et Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien II. Il mourut célibataire en 1579, ou, selon d'autres, en 1572 ;

3.° Michel de Croix, mort sans avoir été marié;

4.° Claire de Croix, religieuse au couvent de l'Abiette, à Lille;

5.° Antoinette de Croix, femme de Guillaume Hangowart, seigneur de Piètres et des Pommereaux, fils de Guillaume Hangowart, seigneur des mêmes lieux, et de Catherine le Cocq de la Motte;

6.° Marie de Croix, religieuse au monastère de Sion, à Courtray;

7.° Marguerite de Croix, femme de Henri de Preud'homme, seigneur de la Ghennerie, de Coisne, etc.;

8.° Anne de Croix, épouse de Georges de Maubus, seigneur de Cosseaux;

9.° Madelaine de Croix, mariée avec Georges de Vlaminxpoorte, seigneur de Frémicourt;

10.° Catherine de Croix, femme de Jean de Baudrenghien, seigneur de Préseau, mort en 1612;

11.° Isabeau de Croix, femme de Louis Allegambe, chevalier, seigneur de Bossinghien, grand-prévôt de Tournay en 1586, puis bailli et châtelain de Lille en 1592, et grand-bailli de Hainaut en 1605. Elle mourut le 6 janvier 1584, et son mari au mois d'août 1617.

X. François de Croix, seigneur de la Frenoye, de la Bourserie, d'Hollain, etc., épousa par contrat du 11 février 1564, Catherine de Preys, dame de

la Wastine, fille de Pierre de Preys, seigneur de la Dasle, et de Madelaine Vilain de la Boucharderie. — Armes de Preys : d'azur à trois trèfles d'or.

De ce mariage sont issus :

1.° Pierre II, dont l'article suit ;

2.° Madelaine de Croix, mariée, par contrat du 13 décembre 1583, avec Walerand du Bois, dit de Fiennes, chevalier, seigneur de Cerfontaine et de Bauffremez, fils d'Antoine du Bois de Fiennes, seigneur des mêmes lieux, et de Philippote de Landas, sa première femme.

XI. Pierre de Croix, deuxième du nom, chevalier, seigneur de la Frenoye, de Malannoy, de Bourech, d'Hollain, de la Wastine, de la Dasle, etc., fit son testament le 6 mai 1622, et mourut la même année. Il avait épousé, en 1601, Madelaine de Thiennes, fille de Philippe de Thiennes, chevalier, seigneur de Willersies, de Neufville, de Warelles, etc., et de Marguerite de Guiselain de Bousbeke. — Armes de Thiennes : d'or, à l'écusson d'argent, chargé d'un lion de gueules, et bordé d'azur. De ce mariage sont issus :

1.° Thomas, dont l'article suit ;

2.° Anne de Croix, mariée avec Philippe van der Meêre, chevalier, seigneur de Huysgavre et de Woorde, bourguemestre d'Oudenarde en 1627, mort le 25 octobre 1661, fils aîné de Jacques van der Meêre, chevalier, seigneur des

mêmes lieux, et d'Anne du Châtel de Blangerval, sa première femme ;

3.° Marguerite de Croix, morte jeune ;

4.° Antoinette de Croix, mariée : 1.° en 1634, avec Sébastien de Woorde, seigneur de Saucourt et de Soupplis, capitaine au régiment de Bucquoy, cavalerie, fils de Pierre de Woorde, seigneur des mêmes lieux, et d'Adrienne de Wancquetin ; 2.° avec Jacques-Philippe de Tenremonde, chevalier, seigneur de Bercus, d'Anvin et de Hornain, veuf de Marguerite de Roubais, est fils puîné de Philippe de Tenremonde, deuxième du nom, seigneur de Bachy, et de Catherine de Bercus.

XII. Thomas de Croix, chevalier, seigneur de la Frenoye, de Malannoy, de Bourech, de la Dasle et autres lieux, décédé le 24 juillet 1672, avait épousé, au mois de mars 1633, Marie-Anne de Warluzel, dame de Hauchy, fille de Jean-Antoine, seigneur de Warluzel, de Sombrin et de Bretencourt, chevalier, et d'Anne le François de Semeries, dame de Vooght. — Armes de Warluzel : de sinople, à la fasce d'argent ; à cinq fusées de gueules accolées en bandes, brochantes sur le tout. De ce mariage sont issus :

1.° Philippe-François, qui suit ;

2.° Antoine-Adrien de Croix, seigneur de la Frenoye, capitaine de cavalerie, tué en Allemagne en 1675 ;

3.° Severin de Croix, religieux de l'abbaye d'Anchin, décédé en 1687, prieur d'Aimeries;

4.° Paul-Dominique de Croix, récollet, mort en 1716, gardien du couvent de Namur;

5.° Anne-Adrienne de Croix, chanoinesse de la noble abbaye d'Estrun-les-Arras, morte en 1700, à cinquante-deux ans;

6.° Antoinette-Isabelle de Croix, dame de Hauchy, mariée: 1.° en 1668, avec Charles-Philippe de Preud'homme d'Haillies, seigneur de Werquigneul, fils de Jean de Preud'homme, chevalier, vicomte de Nieuport, baron de Poucques, et de Catherine de Croix; 2.° avec N... d'Hostel.

XIII. Philippe-François de Croix, chevalier, seigneur de Malannoy, de la Frenoye, de Bourech, etc., né le 1er août 1635, mort le 12 décembre 1682, avait épousé Marie-Catherine-Thérèse le Merchier, fille d'Alexandre le Merchier, seigneur d'Ercheval. Elle mourut le 13 février 1701. — Armes de le Merchier: d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or. De ce mariage sont issus:

1.° Maximilien-Thomas, qui suit;

2.° Marie-Joseph-Maximilienne de Croix, chanoinesse de la noble abbaye d'Estrun, morte âgée de dix-sept ans;

3.° Marie-Thérèse de Croix, religieuse à Sainte-Catherine de Saint-Omer, morte en 1709;

4.° Marie-Françoise-Severine de Croix, chanoinesse d'Estrun, morte, en 1699, âgée de vingt ans;

5.° Marie-Catherine-Claire de Croix, chanoinesse de la même abbaye, morte, le 25 décembre 1749, âgée de soixante-huit ans.

XIV. Maximilien-Thomas de Croix, chevalier, seigneur et comte de Malannoy, seigneur de Bourech, de la Dasle et autres lieux, né en 1673, député de la noblesse aux états d'Artois, en 1747, mort le 30 octobre 1756, avait épousé, par contrat du mois de février 1694, Marie-Anne-Françoise de Cramet, baronne de Blaireville, dame de la Cressonnière et de Malboutry, morte le 28 octobre 1726, fille unique et héritière de Jean de Cramet, seigneur des mêmes lieux, et de Marie-Anne de la Houssaye. De ce mariage sont provenus un fils et six filles décédées en bas âge, et quatre autres filles :

1.° Marie-Anne-Françoise-Josèphe de Croix, comtesse de Malannoy, mariée, en 1723, avec Christophe-Louis, comte de Beauffort, de Croix, de Moulle et de Buisscheure, vicomte de Houlle et de la Jumelle, baron de la Mothe et de Grincourt, fils de Renom-François de Beauffort, comte de Moulle, etc., et d'Antoinette de Croix de Wasquehal. Elle mourut le 29 juin 1735 ;

2.° Marie-Catherine-Louise-Antoinette de Croix, dite mademoiselle de Malannoy, vivante en 1758;

3.° Marie-Martine-Josèphe de Croix, religieuse à la présentation de N.-D. à Aire, morte en 1754;

4.° Maximilienne-Josèphe-Alexie de Croix, religieuse ursuline à Saint-Omer, vivante en 1758.

BRANCHE,

DITE DES SEIGNEURS D'OYEMBOURG, ÉTEINTE.

IX. Walerand de Croix, seigneur d'Oyembourg et d'Epinoy, neuvième fils de Baudouin de Croix, dit de Drumez, premier du nom, seigneur de Wasquehal, et de Catherine de Landas, mentionnés page 400. Il mourut le 5 août 1560, et fut inhumé à Saint-Etienne de Lille. Il avait épousé 1.° Jeanne Penel, dite de Lalaing, dame de Warignies, fille d'Antoine Penel, dit de Lalaing, seigneur du même lieu, et d'Adrienne de Cornehuse. — Armes de Penel : écartelé : aux 1 et 4, de gueules, à dix losanges d'argent, qui est de Lalaing ; aux 2 et 3, d'azur, à trois jumelles d'or, qui est de Penel. 2.° En 1541, Catherine de Waës, dame de Triètres et de Defferans, veuve de Jean de la Rivière, seigneur de Warness, et fille de Laurent de Waës, seigneur de Wackene et de Walleghem, et de Marie du Pret, dame de Trietres et de Defferans. — Armes de Waës : de sinople, à trois cornets d'or. Catherine de Waës mourut le 8 juin 1587, et fut inhumée à Saint-Catherine de Lille.

Du premier lit vint :

1.° Walerand de Croix, seigneur d'Épinoy et de Warignies, époux de Marie de Saint-Venant, et décédé sans postérité ;

Du second lit sont issus :

2.° Baudouin II, qui continue la descendance ;

3.° Jean de Croix, seigneur de Defferans, mort célibataire en 1598 ;

4.° Pierre de Croix, auteur de la branche dite des marquis de Heuchin, rapportée page 420.

5.° Jacques de Croix,
6.° Gauthier de Croix, } morts jeunes :
7.° Marguerite de Croix,

8.° Antoinette de Croix, femme de Jérôme d'Ennetières, seigneur des Loges.

X. Baudouin de Croix, deuxième du nom, chevalier, seigneur d'Oyembourg, de Triètres, de Has, etc., fut armé chevalier à Lille par l'archiduc Albert, le 7 février 1600, et mourut en 1626. Il avait épousé : 1.° Isabelle de Thieulaine, dame de la Maillarderie, morte en 1583, fille de Walerand de Thieulaine, seigneur d'Aigremont, et Isabelle de

Petit-Pas de Gomans. — Armes de Thieulaine : burelé d'argent et d'azur ; à la bande de gueules, chargée de trois aiglettes d'or, brochante sur le tout. 2.° Marie de Haynin, morte en 1587, fille de Guislain de Haynin, seigneur de Brœucq, et de Marguerite Dommessent. — Armes de Haynin : d'or, à la croix engrêlée de gueules. 3.° Catherine de Vlieghe, dame de la Gruerie, morte sans enfans, fille de Jean de Vlieghe, chevalier, seigneur de la Gruerie, et de Jeanne Hangowart. Baudouin de Croix a eu pour enfans :

Du premier lit :

1.° Pierre Ier, qui suit ;

Du second lit :

2.° Philippe de Croix, seigneur de Has, mort en 1626, et inhumé à Saint-Pierre de Lille, sans avoir eu d'enfans de Marie de Pronville, dame de la Hautoye, sa femme, fille de Jean de Pronville, seigneur de la Hautoye, et d'Hélène de Moncheaux.

XI. Pierre de Croix, premier du nom, chevalier, seigneur d'Oyembourg, de Triètres, de Defferans, de Has, etc., prévôt de Valenciennes, en 1617, mort le 12 juin 1638, avait épousé Anne

de Baudrenghien, dame de Préseau, morte en 1672, et héritière de Jean de Baudrenghien, seigneur de Préseau, et de Catherine de Croix de la Frenoye. — Armes de Baudrenghien : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre étoiles de sable. De ce mariage vinrent :

1.° Baudouin de Croix, mort en 1680, religieux à Saint-Jean de Valenciennes;

2.° Pierre II, qui continue la descendance;

3.° Philippe-Charles de Croix, tué au siége de Sayes, en Espagne, en 1639. Il ne fut point marié;

4.° Hubert de Croix, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, à Lille, mort en 1670;

5.° Catherine de Croix, chanoinesse en l'abbaye de Messines-lès-Ypres, morte en 1686;

6.° Antoinette de Croix, chanoinesse en la même abbaye, morte en 1689;

7.° Marie de Croix, alliée, en 1628, avec Jacques de Croix, seigneur de Wasquehal;

8.° Élisabeth de Croix, assassinée à Saint-Omer, en 1644, en sortant des vêpres des jésuites anglais, par un fou qui était devenu amoureux;

9.° Anne de Croix, religieuse au monastère de Rousebrœck, à Ypres;

10.° Madeleine de Croix, religieuse au nouveau cloître, à Berghes-Saint-Vinox;

11.° Françoise de Croix, mariée, en 1634, avec

Arnoud-Gérard van der Haer, chevalier, seigneur de la Bousserie et de Berlincourt, décédé en 1685, et elle en 1702;

12.° Anne-Éléonore de Croix, morte en bas âge.

XII. Pierre de Croix, deuxième du nom, chevalier, seigneur d'Oyembourg, de Préseau, de Triètres, etc., né en 1608, décédé le 7 mai 1687, avait épousé Marguerite de Croix, sa parente, fille d'Adrien de Croix, chevalier, seigneur de Wasquehal, et de Marguerite Sandelin. Leurs enfans furent:

1.° Pierre de Croix, baron de Pottes, mort en 1706, âgé de cinquante-deux ans, sans postérité de Bonne de Kessel, sa femme, fille de Michel de Kessel, seigneur de Wattignies, et de Bonne-Françoise de Haynin, dame de Lesquin;

2.° Charles-Adrien, qui suit.

XIII. Charles-Adrien, créé comte de Croix par diplôme de 1694, baron de Pottes, seigneur d'Oyembourg, de Préseau, de Triètres et autres lieux, né en 1655, décédé le 6 septembre 1717, avait épousé, par contrat du 13 novembre 1688, Marie-Philippine, comtesse de Croix et de Wasquehal, sa cousine, morte le 8 mars 1696, fille aînée et principale héritière de Pierre II de Croix, chevalier, comte de Wasquehal, et de Claire-Florence de Steenhuys, dont il a eu deux filles:

1.° Claire-Angélique, comtesse de Croix et de

Wasquehal, dame de Marcq en Barœul et d'Oyembourg, mariée, par contrat du 3 juillet 1716, avec Christophe-Louis, comte de Beauffort son oncle à la mode de Bretagne, grand-bailli d'épée de la ville et du bailliage de Saint-Omer, fils de Renom-François, baron de Beauffort, comte de Moulle, et d'Antoinette de Croix de Wasquehal. N'ayant point d'enfans, elle fit don de ses biens à Louis-François de Beauffort, comte de Moulle, frère aîné de son mari, en 1717, et mourut en 1721 ;

2.° Françoise-Louise de Croix, mariée, 1.° en 1716, avec Charles-Alexandre, marquis de Bautfremez, baron d'Esne, pair de Cambresis ; 2.° par contrat du 21 novembre 1724, avec François-Eugène-Dominique, comte de Béthune et de Saint-Venant, vicomte de Lierres, fils d'Adrien-François de Béthune, chevalier, seigneur de Baraffle, de Pennin, de Louvaincourt, etc., et de Marie-Madelaine-Gilles de Lierres, comtesse de Saint-Venant.

Cette branche brisait les armes de Croix d'une bordure engrêlée de gueules.

BRANCHE,

DITE DES MARQUIS DE CROIX HEUCHIN.

X. Pierre de Croix, seigneur de Bus, de Fre-

linghien, des Prévôtés, de Gamechiennes, etc., quatrième fils de Walerand de Croix, seigneur d'Oyembourg, et de Catherine de Waës, mentionnés page 415. Il mourut en 1629, et avait épousé, par contrat du 1er mai 1586, Esther Herlin, dame de Jeullain, de la Tourotte, du Quesnoy et de Beaussart, fille de Michel de Herlin, seigneur des mêmes lieux, de laquelle il laissa :

1.° Baudouin II, dont l'article suit :

2.° Isabeau de Croix, femme d'Hercule d'Assignies, chevalier, seigneur de Winchy et d'Allouaigne, avoué de Therouanne, fils d'Antoine d'Assignies, seigneur de Vinchy et de Wannes, et de Barbe le Borgne, dite d'Auffay ;

3.° Antoinette de Croix, femme de Philippe de Thiennes, seigneur de Warelles et de Lombise, bourgmestre du franc de Bruges en 1617 et 1622.

XI. Baudouin de Croix, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Heuchin, des Prévôtés, de Jeullain, de Beaussart, de Frenlinghien, de la Tourotte, etc., combattit aux batailles de Rocroy et de Tournoy, et mourut en 1637. Il avait épousé, par contrat du 22 octobre 1613, Anne de Locquenghien, fille de Philippe de Locquenghien, beer de Flandre, sir d'Oudenarde, baron de Pamèle, et de Valeria de Cottereau. — Armes de Locquenghien : d'hermine, au lion de sinople, lampassé et armé de gueules.

Leurs enfants furent :

1.° Pierre-François de Croix, mort en 1678;

2.° Philippe de Croix, chevalier, seigneur de Heuchin, capitaine au régiment du comte de Rœux, tué à la prise du château de Commines. Il n'avait point été marié;

3.° Alexandre de Croix, seigneur de Jeullain, mort célibataire en 1684;

4.° Guillaume-Ignace de Croix, mort en bas âge;

5.° Pierre-Félix, qui continue la descendance;

6.° Pierre-François de Croix, né en 1628, mort sans alliance;

7.° Marie-Valeria de Croix, morte en 1667, sans enfans de Gilles d'Ostrel de Lierres, seigneur de Frefay, son mari;

8.° Antoinette de Croix, femme de Florent de Jonglet, seigneur de Moyenneville et de Marets, mort en 1694;

9.° Anne de Croix, religieuse au monastère de l'Abiette, à Lille;

10.° Marie-Claire de Croix, chanoinesse de l'abbaye d'Avesnes, en 1633;

11.° Marguerite-Isabeau de Croix, morte sans alliance;

12.° Isabelle de Croix, née en 1624, mariée avec Jean-Georges de Pressy, baron de Remy, seigneur de Flenques, etc., mort en 1685, fils de Charles de Pressy, seigneur des mêmes lieux, et de Françoise du Petit-Cambray, sa première femme : elle mourut en 1667;

13.° Catherine de Croix, chanoinesse de l'abbaye d'Avesne.

XII. Pierre-Félix de Croix, chevalier, baron de Heuchin, seigneur de Frelinghien, d'Alennes, des Prévôtés, de Beaussart, de Gamechiennes, du Bus, de Honcourt, etc., fut capitaine d'une compagnie de deux cents hommes de pied wallons. Il mourut le 9 mars 1677, et fut inhumé à Alennes. Il avait épousé, par contrat du 13 décembre 1662, Anne-Éléonore de Sainte-Aldegonde de Noircarmes, fille d'André-Albert de Sainte-Aldegonde de Noircarmes, comte de Genech, baron de Maingoval et de Fromelles, chevalier-commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, capitaine de cuirassiers et gouverneur de Binche, et d'Anne d'Ongnies, dame de Rosimbos. — Armes de Sainte-Aldegonde : d'hermine, à la croix de gueules, chargée de cinq quintefeuilles d'or. De ce mariage sont issus :

1.° Alexandre-François, dont l'article suit :

2.° Joseph-Albert de Croix, seigneur de Jeullain, colonel de cavalerie au service de l'empereur d'Autriche, mort célibataire en 1721 ;

3.° Eugène-François, dit le chevalier de Croix, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Malte, le 13 novembre 1691, mort à Madrid en 1726, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, et lieutenant de la compagnie flamande des gardes du corps. Il ne s'était point marié ;

4.° Balthazard-Pierre-Félix de Croix, seigneur de Beaussart, capitaine au régiment de Fiennes;

5.° Marie-Philippe-Aldegonde de Croix, mariée, par contrat du 9 mai 1684, avec François-Jacques de Wignacourt, comte de Vleteren et d'Herly, seigneur de Marquillies, de Marcq, etc., grand-bailli des ville et châtellenie de Cassel;

6.° Marie-Claire-Florence de Croix, mariée, en 1696, avec Octave-Eugène de Nedonchel, baron de Bouvignies et de Raversberg, titré marquis de Nedonchel en 1723, fils de Jean-Baptiste-André de Nedonchel, et d'Albertine d'Assignies;

7.° Marie-Claire-Scholastique de Croix, alliée, en 1695, à Robert-Antoine-Joseph du Châtel, vicomte de la Houvarderie, fils de Ferdinand-François du Châtel, seigneur de la Houvarderie, vicomte de Hautbourdin, et de Jeanne-Thérèse d'Astrel;

8.° Catherine-Eugène de Croix, religieuse à l'Abiette, à Lille;

9.° Isabelle-Claire-Thérèse de Croix, mariée, par contrat du 4 janvier 1692, avec Philippe-Eugène de Jauche, chevalier, comte de Mastaing, baron de Hérimetz, seigneur de Mametz, etc., mort le 5 mai 1702, fils puîné de Jean-François de Jauche, comte de Mastaing et de Lierdes, gouverneur de Courtray, et de Marie-Françoise d'Estourmel. Elle mourut le 5 mars 1739.

XIII. Alexandre-François de Croix, chevalier, titré, marquis de Heuchin, par lettres-patentes du

mois de mars 1691, portant érection de cette terre en titre de marquisat, seigneur d'Alennes, des Prévôtés, de Frelinghien, de Beaussart, de la Tourotte, etc., et guidon de la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du roi, sous le titre de gendarmes anglais, mourut le 1er juin 1690. Il avait épousé, en 1684, Madelaine-Françoise de Fiennes, fille de Maximilien de Fiennes, comte de Lumbres, lieutenant-général des armées du roi, et de Catherine-Cécile-Jeanne le Vasseur de Guernonval. — Armes de Fiennes: d'argent, au lion de sable. De ce mariage sont issus:

1.° Alexandre-Maximilien-François, dont l'article suit;

2.° Joseph-Albert, comte de Croix, lieutenant-général des armées d'Espagne, grand'-croix de l'ordre de Charles IV, gouverneur et capitaine-général de la province de Galice, nommé vice-roi du Mexique en novembre 1765, et capitaine-général des armées de S. M. C. en 1770, mort sans enfans, à Valence, gouverneur du royaume de ce nom;

3.° Marie-Maximilienne-Françoise de Croix, reçue, le 8 février 1698, chanoinesse du noble chapitre de Nivelles, morte sans alliance;

4.° Anne-Madelaine de Croix, reçue chanoinesse dans le même chapitre, le 28 mai 1698, morte sans alliance;

5.° Marie-Claire de Croix, mademoiselle d'Alennes, chanoinesse du noble chapitre de Mons.

reçue dame de la Croix Étoilée le 3 mai 1761, morte sans alliance.

XIV. Alexandre-Maximilien-François de Croix, chevalier, marquis de Heuchin; seigneur des Prévôtés, de Frelinghien, etc., gentilhomme de la chambre de l'électeur de Cologne Joseph-Clément de Bavière, épousa, par contrat du 16 février 1724, Isabelle-Claire-Eugénie de Houchin, fille aînée de Louis-François-Joseph de Houchin, marquis de Longastre, vicomte de Hautbourdin et d'Emmerin, député général et ordinaire pour le corps de la noblesse des états d'Artois, et de Marie-Josèphe-Thérèse Guislaine de Thiennes, marquise de Berthes, baronne de Clairhout. — Armes de Houchin: d'argent, à trois losanges de sable. De ce mariage sont issus:

1.° Alexandre-Louis-François, qui suit;

2.° Philippe-Charles-François, comte de Croix, brigadier des armées et colonel du régiment de Bruxelles au service d'Espagne, où il s'est marié. Il est mort ne laissant qu'une fille, qui a épousé à Valence le marquis de Benemegis;

3.° Ernest-Eugène, chevalier de Croix, né en 1730, capitaine au régiment du roi, infanterie, chevalier de Saint-Louis, créé brigadier des armées le 1er janvier 1784, mort célibataire;

4.° Théodore François de Croix, commandeur de l'ordre Teutonique, et exempt des gardes-du-corps de S. M. C. dans la compagnie flamande, puis vice-roi d'abord de la Californie et ensuite

du Pérou, mort à Madrid en 1791, lieutenant-général des armées d'Espagne et colonel du régiment des gardes wallonnes. Il fit don à son neveu Charles-Lidwine-Marie, marquis de Croix, pair de France, d'une clé d'or grossièrement fourbie, qui lui fut donnée par la ville de Lima, sur laquelle on lit les inscriptions suivantes :

1.° Sur la tige :

Sim licet informis, pando tamen ostia cuncta;
Sed tua sunt, de Croix, impenetranda mihi.

2.° De l'autre côté de la tige :

Dat clavim similem, Proregi grata quotannis,
Cum fera taurorum prælia Lima parat.

3.° Sur le pennon :

Aurea sum clavis taurorum claustra reclusi,
Quorum pugna tibi, Lima superba, placet.

Et sur deux clés, l'une d'or et l'autre d'argent, d'un travail très achevé, se trouve des deux côtés de leur pennon l'inscription suivante :

Theodorus de Croix, supremus militiæ dux, regni Peruvici cepit habenas die 6 ª aprilis 1784; publice vero receptus 25 ª Augusti ejusdem anni. Die itidem 25 ª Augusti 1766, avunculus ejus Marchio de Croix Mexici Prorex acclamatus est.

5.° Hermenegilde-Florent-Louis de Croix, chanoine du chapitre de Saint-Pierre à Lille;

6.° Maximilien-Guislain-Omer, abbé de Croix, vicaire général du diocèse de Cambray;

7.° Louise Isabelle-Florence de Croix,
8.° Ferdinande-Charlotte de Croix,
} chanoinesses de l'insigne chapitre de Mons, mortes sans alliance.

9.° Amélie-Isabelle-Albérique de Croix, chanoinesse du noble chapitre de Denain, mariée, 1.° le 15 octobre 1770, avec Louis-Benoît-François-Guislain de Cassina, des comtes della Martesana, chevalier du Saint-Empire romain, comte de Wonsheim, beer de Flandre, chambellan de l'empereur; 2.° avec N...., comte de Lannoy-Beaurepaire, gouverneur du fort Saint-François d'Aire, en Artois. Elle fut nommée dame de l'ordre de la Croix Étoilée le 3 mai 1773.

XV. Alexandre-Louis-François, marquis de Croix, et de Heuchin, comte de Bucquoy, né le 31 janvier 1725, chef des nom et armes de sa maison, député de la noblesse aux états d'Artois en 1747, fut capitaine au régiment de Beauvilliers, cavalerie, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il épousa, par contrat du 3 juin 1750, Marie-Anne-Françoise de Groesbeck, fille aînée d'Alexandre-André-François, comte de Groesbeck, du Saint-Empire et de Wemeling, vicomte d'Aublin, et d'Elisabeth-Catherine-Barbe, née baronne de Shueren, de Haeghoort et du Saint-Empire. — Armes de Groesbeck: d'argent, à la fasce ondée de gueules. De ce mariage sont issus:

1.° Alexandre-Eugène-Louis-François-Marie-Isambert de Croix, marquis de Heuchin, né le 18 février 1754, mort jeune;

2.° Charles-Lidwine-Marie, qui suit;

3.° Alexandre-Isabelle-Marie de Croix, née en 1755, reçue chanoinesse à Denain le 10 juin

1771, mariée à Louis-Cejetan-Ghislain de Thiennes, comte de Looz, major en second du régiment Royal-Étranger, cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

4.° Ernestine-Charlotte-Marie-Françoise de Croix, née le 30 juillet 1759, recue chanoinesse à Denain le même jour, 10 juin 1771, mariée, en 1780, avec Alphonse-Ferdinand-François-Marie-Frédéric, comte de Bryas, marquis de Molinghem, baron de Moriamé et d'Hernicourt, premier pair de Liége, major au service d'Autriche.

XVI. Charles-Lidwine-Marie, marquis de Croix, né le 15 octobre 1760, était, en 1789, major en second d'infanterie, lorsqu'il fut élu député de la noblesse de la province d'Artois aux états-généraux du royaume. Il fut créé sénateur le 5 avril 1813, puis grand'croix de l'ordre de la Réunion, ensuite pair de France le 4 juin 1814, puis officier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Il est mort le 10 avril 1832, et avait épousé, le 22 novembre 1802, Augustine-Eugénie-Victoire de Vassé, fille d'Alexis-Bruno-Étienne, marquis de Vassé, vidame du Mans, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et premier écuyer de feu S. A. S. le prince de Condé, et de Louise-Augustine-Charlotte-Françoise de Broglie — Armes de Vassé: d'or, à trois fasces d'azur.

De ce mariage sont issus:

1.° Ernest-Charles-Eugène-Marie, dont l'article suivra;

2.° Charles-Edmond-Marie, comte de Croix, né le 11 avril 1807, qui a épousé, après avoir passé plusieurs années au service militaire, Marie-Amélie-Stéphanie de Tournon-Simiane, fille de Philippe-Camille-Casimir-Marcellin de Tournon-Simiane, comte et pair de France, ancien préfet de Rome et de la Gironde, et de Augustine-Adèle-Denise Mayneau de Pancemont, dont une fille. Les armes de Tournon sont écartelées : aux 1 et 4, partis, au premier, semé de France ancien; au deuxième de gueules, au lion d'or, qui est de Tournon; aux 2 et 3, d'or, semé de tours et de fleurs de lis d'azur, qui est de Simiane.

3.° Albine de Croix, morte en bas âge.

XVII. Ernest-Charles-Eugène-Marie, marquis de Croix, né le 27 août 1803, entré jeune au service et nommé chevalier de la Légion-d'honneur le 21 août 1823, pour sa conduite à l'affaire de Campillo de Arenas (Espagne), a épousé le 8 octobre 1832 Alexandrine-Marie-Blanche de Pieffort, qui porte pour armes, d'azur, à deux lions affrontés d'or; au chef d'or chargé de trois trèfles de sinople; de ce mariage sont issus :

1.° Lidwine-Charles-Victor, né le 4 janvier 1837;

2.° Marie-Marguerite-Alexandrine, née le 29 août 1833.

Cette branche étant devenue seule héritière de la maison de Croix, en a repris les armes pleines, le 30 octobre 1756.

BRANCHE,

DITE DE CROIX-DRUMEZ, ET COMTES DE CLERFAYT.

VIII. Otte de Croix, dit de Drumez, seigneur de Wasquehal, fils aîné de Gauthier de Croix, et de Jeanne Yseulx, mentionnés page 400. Il mourut, en 1481, sans avoir été marié, et fut inhumé aux Récolets, à Lille. Il laissa d'une demoiselle, nommée Alix de Regniers, plusieurs enfans naturels, qui suivent. — Armes de Regniers : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois maillets du même.

1.° Guillaume, dont l'article suit ;

2.° Jean de Croix de Drumez, qui s'établit à Bruges ;

3.° Nicolas de Croix de Drumez, mort à Bruges, laissant de Barbe Bouchiers, sa femme :

A. Gommar de Croix de Drumez, père d'un fils nommé Roland ;

B. Adrien de Croix, père d'Hercule de Croix de Drumez ;

C. Anne de Croix de Drumez, femme de Pierre de Mouscron ;

4.° N.... de Croix, religieuse au couvent de Sion, à Courtray ;

5.° Jeanne de Croix de Drumez, femme d'Antoine le Roy.

IX. Guillaume de Croix de Drumez épousa, 1.° Marie Foubert, 2.° Marie Blondel, morte en 1537. — Armes de Blondel : d'azur, à la fasce d'argent. Ses enfans furent :

Du premier lit, 17, entre autres:

1.° Jean de Croix de Drumez, allié, 1.° avec Jeanne Foubert ; 2.° avec Marguerite Gommer. Il eut pour enfans,

Du premier lit :

A. Pierre de Croix de Drumez, allié, 1.° avec N.... de la Chapelle ; 2.° avec Antoinette de Steelandt, morte sans enfans, et inhumée à Saint-Maurice de Lille. Elle était fille de Philippe de Steelandt, wattergrave de Flandre, et de Marguerite van den Eede. Pierre eut du premier lit :

a. Pierre de Croix de Drumez, époux de Marguerite de Fourmestreaux ;

b. Claude de Croix de Drumez, épouse de Mathieu du Bosquel ;

c. Marguerite de Croix de Drumez, seconde femme de Henri de Bonnières, dit de Souastre, fils de Charles de Bonnié-

res, seigneur d'Effrenes, et de Jeanne de Thieulaine ;

B. Guillaume de Croix de Drumez, époux de Marguerite Bacqueler, et père de Pierre de Croix de Drumez, allié avec Antoinette du Pont ;

C. Jean de Croix de Drumez, marié avec N.... de Smerpont, dont il eut Jeanne de Croix de Drumez, femme de Jean le Pers ;

D. Antoinette de Croix de Drumez, alliée, 1.° avec Jean des Buissons ; 2.° avec Jean Herlin, d'Arras ;

E. Catherine de Croix de Drumez, femme de Jean Chastelain ;

Du second lit :

F. Antoine de Croix de Drumez, décédé dans le célibat ;

2.° Guillaume de Croix de Drumez, prêtre ;

3.° Otte de Croix de Drumez, dominicain ;

4.° Michel de Croix de Drumez, époux de Marguerite du Retz, et père de Jacques de Croix de Drumez, qui, de son mariage avec Catherine Vinckaert, morte en 1587, laissa :

A. Jacques de Croix de Drumez, qui épousa Françoise Cavlier, et en eut :

a. Pierre de Croix de Drumez, époux d'Anne le Boye, dont il eut postérité ;

b. Michel de Croix de Drumez, allié avec

Jacqueline des Pretz, dont il eut un fils, ainsi qu'une fille, femme d'Alard Cantaloup, seigneur de la Cessoye;

B. Pierre de Croix de Drumez, allié avec N.... Bridoul, et père de :

a. Guillaume de Croix de Drumez;

b. Françoise-Catherine de Croix de Drumez, femme de Jean Hespel, licencié ès lois;

5.° Pierre de Croix de Drumez, décédé en 1526, ayant épousé Marie de la Candèle, morte en 1542. De leur mariage naquirent:

A. Jean de Croix de Drumez, mort à Arras sans génération;

B. Philippe de Croix de Drumez;

C. Alard de Croix de Drumez, seigneur de Bullecourt, de Hannecamp, etc., marié 1.° avec Marguerite de Vignon; 2.° avec Catherine de Bauffremez. Il eut de sa première femme :

a. Antoine de Croix de Drumez, seigneur de Bullecourt, déclaré noble par sentence des élus d'Artois du 16 janvier 1580, mort à Milan en 1583;

b. Alard de Croix de Drumez, chevalier, seigneur de Wismes, de Hannecamp, de Bullecourt, d'Angre et de Lievin, décédé à Arras, en 1634, sans enfans de ses deux femmes Marguerite le Petit, et Marie le Mercier d'Hulluch;

D. Catherine de Croix de Drumez, femme

de Jean Heddebault, seigneur de Bonnance ;

E. Marie de Croix de Drumez, épouse d'Adrien Lievin ;

F. Jeanne de Croix de Drumez, femme de Jacques de Vaas, surnommé Caudenlier ;

G. Isabeau de Croix de Drumez, femme de Philippe du Bacq ;

6.° Gommar, dont l'article suit ;

7.° Isabeau de Croix de Drumez, femme de François le Pipre ;

8.° Jeanne de Croix de Drumez, femme de Guillaume Aupatin ;

9.° Marie de Croix de Drumez, alliée avec Jean Truart ;

Du second lit :

10.° Jacqueline de Croix de Drumez, femme de Jacques Baynast, seigneur de d'Obenchen ;

11.° Chrétienne de Croix de Drumez, morte en 1596, religieuse au couvent de Sainte-Claire, à Lille.

X. Gommar de Croix de Drumez, époux d'Anne de Mouscron, qui portait : de gueules, à la bande de vair. Il eut pour fils Nicolas, qui suit.

XI. Nicolas de Croix de Drumez, premier du

nom, épousa Marguerite de Curselle, dont il eut Luc, qui suit.

XII. Luc de Croix de Drumez, écuyer, épousa Marie, dame d'Orville, qui portait : de sable, au lion d'argent, cantonné de quatre pattes de lion du même; au franc canton d'or. De ce mariage sont issus :

1.° Charles de Croix de Drumez, religieux à Anchin ;

2.° Jacques de Croix de Drumez, écuyer, marié avec Anne d'André, dont il laissa postérité ;

3.° Nicolas II, qui suit :

XIII. Nicolas de Croix de Drumez, deuxième du nom, chevalier, seigneur d'Orville et de Clerfayt, en Hainaut, grand-prévôt de Maubeuge, premier député de la noblesse de Hainaut, fut créé comte de Clerfayt par lettres d'érection de cette terre en comté, données par Charles II, roi d'Espagne, le 30 mars 1686. Il avait épousé Maximilienne Gommer, qui portait : de sable, semé de billettes d'or ; à la fasce du même, chargée de trois aiglettes de gueules, brochantes sur le tout. De ce mariage est issu :

XIV. Nicolas de Croix de Drumez, troisième du nom, chevalier, comte de Clerfayt, seigneur d'Orville, épousa N... de Callonne, fille de François-Albert-Eugène de Callonne, chevalier de l'or-

dre de Saint-Jacques, mestre-de-camp au service d'Espagne, et de Marguerite van der Meère. — Armes de Callonne : d'hermine, au léopard de gueules. De ce mariage est issu Sébastien, qui suit :

XV. Sébastien de Croix de Drumez, comte de Clerfayt, seigneur d'Orville, mourut en 1740. Il avait épousé Marie-Anne-Josèphe le Duc, dame d'Onnezies, d'Angreau et de Hennin. — Armes de le Duc : de sable, à la croix ancrée d'argent; au chef du même. De ce mariage sont issus :

1.° François-Sébastien-Charles-Joseph, dont l'article suit;

2.° Polixène-Rose-Josèphe de Croix de Drumez, mariée, en 1754, avec Charles-Emmanuel de Normant, seigneur d'Oxelaëre;

3.° N... de Croix de Drumez, épouse de N... baron de la Barre;

4.° N... de Croix de Drumez, femme de Charles-François, baron de Spangen, seigneur de Beaudries.

XVI. François-Sébastien-Charles-Joseph de Croix de Drumez, comte de Clerfayt, né au château de Bruille, près de Binch en Hainaut, le 14 octobre 1733, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, en 1757, lieutenant-général des armées autrichiennes contre les Turcs, en 1788 et 1789, puis

contre la république française, de 1792 à 1796; créé feld-maréchal en 1795, puis chevalier de la Toison-d'Or, et membre du conseil aulique de guerre, décédé à Vienne le 18 juillet 1798, a laissé la réputation d'un des plus habiles généraux de l'empire d'Autriche. La ville de Vienne lui a fait ériger un superbe mausolée. Il est mort sans avoir été marié.

Armes de la maison de Croix: d'argent, à la croix d'azur.

Supports : deux lions portant chacun un étendard aux armes de Croix.

Cimier : un lion, issant d'une couronne ducale.

MAISON

DE GUYON DE GEIS,

DE PAMPELONNE, ETC.,

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

La maison de Guyon de Geis occupe un rang des plus distingués parmi la noblesse de l'ancienne province du Vivarais; elle possédait dans le Languedoc plusieurs terres et seigneuries considérables, entre autres celles de Barre, de Pampelonne et de Geis, dont les seigneurs, étaient titrés *Damoiseaux*, qualification qui n'était alors accordée qu'aux familles de la plus haute noblesse.

I. Pierre de Guyon, premier du nom, seigneur de Barre, damoiseau, fut présent à la vente faite le 14 mars 1289, par Pierre de Quinte, aussi damoiseau, seigneur d'Allier, à Pons de Mirabel, damoiseau, seigneur de Miraval. Pierre de Guyon laissa les enfants qui suivent :

1.° Audibert de Guyon, seigneur de Barre, damoiseau, qui marcha avec ses vassaux, en

1314, à l'arrière-ban du Vivarais, ce qui conste par les registres de la chambre des comptes de Grenoble.

2.° Pons de Guyon Ier, dont l'article suit;

2.° Raymond de Guyon, connu par un acte du 5 janvier 1332;

4.° Guillaume de Guyon, seigneur de la Roche, damoiseau, comparaît dans un contrat de vente faite à Pons, son frère, en 1334. Il avait épousé Guyonne de Bos; ils sont rappelés tous deux, comme décédés, dans un acte de 1392.

II. Pons de Guyon, premier du nom, damoiseau, seigneur de Barre, fut surnommé Rambaud; il fit reconnaître, le 30 janvier 1310, les emphytéotes de la terre et seigneurie de Rochemaure. Le 5 janvier 1332, il fut investi par Astorg de Geis, seigneur de Pampelonne, de la terre qu'il avait acquise dans ses domaines, et en 1334 le comte de Valentinois lui accorda des lettres d'investiture pour les fiefs qu'il tenait dans le mandement de Pampelonne. Il fut père de:

1.° Barthélemy Ier, dont l'article suivra;

2.° Guyonnet de Guyon, qui épousa Guyonnette de Moschatel, sœur d'Agnès, femme d'Arnaud, son frère;

3.° Arnaud de Guyon, qui assista au contrat de mariage de Barthélemy, son frère, le 28 juin 1359. Il avait épousé Agnès de Moschatel, sœur de Guyonnette, femme de son frère Guyonnet.

III. Barthélemy de Guyon, premier du nom,

surnommé Rambaud, rendit hommage à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, le 29 mars 1354, des fiefs qu'il tenait au mandement de Barre ou Barri, au diocèse de Viviers; le 28 décembre 1362, il rendit également hommage à Guillaume de Geis, seigneur de Pampelonne, de toutes les terres, cens et fiefs qu'il tenait dudit seigneur; il avait épousé, le 28 juin 1359, Aymare de Rochesauve de Villefort, de laquelle il laissa, entre autres enfans :

IV. Jean de Guyon, premier du nom, seigneur de La Roche, chevalier, qui rendit hommage, le 27 juin 1392, à Louis d'Anduze, seigneur de Rochemaure et de la Voute, et fournit son dénombrement pour les fiefs qu'il tenait dans le mandement de Rochemaure et de Meisse; il avait épousé Antoinette de Poitiers, avec laquelle il reçut, le 28 janvier 1406, divers hommages de leurs vassaux, du mandement de Barri, au diocèse de Viviers, il vivait encore en 1437, et laissa de son mariage, entre autres enfans :

V. Pierre de Guyon, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Rochemaure, qui passa, le 11 juin 1420 et le 1er juillet 1445, des actes concernant des legs qui lui étaient acquis. L'incendie du château de Pampelonne, qui eut lieu pendant les guerres des calvinistes, en 1622, et qui détruisit le chartrier de cette famille, nous prive d'une infinité de titres et actes de la plus haute importance sur

chacun de ses personnages, dont la postérité continue de la manière suivante :

VI. Étienne de Guyon premier du nom, écuyer, seigneur de Salette, obtint, le 20 mars 1488, une lettre féodale, par *committimus*, du parlement de Toulouse, contre ses vassaux et emphytéotes de Rochemaure, Meisse et Pampelonne, mêmes seigneuries et domaines qu'avaient possédés ses ancêtres, et dans lesquels il fut confirmé et reconnu avec Dalmas, son fils, par acte du 11 mars 1513. Il fut père de :

VII. Dalmas de Guyon, premier du nom, écuyer, seigneur de Salette, rendit hommage, le 30 janvier 1523, à Gilbert de Levis, comte de Ventadour, pour les fiefs qu'il possédait dans le mandement de Rochemaure et de Meisse; il testa le 19 janvier 1561, et avait épousé, le 12 juillet 1517, Toinette de Tholon-Sainte-Jaille, sœur de Didier de Sainte-Jaille, grand-maître de l'ordre de Malte. De ce mariage sont issus;

1.° Antoine de Guyon, premier du nom, dont l'article suit :

2.° Armande de Guyon, qui épousa le 20 février 1540, noble François du Pré, seigneur de Saint-Fortunat.

VIII. Antoine de Guyon, premier du nom, chevalier, seigneur de Salette et de Pampelonne, commandant pour le roi des ville et château de Ro-

chemaure en 1556 et 1570. Il testa le 22 novembre 1584, et avait épousé, 1.° Françoise de Geis, fille unique et héritière de noble Josserand de Geis, écuyer, seigneur de Pampelonne, au diocèse de Viviers et d'Anne de Blou : c'est ainsi que l'ancienne et illustre maison de Geis se fondit dans celle de Guyon, qui en perpétua le nom, en l'ajoutant constamment au sien ; 2.° Claire du Pont.

Du premier lit vint :

1.° Josserand de Guyon, premier du nom, dont l'article suivra ;

Du second lit sont issus :

2.° Pierre de Guyon, qui continua la branche des seigneurs de la Salette ;

3.°, 4.° et 5.° Rostaing, Moïse et Antoine de Guyon ;

6.° Jeanne de Guyon, femme de noble Pierre de Marsanne.

IX. Josserand de Guyon de Geis, premier du nom, chevalier, seigneur de Pampelonne, fut héritier par substitution, des biens et seigneuries de noble Josserand de Geis, son aïeul maternel, à la charge par lui d'en porter le nom et les armes, ainsi qu'il est spécifié dans le testament que ce dernier fit le 10 janvier 1554. Il fut, ainsi que son père, commandant pour le roi des ville et château de

Rochemaure en 1588. Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, lui manda, par une lettre datée du camp devant Narbonne, le 27 juillet 1590, « de se rendre à son armée sans délai, « avec son équipage d'armes et de chevaux, et au- « tant de gens de pied et de cheval qu'il pourrait « amener; qu'il était résolu de s'opposer aux Es- « pagnols, et que ce serait le plus signalé service qu'il « pût rendre à sa majesté, à laquelle il ne manque- « rait d'en rendre compte. » Il testa le 7 avril 1590 et avait épousé, le 27 décembre 1573, noble Isabeau de Vèze, fille de Guillaume de Vèze, seigneur du Theil, Saint-Montant et du Charneux, et de dame Anne d'Urre. De ce mariage sont issus :

1.° Guillaume de Guyon de Geis, premier du nom, dont l'article suivra;

2.° Gaspard de Guyon de Geis, seigneur de Peyrolles, qui épousa, le 1er mars 1620, noble Jacqueline des Picards de laquelle il laissa :

A. Gabriel de Guyon de Geis, capitaine au régiment de Picardie, qui épousa noble Marguerite de Bénéfice d'Entrevaux.

3.° Gabrielle, femme de noble François de Sauséas, seigneur d'Arra en Vivarais.

X. Guillaume de Guyon de Geis, premier du nom, chevalier, seigneur de Pampelonne, marcha avec un détachement vers la ville de Privas, que les religionnaires feignaient de vouloir assiéger et les obligea à se retirer. Le duc de Ventadour, lieutenant général en Languedoc, lui donna, en con-

sidération de ses services, des sauvegardes, pour exempter ses villages de la terre de Pampelonne de logement de gens de guerre. En effet, le seigneur de Pampelonne était occupé à défendre la ville de Privas, que les religionnaires assiégeaient, et dans laquelle il s'était renfermé à la sollicitation du vicomte de Lestranges, son ami, avec le peu de soldats qu'il avait pu ramasser, et y resta jusqu'à ce que le duc de Montmorency en fît lever le siége. Il fut fait commandant du château fort de Chomérac, où il fut assiégé par le sieur de Blacon, gouverneur du Vivarais pour les protestans, ne traita de la reddition de cette place qu'après avoir eu la cuisse cassée d'un coup d'arquebuse, et en sortit avec armes et bagages, tambour battant, le 14 octobre 1621; mais, tandis qu'il s'abandonnait à son zèle pour le service du roi, les rebelles, irrités contre lui, faisaient à lui-même une guerre cruelle, dévastèrent ses héritages et brûlèrent son château de Pampelonne. Néanmoins il ne ralentit pas son zèle; il leva à ses frais une compagnie de cent hommes de pied, qu'il conduisit à Montpellier, et entretint une garnison à son château de Pampelonne et à celui de Miraval. Il vendit une partie de ses biens, à cause des dépenses qu'il avait faites pour le service de sa majesté. Ayant présenté au roi un placet, le 15 octobre 1622, où il exposait les différens motifs qui avaient occasionné ces dépenses, qui se montaient à 30,000 livres, somme alors très-considérable, il n'en obtint que 3,000 livres, les circonstances du temps n'ayant pas permis

qu'il en eût davantage. Par ses services distingués il mérita que Louis XIII lui en témoignât particulièrement la satisfaction qu'il en avait, par une lettre aussi flatteuse qu'honorable, le 7 janvier 1624. Il avait fait son testament dès le 26 juillet 1616, et avait épousé, le 24 avril 1605, noble Louise de Saurin, laquelle étant veuve, se remaria à noble Jacques d'Hilaire, seigneur de Joviac et d'Esplan, laissant du premier lit :

1.° Jacques de Guyon de Geis, premier du nom, dont l'article suit ;

2.° Henri de Guyon de Geis, brigadier des gardes du corps du roi ;

3.° Gabrielle de Guyon ;

4.° Jeanne, femme de César de la Baume d'Hostun, seigneur de Saint-Jean et de Saint-Marcel ;

5.° Anne, femme de noble Jean de Rochefort, seigneur de la Thuillière et de Chaussenière, en Forez.

XI. Jacques, comte de Guyon de Geis, premier du nom, chevalier, seigneur de Pampelonne, major du régiment de Roussillon ; il soutint un long procès contre Anne, sa sœur, à l'occasion de la succession de leur père, pour lequel il obtint un arrêt du parlement de Toulouse ; il eut aussi des démêlés d'intérêt avec le sieur de Benefice, seigneur d'Entrevaux, son cousin ; et ce fut à cette occasion que le prince de Condé leur fit défendre les voies de fait, par sa lettre du 13 mars 1661, en char-

geant le comte de Grignan de les réconcilier. Il obtint, le 20 décembre 1668, un jugement de maintenue de noblesse d'ancienne extraction, rendu par M. de Bezons, intendant de la province de Languedoc, et commissaire départi par le roi; il donna aveu et dénombrement de ses fiefs et terres en 1672, et testa le 10 octobre 1674; il avait épousé, le 20 juin 1652, noble Claire-Henriette de Barjac de Pierregourde, fille d'Isaac de Barjac, marquis de Pierregourde et de Châteaubourg, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom. De ce mariage sont issus :

1.° Jacques de Guyon de Geis, deuxième du nom, dont l'article suit;

2.° Guillaume de Guyon, souche de la branche qui s'est établie en Angleterre, et qui sera rapportée ci-après;

3.° Louis de Guyon de Geis, lieutenant d'infanterie, qui a fait la branche des seigneurs de l'Arzelier;

4.° Charles de Guyon de Geis;

5.° Anne, femme de noble Alexandre de Chambaud-Charié;

6.° Bonne de Guyon de Geis.

XII. Jacques, comte de Guyon de Geis, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Pampelonne, capitaine au régiment de Vogué, passa, dans le même grade, dans celui de Joviac. Il rendit hommage au roi pour sa seigneurie de Pampelonne, le 28 août 1679; il testa le 11 mars 1709, et avait épousé, le 18 mai 1693, noble Gabrielle d'Aymard, fille de

noble Henri d'Aymard, de la ville d'Orange, et de Catherine d'Estival; elle vivait encore le 20 septembre 1723, qu'elle fit reconnaître ses emphytéotes de Pampelonne, de Rochemaure et de Meisse; de ce mariage sont issus :

1.° Antoine, comte de Guyon de Geis, deuxième du nom, baron de Pampelonne, qui rendit hommage, le 4 juin 1757, à Charles, prince de Rohan Soubisè, de tous les cens qu'il avait au mandement de Rochemaure, Meisse, etc.; il testa le 17 février 1767, et continua avec noble Marianne de Fages de Rochemure-Cheylus, qu'il avait épousée le 29 avril 1732, la branche aînée de cette famille;

2.° Joachim-Joseph de Guyon de Geis, capitaine au régiment royal artillerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui épousa demoiselle Françoise Dorée; il mourut en 1765, ne laissant que des filles;

3.° Henri de Guyon de Geis, lieutenant au corps royal d'artillerie, mort sans alliance;

4.° Catherine, mariée, le 17 février 1717, à noble Joseph d'Aleyrac, seigneur de la Condamine, lieutenant au régiment de Béarn, infanterie;

5.° Plusieurs filles religieuses.

BRANCHE ÉTABLIE EN ANGLETERRE.

XII. GUILLAUME, COMTE DE GUYON, deuxième fils de Jacques, comte de Guyon de Geis, premier du

nom, mentionné page 446. Étant protestant, il prit du service dans l'armée du roi d'Angleterre Guillaume Ier, où il fut d'abord employé en Piémont et en Allemagne en 1690 et 1691, dans le grade d'enseigne du régiment du comte de Loches; il fut fait capitaine en second après le siége de Château-Dauphin, où il perdit un bras en allant attacher le mineur, ce qui est constaté par un certificat du comte de Loches, colonel du régiment d'infanterie de son nom, lequel s'exprime ainsi : « Nous colonel, etc., nous sommes transporté au « lieu de Saint-Pierre, distant de trois lieues de « Château-Dauphin, où nous avons trouvé gisant « dans un lit le capitaine Guillaume de Guyon, « blessé d'un coup de mousquet qui lui fracassa « entièrement le coude du bras gauche. Ayant in- « terrogé tous les officiers et les soldats qui avaient « été présens à l'action, tous déclarèrent que ledit « capitaine Guyon avait reçu cette blessure en « commandant deux cents hommes sous les ordres « de M. le marquis de Parelle, à l'attaque de Châ- « teau-Dauphin, où ledit capitaine Guyon s'était « distingué comme un bon officier et véritable « soldat; que la gangrène s'étant mise dans sa plaie, « on fut obligé de lui faire l'amputation qu'il sup- « porta avec beaucoup de résignation et de cou- « rage. Ce certificat a été délivré à Turin, le « premier janvier 1691. » Ces faits sont encore constatés par M. de Reynaud, colonel commandant du régiment de Frise, et par le vicomte de Gallway, baron de Portarlington, lieutenant général des

armées de S. M. Britannique, dont les certificats originaux nous ont été exhibés, lesquels constatent que le capitaine Guyon fut ensuite incorporé la même année dans le régiment de Loches, puis dans celui de Miremont, en qualité de capitaine en pied, où il servit également avec la plus grande distinction. Il obtint de S. M. le roi Guillaume d'Angleterre une pension de retraite dans sa résidence de Portarlington, où il mourut le 13 juin 1740. Il avait épousé, le 18 mars 1700, demoiselle Élisabeth de Cadroy, de laquelle il eut les enfans qui suivent :

1.° Joseph de Guyon, né le 4 octobre 1702, mort jeune ;

2.° Noé-Étienne, dont l'article suit ;

3.° Plusieurs filles mortes jeunes.

XIII. Noé-Étienne, comte de Guyon, né à Portarlington le 28 janvier 1707, mourut à Hampstead, le 5 décembre 1779, laissant de demoiselle Élisabeth La Caux, son épouse, les enfans qui suivent :

1.° Étienne, qui mourut jeune ;

2.° Henri-Guillaume, dont l'article suit :

XIV. Henri-Guillaume, comte de Guyon, né à Londres le 17 septembre 1736, dans la paroisse de Saint-Martin, *In the fields*, comté de Middlesex ; il fut capitaine dans le régiment des dragons du prince de Galles, et mourut le 15 mai 1796. Il avait épousé en 1759 demoiselle Marthe de Gilbert, qui le fit père de :

1.° Jean, dont l'article suit;

2.° Georges, comte de Guyon, capitaine dans la marine royale anglaise, mort en 1839.

XV. Jean, comte de Guyon, capitaine dans la marine royale anglaise, né à Londres le 16 juin 1767 en la paroisse de Saint-Pierre le Poor, en la cité de Londres; il avait épousé en 1804 demoiselle Élisabeth de Beaufre de Hampstead, issue d'une ancienne famille noble de France, qui le fit père, entre autres enfans, de:

XVI. Richard de Beaufre, comte de Guyon, né le 31 mars 1813, dans la paroisse de Walcot, comté de Sommerset; premier lieutenant au second régiment de hussards de S. M. l'empereur d'Autriche, en 1839, marié le 22 novembre 1838, par l'évêque de Cassovie, à mademoiselle Marie, baronne de Splény, fille de S. Ex. le baron Ignace de Splény de Mihaldy, général de cavalerie et grand capitaine de la garde noble hongroise, conseiller intime et chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, grand'croix et chevalier des ordres de Saint-Anne de Russie et de Maximilien-Joseph de Bavière, propriétaire du second régiment de hussards, baron Regni de Hongrie, et de Marie de Szily, dame de l'ordre de la croix étoilée et dame du palais de de S. M. l'impératrice d'Autriche.

Armes: D'azur, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable, soutenue par deux lions d'or et

accompagnée, en pointe, de trois badelaires d'argent, la garde d'or, posés en fasce, qui est de Guyon; parti de gueules, à la bande d'or, chargée de huit points de sable et accompagnée de trois fleurs de lis d'argent, deux en chef et une en pointe qui est de Geis;

Couronne de comte;

Supports : deux lions;

Cimier : un lion issant;

Devise: *Vis unita fit fortior*.

MAISON DE BUISSERET,

COMTES DE BUISSERET, SEIGNEURS DU GRAND-PRÉAUX, DE JUMIGNIES, D'EUGIES, DE HANTES, DE LANSON, DE THIENNES, DE STEENBECQUE, DE BLARENGHIEN, DE BEAUCHAMPS, DE BOSEVELDE, D'HELFAUT, DE MARQUIN, ETC.

Les premiers documens sur la maison de Buisseret remontent à une charte de l'abbaye de Saint-Aubert de l'année 1202, qui relate qu'un Buisseret était un des chevaliers croisés sous Baudouin dit de Constantinople, dix-huitième comte de Flandre. Voyez cette charte page 390 et suivantes.

Cette maison qui est d'origine chevaleresque, s'établit d'abord dans la province de Champagne, puis dans celle de Hainaut; elle a fourni des officiers de distinction aux armées de nos rois, des pages de la grande écurie, des chevaliers à l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et à l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem (Malte), et formé des alliances avec les maisons qui tiennent le premier rang dans l'ordre de la noblesse.

I. Robert de Buisseret seigneur de Buisseret,

qui s'établit dans la province de Champagne en 1291, au retour de la croisade, fut un des cent hommes d'armes entretenus des ordonnances des rois Louis-Hutin, Philippe-le-Bel, et Philippe de Valois, comme il conste par un vieux rôle de l'état de la maison du roi, cité par dom Anselme, moine de Dommartin. Il avait obtenu l'érection d'un fief tenu du comte de Champagne auquel on a attaché son nom, et mourut en 1348; il avait épousé noble demoiselle Beatrix Cauchon, décédée l'an 1330. Ils furent inhumés tous deux en l'église du Bourg-de-Crecy en Champagne, et eurent pour fils:

II. Guy de Buisseret, seigneur du fief de Buisseret dont il rendit foi et hommage au comte de Champagne l'an 1349. Il fut tué à la bataille de Poitiers en 1356, et avait épousé, 1.° Berthe, fille du seigneur de Vandière; et 2.° Yolande de Leniers.

Du premier lit vint:

1.° Hugues, dont l'article suit:

Du deuxième lit:

2.° Raoul de Buisseret, abbé du Val-de-Grâce, ordre de Saint-Benoît, docteur en théologie.

III. Hugues de Buisseret, seigneur de Buisseret et du Grand Préaux en Champagne, chevalier, conseiller du roi en la ville de Saint-Quentin; il

épousa Éléonore de Brioncourt, avec laquelle il donna en 1373 la tour et fief de Jumignies à Étienne son fils qui suit, alors marié; cet acte original est en vélin scellé du sceau de ses armes en cire verte, représentant un chevron et trois étoiles à cinq pointes. Ils fondèrent un anniversaire à perpétuité dans l'église collégiale de Saint-Quentin, l'an 1389, pour lequel ils donnèrent à ladite église leur dîme de Sernay.

IV. Étienne de Buisseret, lieutenant des lanciers du comté de Champagne, s'établit le premier en Hainaut; il servit Guillaume de Bavière, comte de Hainaut et d'Hollande, en qualité de grand fauconnier et mourut en 1401. Il avait épousé Jeanne de Noyelles, comme il est prouvé par l'acte de 1373 et par celui du jour des Rogations 1403: ils sont inhumés dans l'église Saint-Nicolas à Mons. De ce mariage est issu :

V. Jean de Buisseret, premier du nom, sire de Jumignies, chevalier, qui épousa Magne de Florent ainsi qu'il conste par un acte de 1445; il mourut en 1462, et laissa pour fils :

VI. Colart de Buisseret, chevalier, seigneur d'Eugies, homme d'armes de l'empereur Charles-Quint; il épousa, 1.° Jeanne de Guesquières; 2.° Jacqueline de Saulx, héritière de Marquin, fille unique du dernier mâle de cette maison, qui exigea que les enfans qui naîtraient de ce mariage porteraient les armes de la maison de Saulx.

Du premier lit vint :

1.° Quentin, dont l'article suivra :

Du second lit :

2.° Georges de Buisseret, auteur de la cinquième Branche rapportée ci-après, page 463.

VII. Quentin de Buisseret, chevalier, seigneur d'Eugies et de Hantes, à cause de sa femme, épousa, en 1545 Vaudrud du Mont, dame de Hantes, comme il paraît par un acte de 1570. Il mourut en 1555, et fut inhumé à Sainte-Marguerite dans l'église de Saint-Waudru. Il fut père de :

VIII. Jean II de Buisseret, chevalier, seigneur de Hantes et d'Eugies, qui épousa Jeanne Gérard, qui fit conjointement avec son époux une donation d'héritage en 1569. Il eut les enfans qui suivent :

1.° Jean III, qui suit ;

2.° Nicolas de Buisseret, écuyer, seigneur de Beauchamps, tige de la quatrième branche existante en Hainaut, dont nous parlerons ci-après.

IX. Jean III de Buisseret, chevalier, seigneur de Hantes et d'Eugies, épousa Marie d'Espiennes, fille de Jean, seigneur de Vellereille, par contrat du 20 janvier 1579. De ce mariage est issu :

X. Louis de Buisseret, écuyer, seigneur d'Han-

tes et d'Eugies, qui épousa à Lille où il alla s'établir en 1616 Catherine Alatruye, fille d'Olivier, écuyer, seigneur de la Bonne-Brocq. De ce mariage est issu :

XI. Michel de Buisseret, écuyer, seigneur d'Hantes et d'Eugies, qui épousa Catherine Fasse de Locquinie, dame de Beuvrecque. De ce mariage vint :

XII. Jean-François de Buisseret, écuyer, seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Locquinie, de Lanson, de Beuvrecque, etc., né le 1er décembre 1658. Ayant acquis les terres et seigneuries de Thiennes, Steenbecque et Blarenghien, le roi Louis XV, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus pendant soixante-sept ans de services lors achevés, réunit ces trois terres qu'il érigea en comté en sa faveur et pour ses descendans mâles par lettres-patentes du mois d'avril 1745, enregistrées au parlement de Flandre à Douai, à la gouvernance et au bureau des finances de Lille, les 6 mai et 29 novembre suivans. Il est mort au mois de mars 1751 et avait épousé, le 2 février 1701, Marie Cornélie des Buissons dont il eut :

1.° Jacques-François de Buisseret, comte de Thiennes, Steenbecque et Blarenghien, né le 19 décembre 1701, député de la noblesse en 1745, marié, le 7 janvier 1739, avec Marie-Claire-Charlotte-Augustine Diedman de la Riandrie, dont il eut :

A. Marie-Josèphe-Charlotte de Buisseret,

née le 8 octobre 1739, mariée, le 17 décembre 1758 à Jean-Albert-Joseph de Buisseret de Lanson son cousin germain, dont l'article suit sous le degré XIV.

2.° Jean-Étienne-Albert, qui suit :

XIII. Jean-Étienne-Albert de Buisseret, chevalier, seigneur d'Hantes, d'Eugies et de Lanson, page de la grande écurie en 1718 suivant ses preuves faites devant M. d'Hozier, juge d'armes de France, remontant à l'an 1403, déposées au cabinet des ordres du roi à Paris, au parlement de Flandre à Douai et au tribunal de la gouvernance, ainsi qu'elles l'avaient été à la chambre héraldique et impériale de Bruxelles en 1677 et 1696; il a servi dans les gardes du corps du roi, et fut rewart de Lille de 1733 à 1738; il fut député de la noblesse et avait épousé en 1728 Marie-Françoise-Jeanne-Agnès Talbot, morte le 21 décembre 1729. Il laissa de ce mariage :

XIV. Jean-Albert-Joseph de Buisseret, comte de Thiennes, Steenbecque, Blarenghien, seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanson, etc., né le 19 novembre 1729, est entré page du roi dans sa grande écurie, le 1er avril 1745, mousquetaire, puis aide de camp du maréchal prince de Soubise en 1757. Il avait épousé, le 17 décembre 1758, Marie-Josèphe-Charlotte de Buisseret sa cousine germaine, mentionnée ci-dessus héritière du comté de Thiennes, Steenbecque et Blarenghien, de laquelle il eut :

1.° Louis-Henri-Joseph, dont l'article suit;

2.° Charlotte-Albertine-Josèphe-Marie, comtesse de Buisseret, née le 19 novembre 1763, mariée le 17 décembre 1783 à messire Henri-Pierre-Jacques vicomte de Podenas, colonel en second du régiment de Bassigny infanterie. Leur contrat de mariage a été signé par le roi Louis XVI, le comte de Buisseret Blarenghien, représenté par le général comte Ernest de Sparre. Elle a été présentée à la cour par la comtesse de Podenas sa tante, le 21 mars 1784, morte en couche le 5 décembre 1785, laissant un fils qui suit:

A. Jean-Baptiste-Charles-Félix-Henri, marquis de Podenas, né le 24 novembre 1785, marié en 1813 à mademoiselle Athenaïs de Pouget de Nadaillac; il fut colonel du sixième dragons sous Charles X. Il est père de deux fils, Roger et Louis de Podenas.

XV. Louis-Henri-Joseph, comte de Buisseret, de Thiennes, Steenbecque et Blarenghien, reçu page du roi Louis XVI en sa grande écurie, entré au service, le 25 août 1779, sous-lieutenant au régiment royal Suédois, dont son grand oncle le comte de Sparre était colonel propriétaire; passé au mois de mars suivant enseigne au régiment des Gardes-Françaises, et en 1786 capitaine au régiment royal-dragons. Il a servi en 1792 à l'armée des princes; il est chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis des mains de S. A. R. monseigneur le

duc de Berry en août 1814, marié le 7 novembre 1786 à Marie-Claire-Eugénie, née comtesse de Sainte-Aldegonde, fille de messire Balthasar-Joseph Ghislain, comte de Sainte-Aldegonde de Genech, et de dame Marie-Amélie de Bady de Pont. De ce mariage sont issus :

1.° Jean-Albert-Louis-Jules, dont l'article suit;

2.° Balthazar-Charles-Gustave, comte de Buisseret, auteur de la deuxième branche rapportée ci-après;

3.° Albert-François-Balthazar-Alphonse, comte de Buisseret, auteur de la troisième branche rapportée aussi ci-après;

4.° Et une fille morte en bas âge à Munster en Westphalie.

XVI. Jean-Albert-Louis-Jules, comte de Buisseret, marié, le 25 mai 1830, à mademoiselle Eugénie-Marie-Josèphe de Man d'Hobrugge, fille de Joseph-Louis, baron de Man d'Hobrugge et de Marie-Anne-Angélique-Josèphe-Françoise, comtesse de Robiano; il était chef d'escadron sous le roi Charles X au sixième dragons, chevalier de la Légion-d'honneur en août 1814, et de Saint-Ferdinand d'Espagne de deuxième classe en 1828. Il a de son mariage :

1.° Maurice-Louis-Marie-Gaston, né à Bruxelles, le 20 mai 1831;

2.° Joseph-Marie-Arthur, né à Bruxelles, le 3 janvier 1833;

3.° Et deux filles en bas âge.

2.° BRANCHE.

XVI. Balthazar-Charles-Gustave, comte de Buisseret, deuxième fils de Louis-Henri-Joseph, comte de Buisseret, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Berceau, marié le 26 mars 1816, à demoiselle Rose-Henriette-Charlotte Le Sergeant de Baienghem. De ce mariage sont issus:

1.° Jean-Albert-Emmanuel, né à Lille, le 13 février 1817, mort le 29 mars 1820;

2.° Marie-François-Emmanuel, né à Lille, le 23 janvier 1821;

3.° Jean-Baptiste-Marie-Fernand, né à Versailles le 17 juillet 1827;

4.° Et trois filles.

3.° BRANCHE.

XVI. Albert-François-Balthazar-Alphonse, comte de Buisseret, troisième fils de Louis-Henri-Joseph comte de Buisseret, fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Berceau; il a épousé, le 11 février 1822, demoiselle Marie-Anne-Mélanie de La Pallu. De ce mariage sont issus:

1.° Marie-Charles-Raymond, né à Versailles, le 16 octobre 1831;

2.° Marie-Jean-Albert, né à Versailles, le 7 août 1838;

3.° Et cinq filles.

4.e BRANCHE,

ÉTABLIE EN HAINAUT.

IX. Nicolas de Buisseret, écuyer, seigneur d'Hugnies, second fils de Jean de Buisseret, deuxième du nom et de Jeanne Gérard, s'établit dans la province de Hainaut; il avait épousé Jacqueline de Biennery. De ce mariage est issu :

X. Philippe de Buisseret, écuyer, seigneur d'Hugnies, qui épousa Françoise le Veaux. De ce mariage est issu :

XI. David de Buisseret, écuyer seigneur d'Hugnies et d'Helfaut, qui épousa Amalberge Mouyssart. De ce mariage est issu :

XII. Philippe-François de Buisseret, écuyer, seigneur d'Helfaut, qui épousa Barbe-Thérèse Drieman. De ce mariage est issu :

XIII. Philippe-François-Joseph de Buisseret, écuyer, seigneur d'Helfaut et de Bosevelde, ancien capitaine commandant de bataillon au régiment de ligne, au service de l'impératrice reine de Hongrie; il avait épousé Marie-Madeleine du Mont, fille de messire Charles-Philippe du Mont, seigneur de Lernemeuil et de dame Marie-Anne de Cabrera. De ce mariage sont issus :

1.° Michel-Charles de Buisseret, écuyer, né à Luxembourg, le 13 mai 1745;

2.° Philippe-Adrien-Louis de Buisseret, né à Mons le 3 juin 1755, entra au service de France, dans le régiment royal comtois, en 1773 ; il fut ensuite capitaine de la garde du roi Louis XVI, jusqu'au 10 août 1792 ; rentré en Belgique, il mourut à Mons en 1793. Il avait épousé N.. de Carondelet de Thumeries, qui le fit père de :

Eugène de Buisseret, né en 1788, lieutenant-colonel d'un régiment de chasseurs, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne ; il a épousé mademoiselle du Theil ;

3.° Ferdinande-Caroline de Buisseret, née à Mons, le 13 novembre 1739 ;

4.° Thérèse-Béatrix-Henriette de Buisseret, née à Louvain, le 13 octobre 1741 ;

5.° Élisabeth-Christine-Charlotte de Buisseret, née à Luxembourg, le 30 juin 1746 ;

6.° Jeanne-Antoinette de Buisseret, née à Luxembourg, le 23 septembre 1748 ;

7.° Rosalie-Madeleine de Buisseret, née à Gand, le 13 juillet 1753.

5e BRANCHE.

VII. Georges de Buisseret, chevalier, premier du nom, seigneur de Marquin, fils du second lit de Colart de Buisseret et de Jacqueline de Saulx,

fut tenu de porter les armes de la maison de Saulx par le contrat de mariage de sa mère ; il épousa Catherine de La Barre, de laquelle il eut :

1.° Georges II, qui suit :

2.° François de Buisseret, d'abord chanoine de Cambrai, l'an 1574, archidiacre et official du Cambrésis, l'an 1583, doyen et vicaire général en 1586 ; il se distingua par de si rares vertus que les Namurois le choisirent pour leur évêque en 1602. Les Cambrésiens douze années après le rappelèrent pour gouverner leur église et il fut archevêque de Cambrai, après la mort de Richardot ; mais son gouvernement fut de peu de durée, il mourut la première année de son élection, à Valenciennes, en 1615. Le chapitre de Cambrai fit rapporter le corps de ce prélat, et lui donna la sépulture sous le chœur de l'église métropolitaine non loin du maître-autel : c'est là où son corps fut retrouvé lors des fouilles qui furent faites, en 1822, dans les démolitions de la métropole ; sept autres furent découverts dans le même caveau ; leur translation dans la nouvelle cathédrale eut lieu le 29 octobre de la même année. Le comte de Buisseret de Blareinghien y assista avec son fils aîné, et signa les procès-verbaux. La ville de Cambrai lui fit don de la croix pectorale et de l'anneau qui avaient été pendant plus de deux cents ans renfermés dans le cercueil de son arrière-grand-oncle.

VIII. Georges II de Buisseret, chevalier, sei-

gneur de Marquin et de Jupplen, épousa Anne de Guise, fille de Nicolas, seigneur de Jupplen. De ce mariage est issu :

IX. Georges III de Buisseret, écuyer, seigneur de Marquin et de Jupplen, né le 15 mars 1605, capitaine d'une compagnie d'infanterie libre, épousa dame Marie Blery.

X. François de Buisseret, écuyer, seigneur de Marquin et de Jupplen, capitaine au régiment du marquis de Molenghien, passa en Espagne avec son régiment sans qu'on sache qu'il ait laissé des enfans.

Armes de la maison de Buisseret : Écartelé : aux 1er et 4e, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles à cinq rais du même ; aux 2 et 3, d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Maures de sable, tortillées d'argent.

Couronne de marquis ;

Supports : deux griffons.

Devise : *Non secundum faciem.*

Cri de guerre : *Attente nuit.*

Nota. Il ne faut pas confondre cette famille avec celle de *Philippe-Philibert de Sibille* (cité dans *le Roux* et dans quelques nobiliaires de la Flandre), qui obtint, le 7 décembre 1695, de Charles II, roi de Castille, la permission de porter le nom de *Buisseret*, à cause qu'il disait avoir la terre et seigneurie de Buisseret, et dont les armes sont : *Un écusson de sable, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules ; au chef d'or chargé d'un sautoir de gueules ; l'écu timbré d'un heaume ouvert*, etc. Comme il conste par l'extrait original dûment scellé

tant de la part de Messire *Joseph-Antoine-Albert Jaerens*, roi et héraut d'armes de S. M. impériale et royale à Bruxelles, que du conseil souverain de Brabant, soussigné *J. G. Delvaux*, avec paraphe, et scellé des armes impériales, délivré le 7 janvier 1774. L'enregistrement de messire *de Berkel*, roi et héraut d'armes de ce temps, contient son opposition à l'enregistrement des lettres-patentes obtenues par le susdit *Philippe-Philibert de Sibille*, qui avait motivé que la famille de Buisseret, dont nous donnons la généalogie était éteinte. (Extrait du tome 12, du dictionnaire de la noblesse de France, in-4° publié en 1778, page 648, article Thiennes.)

LE CAUX

DE LA TOMBELLE.

Plusieurs fiefs et terres du nom de la *Tombelle* ayant existé dans certaines contrées de France et notamment dans celle de Vermandois, de la Thiérache et du Noyonnois, il en résulte que quelques familles portent encore aujourd'hui ce nom.

Voici ce que rapporte de l'une d'elles Louis-Paul Colliette, dans son *Histoire de Vermandois*, tome 2, p. 624.

« Une partie du domaine d'Essigny paraît avoir été une propriété de l'abbaye d'Homblières, qui l'avait antérieurement aliénée aux seigneurs dudit lieu; Robert, l'un d'eux, marié à Ade de Boskiaux, en eut deux filles, 1.° Agnès d'Essigny, mariée à Jacques de Sauchy, écuyer, et 2.° N. d'Essigny, mariée au seigneur de Villers; de ce mariage descendirent: 1.° Jean de Villers, et 2.° Marie de Villers; celle-ci épousa Wiard de la *Tombelle* duquel elle laissa; 1.° Jean de la *Tombelle*, et 2.° Marie de la *Tombelle*. »

« Robert d'Essigny mourut après 1251, en laquelle année il ordonna sa sépulture sous le grand portail de l'église de Saint-Quentin, et en paya l'honoraire aux ecclésiastiques assistans, du prix de dix muids de blé. Après sa mort, le manoir et le jardin d'Essigny furent divisés inégalement entre les enfans et les petits-enfants de Robert et d'Ade. Jacques de Sauchy eut la moitié du manoir clos de hauts murs de pierres, et les deux tiers du jardin, pour le droit de sa femme. Wiard de la *Tombelle*, pour le droit de la sienne, eut un quart dans le manoir, et un sixième dans le jardin attenant. Autant en eut en son nom Jean de Villers. »

« Jacques de Sauchy et sa femme Agnès vendirent au chapitre de Saint-Quentin leur part, au prix de 300 livres, en 1273, à la fin d'avril. Ils demeuraient dans le diocèse de Cambrai. L'official de cet évêché confirma leur vente, le lundi d'après l'Octave des Rois, que l'on disait encore 1273, et que nous dirions à présent 1274. Lorsque ces époux vendirent, Ade de Boskiaux vivait encore; ils cédèrent par le même acte son droit de veuve, c'est-à-dire sa vie durante, sur les biens de son mari défunt, Robert, dans Essigny. Après le décès de cette dame, arrivé vers l'an 1276, les autres héritiers, Jean de Villers en son nom, et Wiard de la *Tombelle* en celui de ses enfans, orphelins de leur mère décédée, se partagèrent et se bornèrent à l'encontre du chapitre de Saint-Quentin, acquéreur. »

« Jean de Villers vendit au même chapitre en

1284 son quart dans le manoir, et son huitième dans le jardin, moyennant la somme de 50 livres. Sa femme Marguerite souscrivit à la charte de vente. Enfin, Jean de la *Tombelle*, majeur, et sa sœur Marie, encore mineure, vendirent aussi au même chapitre, au même prix, au même mois d'avril de la même année, leurs portions par une charte ratifiée par leur père Wiard de la *Tombelle*, Jean de Villers leur cousin, et un seigneur appelé Jean d'Urchon. »

« Il résulte des chartes desquelles nous tirons ces récits que le chapitre était, comme nous l'avons déjà dit, antérieurement seigneur d'Essigny, puisque les vendeurs lui remettaient leurs biens comme en mains de suzerain. »

Quelques familles, comme nous l'avons dit plus haut, portent aujourd'hui le nom de la *Tombelle*; telles sont principalement celles de Le Hault de la *Tombelle*, Fouant de la *Tombelle* et Le Caux de la *Tombelle*.

Cette dernière maison, ainsi qualifiée et dénommée depuis plusieurs siècles, par titres et actes authentiques porte pour armes: parti d'azur et de sable, à deux épées d'or, posées en sautoir et brochantes sur le tout; couronne de comte; supports, deux lions; elle est représentée de nos jours par Louis-Henri-Jacob comte Le Caux de la *Tombelle*, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur et d'autres ordres, ancien garde du corps du roi, officier d'infanterie, né le 30 septembre 1795, marié, le 20 août 1817, à Elisabeth-Adélaïde de Bretel de

la Tillaye, morte le 29 décembre 1837; de ce mariage sont issus :

1.° Gustave-Henri-Félix Le Caux de la *Tombelle*, né le 22 février 1820;

2.° Charles-Joseph-Alexandre, né le 12 octobre 1822.

3.° Léocadie-Henriette-Alphonsine, née le 5 janvier 1819, mariée, le 28 avril 1840, à Charles-Emmanuel Delmas de la Coste de Murulhac, capitaine au 8e régiment de lanciers, d'une très ancienne maison du Rouergue, fixée depuis plusieurs siècles dans le Limousin et qui porte pour armes: d'argent, à la croix ancrée de gueules; l'écu sommé d'une couronne murale;

4.° Héloïse-Elisabeth-Caroline, née le 11 mai 1821.

DE LA NOBLESSE

DE L'ANCIENNE PROVINCE DE HAINAUT.

RÈGLEMENT

POUR LES PREUVES DE NOBLESSE AUX ÉTATS DE HAINAUT, AVANT 1791.

1.° Tout gentilhomme qui aspirera à être admis dans le corps de la noblesse des états de Hainaut s'adressera au bureau de la députation ordinaire, et y enverra ses titres pour être examinés par les commissaires aux preuves.

2.° Il devra constater qu'il est seigneur haut justicier de paroisse ou terre à clocher, soit de son chef, soit de celui de sa femme, en produisant les titres qui justifient de sa propriété, comme partages, adhéritances, reliefs, aveux et dénombremens, etc., et un certificat des bailly, mayeur, gens de loi et curé de la paroisse, qui prouve qu'il est seigneur du clocher.

3.° Il devra prouver six degrés de noblesse paternelle, non compris le présenté, de manière que le cinquième aïeul doit être un fils de noble ou

d'anobli; il doit aussi prouver deux mères nobles dans les six générations.

4.° Chaque génération devra être établie par trois actes, dont deux au moins prouvant filiation légitime et tous trois contenant qualification caractéristique de noblesse. Ces actes pourront être des extraits des registres de baptêmes, mariages, ou sépultures, contrats de mariage, testamens, avis de parens, partages, reliefs, aveux et dénombremens, arrêts de cour souveraine, lettres-patentes, jugemens des commissaires à la recherche de la noblesse et autres actes de même nature.

Les contrats, partages, testamens et autres actes de famille devront être passés devant personnes publiques, et produits en original ou en grosse authentique; les copies collationnées n'étant pas regardées comme probantes. Néanmoins, les expéditions délivrées par les notaires détenteurs des minutes seront admises; si cependant les actes étaient d'un pays où les seigneurs fussent dans l'usage de les passer sous leurs signatures et scels, à cause de défaut d'établissement de notaires ou d'autres officiers publics qualifiés pour recevoir des actes, ils seront admis, mais en original seulement.

5.° Si l'aspirant prouve qu'un de ses ancêtres a été admis dans les chapitres ou états des Pays-Bas, il suffira qu'il présente sa généalogie jusqu'à cette personne, pourvu toutefois que les sept degrés soient prouvés au désir de l'arrêt du règlement; sinon, il devra faire la preuve des degrés qui pourraient manquer.

6.° L'aspirant devra joindre à ses preuves un inventaire qui commence par lui et remonte jusqu'au septième ascendant inclusivement.

7.° Il devra joindre aussi une carte armoriée et enluminée de sa généalogie, faite sur parchemin, pour rester dans les archives des états, qui garderont également copie, par extraits, des titres produits.

MEMBRES DES TROIS ORDRES

COMPOSANT LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ÉTATS DE HAINAUT, COMTÉ DE VALENCIENNES, PRÉVÔTÉ DE SAINT-AMAND ET DE MORTAGNE, COMTÉ D'AGIMONT, EN 1788 ET 1789.

ORDRE DE LA NOBLESSE.

Le Duc de Croy, président.

MM.	Seigneuries.
Le marquis de Traisnel.	Villies.
De Priseau de Dompierre.	Floyon.
Le vicomte du Buat.	Sassignies.
Le baron de Nédonchel.	Jolimetz.
Le marquis de Carondelet, baron de Noyelles.	Noyelles.
Le marquis de Wignacourt.	Querenaing.
Le prince d'Arenberg, comte de La Marck.	Mortagne.
Le comte d'Espiennes.	Jeulain.

Le comte de Sainte-Aldegonde, fils.	Hargnies.
Le duc d'Arenberg.	Wallers.
Le comte de Beaufort de Moulle.	Préseau.
Le comte de Saint-Aldegonde de Noircarmes.	Rieulay.
Le duc d'Havré.	Gognies-Cauchies.
Le baron de Carondelet-Beaudignies.	Beaudignies.
Le marquis de La Pierre.	Marck.
Le comte de Vander-Burch.	Aubry.
Le chevalier de Colins de Queverchain.	Queverchain.
Le comte de Vander-Straten.	Cerfontaine.
Le chevalier de Bouzies.	Ferrière-le-Petit.
Le vicomte de Sandrouins.	Haveluy.
Le comte de Gomegnies.	Gomegnies.

ORDRE DU CLERGÉ.

MM. les abbés d'Hasnon.
d'Hautmont.
de Lessies.
de Maroilles.
de Crespin.
de Vicoigne.
de Saint-Jean.
de Saint-Saulve.
de Chateau.

M. le grand prieur de Saint-Amand.

Les prévôts, doyens et chanoines des chapitres.

Mustellier, doyen de Saint-Géry de Valenciennes.

Clouet, chanoine de Notre-Dame de Condé.

Lemire, chanoine de Saint-Quentin de Maubeuge.

De Beaumont, prévôt de Saint-Nicolas d'Avesnes.

Les curés doyens :

MM.

Gillion, curé de Dimont.	D. de Maubeuge.
Flament, curé de Montigny-sur-Roc.	D. de Bavay.
Houzeau, curé de Solesmes.	D. d'Aspres.
Henninot, curé de Felleries.	D. d'Avesnes.
Le Beau, curé du Quesnoy.	D. de Valenciennes.
De Langlé, curé de Saint-Jacques-de-Valenciennes.	D. d'Ostrevents.
De Langlé, curé d'Erin-Ballaing.	

M. Picqueri de Vastronval, représentant du chapitre de Maubeuge.

Bouchelet, représentant de celui de Dénain.

ORDRE DU TIERS-ÉTAT.

MM. Perdry de Migonval.
Odelant de Beaussart.
Deroisin.
Moreau de Bellaing.

Scorion.
Bosquet.
Rousseau de Launois.
Blondel.
De Noisieux.

Les prévôts, échevins, officiers et conseil de Valenciennes.

Le magistrat de Maubeuge, Pouillaud de Thierry, maire.

de Condé, Langlois, échevin.
du Quesnoy, de Canonne, maire.
d'Avesnes, Pillot, échevin.
de Bouchain, Deprès, lieutenant-maire.
de Landrecies, Contaminé, échevin.
de Bavay, Moutier, échevin.
de Saint-Amand, Guitan, prévôt.
de Mortagne, Dubois, bailly.
de Givet, Joly, bourgmestre.
de Philippeville et Marienbourg, Urbain.
de Fumay-Saint-Revin, Caillien.

Nous, président et députés composant la commission intermédiaire d'assemblée provisoire de Hainaut, convoquée en mil sept cent quatre-vingt-sept, certifions que les personnes et les corps, tant ecclésiastiques que laïques, compris au présent tableau, sont dans le cas d'être convoqués à la première assemblée générale des états de ladite

province et parties y réunies, conformément aux principes proposés par ladite assemblée concernant la composition desdits états, en réservant toutefois les droits de tous ceux qui peuvent en avoir non compris au présent tableau. Fait à Valenciennes, ce cinquième jour de mai mil sept cent quatre-vingt-huit.

Nous, membres de l'ordre de la noblesse de ladite assemblée provisoire, reconnaissons qu'il est de notoriété publique que les personnes dudit ordre, indiquées au présent tableau, sont dans le cas d'être convoquées aux états de cette province, conformément aux anciens usages et aux principes proposés par ladite assemblée, sans préjudice aux droits de ceux qui se trouveraient avoir été omis au présent tableau.

Vu et vérifié :

L'archiviste général du département du Nord,

LE GLAY.

CATALOGUE

ET QUARTIERS DE NOBLESSE

DES DAMES REÇUES

AU TRÈS ILLUSTRE CHAPITRE DE MAUBEUGE,

DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Sainte Aldegonde a fondé, en l'année 661, l'abbaye de Maubeuge qui a été sécularisée dans le XIIe siècle; les conditions de réception à ce chapitre étaient au nombre des plus fortes preuves chapitrales des Pays-Bas et du royaume de France.

Il fallait que la dame présentée fît preuve, sur ses titres originaux, de huit générations ascendantes de noblesse militaire sans mésalliance bourgeoise, ni bâtardise, ni principe d'anoblissement connu, sur chacun de ses huit quartiers paternels et maternels; il fallait encore que son nom fût d'une noblesse chevaleresque dont l'origine se perdît, sans interruption de services, dans la nuit des temps.

La marque distinctive des chanoinesses de Maubeuge était une médaille d'or émaillée, sur laquelle était l'image de sainte Aldegonde, fonda-

trice du chapitre. Cette médaille était suspendue à un cordon bleu attaché par un gland d'or.

CATALOGUE DES DAMES CHANOINESSES REÇUES.

DEPUIS 1644 JUSQUE 1695.

Arberg (d'), Isabelle-Françoise-Alexandre, 22 avril 1675.

Beauffort (de), Anne-Chrétienne, abbesse, 1672.

Bergh de Straetbronq (de), Marie-Isabelle, 4 mai 1660.

Bernage (de), Magdeleine, 1651.

Bernage (de), Ferdinande, abbesse, 7 mars 1660.

Bernage (de), Marie-Caroline-Anne, 12 février 1677.

Bonnières (de), Marie-Brigitte, 22 septembre 1682.

Bossu (de), Alexandrine et Claire, 30 août 1694.

Bournonville, (de), Marie-Françoise, 5 octobre 1668.

Brandenbourg (de), Marie-Magdeleine, 25 mars 1660.

Bryas (de), Anne-Isabelle et Marie-Catherine sa sœur, 6 juin 1677.

Carnin (de), Marie-Eléonore-Eugénie, 5 octobre 1695.

Chasteler (de), Marie-Francoise, 1651.

Chasteler (de), Bonne-Jeanne, 1651.

Croÿ-Solre (de), Marie-Philippine, 1645.

Croÿ (de), Catherine-Françoise, 26 septembre 1662.

Croÿ (de), Marie-Eugénie-Brigitte et Marie-Charlotte, sa sœur, 22 juin 1692.

Danois (Le), Marie-Claire, 14 mai 1685.

Danois (Le), Marie-Hyacinthe, 12 janvier 1688.

Egmond (d'), Marie-Anne-Elisabeth, 19 janvier 1688.

Ghistelles (de), Marie-Anne-Adrianne, 23 juin 1692.

Ghistelles (de), Isabelle-Charlotte, 1692.

Hamal (de), Anne-Eugénie, 11 mars 1660.

Hamal (de), Marie-Madeleine et Jeanne-Thérèse, 1680 et 1692.

Haynin-Wambrechies (de), Anne-Aldegonde, 1646.

Haynin-Wambrechies (de), Marie-Anne, 1646.

Haynin (de), Marie-Anne-Françoise, 18 juillet 1668.

Haynin (de), Marie-Philippine, 12 décembre 1684.

Hornes (de), Angélique-Madeleine, 1647.

Hornes (de), Isabelle-Philippine, 1668, abbesse en 1719.

Huyn dit Geleen (de), Agnès-Françoise, 1650.

Immerselles (d'), Marie, 1646.

Immerselles (d'), Jeanne-Ursule, 1648.

Jauche de Mastaing (de), Léonore-Emilie, 22 mars 1660.

Lannoy (de), Anne-Théodore, abbesse, 24 août 1663.

Longueval dit de Bucquoi (de), Thérèse-Dauphine, 1646.

Longueval de Lille (de), Marguerite-Isabelle, 11 mars 1680.

Melun (de), Louise, 14 juillet 1672.

Mérode de Petersheim (de), Marie-Florence, 1646.

Mérode de Petersheim (de), ... 1662.

Mérode-Westerloo (de), Eléonore, 1650.

Mérode-Westerloo (de), ... 1650.

Mérode (de), Anne-Charlotte, 30 mars 1669.

Mérode (de), Marie-Célestine, 1672.

Mérode (de), Isabelle, 1678.

Namur dit de D'Huy (de), Françoise-Ferdinande, 1653.

Oultremont (d'), Jeanne-Olympe, et sa sœur Anne-Florence, 23 mai 1676.

Planques de Béthune (des), Marie-Alexandrine. 13 mai 1679.

Poelgest (de), Anne-Victoire et Jeanne-Thérèse, 1 mai 1679.

Renesse (de), Anne-Agnès, 16 . . .

Rubempré (de), Sabine-Claire, 9 mai 1661.

Schwartzenberg (de), Antoinette, 1650.

Sainte-Aldegonde (de), Isabelle-Claire.

Sainte-Aldegonde Noircarmes (de), Antoinette, 1650.

Sainte-Aldegonde Noircarmes (de), Madeleine-Agnès, 3 mai 1682.

Thiennes de Rombecke (de), Anne-Philippine, 20 juin 1654.

Thiennes (de), Philippine-Maximilienne et sa sœur Eléonore, 12 novembre 1680.

T'Serclaes-Tilly (de), Marie-Claire, 1660.

T'Sserclaes-Tilly (de), Maximilienne-Dorothée, 1662.

Trazégnies (de), Brigitte-Isabelle, 7 septembre 1660.

Trazégnies (de), Brigitte-Thérèse, 17 mars 1675.

Velasco-Salazar (de), Isabelle, 1645.

Wignacourt (de), Walburge-Marie-Charlotte, abbesse, 9 mai 1689.

Wiltz (de), Marguerite-Marie, 1646.

Wiltz (de), Adrianne, 1646.

Yve de Tavier (d'), Anne-Marguerite, 1651.

Yve de Tavier (d'), Ernestine-Dorothée, 2 avril 1660.

Yve (d'), Marie-Françoise, 1692.

DEPUIS 1692 JUSQUE 1786.

Andelot (d'), Marie-Louise-Félix, 29 mars 1763.

Andelot (d'), dite mademoiselle de Looz, Marie-Thérèse, 29 mars 1763 : mariée au comte d'Oultremont.

Quartiers
- Paternels. Andelot, Yedeghem, Wiltz, Choiseul.
- Maternels. Blanckart, Wachtendonck, Hatzfeld, Weisch.

Arschot (d'), mademoiselle de Schoonhove, 1781.

Quartiers
- P. Arschot-Schoonhove, Borghrave, Geloes, Leefdael.
- M. Theribut, Mettecoven, Zeegradt, Woordt.

Assignies (d'), Eustache-Joseph, 23 février 1730.

Assignies (d'), Ernestine, 23 février 1730.

Quartiers { P. Assignies, Blancq, La Hamaïde Marnix.
M. Saluces, Bernemicourt, Heranguier, Varennes, Vilain de Gand.

Beauveau (d'), Elisabeth-Charlotte-Marguerite-Gabrielle, 20 juillet 1717.

Beauveau (de), dite mademoiselle de Craon, 20 juillet 1717.

Quartiers { P. Beauveau, Harancourt, Charmel, Gournay.
M. Ligneville, Boëmer, Bouzey, Condé.

Berghes (de), Marie-Louise, 29 avril 1700.

Quartiers { P. Berghes, Hornes, Renesse, Egmont.
M. Lalaing, Langlée, Renesse, Egmont.

Berghes Saint-Winox (de), Eléonore-Hubertine, 26 décembre 1714.

Berghes Saint-Winox (de), dite mademoiselle de Saint-Winox, 26 décembre 1714.

Quartiers { P. Berghes, Saint-Winox, Ricamez, Haynin, Wazier.
M. Wignacourt, Cunchy, Berghes, Carnin.

Berghes de Ligny (de), Marie-Françoise-Eugénie-Joseph, 26 avril 1728.

Berghes de Ligny (de), dite mademoiselle de Rache, 27 septembre 1728.

Quartiers { P. Berghes, Berghes, Berghes, Berghes.
M. Aubermont, Coupigny, Berghes, Coupigny.

Berghes Saint-Winox (de), dite mademoiselle de Saint-Winox, devenue mademoiselle de Rache.

Quartiers { P. Berghes, Wignacourt, Haynin, Berghes.
M. Carnin, D'Ostrel, Béthune, Noyelles.

Berlo (de), Marie-Ferdinande-Madeleine-Antoine-Joseph, mariée au comte Félix de Lannoy de Clervaux, 16 avril 1776.

Berlo (de), Marie-Louise-Elisabeth-Gabriel, 16 avril 1776.

Berlo (de), Marie-Ursule-Antoinette-Louise, 22 octobre 1782, mariée au comte d'Arschot-Schoonhove.

Quartiers { P. Berlo, Roist de Was, Kulmer, Boye.
M. Ledebur,, Elmendorf, Elverfelt, Galen.

Béthune (de), Marie-Françoise, 24 mars 1708.

Béthune (de), Marie-Philippine, dite mademoiselle d'Hesdigneul, 10 juillet 1720.

Quartiers { P. Béthune, Cottrel, Noyelles, Noyelles.
M. Petra-Sancta, Carpana, Noyelles, Noyelles.

Béthune (de), Marie-Ernestine-Françoise, 27 avril, 1740.

Béthune (de), Marie-Antoinette, 18 octobre 1743.

Quartiers { P. Béthune, Gherbode, Ostrel, Fiennes.
M. Houchin, Duchâtel, Thiennes, Thiennes.

Béthune (de), Marie-Amélie-Eugénie-Ernestine-Françoise, 26 mai 1777.

Béthune (de), Marie-Adrienne-Aldegonde, 17 janvier 1781.

Quartiers { P. Béthune, Ostrel, Houchin, Thiennes.
M. Bernard, Berghes, Deleval, Roger.

Bryas (de), Marie-Madeleine-Bonne, 10 septembre 1707.

Quartiers { P. Bryas, Immerselles, Argenteau, Thiennes.
M. Mérode, Groesbeck, Mérode, Bronchorst.

Burch (Vander), Marie-Joseph-Célércale-Dorothée, 4 avril 1747.

Quartiers { P. Vander Burch, Glisoeullé, Wignacourt, Cunehy.
M. Saluces-Bermenicourt, Heranguier, Varennes, Vilain de Gand.

Capendu de Boursonne (de), Charlotte-Eugénie, 26 novembre 1764, marié à M. de Nédonchel.

Quartiers { P. Capendu, Vasan, Gannes, du Roux.
M. Ligny, Capendu, Bassompierre, Beauveau.

Carnin (de), Marie-Madeleine, 23 mars 1706.

Quartiers { P. Carnin, Morel, Béthune, Cotterel.
M. Ostrel, la Tramerie, Noyelles, Noyelles.

Croÿ (de), Marie-Thérèse-Charlotte, 27 janvier 1705, abbesse en 1742.

Quartiers { P. Croÿ, Lalaing, Isenghien, Mérode.
M. Bournonville, Melun, Aremberg, Berlaymont.

Croÿ d'Avrech (de), mademoiselle. . . . .

Quartiers { P. Croÿ d'Avrech, Lanty, Croÿ, Montmorency.
M. Montmorency, La Trémouille, Hallewin, Clairmont.

Croÿ (de), mademoiselle de Croÿ, mariée au comte de Hamal de Vierve.

Croÿ (de), mademoiselle de Molembais, mariée au comte d'Orsay.

Quartiers { P. Croÿ, Créquy, Gand, Croÿ.
M. Trazegnies, Wissocq, Daufau, Lenoncourt.

Coucy (de), Angélique-Aimée, 18 février 1773.

Coucy (de), Marie-Françoise, dite mademoiselle de Coucy-Berry, 18 février 1773.

Quartiers { P. Coucy, Hezèques, Du Bois, Hezèques.
M. Du Bois, Argy, Sahuguet de Monby, Arnolet.

Danois (Le), Catherine-Louise, 26 janvier 1719.

Quartiers { P. Le Danois, Noyelles, Le Danois Dorfant.
M. Estourmel, Valpergue, Hautefort, Estourmel.

Gavré (de), Magdeleine-Maximilienne, 26 mai 1715.

Quartiers { P. Gavre, Velasco, Hamal, Sainte-Aldegonde.
M. Bryas, Immerselles, Argenteau, Thiennes.

Ghistelles (de), Constance-Charlotte, 23 juin 1701.

Quartiers { P. Ghistelles, Wissocq, Wissocq, Chasteler.
M. Créquy, Berghes, Saint-Winox, Croÿ, Lalaing.

Ghistelles (de), Léontine-Adélaïde-Claire-Thérèse, 8 octobre 1739.

Ghistelles (de), Félicité, dite mademoiselle de Saint-Floris, 24 septembre 1749.

Quartiers { P. Ghistelles, Wissocq, Créquy, Croÿ.
M. Hornes, Croÿ, Ligne, Aragon.

Gracht (Van der), Pélagie-Françoise, dite mademoiselle de Thiennes, 8 juillet 1720.

Quartiers { P. Van der Gracht, Du Châtel, Thiennes, Croÿ.
M. Van der Gracht, d'Ostrel, Van der Gracht, Saint-Venant.

Hamal (de), Jeanne-Henriette-Marie-Françoise-Dorothée-Philippine, 2 septembre 1771.

Quartiers { P. Hamal, Trazegnies, Renesse, Stepraedt.
M. Blois, Rheede, Renesse, Stepraedt.

Hamal (de), Marie-Louise-Joseph-Aldegonde, 30 mai 1775.

Hamal (de), Marie-Albertine-Ferdinande, dite mademoiselle de Focan, 30 mai 1775.

Quartiers { P. Hamal, Trazegnies, Renesse, Stepraedt.
M. Hamal, Quarret, Aspremont, Lynden, Haultepenne.

Haultepenne-Dammartin (de), Angélique-Françoise, 25 octobre 1757.

Haultepenne-Dammartin (de), Marie-Isabelle-Joseph, 25 octobre 1762, mariée au comte d'Elsée.

Quartiers { P. Haultepenne, Maillen, Horrion, Geloës.
M. Woelmont, d'Anvin, Marbais, Salmier.

Hoënsbrouck (de), mademoiselle. . . . . 14 décembre 1783.

Quartiers { P. Hoënsbrouck, La Margelle, Nesselrode, Lecrodt.
M. Weischs, Hompesch, Velbruck, Wachtendonck.

Horrion (de), Marie-Anne-Félicité, 16 décembre 1747, épousa le prince de Salm-Salm.

Horrion (de), Joseph-Philippine, 14 octobre 1757.

Quartiers { P. Horrion, Bentindk, Dobbelstein, Breyll.
M. Velbrucq, Wachtendonck, Wendt, Hatzfelt.

Hornes (de), Isabelle-Philippine, abbesse, 12 septembre 1719.

Quartiers { P. Hornes, Mérode, Arembergh, Croy.
M. Mérode, Mérode-Pallant, Bronchorst, Ketteler.

Honchin (de), Marie-Ernestine-Joseph, 7 novembre 1718.

Honchin (d'), Eugénie-Constance, 25 mars 1727.

Quartiers { P. Honchin, Gavre, Du Châtel, Robbes.
M. Thiennes, Lens, Thiennes, Delkio.

Jauche de Mastaing (de), Marie-Félix, 13 juillet 1702.

Quartiers { P. Jauche de Mastaing Mérode, Estourmel, Noyelles de Marles.
M. Croix, Locquenghien, Sainte-Aldegonde, Joignies.

Lannoy (de), Anne-Louise-Florence, 26 octobre 1629.

Lannoy (de), Adrienne-Florence, 19 octobre 1731, abbesse 15 mai 1775.

Quartiers { P. Lannoy, Rheede, Horst, Metternich.
M. Warnant, Waha, Oultremont, Berlaymont.

Lasteyrie du Saillant (de), Jeanne-Charlotte-Françoise-Victoire, 13 décembre 1779, mariée au comte de Lasteyrie du Saillant.

Lasteyrie du Saillant (de), Marie-Geneviève-Jeanne.

Quartiers { P. Du Saillant, Saint-Viance, Lastic, Bazin de Bezons.
M. Riqueti-Mirabeau, Castellane, Vassan, Ferrières.

Marnix (de), Hubertine-Adrienne-Agnès, 12 mars 1700.

Marnix (de), Jeanne-Madeleine, 23 mars 1700.

Quartiers { P. Marnix, Haudion, Ongnies, Ongnies.
M. Haudion, Hoënsbrouck, Tenremonde, Berlaymont.

Mérode (de), mademoiselle de Deyns, Marie-Philippine-Hyacinthe, 4 juin 1729.

Quartiers { P. Mérode, Longueval, Sauvage du Rhin, Lalaing.
M. Mérode, Gavre, Mérode, Mérode.

Mérode-Westerloo (de), Jeanne-Christine, 4 octobre 1734.

Mérode (de), dite mademoiselle de Petersheim, Marie-Thérèse, 4 octobre 1734.

Quartiers { P. Mérode-Westerloo, Bronchorst, Mérode, Gand d'Isenghien.
M. Nassau, Nassau, Hesse-Reinfeld, Lowenstein-Vertheim.

Mérode (de), Caroline-Sophie, 27 juin 1736, mariée à M. de Mastaing.

Mérode de Deyns (de), morte le 26 décembre 1738.

Quartiers { P. Mérode, Longueval, Sauvage du Rhin, Lalaing.
M. Jauche, Estourmel, Croix, Sainte-Aldegonde.

Mérode-Westerloo (de), Louise-Constance-Julie, 20 juin 1760, épousa le comte de Hohenzollern.

Quartiers { P. Mérode, Nassau-Hedemar, Mérode, Hesse-Reinfeld.
M. Rohan, Bethisy, Cochefilet-Vancelet, Oglethorp.

Majorie (de La), ... 22 septembre 1783.

Majorie (de La), dite mademoiselle de Soursac.

Quartiers { P. La Majorie, Bar, Peyrasse, Vilatelle.
M. Gain de Montagnac, Meillards, Groing, Ribeyreix.

Monchy-Sernarpont (de), Andrée-Armande, 6 mai 1727.

Monchy-Sernarpont (de), Magdeleine-Amicie, 7 mars 1728.

Quartiers { P. Monchy, Saint-Blimont, Monchy, Melun.
M. du Caurel, Fertin, Lannoy, Vilain de Gand.

Noyelles (de), Claire-Hyacinthe, abbesse, 16 novembre 1699.

Quartiers { P. Noyelles, Lannoy, Cruninghen, Bourgogne.
M. Bourgogne, de Fallais, Culembourg, Longueval, Lille.

Nédonchel (de), Marie-Charlotte-Émilie, 23 octobre 1780.

Nédonchel (de), mademoiselle de. . . . . 23 octobre 1780.

Quartiers { P. Nédonchel, Douai, Nédonchel, Haynin.
M. Capendu, Gaulne, Ligny, Bassompierre.

Oultremont (d'), Marie-Catherine-Théodore, 19 mars 1712.

Oultremont (d'), Aldegonde, 19 mars 1712.

Quartiers { P. Oultremont, Brialmont, Berlaymont, Brandenbourg.
M. Bavière, Thiennes, Wassenaër, Haestreght.

Oultremont (d'), Florence-Adrienne, 24 juin 1763.

Oultremont (d'), dite mademoiselle de Han, Constance-Marie-Françoise, 24 juin 1763.

Quartiers { P. Oultremont, Berlaymont, Bavière, Wassenaër.
M. Lannoy, Horst, Warnant, Oultremont.

Pouilly (de), Charlotte, 21 juin 1784, épousa le baron Vander Straten.

Pouilly (de), dite mademoiselle de Cornay, Marie-Josèphe, 21 juin 1784.

Quartiers { P. Pouilly, Herbemont, Pouilly, Herbemont.
M. Lardenoy de Ville, Haynin, Pouilly, Villelongues.

Rahier (de), Aldegonde-Louise, 22 novembre 1722.

Rahier (de), Anne-Marie, 22 novembre 1722.

Quartiers { P. Rahier, Seraing, Argenteau, Waha.
M. Berlaymont, Du Châtel, Oultremont, Berlaymont,

Renesse (de), Sophie-Madeleine-Henriette, 1706.

Quartiers { P. Renesse, Arckel, Bocholtz, Hoënsbrouck.
M. Stepradt, Doornick, Lynden, Stepradt.

Roux de Varennes (du), Charlotte-Eléonore, 30 avril 1765.

Roux de Varennes (du), Gabrielle-Charlotte, dite mademoiselle de Tachy, 30 juin 1765.

Roux de Varennes (du), Jeanne-Marguerite, 25 septembre 1770.

Quartiers { P. Roux, Gannes, Ruellan, Aguenin.
M. Roux, Bruc, Guereau, Brassières.

Rodoan (de), Marie-Anne-Joseph-Françoise-Flore-Adélaïde, 15 octobre 1771.

Rodoan (de), Joseph-Philippine-Rose-Ghislaine, dite mademoiselle de La Marche, 15 octobre 1771.

Quartiers { P. Rodoan, La Rivière, Du Châtel, La Hamaïde.
M. Rouveroy, La Pierre de Bouzies, Watteville, Mérode-Deynze.

Salles (des) . . . . . 30 mai 1718.

Quartiers { P. Des Salles, Malpierre, Danlezy, Serocourt.
M. Ficquelmont, Raigecourt, Lambertie, Custines.

Salm-Salm (princesse de), Marie-Françoise-Jo-

sèphe, 18 mars 1747, mariée au prince de Starhemberg.

Salm-Salm (de), Marie-Joseph-Wilhelmine, 18 mars 1747, mariée au prince de Hohenlohe.

Quartiers { P. Salm, Lalaing, Fondi, Aspremont.
M. Salm, Palatin du Rhin, Nassau, Hadamar, Mandercheid.

Straten (Vander), Marie-Anne-Josèphe-Aldegonde, 27 juin 1775.

Straten (Vander), Marie-Louise-Josèphe, dite mademoiselle de Waillet, 27 juin 1775.

Quartiers { P. Vander Sraten, Marchin, Brialmont, Coppin.
M. Everlange, Witry, Gevigny, De Pointe, Brialmont, Coppin.

Trazégnies (de), Catherine-Eugène, 23 mars 1700.

Quartiers { P. Trazégnies, Gavre, Lalaing, Langlée, Wavrin.
M. Mérode, Horion, Barbanson, Ostfrise,

Wignacourt (de), Marie-Josèphe-Pélagie, 23 septembre 1706.

Wignacourt (de), Claire-Florence et Charlotte, 19 novembre 1714.

Quartiers { P. Wignacourt, Cunchy, Berghes-Saint-Winox, Carnois.
M. Carnois, Morel, Tangris, Liers, La Tramerie.

Wignacourt (de), Marie-Philippine, 24 mai 1723.

Quartiers { P. Wignacourt, Berghes, Carnin, d'Ostrel.
M. Croÿ, Vilain, Créquy, Croÿ.

Wignacourt (de), Constance-Polixène-Reine-Stanislas, 21 juillet 1739.

Wignacourt (de)., Claire-Pantaléone, 21 juillet 1739.

Quartiers { P. Wignacourt, Adornes, Croix, Sainte-Aldegonde.
M. Ghistelles, Wissocq, Créquy, Créquy.

Yve (d'), Jeanne-Aldegonde-Dieudonnée, 12 octobre 1702.

Quartiers { P. Yve, Awans dit Lonchin, Rheede, Cortembach.
M. Brandenbourg, Carondelet, Longueval, Croÿ.

Yve (d'), Adrienne-Ernestine, 3 décembre 1722.

Yve (d'), Marie-Joseph, 3 décembre 1722.

Quartiers { P. Yve, Rheede, Brandenbourg, Montmorency.
M. Yve, Lonchin, Wemmel, Encenhaër de Constemdorff.

MAISON DE MILON.

SEIGNEURS DE LA FONTAINE-MILON, DE LA LÉAUDIÈRE, DE LERNAY, DE BELLENOVE, DE VILLIERS, DE LA BORDE, DE VARENNE, D'AMNON, DE LA GROIS, DE MESNE, DE BOISBONARD, DE ROSNE, DE VIDEVILLE ET DE BOISNEUF.

Cette maison, qui est citée parmi les plus anciennes de France et qui a donné son nom à la Ferté-Milon, a fourni une branche qui s'est établie dans l'Anjou, sous le patronage du cardinal Milon, légat pendant les pontificats d'Urbain II et de Paschal II (1088 et 1099).

Eudes-Jean Milon, qui accompagna saint Louis, roi de France, à la croisade, et mourut en Afrique au même temps que ce monarque; il laissa pour fils :

Eudes-Guy Milon, qui avait accompagné son père dans la croisade, et qui revint en France, où il jouit de plusieurs faveurs que le roi lui avait accordées, en récompense de ses services; il fut père de :

Jean Milon, Ier du nom, prévôt de Paris en

1330, et mentionné par Denis Godefroi et tous les historiens du temps; il fut père de :

1.° Jean II, dont l'article suit;

2.° Isambert Milon, qui fut du nombre des seigneurs qui, en vertu d'un acte original de 1363, durent rendre foi et hommage à Édouard, roi d'Angleterre, en sa qualité de duc d'Aquitaine.

Jean Milon, IIe du nom, laissa pour fils :

1.° Jean Milon III, dont l'article suivra ;

2.° Julien Milon.

Jean Milon, IIIe du nom, fut père, entre autres enfans, de :

Jean-Julien Milon, Ier du nom, conseiller au parlement, qui fut père de :

1.° Jean-Julien Milon, mort à la guerre, sans postérité;

2.° Julien Ier, dont l'article suit;

3.° François-Yves Milon, qui devint commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et se trouva en cette qualité au siége de Rhodes, en 1480.

Julien Milon Ier du nom, qui fut père de :

1.° Julien II, dont l'article suit ;

2.° Jean, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;

3.° Arnaud Milon, seigneur de la Hogue, viguier de la ville d'Uzès;

4.° Jeanne Milon, mariée, en 1500, à un seigneur de Villiers, en Beauvoisis.

Julien Milon, IIe du nom, qui épousa Margue-

rite de la Léaudière, héritière de sa maison, dont la maison de Milon fit plus tard entrer les armes dans son écu. De ce mariage sont issus :

1.° Julien, III° du nom, qui a continué la postérité de cette maison ;

2.° Charles Milon, chanoine de Tours et prévôt d'Oé de l'église de Saint-Martin ;

3.° Pierre Milon, qui fut attaché au duc d'Anjou qui, étant monté sur le trône sous le nom d'Henri III, le choisit pour son secrétaire ;

4.° Balthazar Milon, seigneur de Boisneuf, intendant de Touraine ;

5.° Benoît Milon, seigneur de Videville, qui fut intendant des finances, puis contrôleur-général et intendant de l'ordre du Saint-Esprit, président de la chambre des comptes, marié à Madeleine de Crèvecœur.

Cette maison s'est divisée en plusieurs branches; celle des seigneurs de La Borde et de Varenne a fourni plusieurs personnages distingués, entre autres Louis Milon, évêque de Condom en 1693; Henri Milon, grand-maître des eaux et forêts des provinces de Poitou, Aunis, Limousin, la Marche et Nivernois. La branche des comtes de Villiers est représentée de nos jours par Alexandre-Louis-Joseph, comte Milon de Villiers, auditeur au conseil d'état, ancien sous-préfet et préfet dans plusieurs départemens jusqu'en 1830; il a épousé Angélique-Françoise-Magloire Menjot de

Dammartin De ce mariage sont issues :

1.° Rose-Olympe, chanoinesse du chapitre noble de Sainte-Anne de Munich, sous le nom de comtesse de Milon de Lernay, suivant le brevet du 19 décembre 1828;

2.° Rosamée-Angélique-Agnès, chanoinesse du chapitre noble de Sainte-Anne de Munich, sous le nom de comtesse Milon de La Ferté, par brevet du 14 février 1838;

3.° Louise-Gabrielle-Olympie.

L'alliance avec la maison de Menjot de Dammartin fournit une parenté avec les maisons de Rotrou, de Rambuteau, d'Apchon, Joly de Fleury, de Verdalle, etc., etc.

Armes : Cette maison portait dans l'origine, d'or, à deux fasces de gueules, à sept merlettes du même posées en orle, 4, 2 et 1, à l'écusson burelé d'argent et d'azur, chargé d'un lion de gueules, couronné d'azur ; l'écu surmonté d'une couronne de comte à toque; devise *Virtus unita* et dans la suite elle a adopté celles-ci : de gueules, à la fasce d'or, chargée d'une merlette de sable et accompagnée de trois croissans d'or, deux en chef et un en pointe; la couronne surmontée d'une merlette de sable, avec cette devise : *Non est quod noceat.*

Le tome III de cet ouvrage, pages 317 et suivantes, contient la généalogie de cette maison. Nous avons cru néanmoins devoir reproduire ici les changemens survenus depuis cette époque, et faire mention de divers personnages qui avaient été omis, comme aussi d'établir plusieurs rectifications qui nous ont paru nécessaires.

HENISSART,

ORIGINAIRE DE HAINAUT.

Laurent Henissart, gentilhomme de Hainaut, passa au service de France en 1261; il fut tué en 1286 en combattant contre les infidèles. Il était seigneur de Drugies près Saint-Riquier. Lors de son départ pour la Terre-Sainte, il laissa deux enfans en minorité sous la tutelle de l'abbé de Saint-Riquier. Pour favoriser son départ pour la croisade, le sire Henissart avait fait un emprunt sur ses terres aux moines de ladite abbaye qui, par suite, restèrent propriétaires de la terre de Drugies. Il est considéré comme la souche de cette famille qui porte pour armes: écartelé: au premier, d'argent, à l'étoile à cinq rais d'azur; au deux, d'or, à la tête de léopard arrachée, au naturel; au trois, parti: au premier, d'argent à la flèche renversée de sable, et au deux, de gueules à deux bandes d'or; et au quatre, d'azur, au bar d'or mis en pal.

Couronne de comte.

L'écu orné de ses lambrequins.

TABLE.

Angleterre (Maison royale d')..... 86 bis.
Arles et de Provence (comtes d')..... 95
Assailly (d')..... 285
Audibert de Lussan..... 87
Audiffret..... 193
Bacciochi..... 9
Beauharnais..... 13
Beyer..... 282
Blarenghien (de Buisseret, comte de)..... 453
Blenie (de Bonfils de la)..... 267
Bonaparte (maison de)..... 1
Bonfils de Lavernelle et de la Blenie..... 267
Borghèse..... 10
Breschard (de la Roche)..... 262
Brunswick (maison royale de)..... 86 bis.
Bucquoy (de Croix, comte de)..... 428
Buisseret..... 391 et 439
Cacqueray de Valmenier..... 189
Caux de la Tombelle (Le)..... 467
Chanaleilles..... 289
Chassincourt (de la Roche de)..... 245 et 258
Chinot de Fromessent..... 359
Clerfayt (de Croix, comte de)..... 431
Cornet (Haynin du)..... 157
Coste (Delmas de la)..... 470
Coursais (Louan de)..... 255
Croix (de)..... 389
Damarzit-Sahuguet d'Espagnac..... 277 et 278
Delmas de la Coste..... 470
Drumèz (de Croix de)..... 389 et 431
Drummond..... 49

Ecosse (maison royale d')..... 86 bis.
Erm (d')..... 187
Escrots d'Estrée (Pelletier d')..... 369
Espagnac (Sahuguet d')..... 273
Essars (Guillebert des)..... 365
Estrée (Pelletier d'Escrots d')..... 369
Flers (de Croix de)..... 389
Fondragon (Mengin)..... 364
Fos (marquis de)..... 113
Frémicourt (Haynin de)..... 161
Frenoye (de Croix de la)..... 409
Fromessent (Chinot, vicomtes de)..... 359
Geis (Guyon de)..... 439
Gréoux (d'Audiffret, marquis de)..... 230
Guillebert des Essars..... 365
Guyon de Geis et de Pampelonne..... 439
Hainaut (noblesse des états de)..... 471
Hanovre (maison royale d')..... 86 bis.
Haynin de Vambrechies et du Cornet..... 129
Henissart..... 501
Herlen (le Porcq d')..... 333
Heuchin (de Croix, marquis de)..... 420
Lasterie du Saillant..... 285 et 490
Lavernelle (de Bonfils de)..... 267
Leuchtenberg (ducs de)..... 42
Louan de Coursais..... 255
Lussan (Audibert, comte de)..... 87
Malannoy (de Croix de)..... 409
Mandres (de Croix de)..... 389
Marck (Monet de la)..... 319
Marguerye..... 84
Marseille (vicomtes de)..... 95
Maubeuge (chapitre noble de)..... 478
Melfort (comtes et ducs de)..... 73
Mengin de Fondragon..... 364
Michaud de Corcelles..... 287
Milon de Villiers..... 497
Monceaux (de la Roche des)..... 262
Monet de la Marck..... 319
Montfort (princes de)..... 9

Montmorency..... 339
Mortigliengo (d'Audiffert, comte de) 208
Murat..... 10
Oyembourg (de Croix d')..... 415
Pampelonne (Guyon de)..... 439
Pelletier d'Escrots et d'Estrée..... 369
Perth (comtes et ducs de)..... 68
Ponthoz (Vander Straten de)..... 166
Porcq d'Herlen (le)..... 333
Pottes (de Croix de)..... 389
Provence (comtes de)..... 95
Robinière (de la Roche de)..... 260
Roche des Fontaines et de Chassincourt (de la)... 245
Sahuguet d'Espagnac..... 273
Salabert (Mengin de)..... 364
Sandret de Trianon..... 183
Saumez (Chanaleilles, comte de la)..... 310
Straten, baron de Ponthoz (Vander)..... 166
Stuart (maison royale de)..... 86 bis.
Tascher de la Pagerie..... 11 et 39
Termes (Sahuguet, marquis de)..... 294
Tiran de Plano..... 204, 211 et 228
Tombelle (Le Caux de la)..... 467
Trianon (Sandret de)..... 183
Valmenier (Cacqueray de)..... 189
Vambrechies (Haynin de)..... 129
Vander Straten de Ponthoz..... 166
Villard (Chanaleillés du)..... 304
Villiers (Milon, comte de)..... 497
Wasquehal (de Croix de)..... 398
Wurtemberg (maison royale de)..... 9

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE, J. ROBERT

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
BACHELIN-DEFLORENNE

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

AU

NOBILIAIRE UNIVERSEL DE FRANCE

On ne peut souscrire au *Nobiliaire universel* de Saint-Allais qu'à la condition de s'engager pour l'ouvrage complet.

Il paraîtra un demi-volume vers le 1er et le 15 de chaque mois.

Les souscripteurs ne payeront qu'après réception de chaque demi-volume le prix de 5 francs afférent à ce demi-volume, qui devra nous être envoyé en un mandat sur la poste.

Les souscripteurs qui voudront payer d'avance le montant de l'ouvrage complet, qui sera publié en un an, auront droit à un escompte de 10 pour 100.

Ils n'auront donc qu'à nous adresser en un mandat, ou autre valeur sur Paris, la somme de 180 francs.

VALEUR DE L'OUVRAGE

Voici déjà bien longtemps que le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais complet, est devenu introuvable. Le seul exemplaire qui, depuis plusieurs années, ait passé en vente publique, est celui de la bibliothèque du comte de Lambilly qui a été vendu, en mars 1872, tout près de 1,000 francs.

Notre nouvelle édition *fac-simile et mieux exécutée* que l'ancienne sera donc infiniment moins coûteuse et pourra être acquise par tout le monde, ce qui ne peut avoir lieu en ce moment.

AVANTAGE OFFERT AUX SOUSCRIPTEURS NOBLES

Pour donner une idée de l'importance de ce *Nobiliaire*, il suffit de rappeler qu'il contient les GÉNÉALOGIES d'environ 2,500 FAMILLES VIVANTES. Les membres *directs ou par alliances* de ces familles en souscrivant à l'ouvrage, auront le droit, dans un ou plusieurs volumes supplémentaires, de compléter leur filiation généalogique jusqu'à ce jour, ce qui a un grand intérêt au point de vue de l'usurpation des noms, 30 lignes seront accordées à titre gratuit.

EN PRÉPARATION

Une table comprenant la *liste alphabétique* de toutes les *généalogies*, de toutes les *alliances* et de toutes les *désignations terriennes* mentionnées dans les vingt volumes du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, avec renvoi aux tomes et aux pages.

Cette table du plus haut intérêt pour l'histoire des familles nobles de notre pays, et pour la mouvance des terres, formera deux volumes in-8°, texte compacte à double colonne, d'environ 600 pages chacun.

Le prix en sera ultérieurement fixé.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE, J. ROBERT.